9066

Palat. 1 L VI 4 7 62

ELEMENS
DE L'HISTOIRE
D'ANGLETERRE.

Digitized by Google

587/180

ELEMENS

DE L'HISTOIRE

D'ANGLETERRE,

Depuis la conquête des Romains jusqu'à *Georges II*, par M. l'Abbé MILLOT, de l'Académie Françoise.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée des regnes de GEORGES II et GEORGES III, par Ch. MILLON.

Tome II.

A PARIS,

Chez la veuve DURAND, rue de l'Hirondelle, N.° 30, à l'Hôtel Salamandre, près celle Gît-le-Cœur

1800.

ELEMENS
DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

SUITE DE LA QUATRIEME PARTIE, ET DES TUDORS.

HENRI VIII.

L'ANGLETERRE, mécontente du gouvernement dur de Henri VII, fut d'autant plus charmée de voir son fils monter sur le trône, que ce jeune prince, âgé de seize ans, prévenoit par sa figure, par son esprit, par ses manieres affables, par la franchise & la vivacité

1509. Commencemens heureux de ce regne.

de ſon caractere. On ne prévoyoit pas que les paſſions en feroient dans la ſuite un tyran. Ses premieres démarches répondirent aux eſpérances de la nation. Il choiſit pour ſes miniſtres ceux qui avoient le mieux ſervi ſous ſon pere. Empſon & Dudley furent immolés à la haine publique. Comme leurs vexations ne pouvoient être imputées qu'aux ordres du prince & aux abus de la prérogative, on leur ſuppoſa des projets de conſpiration en les condamnant, on eut moins d'égard aux regles de la juſtice, qu'au déſir de ſatisfaire les peuples. Le roi conſomma enfin ſon mariage avec Catherine d'Aragon, princeſſe douce & vertueuſe, dont la dot, ainſi que le douaire, étoient fort conſidérables, & qu'il eût été dangereux de renvoyer, parce que l'alliance d'Eſpagne dépendoit de ce mariage.

Mariage du roi, conſommé.

Henri aimoit les plaiſirs, les fêtes. Sa dépenſe fut proportionnée au tréſor qu'un pere avare lui avoit laiſſé. La muſique & la littérature faiſoient ſes délices. Rien n'annonçoit la tyrannie, tout préſageoit un regne paiſible & glorieux. Le tems & les conjonctures développent le caractere des hommes.

Goût des fêtes & de la littérature.

Les guerres d'Italie fixoient alors l'attention de l'Europe. Louis XII, après avoir conquis le Milanès, ſur lequel il avoit des prétentions; s'étant ligué avec Ferdinand, roi d'Aragon,

Louis XII. Ferdinand.

pour la conquête du royaume de Naples, avoit été dépouillé par ce prince fourbe & ambiteux. La ligue de Cambrai excita un nouvel embraſement. Jules II, pape guerrier, en fut le principal auteur. Oubliant le ſoin des ames pour agrandir les domaines du ſiége de Rome, il s'unit contre la république de Veniſe avec l'empereur Maximilien, le roi de France & le roi d'Aragon. La valeur françoiſe réduiſit bientôt les Vénitiens aux dernieres extrémités. Mais dès que le pape fut en poſſeſſion de ce qu'il vouloit avoir, il intrigua contre Louis XII, attaqua le duc de de Ferrare, ſon allié, ſollicita les Suiſſes, Ferdinand, & Henri VIII, de prendre parti dans cette guerre odieuſe. Louis, ne pouvant regarder le pape que comme un ennemi mortel, entreprit de le vaincre par les armes, & de le faire dépoſer par le concile de Piſe. Nul danger n'effrayoit le vieux pontife. Il fulmina des anathêmes contre les évêques aſſemblés à Piſe; il prit en perſonne la Mirandole, après avoir ſignalé ſon courage dans les opérations du ſiége; il engagea le roi d'Angleterre à tenter une invaſion en France, lui faiſant eſpérer le titre de *Roi très-chrétien*, dont les rois de France jouiſſoient depuis Louis XI. La gloire de ſervir le pape & de conquérir des provinces, excita l'ambition du jeune roi. Le parlement lui accorda

1510. Ligue de Cambrai. Jules II.

Jules ennemi de la France.

Il gagne Henri.

volontiers des ſubſides pour une entrepriſe agréable à la nation.

1512. Ferdinand, tout occupé de ſes intérêts, lors même qu'il ſembloit combattre pour ceux des autres, perſuade à Henri d'envoyer ſes troupes, non à Calais, ſelon la coutume, mais à Fontarabie, où elles ſeroient à portée de s'emparer de la Guienne avec le ſecours des Eſpagnols. Son deſſein étoit de les employer à la conquête de la Navarre, qu'il méditoit pour lui-même. Jules II avoit excommunié Jean d'Albret, roi de Navarre, comme adhérant au concile de Piſe; & la dépouille d'un prince excommunié étoit digne de Ferdinand-le-Catholique. Les Anglois ne furent pas plutôt arrivés, ſous la conduite du marquis de Dorſet, qu'il propoſa cette expédition au général, comme un moyen de conquérir plus ſûrement la Guienne. Dorſet, pénétrant les vues du monarque, ne voulut point envahir un état auquel il n'avoit pas ordre de faire la guerre. Son ſéjour à Fontarabie n'en fut guere moins utile à l'Eſpagnol. Les François craignirent des forces ſupérieures; la Navarre, faute de ſecours, tomba entre les mains de Ferdinand; Dorſet partit ſans avoir rien pu entreprendre.

Guerre avec la France; ruſe de Ferdinand.

Uſurpation de la Navarre.

1513. Quoique cette guerre ne produisît nul avantage aux Anglois, elle nuiſit beaucoup au roi de France.

Obligé de rappeler ſes troupes pour la défenſe du royaume, Louis perdit toutes ſes conquêtes en Italie. Jules II triompha de ſes diſgraces ; Léon X, ſucceſſeur de Jules, anima encore contre lui le roi d'Angleterre. L'autorité potificale étoit toujours ſi reſpectée, qu'un vaiſſeau qu'il envoya, avec des vins & des jambons pour la cour, fur reçu, dit-on, avec une ſorte d'enthouſiaſme, & ſervit à enflammer le courage de la nation. Un ſubſide du parlement facilita les préparatifs. Le célebre Thomas Wolſey, alors tout puiſſant, ſervit avec ardeur les inclinations du ſouverain.

Louis perd ſes conquêtes.

Ce miniſtre, qui devint l'un des premiers perſonnages de ſon ſiecle, étoit fils d'un boucher, mais diſtingué par ſon eſprit, ſes talens & ſes lumieres. Simple eccléſiaſtique, il avoit trouvé accès à la cour de Henri VII, & avoit été employé avec ſuccès à quelques commiſſions délicates. Sa fortune s'éleva rapidement ſous Henri VIII. Le comte de Surrey, qui partageoit avec l'évêque de Wincheſter l'autorité du miniſtere, jaloux de ce prélat, crut pouvoir diminuer ſon crédit en procurant à Wolſey les bonnes graces du roi. Le nouveau courtiſan eut bientôt captivé ſon maître. L'inſinuation, la flatterie, le goût des plaiſirs, & même l'amour des lettres, le rendirent ſi agréable, qu'il enleva

Wolſey miniſtre.

Comment il parvint à la plus haute fortune.

toute la faveur. Voyant la carriere ouverte à ſon ardente ambition, il perſuada au jeune roi d'éloigner les anciens miniſtres, & de confier les affaires à un homme qui fût de ſon choix, qui pût l'inſtruire en l'amuſant. C'étoit ſe déſigner ſoi-même. D'abord admis au conſeil, il parvint tout-à-coup au rang de ſeul & premier miniſtre. Une avidité inſatiable, une hauteur exceſſive, un faſte inſolent, lui firent beaucoup plus d'ennemis, qu'il ne pouvoit ſe faire de partiſans par ſon habileté, ſa généroſité & ſa politique.

La France attaquée.

Comme Henri étoit plein d'ardeur pour la guerre, Wolſey en fit le principal objet de ſes ſoins. Une flotte angloiſe ſe préſenta devant Breſt, & fut obligée de ſe retirer. Les François tenterent une deſcente ſur la côte de Suſſex, & ne réuſſirent pas mieux. C'étoit dans le continent que devoient ſe porter les grands coups. Les Anglois y pénétrerent par Calais. Les Suiſſes délivrés du joug de la maiſon d'Autriche, dès le commencement du quatorzieme ſiecle, peuple reſpectable par ſes mœurs & ſon courage, vendoient leurs ſervices aux puiſſances, en conſervant leur fierté républicaine C'étoit la meilleure infanterie de l'Europe; & leur exemple apprenoit que l'infanterie doit faire la force des armées. Furieux contre Louis XII, qui avoit eu

Maximilien & les Suiſſes ligués avec les Anglois.

l'imprudence de les offenſer, ils étoient prêts à envahir la Bourgogne. L'empereur Maximilien avoit promis de les renforcer par un corps de huit mille hommes. Quoiqu'il eût déjà touché cent vingt mille écus, il manqua de parole ; & pour ſe diſculper, il vint joindre Henri avec quelques troupes, ſe mit à ſa ſolde, & ne rougit point de recevoir une paie de cent écus par jour. La puiſſance & la fierté autrichiennes ne brillerent que dans ſes ſucceſſeurs.

Siége de Térouane.

Térouane, ville ſituée ſur les frontieres de Picardie, étoit inveſtie par les Anglois. Un corps de huit cents chevaux traverſa leur camp, porta des proviſions aux aſſiégés & ſe retira preſque ſans perte. Les ennemis ſe vengerent de cet affront à la bataille de Guinegate. La cavalerie françoiſe, ſi fameuſe par ſes exploits & par ſon courage, ſaiſie d'une terreur panique, s'enfuit avec une honteuſe lâcheté ; & l'on nomma cette bataille *la journée des éperons*, parce qu'on y fit à peine uſage des armes. Henri VIII, au lieu de profiter de la victoire, & de pénétrer dans l'intérieur du royaume, retourna finir le ſiége de Térouane ; il prit enſuite Tournai, dont la conquête ne pouvoit lui être utile. Les Suiſſes, ſur le point de s'emparer de Dijon, s'accommoderent avec la Trémoille, gouverneur de la province, qui leur promit ce qu'ils voulurent,

Bataille de Guinegate.

Priſe de Tournay.

s'attendant bien à être déſavoué par la cour. Leur départ accéléra celui de Henri. Ainſi, une des campagnes les plus dangereuſes pour la France, ne procura aux ennemis aucun avantage réel, & ne ſervit qu'à faire connoître leur imprudence.

Les Ecoſſois battus.

Le roi d'Ecoſſe, Jacques IV, déclaré pour les François, ravageoit le Northumberland, à la tête de cinquante mille hommes de mauvaiſes troupes. Les Anglois lui livrerent la bataille de Flouden, où il fut tué avec une grande partie de la haute nobleſſe. Henri ſe montra moderé dans la victoire, & fit la paix avec la reine d'Ecoſſe, devenue régente.

1514. Louis XII finit la guerre.

Cependant, Louis conjuroit l'orage. Après tant de guerres malheureuſes, tant de perfidies cruelles, ce bon roi ne penſoit plus qu'à rendre le calme à ſon royaume. Il appaiſa Léon X, en renonçant au concile de Piſe, transféré à Lyon, & il fut délié des anathêmes, dont les ſuites étoient ordinairement ſi funeſtes. Il offrit à Ferdinand ſa fille Renée en mariage, pour l'un ou l'autre de ſes petits-fils, avec la ceſſion de ſes droits ſur le Milanès; & l'empereur Maximilien, ainſi que le roi d'Aragon, conſentirent volontiers à une treve, où ils trouvoient l'avantage de leur famille.

Henri s'unit

Henri VIII fut d'autant plus irrité de la con-

duite de ſes alliés, que le prince d'Eſpagne, Charles d'Autriche, devoit épouſer ſa ſœur Marie. Pour leur faire ſentir ſon indignation, il réſolut de s'allier avec la France. Il accorda la princeſſe à Louis XII, qui lui céda Tournai & promit de lui payer un million d'écus. On convint par le traité de paix, de ſe donner mutuellement du ſecours en cas de guerre. Marie n'avoit que ſeize ans, Louis en avoit cinquante-trois. Sa paſſion pour une jeune & charmante épouſe lui coûta la vie. Il étoit d'une ſanté trop foible, qui ſe conſuma dans les plaiſirs. La France perdit un roi ſurnommé à juſte titre le Pere du peuple, dont la paſſion dominante étoit l'amour de ſes ſujets & le déſir de les rendre heureux. Sans les guerres d'Italie, où il ſe laiſſa trop entraîner par les circonſtances, que de bien n'auroit-il pas fait au royaume? Sa veuve épouſa ſecrettement à Paris, Brandon, duc de Suffolk. François I favoriſa leur mariage; craignant que Henri ne ſe ménageât, par le moyen de ſa ſœur, quelque alliance plus utile. Il appaiſa le reſſentiment de ce prince, irrité contre les deux époux.

à la France par dépit.

Mort de Louis XII.

L'Angleterre jouit alors d'une tranquillité peu connue auparavant. Wolſey la gouvernoit avec d'autant plus d'empire, qu'en affectant de ne ſuivre que les volontés du roi, il faiſoit entrer

1515.

Grandeur & richeſſe de Wolſey.

le roi dans toutes ſes vues. C'étoit en apparence un compagnon de plaiſirs, & en effet un miniſtre abſolu. On le vit entaſſer bénéfices ſur bénéfices; poſſédant tout-à-la-fois l'archevêché d'York, les évêchés de Durham & de Wincheſter; & partageant les revenus de pluſieurs autres ſiéges, dont les titulaires italiens ne réſidoient point. A ces immenſes poſſeſſions, il joignit la dignité de cardinal. Sa maiſon, compoſée de huit cents perſonnes, parmi leſquelles ſe trouvoit beaucoup de nobleſſe, annonçoit une magnificence royale. Jamais eccléſiaſtique dans le royaume, n'avoit porté avant lui de l'or & de la ſoie. La croix d'York le précédoit toujours, même dans le dioceſe de Cantorbéry, au mépris des priviléges du primat. Ce dernier ſe démit de la dignité de chancelier, qui paſſa entre les mains de Wolſey. Fox, ancien miniſtre, évêque de Wincheſter, quitta la cour, où il n'étoit rien. Il recommanda au roi de ne pas ſouffrir que le ſerviteur fut plus grand que le maître. *Je ſais*, répliqua Henri, *me faire obéir de tous mes ſujets.* Le cardinal favoriſoit les ſciences, protégeoit & enrichiſſoit les gens de lettres. Leurs éloges répondoient à ſa généroſité, tandis que le peuple étoit ébloui de ſa magnificence. Les ſouverains eux-mêmes furent bientôt obligés de lui faire en quelque ſorte la cour.

Il s'attachoit les gens de lettres.

François I, prince vaillant, à qui il ne manquoit qu'une ſage politique pour effacer tous les princes de l'Europe, ayant renouvelé avec Henri le traité fait par Louis XII, paſſa en Italie, où l'entraînoit l'ardeur des conquêtes. Il gagna ſur les Suiſſes la ſanglante bataille de Marignan; il reprit le Milanès à Maximilien Sforce, qui ſe contenta de vivre en France d'une penſion qu'on lui accorda. La gloire du vainqueur excita la jalouſie du roi d'Angleterre. Wolſey entra par intérêt dans ſa paſſion. Celui-ci jouiſſoit des revenus de l'évêché de Tournai, & voyoit avec dépit un évêque titulaire de ce ſiége, protégé à la cour de France. Le moindre reſſentiment du miniſtre pouvoit allumer une guerre. Un ambaſſadeur anglois excita l'empereur Maximilien à prendre les armes; mais cette entrepriſe ne réuſſit point. Les Allemands furent chaſſés d'Italie. Henri & Wolſey ſemblerent perdre de vue leur objet.

François I brouillé & réconcilié avec la cour d'Angleterre.

Charles d'Autriche, fils de Philippe-le-Beau, qui avoit épouſé l'héritiere de Caſtille & d'Aragon, poſſédoit toute l'Eſpagne depuis la mort du roi Ferdinand ſon grand-pere, en 1516. Né avec des talens ſupérieurs, qu'une bonne éducation avoit cultivés, il paroiſſoit déjà, quoique fort jeune, capable d'inquiéter François I. Il avoit promis d'épouſer ſa fille, encore

Charles, roi d'Eſpagne.

au berceau, mariage trop incertain pour former une alliance ſolide. François, comprenant que celle d'Angleterre lui ſeroit plus avantageuſe; s'efforça de regagner l'affection de Wolſey. Il flatta ſon orgueil, il affecta de le conſulter ſur les choſes les plus ſecrettes, il lui perſuada que ſes conſeils étoient pour lui des oracles. Bonnivet, ambaſſadeur de France à Londres, ménagea ſi habilement les paſſions du miniſtre, qu'il l'engagea à faire reſtituer Tournai. On convint que la princeſſe Marie d'Angleterre épouſeroit le dauphin (l'un & l'autre étoient enfans); que Tournai ſerviroit de dot à la princeſſe; que François I payeroit ſix cens mille écus en dédommagement de ce qu'avoit coûté la citadelle nouvellement conſtruite; & qu'il donneroit douze mille livres de penſion au cardinal, qui ſacrifioit les revenus de l'évêché. Calais auroit été peut-être vendu de même, ſi l'on avoit pu eſpérer d'y faire conſentir la nation.

1518.

François I gagne Wolſey.

Tournai rendu à la France.

Légation de Wolſey.

Les déſirs de Wolſey croiſſoient avec ſa puiſſance. Il ne ſe croyoit pas aſſez élevé, tant qu'il voyoit quelque choſe au-deſſus de lui. Campeggio, légat du pape, étoit venu ſolliciter une décime ſur le clergé d'Angleterre, ſous prétexte de réſiſter aux Turcs, dont les entrepriſes devenoient de plus en plus redoutables.

Comme de pareilles contributions n'avoient ſouvent tourné qu'au profit de la cour romaine, le clergé refuſa d'y conſentir. Ce légat ayant été rappelé, ſon titre & ſes pouvoirs furent accordés au miniſtre. On le vit alors augmenter ſon faſte & ſes prétentions. L'archevêque primat de Cantorbéry lui écrivoit *votre très-affectionné frere.* Il s'en plaignit comme d'une injure. Le primat informé de ſes plaintes, dit froidement: *Ne voyez-vous pas que cet homme eſt ivre d'un excès de proſpérité?*

Orgueil & deſpotiſme du légat.

Bientôt Wolſey établit une cour eccléſiaſtique, dont l'autorité arbitraire reſſembloit fort à celle de l'inquiſition. Décrié par la licence de ſes mœurs, il s'érigea en réformateur rigide de tous les états; &, ce qu'il y a de plus étrange, il admit pour juge dans ſon tribunal un homme ſcandaleux, qu'il avoit lui-même condamné comme parjure. Le deſpotiſme révolte toujours; ſur-tout dans la puiſſance ſpirituelle, eſſentiellement modérée & charitable. Les plaintes parvinrent juſqu'aux oreilles du roi; il témoigna ſon mécontentement; Wolſey mit des bornes à ſa juriſdiction.

Cour eccléſiaſtique.

Un nouvel événement changea tout-à-coup la face de l'Europe. L'Empereur Maximilien étant mort, deux illuſtres compétiteurs bri-

1519. Charles-quint, empereur.

guerent ſa place, François I & le roi d'Eſpagne (que j'appellerai déſormais Charles-Quint), rivaux dignes de partager les ſuffrages ; le premier, par ſa généroſité, ſa franchiſe & ſa valeur ; le ſecond par ſa prudence & ſa profonde politique. Celui-ci l'emporta, & la couronne impériale, jointe à celle d'Eſpagne, aux états de la maiſon d'Autriche & de la maiſon de Bourgogne, aux conquêtes du nouveau monde, ſembla l'élever au faîte des grandeurs humaines. Quoique ces deux princes euſſent montré dans leurs pourſuites de l'émulation ſans inimitié, la préférence donnée à l'un ne pouvoit manquer d'aigrir l'autre. Henri VIII, dans la ſituation avantageuſe de ſa fortune & de ſon royaume, auroit tenu la balance entr'eux, s'il avoit eu autant de politique que de pouvoir. Mais un ſouverain que les paſſions dominent, connoît peu les véritables intérêts de ſa couronne. N'attendons de Henri que caprices & emportemens.

Il gagna Wolſey.

Le roi de France lui propoſa une entrevue à Calais. Tandis qu'on ſe prépare au voyage, Charles-Quint arrive à Douvres pour viſiter le monarque : il s'inſinue dans l'eſprit de Wolſey, à force de flatteries, de careſſes, & en lui faiſant eſpérer la tiare, unique objet où pût encore aſpirer l'ambition du miniſtre. Léon X étoit jeune:

cette eſpérance paroiſſoit frivole; Wolſey la ſaiſit néanmoins avec joie, & s'attacha ſecrettement à l'empereur.

A peine Charles-Quint fut-il parti, que le roi paſſa la mer avec toute ſa cour. Celle de France ſe rendit à Ardres. De part & d'autre on étala une magnificence inouie. Les deux rois ſe donnerent les plus grandes marques de confiance; ſe viſiterent ſans gardes & ſans ſuite; paſſerent le temps en fêtes & en tournois, où l'un & l'autre ſe diſtingua par ſon adreſſe; mais ſe ſéparerent ſans avoir rien fait de ſérieux. Henri alla voir l'empereur à Gravelines. Ce dernier, plus fin & plus habile que ſon rival, lui fit oublier tout ce qu'il avoit promis à François, l'intérêt même qu'il avoit à maintenir l'équilibre entre les puiſſances. Wolſey ſe laiſſa prendre par de nouvelles promeſſes. Les revenus de deux évêchés d'Eſpagne augmenterent encore ſa fortune, déjà ſi prodigieuſe qu'elle égaloit preſque les richeſſes de la couronne.

1520. Entrevue de Henri VIII & de François I.

Charles réuſſit mieux que François.

On vit bientôt les premieres étincelles du feu qui devoit embraſer l'Europe. Les François s'emparerent de la Navarre, pour y rétablir la maiſon d'Albret; ils pénétrerent juſques dans la Caſtille. Les Caſtillans les repouſſerent, & la Navarre fut repriſe. D'un autre côté, Robert de la Marche, duc de Bouillon, oſa déclarer

1521. Henri ſe déclare contre la France.

la guerre à l'Empereur. Celui-ci ne doutant point que ce ne fût à l'inſtigation du roi de France, leva une puiſſante armée, & commença une guerre ouverte. Henri ſe montroit neutre, il offroit ſa médiation. Des conférences s'ouvrirent à Calais. L'empereur, qui connoiſſoit la partialité du roi d'Angleterre, demanda la Bourgogne, & que François I renonçât à l'hommage de la Flandre & de l'Artois. Ces propoſitions ayant été rejetées, comme il convenoit, Wolſey conclut avec l'empereur & avec le pape, une ligue offenſive contre la France.

Procès du duc de Buckingham.

Le miniſtre, décidant de tout au dehors, avoit tout pouvoir au dedans. Il fit faire le procès au duc de Buckingham, qui avoit eu le malheur de lui déplaire. Buckingham deſcendoit par les femmes du duc de Gloceſter, fils d'Edouard III. Infatué des chimeres de l'aſtrologie & des conſeils d'un moine viſionnaire, il s'étoit flatté de l'eſpérance de ſuccéder un jour à la couronne; il avoit même médité quelque deſſein contre le roi. Son crime venoit plutôt d'imprudence que de malice; & l'exécution de ſa ſentence fut attribuée à la haine du cardinal.

Naiſſance du luthéraniſme. Léon X.

Depuis quelques années, les diſputes du luthéraniſme agitoient l'Europe. La part qu'y prit le roi d'Angleterre, les révolutions qu'elles

produiſirent, en font un objet important de cette hiſtoire. Léon X (Médicis), propre à briller ſous la tiarre, plutôt qu'à bien gouverner l'égliſe; ami des lettres, des talens, des plaiſirs, de la magnificence, après avoir épuiſé ſon tréſor, imagina pour le remplir, un moyen trop ſouvent employé à des uſages profanes. Il fit publier des indulgences, ſous prétexte d'une guerre contre les Turcs, & de la conſtruction d'une égliſe. Ces indulgences ſe diſtribuerent en Allemagne à prix d'argent, de la maniere la plus ſcandaleuſe. Les Dominicains avoient eu commiſſion de les prêcher; & ſelon l'uſage & les préjugés du ſiecle, ils avoient franchi dans leurs ſermons toutes les bornes du vrai, de la décence même. Les Auguſtins, jaloux de n'avoir pas été préférés, & d'avoir perdu un avantage qu'ils regardoient comme un privilége, trouverent un vengeur dans Martin Luther, théologien de leur ordre, génie ardent, fougueux, opiniâtre, inflexible, déjà prévenu contre l'égliſe romaine.

Vente d'indulgences.

Malheureuſement des ſuperſtitions groſſieres, des abus révoltans introduits par l'ignorance ou par l'intérêt, fourniſſoient matiere à de violentes invectives. Le culte étoit mêlé de vaines pratiques; la théologie pleine de fauſſes ſubtilités, le clergé endormi dans la pareſſe &

Luther trouve matiere à des invectives.

le déſordre; la cour de Rome accuſée d'uſurpations, de rapines, de politique frauduleuſe; les choſes ſaintes, proſtituées ſouvent à une ſordide cupidité ou à une ambition impardonnable. On ne ceſſoit de demander la réforme dans l'égliſe & dans ſes membres. Ni le concile de Conſtance, ni même celui de Bâle, où l'on reſtreignit la puiſſance pontificale, n'avoient corrigé les plus grands abus; & les eſprits moins ſuperſtitieux, irrités contre le déſordre, pouvoient aiſément être entraînés à la révolte. Luther ſaiſit la conjoncture. La chaleur d'une diſpute théologique l'emporta, comme tous les eſprits paſſionnés & enthouſiaſtes, au-delà du but qu'il ſe propoſoit d'abord. Après avoir déclamé contre le trafic des indulgences, il attaqua les indulgences même, l'autorité ſpirituelle du pape, & pluſieurs dogmes de l'égliſe.

Ce qui lui procure de grands ſuccès.

Ses écrits pleins de fiel & de fureur, répandus dans toute l'Europe par l'impreſſion, firent d'autant plus de ravage, qu'il fondoit la plupart de ſes ſentimens ſur des exemples de l'antiquité & ſur des paſſages de l'écriture, auxquels on ne pouvoit répondre ſans des lumieres très-peu communes alors. Sa doctrine flattoit les princes, en leur fourniſſant un prétexte de ſecouer le joug de Rome, & de s'enrichir des biens eccléſiaſtiques. Elle flattoit les peuples,

non-ſeulement par le goût de la nouveauté, par l'attrait de la liberté, mais par un rigoriſme qui leur donnoit des idées chimériques de perfection, peut-être auſſi ſéduiſantes pour l'amour propre que le relâchement de la morale. L'électeur de Saxe, & d'autres ſouverains de l'empire, embraſſerent bientôt les ſentimens de Luther.

L'Angleterre, où il reſtoit encore beaucoup de Lollards, qui ſuivoient preſque les mêmes opinions, ſe ſeroit déclarée ſans doute en ſa faveur, ſi Henri VIII y avoit eu quelque penchant. On verra dans la ſuite que la religion du prince devenoit aiſément celle des ſujets. Mais outre que Henri étoit attaché aux anciens principes, il haïſſoit perſonnellement Luther, qui tournoit en ridicule les ouvrages de ſon auteur favori, ſaint Thomas d'Aquin. La vanité & le reſſentiment, plutôt que le zele, lui firent prendre la plume contre le moine allemand. Il y gagna le titre de *Défenſeur de la foi*, que lui donna Léon X, & que les rois d'Angleterre ont toujours conſervé depuis. Le luthéraniſme n'en fit pas moins de progrès, la perſécution même lui attira des proſélytes, & changea l'erreur en fanatiſme. C'étoit à qui inſulteroit plus indécemment au pape & à l'égliſe. On leur prodiguoit les noms d'Antechriſt & de Baby-

Henri VIII écrit contre Luther.

Mais le luthéraniſme s'étend toujours.

lone ; langage digne de ces furieux théologiens, qui prétendoient réformer le monde en y allumant le feu de la diſcorde.

1522. Guerre de France.

Après la mort prématurée de Léon X, en 1521, Charles-Quint fit élire ſon précepteur, Adrien VI, dont le grand âge laiſſoit encore à Wolſey, l'eſpérance de ſatisfaire ſon ambition. L'empereur paſſa en Angleterre, calma le chagrin du cardinal par de nouvelles promeſſes, renouvela le traité conclu avec le roi; & celui-ci, ſans aucune raiſon plauſible, déclara la guerre à la France. L'amiral Surrey débarque à Calais, inveſtit Heſdin, leve le ſiége. François I, tranquille de ce côté-là, perd le Milanès & Gênes, faute d'envoyer de l'argent à Lautrec, ſon général, qui d'ailleurs s'étoit attiré la haine des habitans. Pour ſoutenir la guerre avec ſuccès, il falloit ſur-tout de l'économie, & les finances ſe diſſipoient en plaiſirs. L'année ſuivante, Henri envoya une armée contre les Ecoſſois, anciens & fideles alliés de la France. Les factions qui les agitoient alors, les mettant hors d'état de ſoutenir une guerre, ils ceſſerent bientôt de lui donner de l'inquiétude: & toute ſon attention ſe tourna vers le continent. Comme le tréſor de ſon pere étoit diſſipé depuis long-temps, il eut recours aux voies arbitraires. Le parle-

ment n'oſa s'en plaindre. Mais au lieu d'un ſubſide de huit cens mille livres ſterlings qu'on demandoit, les communes n'en accorderent que la moitié. Wolſey étant venu s'informer des raiſons de ce refus, la chambre lui répondit qu'elle ne devoit en rendre raiſon qu'à elle-même. Henri, choqué de la réſiſtance du parlement, demeura plus de ſept ans ſans le convoquer. Il y ſuppléa par des taxes qui auroient pu ſoulever le peuple ſous un prince moins redouté.

Parlement qui accorde peu.

Un nouveau pape, Clément VII, ayant renouvelé la ligue de ſes deux prédéceſſeurs avec l'Empire & l'Angleterre, François I ſe vit menacé d'une invaſion funeſte. Dans ces conjonctures, le connétable de Bourbon, le plus habile de ſes généraux, perſécuté par la haine de la ducheſſe d'Angoulême, mere du roi, ſacrifia au reſſentiment l'amour de la patrie & du devoir, & paſſa au ſervice de Charles-Quint. Les Anglois attaquerent la Picardie, les Eſpagnols la Guienne, un corps de Lanſquenets la Bourgogne. La France réſiſta de tous côtés. Malheureuſement pour elle, l'armée d'Italie étoit ſous les ordres de Bonnivet, un de ces courtiſans que la faveur éleve aux places, ſans égard pour le mérite. Il ne fit que des fautes. Les Suiſſes, extrêmement fiers de leurs exploits,

1523. Evénemens de la guerre.

Le connétable de Bourbon.

Bonnivet en Italie.

l'abandonnerent parce qu'ils ſe crurent mépriſés; le connétable de Bourbon battit à Rebec ſon arriere-garde, & reprit toutes les conquêtes des François. L'empereur & Henri VIII firent un nouveau traité, pour partager entre eux les provinces qu'ils ſe flattoient d'envahir. Ils laiſſoient au duc de Bourbon, la Provence & le Dauphiné, avec le titre de roi. Ce grand général échoua au ſiége de Marſeille; les impériaux furent chaſſés de Provence, après y avoir perdu la plus grande partie de leurs troupes; & François I auroit triomphé de tous ſes ennemis, ſi la fureur de conquérir le Milanès ne l'avoit encore entraîné au-delà des Alpes.

Traité de Henri & de Charles.

Les Impériaux chaſſés de Provence.

1525. Bataille de Pavie.

Charles-Quint, avec ſes immenſes poſſeſſions n'avoit pas de quoi payer ſes ſoldats, ſoit parce que l'argent étoit rare encore, ſoit parce qu'il n'avoit pas le pouvoir d'impoſer arbitrairement des taxes à ſes ſujets. Le connétable de Bourbon engagea ſes propres joyaux, pour lever à ſes frais un corps de douze mille hommes, avec leſquels il entreprit de ſauver Pavie. François, auſſi imprudent que brave, s'étoit obſtiné au ſiége de cette place, malgré les obſtacles invincibles qu'il y rencontroit. Attaqué par les impériaux, il perdit une bataille déciſive; & après des prodiges de valeur, couvert de ſang & de bleſſures, il tomba priſonnier.

entre leurs mains. L'empereur affecta dans ſon triomphe une modération hypocrite, que ſa conduite démentit bientôt. En paroiſſant déſirer la paix, il la rendoit impoſſible par des conditions révoltantes.

Henri, déjà mécontent de ſes procédés, & jaloux de ſon pouvoir, le devint encore davantage, lorſqu'il éprouva les effets de ſon orgueil. Ce grand politique, qui lui avoit toujours écrit de ſa main, qui avoit toujours ſigné *votre affectionné fils & couſin*, ivre d'une proſpérité dangereuſe, lui écrivoit par un ſecrétaire, & ſignoit ſimplement *Charles*. Il n'en falloit pas tant pour bleſſer l'amour-propre du monarque. Wolſey ſe ſouvenoit d'ailleurs que la tiare lui avoit échappé deux fois, malgré tant de promeſſes flatteuſes. Le reſſentiment, juſqu'alors caché dans ſon ame, n'en étoit que plus vif & plus profond. Il ne cherchoit qu'à rompre avec l'empereur, qui de ſon côté aigriſſoit le mal, en ſe plaignant de l'Angleterre. On fit enfin un traité avec la ducheſſe d'Angoulême, régente pendant la captivité de François I. On promit de le faire ſortir de priſon à des conditions raiſonnables. Une penſion de cent mille écus, outre un million huit cens mille écus de dettes reconnues, fut le prix de ce traité; & le cardinal reçut pour ſon compte

Henri VIII mécontent de l'empereur.

Et Wolſey auſſi.

Traité avec la France.

un préſent conſidérable; car il falloit toujours lui donner.

Impôts; deſpotiſme; murmures.

Cette alliance préſageoit une guerre avec l'empereur. Le roi déploya ſa prérogative pour avoir de l'argent. Des taxes colorées du nom de prêt, exciterent de grands murmures. Plus les exactions étoient illégales, plus le peuple en étoit offenſé. On les regardoit, non comme des ſecours néceſſaires à l'état, mais comme des violences exercées par le deſpotiſme. Les plaintes publiques vinrent aux oreilles du roi. Il déclara, pour les diſſiper, qu'il ne vouloit rien prendre ſur les ſujets que par voie de *bienveillance*. Un homme de loi ayant obſervé que les bienveillances avoient été abolies ſous Richard III, la cour répondit que Richard étoit un uſurpateur, que ſes parlemens étoient des aſſemblées de factieux, que ſes ſtatuts ne pouvoient obliger un ſouverain légitime & *abſolu*. Les juges prétendirent même que le roi pouvoit exiger par des commiſſions telle ſomme qu'il lui plairoit. On commençoit à ſentir la tyrannie. Il s'éleva pluſieurs révoltes. Henri n'eut pas de meilleur moyen pour les calmer, que d'accorder un pardon général. On déclamoit ſur-tout contre Wolſey, qui tourmentoit les eccléſiaſtiques & les moines en qualité de légat, comme il opprimoit les peuples en qualité

Maximes de la cour ſur les impôts.

Soulevemens.

de miniſtre. Alors il donna au roi un palais magnifique qu'il avoit bâti à Hamptoncourt. Les eſprits pénétrans démêlerent ſans peine le motif de cette fauſſe généroſité.

1526. François I délivré de ſa priſon.

François I avoit d'abord rejeté toutes les propoſitions de ſon vainqueur, aimant mieux, diſoit-il, mourir en priſon que de conſentir au démembrement de ſes états. Les rigueurs d'une triſte captivité ébranlerent enfin ſon ame. Il promit de céder la Bourgogne, quand il ſeroit libre, & ſes deux fils furent donnés pour otages. Ce prince, quoique plein d'honneur, ne ſe crut point obligé par une promeſſe que la violence avoit arrachée, & que les états de Bourgogne déſavouerent hautement. Charles-Quint devoit le prévoir; il devoit, ou ſe montrer plus généreux, ou mieux profiter de ſes avantages. Son artificieuſe politique échoua dans une affaire ſi importante.

Ligué contre l'empereur.

A peine François étoit ſorti de priſon qu'il ſigna contre l'empereur une ligue avec Clément VII, les Vénitiens & les autres princes d'Italie; confédération dont le roi d'Angleterre fut déclaré protecteur. Le connétable de Bourbon conquit cependant le Milanès. On lui en avoit promis l'inveſtiture. N'ayant pas de quoi payer ſes troupes, il les conduiſit à Rome, & fut tué en eſcaladant la ville. Sa mort ne fit

1527. Sac de Rome.

qu'inſpirer plus de fureur aux ſoldats. Rome priſe d'aſſaut, pillée, ſaccagée, éprouva des barbaries incroyables. L'empereur pouſſa l'hypocriſie juſqu'à ordonner des prieres pour la délivrance du pape, tandis qu'il n'avoit qu'à écrire un mot pour le délivrer.

Nouveau traité avec la France.

Les rois de France & d'Angleterre étoient convenus de lui offrir deux millions d'écus pour la rançon des jeunes princes, ſes otages; & de lui déclarer la guerre en cas de refus. Irrités plus que jamais, à la nouvelle du malheur de Clément VII, ils réſolurent de porter les armes en Italie. Wolſey s'embarqua pour avoir une conférence avec François I, qui alla en perſonne le recevoir à Amiens. On conclut un nouveau traité par lequel Henri renonça aux anciennes & chimériques prétentions à la couronne de France, & ſon allié s'engagea pour lui-même & pour ſes ſucceſſeurs, à payer cinquante mille écus de penſion aux rois d'Angleterre. Les deux rois envoient une ambaſſade à Charles-Quint. Il répond avec hauteur & avec inſulte, accuſant ſon rival d'avoir manqué de parole. Ces grands princes ſe donnent mutuellement des démentis & des cartels. Quoique braves l'un & l'autre, ils s'en tinrent au défi.

Cartels des François & de Charles.

Duels plus communs depuis.

Mais l'uſage des duels commença dès-lors à devenir plus commun. Ils étoient encore au-

toriſés par les rois dans certains cas extraordinaires : ils furent employés par la vengeance dans les moindres occaſions, & l'abſurdité du point d'honneur fut la ſouveraine loi des guerriers.

Le temps approchoit où les paſſions de Henri VIII devoient produire des ſcenes étranges & fatales. Catherine d'Aragon, ſon épouſe, plus âgée que lui de ſix ans, avoit perdu ſa tendreſſe. Une vertu douce & aimable ne pouvoit captiver ce cœur emporté dans ſes déſirs. Dès le commencement, on avoit élevé des doutes ſur leur mariage, malgré la diſpenſe obtenue de Jules II. De pluſieurs enfans, il ne reſtoit au roi que la princeſſe Marie. Le Lévitique menace de ſtérilité l'époux de la veuve de ſon frere. Cette menace lui frappoit l'eſprit. Il commençoit à ſe croire dans le cas de la malédiction ; &, ſelon le penchant naturel du cœur humain, plus il ſouhaitoit le divorce, plus il cherchoit à convaincre ſa conſcience de l'illégitimité de ſon mariage. Anne Boleyn, fille d'un bon gentilhomme, l'avoit charmé par tout ce que la beauté, les graces, l'eſprit ont de ſéduiſant. L'amour fortifia les ſcrupules. Ne pouvant ſéduire ſa maîtreſſe, ſoit que la la vertu ou l'ambition la rendit ſévere, Henri réſolut d'en faire ſa femme. La doctrine de

Henri penſe au divorce.

Anne Boleyn.

ſaint Thomas d'Aquin, ſon oracle, lui parut déciſive pour le divorce. Wolſey & d'autres prélats entrerent dans ſes ſentimens. Répudier la tante de Charles-Quint, étoit une entrepriſe des plus haſardeuſes : tout fut employé pour y réuſſir.

1527. On ſollicite une bulle de de divorce.

Il falloit faire annuller à Rome la bulle d'un pape; choſe difficile à concilier avec l'autorité pontificale. Cependant, Clément VII, encore priſonnier de l'empereur, ne pouvant trop ménager le roi d'Angleterre, prêta l'oreille aux propoſitions qu'on lui fit. Il donna commiſſion à Wolſey, d'examiner, comme légat, la validité du mariage, & promit d'expédier enſuite la bulle du divorce. Mais ce pontife, avec beaucoup d'eſprit & d'adreſſe, manquoit de courage & de droiture. Charles-Quint, inſtruit de ſes diſpoſitions menaça de le faire dépoſer, ſous prétexte de bâtardiſe, car on le croyoit fils naturel de Julien de Médicis. Il le flatta en même temps de rétablir la maiſon de Médicis, contre laquelle les Florentin s'étoient révoltés. Ce double motif de crainte & d'eſpérance agiſſoit fortement ſur Clément VII. Preſſé par les inſtances de Henri, il conſentit de nouveau qu'on examinât ſon mariage : il joignit à Wolſey le cardinal Campeggio, ſans promettre néanmoins de ne pas évoquer l'affaire

à Rome. Les lenteurs affectées de Campeggio, qui ſe faiſoit trop attendre, donnoient déjà quelque ombrage. Il arriva enfin chargé d'une bulle telle qu'on la ſouhaitoit. Henri & Wolſey la virent ſeuls. Elle ne devoit avoir lieu qu'au cas que le mariage fut jugé nul. On commença l'inſtruction de ce grand procès.

1529. Procès pour le divorce. Oppoſition de la reine.

La reine, citée ainſi que le roi devant les légats, ſe jette aux pieds de ſon époux, lui adreſſe le diſcours le plus touchant, le prend à témoin de ſa conduite irréprochable depuis vingt ans qu'ils ſont unis, proteſte que ſon premier mariage n'a jamais été conſommé, qu'elle n'a fait en l'épouſant, que ſe conformer aux avis de deux ſages monarques, Henri VII & Ferdinand-le-Catholique; elle déclare qu'elle ne peut ſe ſoumettre au jugement d'une commiſſion ſuſpecte, & qu'elle en appelle au pape: elle ſe retire enfin de la cour, bien réſolue de ne plus y reparoître. Henri rend témoignage à ſa vertu, mais inſiſte ſur les ſcrupules qui le tourmentent, comme ſi la conſcience étoit la regle de ſes démarches. Il prouve d'une maniere plauſible, la conſommation du mariage de Catherine avec Arthur ſon frere. Il jette des doutes ſur le pouvoir que s'étoit attribué Jules II, de diſpenſer d'un pareil empêchement. Le procès traîne en longueur. Clément étoit gagné par

Malgré le roi, on évoque l'affaire à Rome.

les promeſſes de Charles-Quint, ou vaincu par ſes menaces. Tout-à-coup Campeggio ſuſpend les procédures ; l'affaire eſt évoquée à Rome, & la bulle jetée au feu.

Diſgrace de Wolſey.

Henri ſe croyoit au terme de ſes déſirs, lorſqu'il eſſuya ce chagrin cruel. Dans la violence de ſon dépit, il ſoupçonna Wolſey de trahiſon. Anne Boleyn, prévenue contre le cardinal, contribua beaucoup à ſa ruine. Un miniſtre ſi abſolu, un favori ſi puiſſant, fut la victime d'un caprice. On lui redemanda les ſceaux, qui furent confiés à Thomas More, appelé communément Morus), homme célebre dans la littérature, & plus recommandable par ſes vertus que par ſes talens. On ordonna au cardinal de quitter ſon palais de Londres, qui devint la demeure des rois ſous le nom de Whitehall. On trouva chez lui un buffet de vaiſſelle d'or, les meubles les plus ſomptueux, & juſqu'à mille pieces de fine toile de Hollande. Le roi témoignoit encore quelque bonté pour le cardinal. Mais cédant aux ſollicitations de ſes ennemis, il l'abandonna aux pourſuites du parlement. La chambre haute l'accuſa ſur quarante-quatre articles, parmi leſquels celui-ci eſt remarquable: *qu'il parloit à l'oreille du roi, quoiqu'il eût une maladie honteuſe.* Ces chefs d'accuſation, trop vagues, trop foibles, dénués de preuves, furent

Le parlement lui fait ſon procès.

rejetés par la chambre des Communes. Thomas Cromwel, ancien domeſtique de Wolſey, l'y défendit avec autant de force que de courage; & acquit par-là une réputation qui, loin de nuire à ſa fortune, comme il avoit lieu de le craindre, lui procura dans la ſuite la faveur du roi. Tant le mérite a quelquefois d'aſcendant même ſur les ames corrompues.

Thomas Cromwel a le courage de le défendre.

Condamné pour avoir ſollicité des bulles de Rome (prétexte d'autant plus frivole que tout s'étoit fait du conſentement de ſon maître), Wolſey ne put ſe relever de ſa diſgrace. Il montra la foibleſſe d'un courtiſan, qui regrette toujours un fantôme de bonheur. Une haine implacable le pourſuivit juſques dans ſon dioceſe d'York. On le ramenoit à Londres, pour lui faire ſon procès, lorſqu'il mourut d'une dyſſenterie, ſe reconnoiſſant coupable & juſtement puni d'avoir ſacrifié le ſervice de Dieu aux affaires du ſiecle. Après ſa mort, Henri VIII ne parla de lui qu'avec éloge, & la ſuite de ce regne, moins heureuſe que le commencement, paroît juſtifier ſa mémoire d'une partie des imputations dont il fut chargé. On peut même croire qu'il joignoit à l'ambition d'être pape, le déſir de ſe rendre utile au royaume dans cette place éminente; comparable peut-être en ce point au cardinal d'Amboiſe, mi-

Fin de Wolſey.

niſtre de Louis XII, mais infiniment au-deſſous de lui par les qualités du cœur, & par la conduite perſonnelle. Il eſt bien rare qu'un miniſtre, odieux à la nation qu'il gouverne, ne mérite pas d'être flétri par la poſtérité qui doit le juger.

Le clergé attaqué au parlement.

La politique intéreſſée du pape n'étoit propre qu'à augmenter les préventions contre l'Egliſe. On en vit déjà les premiers effets dans le parlement. Quelques membres des communes attaquerent les déſordres du clergé & ſes entrepriſes ſur le temporel, ſans que la chambre parût offenſée de leurs invectives. Un d'eux pouſſa même la hardieſſe juſqu'à débiter des maximes que les déiſtes de nos jours n'oſeroient avouer publiquement. Il dit qu'au milieu de tant d'opinions théologiques contradictoires, perſonne ſurtout parmi le peuple, ne pouvant connoître, encore moins examiner les dogmes de chaque ſecte, le meilleur parti étoit de ſuſpendre ſon jugement ſur tous ces objets de diſpute; que la religion eſſentielle au genre humain, conſiſtoit uniquement à croire en l'Etre ſuprême, & à mériter ſes graces par la pratique de la vertu.

Diſpute d'un évêque avec un duc.

Un évêque ſe plaignit de la témérité des communes, les accuſant de manquer de foi & de favoriſer le luthéraniſme. Le duc de Norfolk s'éleva contre lui avec une chaleur mêlée

d'indécence : *Les plus grands clercs*, lui dit-il, *ne ſont pas toujours les hommes les plus ſages. Mais*, répliqua l'évêque, *je ne me ſouviens pas d'aucun fou qui ſe ſoit monté un grand clerc.* On ſe plaignit au roi des invectives du prélat. Il fut obligé d'adoucir ſes expreſſions.

Le roi embarraſſé du côté de Rome.

Henri étoit bien aiſe de faire ſentir aux eccléſiaſtiques leur dépendance & ſon pouvoir. Quoique le nom d'héréſie lui fit horreur, il avoit penſé plus d'une fois à rompre avec Rome. La politique de Clément VII, les intrigues & l'autorité de Charles-Quint, lui ôtoient toute eſpérance de parvenir au divorce, qu'il ſouhaitoit impatiemment. D'autre part, ſe détacher de l'égliſe romaine, lui paroiſſoit une contradiction avec ſes principes & ſa conduite. Tandis qu'il flottoit dans l'incertitude, Thomas Cranmer, docteur de Cambridge, propoſa un expédient propre, ou à diſſiper les ſcrupules du roi ſur ſon premier mariage, ou à obtenir le conſentement du pape pour un ſecond. Ce fut de conſulter toutes les univerſités de l'Europe. Si elles approuvoient le mariage avec Catherine d'Aragon, leurs ſuffrages devoient calmer la conſcience du roi : ſi elles déclaroient ce mariage illégitime, le pape ne pourroit refuſer ſon conſentement au divorce. L'avis de Cranmer fut goûté à la cour, & l'on ſe hâta de le

Cranmer propoſe de conſulter les univerſités.

ſuivre. Selon quelques hiſtoriens, on acheta par-
Déciſions favorables. tout les voix des docteurs. Quoi qu'il en ſoit de cette anecdote très-ſuſpecte, les univerſités de France, d'Angleterre, celles même d'Italie, donnerent une déciſion favorable. Elles ſoutinrent que le mariage d'un frere avec la veuve de ſon frere étoit contraire à la loi divine, & que par conſéquent nulle diſpenſe n'avoit pu l'autoriſer.

Réflexions ſur le jugement des docteurs. De fortes raiſons combattoient ce ſentiment. Le deutéronome avoit commandé en certains cas, de pareils mariages, défendu par le Lévitique. Celui du roi étoit conſommé depuis vingt ans ſans réclamation. Il avoit été utile au royaume, approuvé par le ſouverain pontife. Les enfans qui en étoient iſſus le rendoient encore plus reſpectable. D'ailleurs, à en juger par les ſeules lumieres naturelles, un beau-frere & une belle-ſœur ne ſont point, ſur-tout parmi les princes, dans le cas des parens proches à qui la nature & les lois défendent l'union conjugale, parce qu'étant ſuppoſés vivre enſemble familiérement, le commerce de l'amour entre eux ſeroit funeſte aux bonnes mœurs. (*Voyez l'Eſprit des Lois*, *l.* 26, *c.* 16.) Si jamais il y eut ſujet de paſſer ſur les regles ordinaires, c'étoit pour Catherine d'Aragon, veuve du prince Arthur après quelques mois de mariage, dans un temps où Hen-

ri VIII avoit à peine douze ans. L'humanité, la juſtice parloient en faveur de la reine ; mais le roi étoit amoureux & violent. Le jugement des docteurs, conforme à ſes déſirs, fut pour lui une démonſtration. Clément eut beau le citer à comparoître en perſonne ou par procureur, il regarda ſes ordres comme une inſulte, & refuſa d'être jugé à Rome, où il n'avoit rien à eſpérer.

Le roi s'en tient à ce qui le flatte.

Tous ces mouvemens ne pouvoient que nuire à l'égliſe. Le reſpect des peuples pour l'autorité pontificale s'affoibliſſoit de jour en jour ; & plus le roi trouvoit d'oppoſition, plus il étoit diſpoſé à franchir tous les obſtacles. Comme on avoit fait un crime à Wolſey de ſa légation, quoique obtenue & exercée avec l'agrément du ſouverain, on en fit un aux eccléſiaſtiques d'avoir reconnu les pouvoirs du légat. Ils achéterent leur pardon cent dix-huit mille huit cent quarante livres ſterling. Ils furent contraints de reconnoître le roi pour *protecteur & chef de l'égliſe d'Angleterre* ; quelques-uns ajouterent pourtant cette clauſe : *autant que la loi de Jéſus-Chriſt le permet.*

1531. Il agit contre les eccléſiaſtiques.

Le parlement alla plus loin l'année ſuivante, Il défendit de lever les annates & les premiers fruits ; ſorte de taxe qu'on payoit au pape pour les bulles des évêchés, & qui, ſelon M. Hume,

Opérations du parlement contre la cour de Rome.

avoit produit cent ſoixante mille livres ſterling depuis le commencement du regne de Henri VII. Elle fut réduite au cinq pour cent des revenus de chaque bénéfice. On laiſſa même au roi la liberté de confirmer ou d'annuller cet acte, & l'on déclara que toutes les cenſures de Rome à ce ſujet ſeroient comme non-avenues. On examinoit déjà le ſerment que les évêques prêtoient au pape à leur inſtallation ; on ſe propoſoit de l'abolir, en le jugeant incompatible avec celui qu'ils prêtoient au roi, lorſque la peſte fit proroger le parlement.

Thomas More quitte les ſceaux.

Thomas More, chancelier vertueux, incapable de plier à l'intérêt ſa religion & ſa conſcience ; aſſez philoſophe pour ne faire aucun cas de la fortune, voyant que toutes ces démarches tendoient à un ſchiſme, demanda la permiſſion de rendre les ſceaux, & quitta ſa dignité avec plus de joie qu'un autre n'en pouvoit avoir de l'acquérir.

Henri épouſe Anne Boleyn.

Clément VII, ſollicité par la faction de l'empereur, avoit reçu l'appel de la reine. Henri perſiſte à ne vouloir point comparoître. Il envoie des députés pour juſtifier ſon refus ; il ſe ménage une entrevue avec François I, & renouvelle une alliance ſi néceſſaire dans les conjonctures. Enfin, ne pouvant déterminer la reine à ſe déſiſter de ſes oppoſitions, il épouſe ſe-

crettement Anne Boleyn, qui devient groſſe quelque temps après. Le docteur Cranmer, élevé au ſiége de Cantorbéry, prononce la ſentence de divorce, qu'on ne pouvoit obtenir de Rome, & confirme le nouveau mariage. Anne eſt couronnée ſolennellement; elle accouche de la fameuſe Eliſabeth, à qui l'on confere le titre de princeſſe de Galles, comme à l'héritiere de la couronne.

1533. Cranmer autoriſe le mariage.

Cette nouvelle auroit été ſuivie d'une prompte excommunication, ſi le pape s'étoit livré aux conſeils violens des cardinaux. Mais il menaça ſeulement de porter les derniers coups, en cas que le roi perſiſtât dans ſon entrepriſe. La médiation de François I, dont le ſecond fils devoit épouſer Catherine de Médicis, niece du pontife, ſembloit promettre un heureux accomodement. D'une part, Henri ſe laiſſa perſuader de ſe ſoumettre au jugement du conſiſtoire, pourvu que les impériaux n'y entraſſent point; de l'autre, le pape ſe montra diſpoſé à ſatisfaire ſes déſirs.

Clément VII menace.

Eſpérances d'accommodement.

On attendoit une réponſe poſitive du roi. Le courier devoit arriver un certain jour. Il n'arriva point. Ce jour même le pape aſſembla le conſiſtoire, & par une précipitation fatale, rompit toutes les meſures, en déclarant légitime le premier mariage de Henri, & en prononçant

1534. Le roi excommunié.

contre lui l'excommunication, s'il perſiſtoit dans le divorce. Le courier arriva deux jours après avec la lettre du monarque. Mais le mal étoit ſans remede ; & jamais événement ne prouva mieux combien une fauſſe démarche dans les affaires importantes peut entraîner de ſuites pernicieuſes. Le royaume de l'Europe le plus dévoué au ſaint ſiége, le plus prodigue en ſa faveur, devint ſon ennemi irréconciliable. Deux jours de patience auroient prévenu le ſchiſme.

L'autorité du pape anéantie.

Quand on a fait une breche à la religion établie, le ſuccès inſpire naturellement de nouvelles tentatives; & ce qui paroiſſoit ſacré, paroît bientôt ou odieux ou abuſif. Déjà le parlement avoit proſcrit les appels de Rome, les proviſions & les autres droits de la chambre apoſtolique. Déjà l'on avoit prêché que le pape n'étoit qu'un évêque, dont la juriſdiction ne s'étendoit point au-delà de ſon dioceſe. Le peuple adoptoit cette doctrine ; elle étoit devenue la regle du parlement. Le clergé lui-même s'y conforma ; il reconnut que le roi ſeul devoit l'aſſembler ; il promit de ne faire, ſans ſon conſentement, aucun canon ni ſtatut nouveau ; il convint que le roi nommeroit des commiſſaires pour abroger les anciens canons qui ſembleroient préjudiciables à la prérogative royale. L'excommunication fulminée par Clément VII,

redoubla l'ardeur des eſprits. L'appel du roi au concile général fut affiché à la porte des égliſes. Le clergé déclara que l'évêque de Rome n'avoit point d'autorité en Angleterre, & que celle qu'il avoit exercée juſqu'alors, ainſi que ſes prédéceſſeurs, étoit une véritable uſurpation tolérée par les ſouverains.

Confirmation du mariage avec Anne Boleyn.

On ratifia de nouveau le mariage de Henri avec Anne Boleyn ; on ordonna un ſerment pour reconnoître que la ſucceſſion appartenoit à leur poſtérité : Thomas More & l'évêque Fisher ſe faiſant un ſcrupule de le prêter comme les autres, furent enfermés dans la tour. Enfin le parlement donna au roi le titre de *chef ſuprême* de l'égliſe anglicane, titre auquel on attacha toute l'autorité ſpirituelle du pape, & les annates & les décimes, qui groſſiſſoient auparavant le tréſor pontifical. Dans les vues de la politique angloiſe, la réunion des deux puiſſances ſur une même tête pouvoit produire quelques avantages : il n'étoit plus à craindre qu'elles lutaſſent l'une contre l'autre. Mais un changement de religion, outre les périls auxquels il expoſoit la conſcience, avoit de quoi alarmer la politique même.

Le roi, chef ſuprême de l'égliſe.

Sentimens du roi ſur la religion.

Tout s'y diſpoſoit dans le royaume, quoique Henri déteſtât les nouvelles héréſies. Son ouvrage contre Luther, quelque mauvais qu'il fût, lui avoit fait trop d'honneur parmi les zélés catho-

liques; & Luther y avoit répondu avec trop d'orgueil & d'insolence, pour que la vanité ne l'affermît pas dans les principes de son éducation. En rompant avec Rome, il affectoit le même zele pour l'église. La cour étoit réduite à dissimuler, tant on redoutoit le caractere impérieux du monarque. Deux ministres attachés à l'ancienne croyance, le duc de Norfolk & Gardiner, évêque de Wincheſter, en feignant de reconnoître sa suprématie, excitoient sa haine contre les novateurs. D'un autre côté, la reine, Thomas Cromwel, secrétaire d'état, & Cranmer, archevêque de Cantorbéry, secrettement favorables au luthéranisme, le poussoient aux dernieres extrémités contre le saint siége, en paroissant imiter son attachement pour les dogmes catholiques. On reconnoît à ces manéges la fineſſe des courtisans. Le roi, sans pénétrer leurs intentions, suivoit ses penchans & ses préjugés avec d'autant plus d'ardeur, qu'il trouvoit dans les différens partis une égale complaisance.

Hérétiques brûlés.

Une des raisons qui lui rendoit les réformés odieux, étoit cet esprit de liberté que leur secte respiroit, aussi propre à faire des républicains, que des hérétiques. Il crut pouvoir l'étouffer par les tourmens : il se trompa, comme tant d'autres princes, dont le zele persécuteur n'a fait qu'irriter le fanatisme des sectaires. Un gentilhomme

& un prêtre ayant abjuré les opinions de Luther, en eurent de ſi violens remords, quils ſe dévouerent au ſupplice du feu, & le ſoutinrent avec une fermeté inébranlable. On vit un religionnaire, prêt à expirer dans les flammes, éclater en tranſports de joie, baiſer les fagots de ſon bûcher, & triompher comme un martyr, en mourant pour ſes erreurs. Tout étoit puni ſévérement, ſous prétexte d'héréſie, apprendre aux enfans l'oraiſon dominicale en langue vulgaire, lire le nouveau teſtament traduit, parler contre les pélerinages & autres pratiques, négliger les jeûnes de l'égliſe, &c. L'inquiſition eſpagnole ſembloit régner ſur les Anglois.

Des prédicateurs attaquent le roi.

Cependant, les catholiques, ſur-tout les religieux, ne pardonnoient point à Henri ſa révolte contre le pape. Un franciſcain oſa lui dire en chaire, que *pluſieurs faux prophetes l'avoient trompé ; mais qu'il l'avertiſſoit, lui, de la part de Dieu, que les chiens lécheroient ſon ſang, comme ils avoient léché autrefois celui d'Achab.* Le roi ſe contint. Quelques jours après, un nouveau prédicateur déclama en ſa préſence contre le premier. Ce ne fut pas ſans réclamation : car il fut interrompu par un franciſcain qui lui reprocha d'être un de ces faux prophetes empreſſés à corrompre le prince. On ſe contenta, pour le moment, d'impoſer ſilence au téméraire enthou-

ſiaſte. On le cita enſuite devant le conſeil. Le comte d'Eſſex lui diſant qu'il méritoit d'être jeté dans la Tamiſe : *Le chemin du ciel*, répondit-il, *eſt auſſi court par eau que par terre.*

Dévote fanatique employée par les mécontens.

La fraude ſe joignoit à l'audace des mécontens. Eliſabeth Barton, fille viſionnaire, ſujette à des convulſions étranges, fut inſtruite par des impoſteurs à contrefaire l'inſpirée. Elle feignit une guériſon miraculeuſe, pour attirer la foule à une image de la Vierge, dont ils vouloient tirer leur profit ; & joua ſon rôle ſi adroitement, que des prélats même y furent trompés. La réputation d'Eliſabeth, le bruit de ſes merveilles ſe répandoient de toutes parts. Plus la crédulité lui faiſoit de partiſans, plus ſa confiance & l'effronterie de ſes directeurs gagnoient de terrain. La prophéteſſe oſa invectiver non-ſeulement contre la réformation, mais contre le divorce du roi, & prédire ſa mort prochaine, s'il perſévéroit dans le crime. Pluſieurs moines ſe déclarerent pour elle. On publia un recueil de ſes miracles. On exhorta Catherine d'Aragon à tenir ferme. Des manéges ſi ſuſpects fixerent enfin l'attention de Henri. Eliſabeth Barton & ſes complices furent arrêtés. Ils confeſſerent leur fourberie. Le parlement les condamna ; & la haine du monarque pour le clergé & pour les moines en devint plus furieuſe. Nier ſa ſupré-

La fourberie eſt découverte. Supplices.

matie étoit un crime de haute trahiſon ; comme ſi ce titre avoit été de tout temps attaché à la couronne. Beaucoup d'eccléſiaſtiques & de religieux perdirent la vie ſans autre crime. Ce ne fut que le prélude des exécutions fameuſes qui enſanglanterent la fin de ce regne. Henri VIII avoit trop de penchant à la tyrannie pour s'arrêter, après avoir lâché la bride à ſes paſſions.

1535. Exécution de Fisher.

L'évêque de Rocheſter, Jean Fisher, longtemps honoré de la confiance du roi, digne par ſes vertus & ſes lumieres de la vénération publique, inébranlable dans les rigueurs de la priſon, indifférent pour la dignité de cardinal qu'il venoit de recevoir, refuſa de prêter le ſerment de ſuprématie, fut jugé, condamné, & bientôt exécuté. Thomas More le ſuivit de près. On ne pouvoit reprocher au dernier un refus formel. Il s'étoit contenté de répondre à celui qui l'exhortoit au ſerment, que toute queſtion ſur cet article étoit une épée à deux tranchans, & qu'il falloit perdre ou l'ame ou le corps, ſoit que l'on obéît ou que l'on réſiſtât. Ces deux paroles ſuffirent pour ſa condamnation. Il porta ſur l'échafaud toute la ſérénité de ſon ame, & même l'enjouement de ſon humeur. Il pria l'exécuteur d'attendre qu'il eût coupé ſa barbe ; car, dit-il, elle n'a jamais commis de trahiſon. L'eſprit, la vertu, la fer-

Exécution de Thomas More.

meté de ce grand homme l'ont immortaliſé dans l'hiſtoire. Ennemi des innovations religieuſes, dont il prévoyoit les conſéquences, il avoit inſpiré à ſon maître, étant chancelier, une extrême ſévérité contre les partiſans de l'erreur. Mais il n'avoit fait en cela que ſuivre les principes de ſa conſcience. Le zele de la foi a ſouvent entraîné trop loin des hommes ſages, qui réfléchiſſoient moins ſur l'eſprit de la réligion que ſur la néceſſité de la maintenir.

Le roi excommunié de nouveau.

Paul III (Farneſe), ſucceſſeur de Clément VII, avoit été favorable au roi avant de parvenir à la papauté. Il ſouhaitoit encore plus que lui la fin d'une querelle ſi dangereuſe. On négocioit l'accommodement, lorſque la nouvelle de l'exécution de Fisher ralluma le courroux du ſacré collége. Un cardinal mis à mort pour la défenſe des droits du ſaint ſiége, ſembloit crier vengeance contre Henri. Le pontife ſe hâta de lancer la foudre. Il cita le roi à ſon tribunal, l'excommunia en cas de déſobéiſſance, déclara ſon mariage avec Anne Boleyn illégitime, délia ſes ſujets du ſerment de fidélité, livra ſon royaume à l'ambition du premier occupant, rompit toutes ſes alliances avec les princes & les peuples étrangers, le traita, en un mot, comme Grégoire VII & Innocent III avoient traité les empereurs. Il différa néanmoins la publication de ſa bulle juſ-

Bulle foudroyante de Paul III.

qu'à ce qu'il n'y eût plus aucune eſpérance de paix, & que Charles-Quint, alors occupé contre les Turcs & contre les Luthériens d'Allemagne, pût le ſeconder dans ſes violentes meſures.

Ligue de Smalkalde.

La ligue de Smalkalde, où les Réformés, déjà connus ſous le nom de *Proteſtans*, s'unirent pour leur défenſe, étoit une forte barriere à l'ambition de l'empereur. Les rois de France & d'Angleterre firent quelques avances pour y être admis. Mais leur conduite rigoureuſe à l'égard de leurs ſujets hérétiques, ou ſoupçonnés d'héréſie, & leur zele à ſoutenir l'ancienne croyance, ne permettoient pas aux proteſtans de compter ſur eux. Une ligue formée par la religion autant que par la politique, demandoit alors une conformité de ſentimens auſſi bien que d'intérêt. Dans la ſuite, on fut moins délicat.

1536. Propoſitions de Charles-Quint rejetées.

Sur ces entrefaites, arriva la mort de Catherine d'Aragon. Avant ſon dernier ſoupir, elle écrivit au roi une lettre touchante qui lui arracha des larmes. L'empereur avoit fait tous ſes efforts pour venger l'honneur de ſa tante. Il ne penſa plus qu'à ſuivre ſes vues d'intérêt, & tâcha de regagner l'amitié de Henri. Il lui offrit la ſienne à condition qu'il ſe réconcilieroit avec Rome; qu'il le ſeconderoit dans la guerre contre le Turc; & qu'il ſe joindroit à lui contre François I, prêt à envahir le Mi-

lanès, dont le dernier duc, François Sforce, venoit de mourir ſans poſtérité. Le roi avoit peu d'envie de s'allier avec un prince auquel il ne ſe fioit point. Sa réponſe fut une eſpece de refus honnête, il lui déclara que tout ce qui s'étoit fait contre le pape, étant juſte & ratifié par le parlement, ne pouvoit être révoqué; qu'il feroit volontiers la guerre aux ennemis du chriſtianiſme, lorſque la paix ſeroit rétablie parmi les princes chrétiens; & que s'il ſe raccommodoit avec l'empereur, il emploieroit ſa médiation pour le réconcilier avec le roi de France, ou ſes armes pour défendre celui des deux qui ſeroit offenſé par l'autre.

Invaſion des impériaux en France.

Charles-Quint, après avoir échoué dans cette négociation, ne perdit point de vue ſes projets. La France attaquée par deux endroits, en Provence & en Picardie, lui réſiſta glorieuſement. Il leva le ſiége de Marſeille, & ſes généraux celui de Péronne.

Projet de détruire les monaſteres.

Tout plioit ſous l'autorité abſolue de Henri. On reſpectoit ſa volonté, on craignoit ſa colere, on oublioit même quelquefois ſa tyrannie, en conſidération de la franchiſe & de la généroſité de ſon caractere. Ses principaux ennemis étoient les moines, dont le crédit & les priviléges tomboient néceſſairement avec la puiſſance du pape. Leur intérêt particulier, atta-

ché à celui de la cour de Rome, irritoit leur zele contre les innovations. En défendant une cauſe juſte, ils ſe rendoient ſouvent coupables par des excès de témérité. Que ne leur reprochoit-on pas alors? On les regardoit comme les auteurs de la plupart des pratiques décriées par les religionnaires; on leur reprochoit ces fêtes exceſſivement multipliées, qui gênoient l'induſtrie au profit de la pareſſe; ces dévotions peu ſolides, ſouvent préférées aux véritables devoirs, & qui expoſoient la piété au plus injuſte mépris; ces ſubtilités ſcholaſtiques, également fécondes en chimeres & en diſputes; cette inquiſition redoutable qui tyranniſoit les eſprits & les conſciences. Mais on en vouloit ſur-tout à leurs richeſſes, dont on les accuſoit d'abuſer d'une maniere ſcandaleuſe.

Reproches faits aux moines.

Plus ils cenſuroient le gouvernement dans leurs diſcours, plus le roi déſiroit de les détruire. Malgré ſon impétuoſité naturelle, craignant de bruſquer une affaire ſi délicate, il prit avec prudence des meſures pour en faciliter le ſuccès. Comme chef ſuprême de l'égliſe, il chargea le ſecrétaire d'état, Cromwel, de viſiter les couvens en qualité de vice-gérent, avec d'autres commiſſaires. Cette viſite paſſa les vœux de la cour. Rien n'étoit plus facile que de trouver des abus & des déſordres. La

Le roi fait viſiter les couvens.

paſſion en ſuppoſa beaucoup plus qu'il n'y en avoit. Les témoignages douteux parurent certains; les calomnies furent comptées pour des preuves; pluſieurs couvens d'hommes & de de filles furent dépeints comme des lieux de débauches. Les querelles violentes, les fraudes pieuſes, les ſuperſtitions groſſieres, la fainéantiſe, la moleſſe & l'ignorance, étoient les moindres imputations conſtatées, ſuivant le rapport des commiſſaires, contre ces ſociétés religieuſes.

Premier coup porté aux religieux.

On publia les procès-verbaux de viſite, pour les rendre exécrables aux yeux de la nation. Bientôt on déclara nuls les vœux de quiconque n'avoit pas encore vingt-quatre ans. On fit ſortir cette jeuneſſe; on laiſſa aux autres la liberté de renoncer au cloître. Le parlement, ſimple exécuteur des volontés du monarque, ſupprima tous les petits monaſteres, dont le revenu ne montoit pas à deux cents livres ſterling. C'étoient ceux où la licence régnoit davantage. Il y en eut trois cents ſoixante-ſeize abattus du même coup. Leurs biens furent donnés au roi, & lui firent une augmentation de trente-deux mille livres ſterling, ſans compter un immenſe mobilier. Ce premier pas conduiſoit à la deſtruction entiere des ordres monaſtiques. Le deſſein en étoit formé. Mais Henri jugeant à propos de ſuſpendre l'exécution, congédia le

parlement, le plus long qui eût juſqu'alors exiſté dans la monarchie. Il duroit depuis plus de ſix années, & il avoit toujours paru ne ſuivre que les ſentimens de la cour.

La *convocation* ou aſſemblée du clergé, tenue dans le même temps, fit une démarche que les proteſtans regarderent comme un triomphe pour eux. Ils ſe plaignoient avec force de ce que l'on interdiſoit au peuple la lecture de la bible, de ce livre divin qui renferme toutes les vérités de la religion & de la morale, & qui, étant l'ouvrage du ſaint eſprit, ne pouvoit être qu'utile aux hommes, leur étoit même abſolument néceſſaire. Ils accuſoient l'égliſe romaine de le ſouſtraire à leurs yeux, parce qu'on y découvroit aiſément ſa corruption & ſes erreurs. Ils ſoutenoient que chacun devant chercher le vrai par ſoi-même, en des matieres ſi eſſentielles au ſalut, chacun devoit examiner le ſeul livre qui fût la parole de Dieu, & que, par des traductions en langue vulgaire, il falloit le mettre à la portée de tous les fideles. D'autre part, les catholiques inſiſtoient ſur de profondes obſcurités de l'écriture; ſur les divers ſens qu'on y donnoit, ſur l'abus qu'en faiſoient les novateurs, ſur les inconvéniens d'un examen particulier dont le peuple eſt incapable, ſur le nombre infini de ſectes, qui puiſoient dans la même ſource

Traduction de la Bible.

Raiſon des proteſtans ſur cet objet.

Réponſe des Catholiques.

les preuves de leurs fauſſes opinions, enfin ſur la néceſſité d'un tribunal infaillible, pour fixer le dogme, pour lever les doutes, & pour trancher les diſputes. Il eſt certain que la licence des religionnaires a tourné ſans ceſſe l'écriture ſainte contre la foi de l'égliſe; mais il n'en eſt pas moins vrai que la bible eſt l'oracle des chrétiens.

On ſe décide à une traduction.

Tindal l'avoit traduite en anglois quelques années auparavant, & ſa traduction pleine de fautes avoit été brûlée à Londres, au grand ſcandale du parti. Le clergé convint d'en publier une nouvelle. On travailla trois ans à cet ouvrage. Cranmer, & quelques autres prélats qu'on ſuppoſoit être les organes du roi, déciderent l'aſſemblée à cette entrepriſe qui paſſoit alors pour dangereuſe, & qui réellement parut favorable au progrès des nouveautés.

Diſgrace de la reine Anne.

La déclin de la religion catholique en Angleterre, étoit le fruit de la paſſion de Henri VIII pour Anne Boleyn. Un amour violent que ſix années d'oppoſitions n'avoient pu éteindre ni affoiblir, ſe diſſipa tout à-coup dans les douceurs d'un paiſible mariage. Le roi devint amoureux de Jeanne Seymour, fille d'honneur de la reine. Extrême en tout, incapable de modérer ſes déſirs, il ne rougit point d'immoler ſa femme à une maîtreſſe. Les ennemis d'Anne

ſurent la conduire par degrés de la jalouſie à la haine. Elle avoit paſſé ſa jeuneſſe à la cour de France ; elle en avoit rapporté ces manieres libres qu'on peut allier avec l'honneur, mais qui ont une apparence de galanterie. Sa vanité n'étoit pas inſenſible au plaiſir de recevoir des hommages ; ſa gaieté indiſcrette laiſſoit quelque fois échapper de dangereuſes imprudences. La calomnie change tout en crime, & ſe fait écouter avidement, lorſqu'elle flatte les paſſions. On perſuade au roi que ſon épouſe lui eſt infidelle ; que coupable de pluſieurs adulteres, elle y a joint l'inceſte, en ſe proſtituant à ſon frere, le vicomte de Rocheford.

On la met en priſon.

Henri la fait arrêter, ainſi que ceux qu'on accuſoit d'être ſes amans. A peine enfermée à la tour, elle proteſte de ſon innocence ; elle écrit au monarque une lettre pleine de ſentiment & de nobleſſe, capable de fléchir un cœur moins prévenu & moins obſtiné. Son procès s'inſtruit cependant avec chaleur. Un ſeul des accuſés charge la reine, & ſubit le ſupplice ſans aucune confrontation. Point d'autre preuve de l'inceſte, ſinon que Rocheford s'étoit appuyé un jour ſur ſon lit. La ſœur & le frere ſont néanmoins condamnés ; Anne, au feu, ou à perdre la tête, comme il plairoit à Henri. Cette malheureuſe princeſſe ne ſuccomba point

Procès & exécution de la reine.

à la crainte ni à la douleur. Elle remercia le tyran de ſes anciennes bontés, en lui marquant que « de ſimple demoiſelle il avoit bien voulu » la faire marquiſe, de marquiſe reine, & » que, ne pouvant plus l'élever dans ce monde, » il vouloit la faire ſainte. » Elle lui recommanda ſa fille Eliſabeth. Elle continua juſqu'au bout ſes proteſtations d'innocence, & reçut le coup de la mort avec une fermeté intrépide. Une foule de perſonnes qu'elle avoit comblées de bienfaits, la payerent d'ingratitude dans ſa diſgrace. On ne voit rien de plus commun dans les cours.

Jugemens contradictoires ſur Anne Boleyn.

Cette femme célebre eſt un monſtre ſous la plume des écrivains catholiques ; elle eſt vertueuſe & irréprochable ſous la plume des proteſtans ; comme ſi ſa bonne ou ſa mauvaiſe conduite importoit beaucoup à l'honneur de l'une ou de l'autre religion. Ainſi juge communément l'eſprit de parti. Si l'on s'en tient à la vraiſemblance & aux preuves, ſi l'on réfléchit ſur le caractere de ſon barbare mari, elle paroîtra plutôt immolée à la tyrannie qu'à la juſtice.

Henri épouſe Jeanne Seymour.

Henri, ſelon la penſée de M. Hume, fit en quelque ſorte l'apologie d'Anne Boleyn, en épouſant Jeanne Seymour le lendemain de l'exécution. Rien ne coûtoit à ce prince pour ſatiſ-

faire une paſſion furieuſe. Il ſe faiſoit ſcrupule d'avoir une concubine ; il ne s'en faiſoit aucun d'envoyer ſa femme à l'échafaud pour épouſer une maîtreſſe. Le ſecond mariage avoit été déclaré nul & illégitime comme le premier. La princeſſe Eliſabeth étoit ainſi devenue bâtarde comme la princeſſe Marie, (quoique l'une & l'autre duſſent régner un jour). Marie, alors âgée de vingt ans, voulant regagner les bonnes graces de ſon pere, fut contrainte de reconnoître ſa ſuprématie, & de renoncer au pape. Elle n'y conſentit qu'avec une extrême répugnance. Mais il falloit adopter les ſentimens théologiques du monarque, ou porter le poids de ſa haine.

Marie & Eliſabeth déclarées bâtardes.

Un nouveau parlement, convoqué dans ces conjonctures, ſe montre auſſi facile, pour ne pas dire auſſi eſclave que le précédent. La conduite du roi y eſt exaltée par de honteuſes flatteries. On lui donne la ſageſſe de Salomon, la force de Samſon, la beauté & les graces d'Abſalon. On ratifie ſes deux divorces ; on déclare illégitimes les enfans de ſes deux premiers mariages. En cas qu'il n'ait point de poſtérité de Jeanne Seymour, ou de quelqu'autre reine, on lui accorde le pouvoir de diſpoſer à ſon gré de la couronne. Le refus de prêter ſerment ſur tous ces articles eſt déclaré crime de haute trahiſon.

Docilité & baſſeſſe du parlement.

Il ſemble qu'on vouloit forger des armes à la tyrannie. On ajouta que le roi & chacun de ſes ſucceſſeurs pourroient révoquer ou annuller, par des lettres patentes, tous les actes que le parlement auroit faits avant qu'ils euſſent l'âge de vingt-quatre ans : par-là on rendoit la légiſlation fragile & incertaine. Enfin de nouveaux ſermens contre le pape fermerent toutes les voies de réunion avec l'égliſe.

Le clergé également docile ſur la religion même.

Le clergé s'aſſembloit toujours comme le parlement, & avoit ſa chambre-haute & ſa chambre-baſſe. Souple aux volontés de Henri, dont le deſpotiſme ne ſouffroit point de réſiſtance, il décida pluſieurs articles de religion conformément au ſyſtême de ce prince, qui ne vouloit ni abandonner les anciens dogmes, ni rejetter tout-à-fait les opinions nouvelles. Les catholiques conſerverent la préſence réelle, la confeſſion, le culte des images, l'invocation des ſaints, les cérémonies eccléſiaſtiques ; mais les proteſtans gagnerent quelques points conſidérables, & modifierent les autres. Le roi corrigea lui même les articles du clergé. Aſſez abſolu pour faire la loi aux théologiens, il vouloit dominer ſur la foi des peuples. Lui ſeul peut-être penſoit comme le clergé avoit paru le faire. Nul proteſtant, nul catholique n'admettoit un pareil mélange de doctrine. On céda, parce qu'il

étoit impoſſible de réſiſter. Nous verrons des exemples plus ſinguliers de la condeſcendance des Anglois en matiere de religion.

Mécontentement au ſujet des innovations religieuſes.

Cependant, un levain de révolte fermentoit dans quelques provinces ; car tout changement de religion produit des troubles, quand la ſageſſe ne dirige pas l'autorité. La ruine des petits monaſteres ; le malheur de tant de perſonnes religieuſes privées de leur état, & réduites à l'aumône ; le chagrin de voir périr tant de fondations, auxquelles la piété ou l'intérêt attachoit tant d'importance ; la crainte que les ames des fondateurs ne ſouffriſſent dans l'autre monde par l'interruption des prieres ; tous ces motifs touchoient un grand nombre de catholiques. Le mécontentement des moines ſe communiquoit par des plaintes vives & fréquentes. Le clergé ſéculier ſe plaignit bientôt à ſon tour. Cromwel, qui, en qualité de vicaire général ou de vicegérent du roi, exerçoit une autorité inouie & abſolue dans l'égliſe, venoit de ſupprimer pluſieurs fêtes, de défendre les pélerinages & d'autres dévotions reçues, d'obliger même les bénéficiers des paroiſſes à céder une partie de leurs revenus pour les réparations & pour les pauvres. Toucher aux coutumes & à l'intérêt, en pareille matiere, eſt toujours une entrepriſe haſardeuſe.

Soulévemens

Les prêtres murmurerent ; le peuple prit les

armes, d'abord dans le comté de Lincoln, où la ſédition fut promptement diſſipée; enſuite dans les comtés d'York, de Durham & de Lancaſter, où elle fut plus opiniâtre. Les rebelles marchoient ſous la banniere de la croix, précédés de quelques prêtres en habits ſacerdotaux; portant le nom de Jéſus brodé ſur leurs manches; ayant tous juré qu'ils entroient dans le *pélerinage de la Grace* (c'eſt le nom qu'ils donnoient à leur entrepriſe) uniquement pour l'amour de Dieu, pour le ſervice du roi, pour le rétabliſſement de l'égliſe & pour la ſuppreſſion de l'héréſie. Ils s'emparerent d'York & de Hull; & ſans la prudence du duc de Norfolk, que le roi envoya contre eux avec une petite armée, ils auroient pu faire des progrès conſidérables. Une riviere ſéparoit les deux camps. Deux fois ils réſolurent de la paſſer à gué & de livrer une bataille déciſive. Deux fois ils furent arrêtés par de groſſes pluies, qui rendirent le paſſage impoſſible. Soit que cet événement les remplit d'une crainte ſuperſtitieuſe, ſoit que les proviſions leur manquaſſent, ils ſe diſperſerent dans l'eſpérance du pardon que le duc de Norfolk leur promit. Le roi confirma cette grace; mais il témoigna ſon indignation par un manifeſte, de ce qu'ils avoient oſé, eux *qui n'étoient qu'une populace ſtupide & ſans expérience*, trouver

Pélerinage de la Grace.

Fin de la révolte.

à redire au gouvernement & attaquer les membres de ſon conſeil. Quelques autres ſoulévemens furent réprimés avec plus de rigueur. Henri étoit trop puiſſant & trop redoutable, pour qu'ils lui donnaſſent beaucoup d'inquiétude.

1538. Précautions du roi en publiant la traduction de la Bible.

Ses principes de théologie, auſſi biſarres que ſon humeur, lui firent prendre des précautions ſingulieres, en publiant la nouvelle traduction de l'écriture. Il n'en accorda qu'un exemplaire à chaque paroiſſe. Il voulut qu'on le tînt dans l'égliſe attaché par une chaîne; il recommanda ſoigneuſement au peuple d'en uſer avec ſageſſe, & de ne point interpréter les endroits obſcurs ſans conſulter d'habiles gens. La manie de paroître théologien, de tout aſſervir à ſes opinions, étoit un des principaux mobiles de ſa conduite; ſorte de deſpotiſme qui paroît d'autant plus révoltant, que la liberté de l'eſprit eſt plus naturelle & plus flatteuſe.

Suppreſſion totale des monaſteres.

Henri vouloit abolir entiérement les monaſteres, pour s'emparer de leurs dépouilles. La diſſipation des finances donnoit du poids à ce motif. D'ailleurs ſa haine pour les moines augmentoit à meſure qu'il fourniſſoit matiere à leurs invectives. On fit encore uſage des moyens déjà employés avec ſuccès; viſites des couvens, relations ſcandaleuſes & exagérées, accuſations générales où l'innocence étoit confondue avec

le crime. Quelques abus que le temps & les paſſions euſſent introduits dans les cloîtres, dont la multiplicité exceſſive entraînoit ſeule de grands abus, il eſt impoſſible que les mœurs y fuſſent abſolument dépravées. On découvrit des fourberies inventées pour tirer parti de la ſuperſtition populaire; de fauſſes reliques, de faux miracles, des crucifix & des ſtatues qui ſe mouvoient par reſſort. On ſuppoſa que ces impoſtures d'un petit nombre de moines, étoient communes à tous. On obſerva malignement que leurs ſaints attiroient une infinité d'offrandes, tandis que Dieu étoit négligé *. Enfin, les monaſteres furent ſupprimés ſans exception; les ſtatues & les reliques ſuſpectes jetées au feu. Saint Thomas de Cantorbéry, objet de tant de pélerinages, fut condamné comme traître, ſes oſſemens brûlés, & ſes cendres livrées au vent. Sa châſſe précieuſe, & enrichie de diamans, excitoit la cupidité du monarque.

Abus malignement exagerés.

Selon le calcul des hiſtoriens, le revenu des communautés détruites, parmi leſquelles on compte pluſieurs hôpitaux, pluſieurs colléges & pluſieurs chapelles, montoit à cent ſoixante

Ce que devinrent les biens des moines.

* Burnet raconte qu'une année, dans l'égliſe de S. Thomas, il n'y eut pas un denier offert à Dieu; il y eut quatre livres pour la Vierge, & neuf cent cinquante-quatre livres pour le Saint.

& un mille livres ſterling, qui faiſoient environ la vingtieme parti du revenu national. Henri en fonda ſix évêchés, en fit des largeſſes à ſes courtiſans, & réſerva une portion pour la ſubſiſtance des moines & des religieuſes. Il s'en fallut bien qu'il en tirât tout le profit qu'on imaginoit ; quoique, pour appaiſer les murmures, il eût fait entendre que cette augmentation des revenus de la couronne déchargeroit le peuple de tout impôt, & fourniroit à toutes les charges du gouvernement. Ainſi furent anéantis en Angleterre les ordres monaſtiques, dont le crédit y avoit été prodigieux. Leur ruine excita de grandes plaintes, ſoit parce que l'on révéroit cet état, ſoit parce qu'on ſe croyoit intéreſſé à le ſoutenir.

Colere de Paul III.

Des entrepriſes ſi violentes devoient ſur-tout exciter l'indignation de la cour de Rome. Ne voyant plus rien à ménager avec un prince qui ne gardoit plus de meſures, elle éclata en reproches & en anathêmes. Paul III publia ſa bulle foudroyante. Henri fut déchiré par des libelles, où la ſatire envenimoit la vérité. Il crut y reconnoître le ſtyle du cardinal Pole ou Polus, ſon parent ; prélat ſavant, vertueux, modéré par principes, mais aigri par le zele de religion & par les excès de ce prince. Le cardinal, fixé en Italie, étoit à l'abri de ſes coups.

Le cardinal Pole.

Non-seulement il l'avoit attaqué avec la plume, mais il fut soupçonné d'être l'ame d'une conspiration. Quelques seigneurs, deux de ses freres en particulier, furent arrêtés comme ses complices; Geoffroi Pole échappa seul à la mort, parce qu'il découvrit le complot. La condamnation d'un homme persécuté par la cour, en ces temps-là, ne doit pas le faire présumer criminel, selon M. Hume, à moins que le procès n'ait excité aucun murmure dans le public. On ne voit point que celui-ci en ait excité. Ainsi, le crime peut être regardé comme réel.

Dispute du roi avec un maître d'école.

Malgré les anathêmes du pape, malgré son propre acharnement contre l'église romaine, Henri VIII se piquoit toujours d'un zele ardent pour la doctrine catholique. Il mettoit sa gloire à la défendre par des argumens aussi bien que par des supplices; & de tous les dogmes de la religion, le plus incompréhensible étoit celui qu'il soutenoit avec plus de chaleur. Un maître d'école, nommé Lambert, s'avisa de blasphémer sur la présence réelle. Cité devant les évêques, il en appela au roi. Le roi fut ravi de pouvoir signaler publiquement ses talens théologiques. Une dispute contre Lambert lui parut digne de sa dignité. Les prélats, les pairs, toutes les personnes de distinction, s'étant assemblés dans la salle de Westminster, l'illustre

& terrible théologien, assis sur son trône, presse rudement le maître d'école sur l'eucharistie, &, secondé par les évêques, applaudi par les spectateurs, le réduit enfin au silence. Il lui propose pour conclusion, ou de changer de sentimens, ou d'être brûlé vif. Lambert qui n'étoit point convaincu, & qui avoit du courage, préféra le feu à la honte de se rétracter. On prononce la sentence, on l'exécute avec barbarie. Le monarque, enivré des louanges qu'on lui prodigua au sujet de cette dispute, exigea plus que jamais une soumission aveugle à ses principes. Penser autrement que lui devint un crime capital.

Elle finit par le supplice du feu.

Les parlemens lui avoient toujours obéi en esclaves, & leur servitude ne fit qu'augmenter. Il en assembla un nouveau, qui parut le ministre de la tyrannie plutôt que le conseil de la nation. Après que le chancelier eût déclaré l'intention du roi, de rendre la foi uniforme dans ses états, les deux chambres passerent le fameux bill des *six articles*, que les religionnaires ont appelé le *statut de sang*. Cette loi établit la présence réelle, la communion sous une seule espèce, l'obligation de garder le vœu de chasteté, le célibat des ecclésiastiques, l'utilité des messes privées, enfin la nécessité de la confession auriculaire. Quiconque nieroit la présence réelle devoit être

1539. Parlement esclave.

Les six articles, ou le statut de sang.

condamné au feu, quand même il ſe rétracteroit. Par rapport aux cinq autres articles, confiſcation & empriſonnement, même après l'abjuration; peine de mort pour les obſtinés & les relaps; peine de mort pour les prêtres qui oſeroient ſe marier; amende & priſon pour tous ceux qui ne ſe confeſſeroient ou ne communieroient pas au temps preſcrit. Il y a peu d'exemples de lois ſi dures. Le primat Cranmer eut ſeul le courage de s'y oppoſer; mais il ſe ſépara de ſa femme, & le roi, qui eſtimoit ſa droiture, fut ſatisfait de cette preuve d'obéiſſance. Le parlement, par un acte encore plus étrange, donna aux proclamations ou édits du roi, la même force qu'aux ſtatuts parlementaires. Ainſi, la puiſſance légiſlative étoit transférée à la couronne, & la conſtitution angloiſe renverſée de fond en comble.

Proclamations égales aux ſtatuts.

Ce n'étoit point aſſez de baſſeſſes. La haine du prince pour le cardinal Pole fit paſſer des bills d'*attainder*, non-ſeulement contre ſes partiſans, mais contre ſa mere, la comteſſe de Salisbury, preſque ſans apparence de preuves. Les terres des monaſteres furent aſſurées à la couronnne, ſous le faux prétexte que les abbés en avoient fait une réſignation volontaire & conforme aux lois. Le ſtatut des ſix articles réduiſoit les proteſtans au déſeſpoir : mais Cranmer

Autres fruits de deſpotiſme.

& Cromwel en adoucirent pour un temps l'exécution ; & le capricieux monarque ſembla lui-même favoriſer le parti qu'il opprimoit, en permettant à chaque particulier d'avoir la traduction de la bible.

1540. Quatrieme mariage du roi avec Anne de Cleves.

Jeanne Seymour, la plus chérie de ſes épouſes, étoit morte en 1537, après être accouchée du prince Edouard que nous verrons ſur le trône. Henri vouloit une femme. Il jeta les yeux ſur une fille du duc de Guiſe, déjà promiſe au roi d'Ecoſſe. Ce mariage ne pouvant ſe faire, Cromwel le décida en faveur d'Anne de Cleves, dont le pere, duc de Cleves, & le beau-frere, électeur de Saxe, tenoient un rang conſidérable parmi les princes proteſtans d'Allemagne. On jugea de ſa beauté ſur un portrait flatteur & fort infidele. A peine eut-elle paru que le roi penſa au divorce. Comme Charles-Quint & François I paroiſſoient réconciliés, la crainte de les avoir ſur les bras, & de rompre avec la ligue proteſtante, ſuſpendit les premiers tranſports de ſa fureur. Il diſſimula même avec Cromwel, le créa comte d'Eſſex, & le fit chevalier de la Jarretiere. Le miniſtre, en qualité de vicaire-général, harangua le parlement. La chambre-haute, pour flatter le roi dans ſa perſonne, lui dit qu'il méritoit d'être vicaire-

Il penſe d'abord au divorce.

Subſide, malgré le pillage des monaſteres.

général du monde entier. Il fallut accorder un ſubſide, malgré tout ce que le pillage des monaſteres, & en dernier lieu la deſtruction de l'ordre de Malthe, avoient ajouté aux revenus de la couronne. Tant les profuſions de Henri le rendoient inſatiable; tant ſon pouvoir le rendoit maître du parlement!

Procès de Thomas Cromwel.

Enfin l'orage fondit ſur Cromwel. Haï des grands, qui ſe voyoient éclipſés à la cour par ce fils d'un forgeron; odieux aux catholiques, qui le regardoient comme l'ennemi de l'égliſe romaine; ſuſpect aux proteſtans, qui lui reprochoient de les trahir ou de ne les pas protéger, il n'étoit plus aux yeux du cruel Henri, qu'une victime qu'on devoit immoler à la haine publique. Catherine Howard, niece du duc de Norfolk, avoit gagné l'affection de ce prince, & le duc ſe ſervit d'elle pour précipiter un miniſtre qu'il déteſtoit. Il obtint une commiſſion de l'arrêter. Plus le parlement avoit flatté Cromwel dans la faveur, plus il s'empreſſa de l'opprimer dans la diſgrace. On l'accuſa d'héréſie & de trahiſon; on le condamna ſans examen & ſans preuves. Il implora en vain la clémence du roi, par une lettre auſſi humble que touchante. Sa ſentence fut promptement exécutée. Ce miniſtre métitoit un meilleur ſort. Elevé

du rang le plus bas au faîte de la fortune, il n'avoit été ni arrogant envers ſes inférieurs, ni ingrat envers ſes amis.

Les obſtacles politiques du divorce diſparurent bientôt. Le roi de France & l'empereur, qui venoient de ſe donner mutuellement les plus grandes marques d'amitié, reprirent leur ancienne animoſité. Charles-Quint avoit paſſé à Paris, pour aller en Flandre réprimer des ſéditieux. Son rival, toujours imprudent, l'avoit reçu avec une franchiſe aveugle, juſqu'à lui faire confidence des ſecrets de ſes alliés. A peine libre, l'empereur profita de cette indiſcrétion, le brouilla avec le roi d'Angleterre, nia ſa promeſſe de donner l'inveſtiture du Milanais. En ſe montrant tout-à-fait indigne de confiance, il ſut néanmoins gagner celle de Henri VIII, qui n'avoit d'autre regle que le caprice & la paſſion. Anne de Cleves pouvoit dès-lors être répudiée hardiment. Le clergé déclara le mariage nul, ſous prétexte qu'elle avoit été fiancée dans ſa plus tendre jeuneſſe avec le duc de Lorraine; que le roi n'avoit pas donné un conſentement *intérieur* au mariage, & ne l'avoit pas conſommé: raiſons frivoles, mais déciſives. Le parlement ratifia la ſentence du clergé. Anne conſentit au divorce, moyennant trois mille livres ſterling de revenu, & Catherine Howart prit ſa place,

L'empereur brouille Henri avec François I.

Anne de Cleves répudiée. Catherine Howard lui ſuccede.

d'où elle paſſa quelque temps après ſur l'échafaud.

Proteſtans & catholiques perſécutés.

Le duc de Norfolk, oncle de la reine, & l'évêque Gardiner ſe trouvant à la tête du conſeil, les catholiques, dont ils ſoutenoient le parti, ſembloient devoir triompher. On exécuta rigoureuſement le ſtatut des ſix articles. On livra aux flammes de malheureux proteſtans, qui ſe crurent les martyrs de la vérité. Le docteur Barnes diſputa juſqu'au moment de l'exécution, comme s'il eût été dans une école; & le chérif le preſſant ſur l'invocation des ſaints: *Je doute*, répondit-il, *que les ſaints puiſſent prier pour les vivans; mais s'ils le peuvent, j'eſpere prier dans une demi-heure pour vous & pour le reſte de l'aſſemblée.* La violence multipliera ces traits de fanatiſme. En perſécutant ainſi les novateurs, Henri ne fut pas moins cruel à l'égard des catholiques oppoſés au ſerment de ſuprématie. Les uns & les autres étoient exécutés pêle-mêle. Quelqu'un dit alors avec raiſon, qu'*on brûloit ceux qui étoient contre le pape, & qu'on pendoit ceux qui étoient pour.*

Exécution de la comteſſe de Salisbury.

Une tyrannie ſi affreuſe fit éclater quelques ſignes de ſoulévement. Le ſoupçon tomba ſur le cardinal Pole. C'en fut aſſez pour que le roi ordonnât l'exécution de ſa mere, la comteſſe de Salisbury, dernier reſte du ſang royal des

Plantagenets. Cette femme illuſtre, dont la vieilleſſe n'avoit pu glacer le courage, refuſa de ſe ſoumettre à la ſentence, & courant ſur l'échafaud, elle dit à l'exécuteur d'enlever ſa tête comme il pourroit. Il lui porta pluſieurs coups avant de pouvoir lui ôter la vie.

1542. La reine Catherine Howard, décapitée.

Tandis que le roi ſe félicite de ſon nouveau mariage, & ſe flatte d'avoir trouvé une femme digne de lui, Cranmer eſt informé que la reine avoit paſſé ſa jeuneſſe dans le déſordre. Incertain s'il doit révéler ou cacher ce fatal ſecret, il conſulte d'autres miniſtres; il découvre enfin la vérité. Henri, le plus délicat des hommes en pareille matiere, ne veut rien croire d'abord, cherche des preuves, & ne les trouve que trop certaines. On arrêta la reine & ſes complices. La vieille ducheſſe de Norfolk, ſa grand-mere, Guillaume Howard, ſon oncle, pluſieurs autres de ſes parens, ſont condamnés pour avoir enſeveli dans le ſilence ſon déshonneur; car ſous un gouvernement tyrannique, les ſentimens de la nature peuvent devenir des crimes. Le parlement n'a pas honte de ſervir la fureur du prince, par des lois auſſi abſurdes que barbares. On prononce la peine de mort contre toute perſonne qui, ſachant ou préſumant les déſordres de la reine, n'en auroit point averti le roi ou le conſeil; & contre toute reine qui, étant fauſ-

Lois abſurdes & tyranniques.

ſement ſuppoſée vierge au temps du mariage, n'auroit pas déclaré elle-même au roi qu'elle ne l'étoit plus. *Il falloit*, dirent les plaiſans, *que le roi épouſât déſormais une veuve, puiſque aucune fille ne ſeroit aſſez hardie pour l'épouſer.* La reine eut la tête tranchée, ainſi que la vicomteſſe de Rocheford, complice de ſes galanteries.

Henri fait des articles de foi.

De pareilles ſcenes auroient fait perdre de vue les diſputes théologiques à un prince moins jaloux que Henri VIII de maîtriſer les opinions. Dans la vue d'établir l'uniformité de croyance, comme ſi le deſpotiſme pouvoit forcer à croire & à ne pas croire, il avoit nommé des commiſſaires pour fixer tous les articles de foi. Le parlement avoit ratifié d'avance, en 1541, tout ce qui ſeroit décidé à cet égard, avec déclaration formelle qu'il s'en rapportoit ſur la religion, comme ſur le reſte, à la volonté du ſouverain. Le fruit du travail des théologiens, ou plutôt des caprices de Henri, fut un petit ouvrage intitulé : *Inſtitutions de l'homme chrétien*, dans lequel il ſe rapprochoit en quelques points de la doctrine proteſtante, & en d'autres de la catholique. Peu après, il en publia un ſecond, ſous le titre d'*Erudition de l'homme chrétien*, où il n'avoit plus le même ſyſtême. Il limita encore la permiſſion de lire l'écriture ſainte ; il fit

Variations bizarres.

des changemens au miſſel ; il ordonna que le nom du pape fût effacé de tous les livres ; il irrita le goût des nouveautés en le gênant, & l'ardeur du zele en lui oppoſant des barrieres; mais au milieu de ſes variations bizarres, il eut grand ſoin de ſe réſerver tout le pouvoir, afin de tenir le clergé, comme le peuple, dans une étroite dépendance.

Affaires d'Ecoſſe.

Le roi d'Ecoſſe, Jacques V, ſon neveu, éprouva, ainſi que les Anglois, la violence de ſon humeur. Depuis long-temps l'eſprit de ſecte avoit pénétré dans ce royaume. Patrice Hamilton, jeune Ecoſſois de grande naiſſance, deſtiné aux premieres places de l'égliſe, ayant voyagé pour ſon éducation, vers l'an 1527, ſe laiſſa infecter des erreurs de la réforme, &, à ſon retour, ne diſſimula point ſes ſentimens. Un dominicain, qu'il croyoit ſon ami, le dénonça perfidement à l'archevêque de Saint-André. On lui fit ſon procès. Il fut condamné au feu, mourut en héros ou en fanatique, après avoir cité au tribunal de Jéſus-Chriſt ſon accuſateur, qui périt bientôt d'une maladie violente, occaſionnée ou par les remords ou par le cours de la nature. Le martyre & la prophétie de Hamilton (car le peuple n'eut pas d'autre idée) procurerent à l'héréſie un grand nombre de proſélytes. Le clergé perdoit inſenſiblement ſon crédit ; la no-

Patrice Hamilton y introduit la réforme.

Sa mort. Il eſt regardé comme un martyr.

bleſſe inquiete & indigente, épioit l'occaſion de s'enrichir de ſes dépouilles; le roi d'Ecoſſe lui-même, étant pauvre & porté à la dépenſe, ne paroiſſoit pas fort éloigné de ce deſſein. Alors Henri VIII, pour l'engager à ſuivre ſon exemple & à s'unir étroitement avec l'Angleterre, lui propoſa une entrevue à Yorck. Jacques promit de s'y trouver. Les repréſentations du clergé, qui prévoyoit les ſuites de la conférence; l'offre qu'il fit d'un don gratuit conſidérable; la promeſſe de contribuer libéralement aux beſoins de l'état; ces motifs, appuyés par le crédit de la reine, changerent la réſolution de Jacques. Il différa ſon voyage, & finit par s'excuſer. Henri l'attendoit. Furieux de cet affront, il ne reſpira que la vengeance. L'affaire tragique de la reine Catherine Howard, l'empêcha de ſuivre ſes premiers tranſports, mais il ne tarda guere à prendre les armes.

Jacques V manque de parole à Henri.

Il annonça les hoſtilités par un manifeſte, dans lequel, en reprochant à ſon neveu de lui avoir manqué de parole, d'avoir donné aſyle à quelques rebelles, & de retenir quelques terres de ſon royaume; il faiſoit revivre les anciennes prétentions ſur la couronne d'Ecoſſe; il le ſommoit de lui rendre hommage, comme à ſon ſeigneur ſuzerain. Une armée angloiſe paſſa la Tweed à Berwick, & revint ſur ſes pas aux

Guerre d'Ecoſſe.

approches de l'ennemi. Jacques vouloit la pourſuivre. La nobleſſe, choquée de la préférence qu'il avoit donnée au clergé, lui refuſa ſon ſecours. Un corps de dix mille hommes, que commandoit le lord Maxwel, mécontent de ce que le roi venoit de révoquer la commiſſion de ce général, fut mis en déroute à Solway par cinq cents hommes. Cet événement fit tomber Jacques dans le plus affreux déſeſpoir. La douleur le conduiſit au tombeau. Avant d'expirer, apprenant que la reine étoit accouchée d'une fille, ſon unique héritiere, il gémit ſur les malheurs de ſon royaume, & dit que Henri s'en rendroit maître, ou par les armes ou par un mariage.

Mort de Jacques V.

C'étoit effectivement le deſſein du roi d'Angleterre. Il propoſa de marier ſon fils Edouard avec la reine Marie, qui ne faiſoit que de naître. Le cardinal Beaton, primat d'Ecoſſe, avoit uſurpé la régence, en vertu d'un acte qu'on le ſoupçonna d'avoir fabriqué ſous le nom de Jacques V. Zélé partiſan des intérêts de l'égliſe, il ne pouvoit agréer la propoſition de Henri. Mais le comte d'Arran, héritier préſomptif de la couronne, ayant ſupplanté le cardinal, on conclut un traité pour ce mariage. On convint que la reine demeureroit en Ecoſſe juſqu'à l'âge de dix ans; qu'elle paſſeroit enſuite en Angle-

1543. Traité pour réunir les deux royaumes.

terre ; que le premier royaume, nonobſtant ſa réunion avec l'autre, conſerveroit toujours ſes lois & ſes priviléges. Beaton, qui avoit été arrêté, ſortit de ſa priſon, remua les eccléſiaſtiques, excita le zele des catholiques, réveilla l'ancienne animoſité contre l'Angleterre, réuſſit enfin à rompre les engagemens contractés avec Henri ; &, prévoyant qu'il ne manqueroit pas de prendre les armes, il engagea le roi de France à lui promettre du ſecours.

Le cardinal Beaton fait rompre ce traité.

Ligue avec Charles-Quint contre la France.

Henri ſe plaignoit déjà de François I, lui reprochant de l'avoir trahi, de lui avoir manqué de parole, de ne pas lui payer les ſommes qu'il lui devoit. Ces plaintes annonçoient des réſolutions violentes, conformes à ſon caractere. Il conclut avec l'empereur une ligue offenſive & défenſive contre la France. Pour avoir un prétexte de guerre, on ſomma François de renoncer à ſon alliance avec le Turc, & de réparer le tort qu'elle avoit fait aux chrétiens. Sur ſon refus la guerre fut déclarée. Charles-Quint faiſoit un grand crime à ſon rival de cette confédération politique, dont il étoit lui-même la cauſe ; mais il ne craignoit pas de s'unir avec un prince excommunié, qui pouvoit ſervir ſon ambition.

Le parlement moins libéral que le clergé.

Le parlement, ſi ſouple en tout le reſte, n'accorda qu'un ſubſide médiocre. Le clergé fut plus

libéral. On obſerve que de tout temps l'égliſe avoit plus contribué que les laïques. Auſſi l'empereur diſoit-il, au ſujet de la ſuppreſſion des monaſteres, dont Henri prodiguoit les revenus à ſes courtiſans, qu'*il avoit tué la poule qui lui donnoit des œufs d'or.*

Mais il augmente la force des proclamations du roi.

Si le parlement ménageoit l'argent de la nation, il ſacrifioit toujours ſa liberté ſans pudeur. Ce n'étoit point aſſez d'avoir rendu les proclamations du monarque égales aux lois, il fut réglé que neuf conſeillers formeroient une cour légale pour punir toute déſobéiſſance aux proclamations. Par ce moyen, les jurés, les parlemens, pouvoient perdre entiérement leur autorité dans les cauſes criminelles. Le roi n'avoit qu'à publier une proclamation ſur quelque objet que ce fût, il devenoit juge de la déſobéiſſance, & les anciennes regles étoient ſans force. Un pair proteſta contre cette loi, exemple unique ſous ce regne. De nouveaux ſtatuts confirmerent l'autorité abſolue du prince en matiere de religion.

Catherine Par, ſixieme reine.

Catherine Par, veuve du lord Latimer, que Henri épouſa en ſixieme noces (comme pour vérifier ce qu'on avoit dit en plaiſantant, qu'il ſeroit réduit à épouſer une veuve), avoit quelque penchant aux nouveautés. Les proteſtans compterent beaucoup ſur ſa protection; mais les

catholiques triomphoient de l'alliance avec l'empereur.

Affaires étrangères.

François I, dont la couronne étoit menacée, commença la guerre en conquérant. Il s'empara de Luxembourg & de Landrecie. Charles-Quint s'efforça en vain de reprendre cette place, & fut obligé d'en lever le ſiége. Henri, qui lui avoit envoyé un ſecours de ſix mille hommes, donnoit ſa principale attention aux affaires d'Ecoſſe. La diſcorde agitoit le royaume, où les aſſociations ſéditieuſes des grands maintenoient toute l'anarchie féodale. Mathieu Stuart, comte de Lenox, diſputoit l'autorité au comte d'Arran, réuni par intérêt avec le cardinal Beaton. Trop foible contre deux adverſaires ſi puiſſans, il négocia ſecrettement avec le roi d'Angleterre. Mais la ſaiſon ne permettant plus d'agir au dehors, Henri convoqua un parlement pour dicter de nouvelles lois.

1544. Parlement. Acte concernant les filles du roi.

Après avoir déclaré le prince de Galles héritier de la couronne, on rétablit les princeſſes Marie & Eliſabeth dans leur droit à la ſucceſſion. Ce qu'il y a de ſingulier, & ce qui prouve l'inconſéquence horrible du monarque, c'eſt qu'il empêcha d'annuller l'acte par lequel ſes filles étoient déclarées illégitimes, & qu'il ſe fit donner le pouvoir de les exclure, s'il le jugeoit à propos. Le parlement acheva de ſe déſho-

norer par deux actes de ſervitude. Le premier décharge le roi des dettes qu'il venoit de contracter par un emprunt ſur la nation, & ordonne à ceux qu'on avoit déjà rembourſés, de reporter l'argent au tréſor. Le ſecond établit un nouveau ſerment ſur les matieres eccléſiaſtiques, & porte que ceux qui ont prêté les autres ſermens, ſeront cenſés avoir prêté celui-là; clauſe abſurde s'il en fut jamais. Ce parlement adoucit du moins le ſtatut ſanguinaire des ſix articles, en ordonnant que toute accuſation à cet égard ſeroit accompagnée du ſerment de douze perſonnes, & que nul ne pourroit être arrêté avant l'accuſation. On commençoit à ſentir que l'eſprit de perſécution devenoit un fléau national.

Acte qui décharge la couronne d'une dette.

Nouveau ſerment de religion.

Tels furent les principaux actes du parlement. Henri ne voulut point s'expoſer à un refus en lui demandant un ſubſide; mais comme ſa prodigalité abſorboit promptement les reſſources, & qu'il avoit beſoin d'argent pour la guerre, il exigea de nouveaux prêts, fit lever une *bienveillance*, & déploya tous les pouvoirs que l'on croyoit alors inconteſtablement attachés à la prérogative royale.

Le roi ne demande point de ſubſide, mais y ſupplée.

Les Anglois pénetrent en Ecoſſe. Ils ſe retirent après avoir brûlé Dunbar & Haddington. Lenox, ſuſpect d'intelligence avec eux, eſt forcé

Expéditions militaires en Ecoſſe.

par le comte d'Arran de prendre la fuite. Cette incurſion donnoit lieu de dire que Henri en avoit trop fait s'il déſiroit une alliance, & trop peu s'il méditoit une conquête. Mais étant convenu avec l'empereur d'envahir la France, il vouloit tourner toutes ſes forces de ce côté-là. Leur plan étoit de marcher droit à Paris avec plus de cent mille hommes, ſans s'arrêter au ſiége d'aucune place; & d'accabler tout-à-coup François I, qui n'avoit guere que quarante mille hommes à leur oppoſer. Charles-Quint arrive le premier. Il prend Luxembourg & Ligni; il aſſiége Saint-Dizier. Henri, à ſon exemple, inveſtit Montreuil & Boulogne. Ces ſiéges emportent le temps. Charles, fatigué d'une guerre dont il eſpere peu d'avantages, traite ſéparément avec François. Henri ſe retire après avoir levé le ſiége de Montreuil. Il avoit pris Boulogne, conquête bien diſproportionnée aux dommages immenſes de la guerre. On ne voyoit alors, on n'a vu long-temps depuis que des guerres ruineuſes, & pour les vaincus & pour les vainqueurs. C'eſt à quoi les gouvernemens ne réfléchirent preſque jamais.

En France.

1545. Expéditions navales.

L'année ſuivante, une flotte françoiſe de plus de deux cents voiles, tenta une deſcente dans l'ile de Wight, où l'on fit ſeulement quelques ravages. Il y eut un combat naval ſans évé-

nement déciſif. Le canon étoit alors ſi mal ſervi, que trois cents boulets tirés par chacune des flottes dans l'eſpace de deux heures, parurent quelque choſe de remarquable. Un petit vaiſſeau, comme le remarque M. Hume, en tireroit aujourd'hui trois fois plus. Les autres expéditions, ſoit en Ecoſſe, ſoit en France, ne méritent pas d'être rapportées.

Remarque ſur l'artillerie.

On manquoit d'argent pour cette guerre. Le parlement donna un ſubſide ; &, de peur qu'on ne lui en demandât davantage, il y ajouta tous les revenus des univerſités, des chapelles & des hôpitaux ; prodigue ſeulement d'un bien, qui, ſelon les regles de la juſtice, n'étoit point à ſa diſpoſition. Le roi déclara aux univerſités qu'il ne les dépouilleroit pas. Il ſavoit être juſte en quelque choſe, & il ſentoit combien la culture des ſciences mérite d'encouragemens & d'égards. On peut juger de la baſſeſſe de ce parlement, par un de ſes ſtatuts, dans lequel il reconnoît que le roi a toujours été, par la parole de Dieu, le chef ſuprême de l'égliſe d'Angleterre, que les évêques & les autres eccléſiaſtiques ne tiennent leur juriſdiction que de lui ſeul ; qu'à lui ſeul a été accordée d'enhaut la pleine puiſſance de corriger toute ſortes d'héréſies, d'erreurs, de vices, & de péchés. Le roi ſe plaignit dans une harangue, des dif-

Parlement toujours flatteur.

Statut en faveur de la ſuprématie.

Plaintes du roi ſur les

matieres de religion.

putes qui s'élevoient ſur les matieres de religion ; de l'abus qu'on faiſoit de la lecture des livres ſaints; de ce qu'on y cherchoit plutôt à repaître ſa curioſité qu'à régler ſes mœurs & ſa conduite. Ces plaintes étoient juſtes ; mais il n'auroit pas fallu provoquer la curioſité & l'eſprit de controverſe en dogmatiſant ſoi-même.

1546.

Fin de la guerre avec la France.

Avec les ſecours du parlement, on fit encore des préparatifs de guerre. Neuf mille hommes furent envoyés à Calais. Leurs expéditions aboutirent à des eſcarmouches. Après quoi, Henri dont la ſanté s'affoibliſſoit, & qui avoit armé moins par haine que par humeur, ſigna la paix avec le roi de France, retenant Boulogne juſqu'au paiement des ſommes qui lui étoient dues. La guerre lui avoit coûté un million trois cents mille livres ſterling. La dette des François ne montoit pas au tiers de cette ſomme.

Affaires eccléſiaſtiques.

Ni la réflexion, ni l'expérience n'avoient pu guérir le roi de ſa manie d'innover ou de dominer dans les affaires eccléſiaſtiques. Il introduiſit quelques nouveaux changemens, dont le principal fut de mettre les litanies en langue vulgaire; il y ajouta une priere pour être délivré *de la tyrannie de l'évêque de Rome, & de ſes déteſtables excès*. Ainſi, la paſſion ſe mêloit aux choſes ſaintes. Cranmer déſiroit des démarches plus déciſives en faveur des proteſtans.

Mais ce prélat fut ſur le point de ſuccomber à la cour. La mort lui enleva le meilleur de ſes amis, le duc de Suffolk, beau-frere du monarque, ſeigneur d'un vrai mérite, qui ſelon le témoignage même de Henri, n'avoit jamais dit un mot au déſavantage de perſonne. Les ennemis de Cranmer, ſe couvrant d'un maſque de zele pour l'orthodoxie, s'efforcerent de le perdre comme un hérétique caché. Une accuſation ſi dangereuſe ne réuſſit point : exemple d'autant plus ſingulier, qu'on vit alors des traits de perſécution plus révoltans.

Cranmer en danger à la cour.

Anne Aſcue, jeune femme fort eſtimée, & qui avoit des liaiſons avec la reine, fut accuſée d'avoir tenu des diſcours contre le dogme de la préſence réelle. Les menaces d'un évêque lui arracherent une rétractation, dont on ne fut pas encore ſatisfait. Miſe en priſon, & animée plutôt que découragée par cette rigueur, elle écrivit au roi que ſur le myſtere de l'Euchariſtie, elle s'en tenoit aux paroles de Jéſus-Chriſt & à la doctrine de l'égliſe; mais que ne pouvant admettre le ſens qu'y donnoit ſa majeſté, elle s'attendoit bien qu'on lui feroit un crime de cette lettre. Le chancelier Wriothesely alla l'interroger ſur les correſpondances qu'elle avoit eues à la cour. Dans les tourmens de la queſtion, elle garda le ſecret avec une

Exécutions pour héréſie. Anne Aſcue.

conſtance inébranlable. La torture lui ayant diſloqué les membres, on la porta au lieu du ſupplice. Elle fut brûlée vive ſans vouloir ſe rétracter. Trois autres malheureux, exécutés en même temps pour la même cauſe, imiterent ſon courage.

La reine expoſée au ſupplice comme hérétique.

La reine Catherine ſe vit ſur le point d'être immolée à ſon tour au zele dogmatique de Henri. Ce prince ſurchargé d'embonpoint, incommodé d'une ulcere à la jambe, menacé d'une maladie mortelle, trouvoit dans la complaiſance, & dans les ſoins empreſſés de ſon épouſe, le ſoulagement de ſes maux. Malheuſement elle ne penſoit pas en tout comme lui. Il parloit ſans ceſſe théologie, pour avoir le plaiſir de dogmatiſer. Dans la chaleur d'une converſation, la reine laiſſa trop appercevoir ſes ſentimens. Le ſoupçon d'héréſie effaroucha le cruel monarque. L'évêque Gardiner & le chancelier envenimerent la plaie. On dreſſa auſſitôt une accuſation contre Catherine; Henri la ſigna. Cette princeſſe alloit périr ſur un échafaud, peut-être dans les flammes, ſi le papier fatal n'étoit tombé de la poche du chancelier, & n'avoit été ramaſſé par un des partiſans de la reine qui le lui porta.

Elle ſe tire adroitement du danger.

Avertie du danger, ſans perdre courage, elle fait ſa viſite au roi, déjà un peu plus tranquille.

La converſation tombe encore ſur la théologie. Catherine s'excuſe adroitement d'entrer en matiere. Elle dit qu'une femme doit ſuivre les principes de ſon mari, ſur-tout quand il eſt, comme lui, diſtingué par ſes lumieres & par une profonde ſcience ; que ſi quelquefois elle s'eſt aviſée de diſcourir ſur ces objets, trop au-deſſus de ſa portée, c'étoit parce qu'elle y trouvoit de l'amuſement; qu'elle avoit même pris la liberté de le contredire, afin d'animer la converſation, & d'acquérir des connoiſſances en lui procurant le plaiſir de la réfuter. *Oh !* s'écrie Henri, *vous voilà devenue un docteur, vous êtes plus propre à donner des leçons qu'à en recevoir : mon Cœur, nous ſommes toujours bons amis.* Il l'embraſſe tendrement, & lui jure un attachement inviolable. Le lendemain, tandis qu'ils converſent avec leur cordialité ordinaire, arrive le chancelier qui ne ſe doutoit pas du changement. Henri lui parle en particulier, l'accable hautement de reproches, le traite de *fou*, de *coquin*, de *bête*. La reine tâchant de le calmer: *Vous ne ſavez pas*, lui dit-il, *combien cet homme eſt indigne de vos bons offices.* L'évêque de Wincheſter fut, dès ce moment, diſgracié. Son zele apparent pour la religion catholique n'étoit qu'un rafinement d'intérêt. Le vrai zele peut-il ſemer la diſcorde entre les époux,

& faire condamner à mort une reine, ſous prétexte d'héréſie?

1547. Procès de Norfolk & de Surrey.

Plus Henri approchoit de ſa fin, plus ſon humeur violente le portoit à des actions tyranniques. Il conçut de la défiance & de la haine pour le duc de Norfolk, allié par ſa naiſſance à la famille royale, recommandable par de longs ſervices; oncle de deux reines, Anne Boleyn & Catherine Howard; enfin le premier ſujet du royaume. La crainte qu'il ne devînt trop puiſſant ſous une minorité, & que ſon attachement ſecret au parti des catholiques ne cauſât quelque révolution, étoit un motif capable d'inſpirer au roi les deſſeins les plus ſanguinaires. Le comte de Surrey, fils de Norfolk, jeune ſeigneur d'un mérite accompli, s'il avoit joint la diſcrétion à ſes autres qualités, irritoit, par ſes ſaillies, l'humeur fougueuſe de ce prince, qui d'ailleurs le ſoupçonnoit de porter ſes vues juſqu'à la princeſſe Marie. Le pere & le fils furent arrêtés le même jour. On accuſa le dernier d'avoir entretenu chez lui des Italiens *ſoupçonnés* d'être eſpions; d'être lui-même *ſuſpect* de correſpondances avec le cardinal Pole, parce qu'un de ſes gens lui avoit rendu viſite en Italie; d'avoir porté dans ſon écu les armoiries de ſaint Edouard, ce qui le rendoit, diſoit-on, *ſuſpect* d'aſpirer à la couronne

Accuſation toute fondée ſur des ſoupçons.

quoiqu'en cela il n'eût fait que ſuivre l'exemple de ſes ancêtres.

Sur une accuſation ſi frivole, ſur de ſimples ſoupçons, Surrey fut condamné à mort & exécuté. Norfolk paroiſſoit encore moins condamnable. Sa femme & ſa maîtreſſe l'avoient trahi. Cependant le plus grand crime dont on l'accuſa, fut d'avoir dit un jour que le roi malade ne pouvoit plus vivre long-temps, & que la diverſité de religion expoſoit le royaume à de grands déſordres. Le parlement, ſans aucune forme de procès, le déclara convaincu de haute trahiſon. Cranmer, quoique du parti oppoſé au duc, ſe retira, pour ne point participer à l'injuſtice. Henri ordonna l'exécution de la ſentence; mais il mourut la veille du jour marqué, & l'on craignit de ſouiller, par cet acte de tyrannie, le commencement du nouveau regne.

Condamnation inique de ces ſeigneurs.

Tandis que Henri VIII étoit à l'extrémité, perſonne n'oſoit l'avertir du danger de ſa ſituation, de peur d'être puni comme traître, ſelon un ſtatut du parlement, pour avoir prédit la mort du roi. Un de ſes conſeillers eut enfin le courage de lui dire la vérité. Il demanda auſſitôt Cranmer, qui ne lui trouva en arrivant qu'un foible reſte de connoiſſance.

Mort de Henri VIII.

Il expira dans la cinquante-ſixieme année de ſon âge. Prince né avec le génie, les talens,

Sa tyrannie.

le courage, la fermeté propres à faire un grand roi, mais ſouillé de toutes les horreurs qui caractériſent les tyrans. Sa tyrannie doit paroître d'autant plus affreuſe, qu'elle étouffa même les plaintes de ſes ſujets. Les étrangers reſpecterent ſon pouvoir; les Anglois parurent ignorer ſes vices; la poſtérité le regarde comme un monſtre. On dit qu'il ſe reprocha lui-même en mourant, *de n'avoir épargné aucun homme dans ſa colere, ni aucune femme dans ſes déſirs.*

Son teſtament. Son teſtament aſſuroit la couronne d'abord au prince Edouard, enſuite aux princeſſes Marie & Eliſabeth, à condition qu'elles ne ſe marieroient point ſans le conſentement du conſeil: au défaut de ſes trois enfans, les filles de ſa ſœur cadette devoient ſuccéder. Il ſembloit exclure la poſtérité de la reine d'Ecoſſe, ſa ſœur aînée; & cette diſpoſition venoit de ſa haine pour les Ecoſſois. L'événement la rendit inutile.

Il ordonna des meſſes pour ſon ame. On peut remarquer comme une des bizarreries de ce monarque, qu'il ordonna des meſſes pour le repos de ſon ame, quoique, dans les derniers temps, il n'eût point paru attaché à la doctrine du purgatoire.

Parlemens de Henri VIII. Dix parlemens convoqués par Henri VIII, tinrent vingt-trois ſeſſions, & ne furent cepen-

dant assemblés que trois ans & demi en tout, la volonté absolue du monarque étant la loi du parlement. Les affaires se terminoient d'abord; & l'envie de retourner chez soi en accéléroit la conclusion.

Des lois tyranniques & absurdes multiplierent les crimes & les peines. En les exécutant à la lettre, on pouvoit punir de mort presque tous les citoyens. C'étoit, par exemple, un crime de haute trahison, de soutenir la validité des deux premiers mariages du roi; c'en fut un ensuite de dire quelque chose d'offensant contre les princesses Marie & Elisabeth, nées de ces deux mariages. Le silence même pouvoit être un crime; car en déclarant illégitimes les mariages, on avoit déclaré digne de mort quiconque refuseroit de répondre sur les articles du statut. Ainsi, pour trouver un coupable, il suffisoit d'interroger quelqu'un sur l'un ou sur l'autre mariage. Qu'il gardât le silence, il étoit traître; qu'il reconnût le mariage valide, il étoit traître; qu'il le reconnut illégitime, il outrageoit assurément Marie ou Elisabeth, ce qui étoit un crime de trahison. Etrange effet de la tyrannie d'opprimer les citoyens par l'autorité des lois, c'est-à-dire par l'instrument même du bonheur & de la sûreté publique!

Lois tyranniques & absurdes.

En altérant l'ancienne religion, on restreignit

Réforme eccléſiaſtique.

les priviléges du clergé, & l'abus des aſyles pour les criminels. Si l'on n'eût fait que réformer les abus, ſans toucher au dogme, l'égliſe & l'état y auroient également gagné. Mais comme la paſſion & le caprice préſiderent à l'ouvrage; comme on rompit les liens qui attachoient au ſaint ſiége, en affectant néanmoins de conſerver les dogmes de l'égliſe romaine; comme on ouvrit la carriere à l'emportement des ſectes, cette réforme fut ſuivie des plus grands maux.

Tonnage & pondage.

Les droits de *tonnage* & de *pondage* * étoient preſque regardés alors comme un branche de la prérogative. Le roi en jouit dix années entieres ſans acte du parlement; & lorſque le parlement les lui accorda à vie, ſelon l'uſage établi depuis pluſieurs regnes, ce fut avec des expreſſions flatteuſes, & en ſuppoſant que cette taxe lui étoit due. Les Anglois penſerent tout autrement ſous Charles I.

Militaire.

Des revues, des exercices fréquens, ſuffiſoient pour entretenir l'eſprit militaire de la nation. Tout homme aiſé devoit avoir une armure complette. Perſonne ne pouvoit ſe diſpenſer d'avoir un arc. La force de l'infanterie angloiſe conſiſtoit encore dans les archers, qui, étant auſſi

* Droits ſur l'entrée & la ſortie des marchandiſes, qui faiſoient une partie conſidérable des revenus de la couronne.

armés de hallebardes, pouvoient combattre de pied ferme en cas de beſoin.

Le commerce étranger ne s'étendoit guere qu'aux Pays bas. Auſſi la correſpondance avec les Flamands fut-elle peu interrompue, même pendant les brouilleries du roi & de l'empereur. Ceux-ci plus induſtrieux que les Anglois, venoient en foule dans le royaume. C'étoit un moyen d'exciter l'émulation & de perfectionner les talens. Mais, loin de ſentir cet avantage, dont la ſaine politique auroit profité, on ſe plaignit du tort que ces étrangers faiſoient aux naturels du pays, & l'on gêna une induſtrie qu'il falloit encourager avec ſoin. La ſuppreſſion des monaſteres & celles des fêtes furent utiles au commerce. Il languiſſoit néanmoins, parce qu'on lui donnoit des entraves en fixant le ſalaire des artiſans, le prix des denrées, & en défendant ce luxe d'appareil qui fait circuler l'argent des riches. L'agriculture étoit négligée pour les pâturages, ancien abus, directement contraire à la population. L'intérêt de l'argent fut fixé à dix pour cent: autre abus, propre à faire négliger les vraies richeſſes de l'état.

Commerce.

On ſe plaint mal à propos des étrangers.

Agriculture. Intérêt de l'argent.

Au milieu des cruautés & des folies de ce regne, le goût des lettres fit de grands progrès. La haute & la petite nobleſſe s'empreſſoient à honorer les ſavans. Henri VIII encouragea les

Littérature.

études, comme François I en France. Il fonda un collége à Cambridge. Wolsey en fonda un à Oxford, où il établit la premiere chaire de grec. Un établissement si utile excita dans son origine des querelles dangereuses. Les étudians se divisèrent en deux partis, les *Grecs* & les *Troyens*, qui se battirent souvent avec fureur. La discorde se mit ensuite parmi les *Grecs*. Les uns tenoient pour l'ancienne prononciation de cette langue, les autres pour la moderne. La religion même entra en quelque sorte dans la dispute. Les catholiques suivoient le premier parti, & les protestans le second; comme s'ils n'avoient pu s'accorder sur une chose même indifférente. L'ancienne prononciation prévalut, grace au zele de Gardiner, qui eut recours à l'autorité royale pour la soutenir. En France, quelque temps après, le savant Ramus essuya de terribles persécutions des docteurs, pour avoir enseigné à prononcer le latin mieux qu'on ne faisoit. On trouve par-tout les mêmes genres de folie & de fureur.

Dispute singuliere sur la prononciation du grec.

Quoique l'Angleterre cultivât les lettres, elle n'avoit encore aucun auteur digne de l'immortalité. Les ouvrages du chancelier Thomas More, quelque estimables qu'ils soient, n'approchent point de ceux des grands génies qu'on a vus depuis dans sa nation. Trop de préjugés obscur-

Nul auteur encore digne de l'immortalité.

ciſſoient encore la ſcience, & le goût n'avoit pas eu le temps de ſe polir.

Les Italiens étoient infiniment plus avancés que les autres peuples, ſoit parce que leur langue étoit fixée, & qu'ils la cultivoient, ſoit parce qu'ils s'attachoient davantage aux bons modeles; ſoit parce qu'ils trouvoient plus de Mécenes dignes d'animer les talens; ſoit enfin parce que leur génie, moins rouillé dans les ſiecles d'ignorance, avoit plus de diſpoſition naturelle à ſe développer. L'Italie produiſoit des chefs-d'œuvres, lorſqu'on ne voyoit ailleurs que du pédantiſme. Le goût en Italie.

EDOUARD VI.

Telle eſt la fragilité des grandeurs humaines, que l'on reſpecte peu les dernieres volontés du monarque le plus abſolu, dès qu'il a ceſſé de vivre & d'inſpirer la terreur. Henri VIII avoit réglé le gouvernement pour la minorité de ſon fils, qui étoit dans ſa dixieme année; il avoit nommé ſeize exécuteurs-teſtamentaires, chargés du ſoin de ce prince & de 1547. Les diſpoſitions de Henri VIII non exécutées.

l'adminiſtration du royaume; il avoit créé un conſeil de douze perſonnes pour les aider de leurs avis ſans aucun pouvoir immédiat. Mais à peine fut-il mort, qu'on délibéra d'élire un protecteur, qui, repréſentant le roi, ſeroit néanmoins obligé de ſuivre l'avis des exécuteurs. Le chancelier Wriotheſely, homme ambitieux & actif, ne pouvoit goûter cette propoſition. Il ne voyoit dans la régence que le primat au-deſſus de lui: & comme Cranmer n'aimoit point à ſe mêler des affaires de l'état, il ſe flattoit d'avoir la principale autorité entre les mains.

Somerſet protecteur.

Quelques remontrances qu'il fit à ce ſujet, les exécuteurs & le conſeil crurent pourvoir à la tranquillité publique en nommant un protecteur. Le choix tomba ſur Edouard Seymour, comte de Hartford, oncle maternel du jeune roi, d'autant plus intéreſſé à ſa conſervation qu'il étoit lui-même ſans prétention à la couronne. Le protecteur fut créé duc de Somerſet, & le chancelier, comte de Southampton. On dépouilla bientôt celui-ci de ſa dignité, ſous prétexte d'une commiſſion illégale qu'il avoit ſcellée. Les catholiques perdirent beaucoup dans ſa perſonne; mais ſa conduite envers la reine, avant la mort de Henri VIII, ne prouve pas que ſon zele méritât de grands éloges.

Il ſe rend abſolu.

L'ambition de Somerſet, croiſſant avec ſon

autorité, il ſe fit donner par le roi une patente, auſſi contraire à la conſtitution angloiſe, qu'aux dernieres volontés de Henri VIII. Elle lui aſſuroit, outre le titre de protecteur, toute la puiſſance royale. Son conſeil devoit être compoſé des exécuteurs & des anciens conſeillers, excepté Wriotheſely. La patente l'autoriſoit néanmoins à y admettre d'autres membres à ſon gré, & à ne conſulter que ceux qu'il voudroit. Lui & le conſeil pouvoient faire tout ce qu'ils jugeroient utile pour le gouvernement, ſans encourir aucune peine par quelque loi, ſtatut ou ordonnance que ce pût être. Tant de pouvoir le rendoit maître abſolu de l'état. On ne laiſſa pas de s'y ſoumettre ſans la moindre réſiſtance, ſoit que l'autorité d'un ſeul parût néceſſaire pour contenir les partis, ſoit que le deſpotiſme du dernier roi eût preſque anéanti tout ſentiment de liberté.

Il veut établir le proteſtantiſme.

Depuis la diſgrace du chancelier, il reſtoit peu d'eſpérance aux catholiques. Somerſet ne diſſimuloit plus ſon penchant pour les réformés, ni ſa réſolution d'étendre le progrès de leur ſyſtême. Il avoit confié l'éducation d'Edouard à des hommes imbus de leur doctrine, & l'on voyoit déjà ce jeune prince très-diſpoſé à la ſoutenir. Pluſieurs membres du conſeil, qui jouiſſoient en partie de la dépouille des monaſteres,

déſiroient la ruine entiere du clergé, dont ils envioient encore les revenus. D'autres perſonnes, moins par intérêt que par préjugé de ſecte, étoient animées contre l'égliſe, la ſuppoſant pleine de ſuperſtitions & d'erreurs. L'idée d'un culte purement ſpirituel, & d'une perfection incompatible avec la nature, inſpiroit à d'autres un enthouſiaſme pour les nouveautés, qui s'enflammoit au milieu des obſtacles & des contradictions. Zuingle en Suiſſe, & ſur-tout Calvin à Geneve, avoient dépouillé le luthéraniſme de preſque toutes les cérémonies & les pratiques religieuſes: cette nouvelle réforme devoit échauffer davantage les têtes ardentes. Le primat Cranmer, conſulté par le protecteur, étoit comme lui un proteſtant ſincere & modéré, ennemi des excès, perſuadé qu'un changement de religion ne peut ſe faire tout-à-coup ſans péril, & qu'il faut conduire le peuple pas à pas au terme qu'on ſe propoſe; que d'ailleurs, comme l'enthouſiaſme des réformés s'affoibliroit avec le temps, on devoit tenir le milieu entre les extrêmes, & ne pas pouſſer trop loin une réforme, qu'il importoit de rendre ſolide & durable.

Conſeils modérés de Cranmer.

Les opérations furent dirigées ſur ce plan. Le protecteur, en vertu du pouvoir légiſlatif attaché à la couronne, puiſque le parlement avoit donné aux proclamations la force de loi,

Maniere dont on procede à la réforme.

ſuſpendit pour un temps, l'exercice de l'autorité épiſcopale, ordonna une viſite dans tous les diocèſes du royaume. Ceux qui furent chargés de la faire, avoient ordre de procéder avec prudence; de conſerver une partie des anciens uſages; d'exhorter les peuples à ne pas mépriſer ce qu'on ne croyoit pas devoir abolir; de les prévenir ſeulement contre certaines pratiques taxées de ſuperſtition, par exemple, celles de ſonner les cloches, de jeter de l'eau bénite, d'allumer des cierges bénits, pour chaſſer le diable.

Bornes preſcrites aux prédicateurs.

On vouloit ſur-tout impoſer ſilence aux prédicateurs catholiques, parmi leſquels pluſieurs des anciens moines ſe diſtinguoient par leur hardieſſe. Pour enchaîner leur zele, on limita la matiere des ſermons, en publiant douze homélies, qu'on les obligea de lire en chaire. On défendit aux prédicateurs de prêcher hors de leurs paroiſſes. Mais on étoit réſolu de ne point aſſujettir les proteſtans à des regles ſi gênantes.

Gardiner, pour les catholiques.

Gardiner, le chef du parti catholique, toujours fort conſidéré, quoiqu'il ne fût pas membre du conſeil, s'oppoſa fortement à ces nouveautés. Il trouva mauvais qu'on eût inſiſté, dans les homélies, ſur les queſtions épineuſes de la juſtification & de la grace, dont la con-

Matiere de la grace.

noiſſance exacte lui paroiſſoit non-ſeulement au-deſſus de la portée du vulgaire, mais peu utile en général à tout chrétien. Auſſi un écrivain calviniſte, Fox, le nomme-t-il *un âne qui n'a jamais ſenti l'eſprit de Dieu dans les matieres de la juſtification.* C'étoit la manie des novateurs de prétendre approfondir ces myſteres impénétrables: ils mépriſoient ſouverainement, comme indigne du nom de théologien, quiconque ne vouloit pas y voir avec eux les ſecrets de la divinité.

Troubles de religion en Ecoſſe.

Cette préſomption dogmatique, plus dangereuſe encore que l'ignorance, excita de terribles mouvemens en Ecoſſe, pays de la ſuperſtition & du fanatiſme. Le clergé y étoit en général ſi abruti, que pluſieurs prêtres attribuoient, dit-on, le nouveau teſtament à Luther, & s'imaginoient que l'ancien teſtament renfermoit ſeul la parole de Dieu. On ajoute, (& ce trait n'eſt pas inutile à l'hiſtoire des folies humaines) qu'il s'éleva, dans l'univerſité de ſaint André, une violente diſpute ſur cette queſtion bizarre: ſi l'on devoit dire le *pater* à Dieu ou aux ſaints. Les moines, ſoutenant de concert le parti des ſaints contre les proteſtans, avoient peine à s'accorder enſemble dans leurs explications. Selon les uns, le *pater* devoit ſe dire à Dieu *formellement*, & aux ſaints *matériellement*; ſelon les

Diſpute ſinguliere de moines.

autres, *principalement* aux ſaints, & *moins principalement* à Dieu; ſelon la plupart, *dans le ſens ſtrict*, à Dieu, & *dans le ſens large*, aux ſaints. Tandis qu'ils débattoient ces diſtinctions, un frere lai s'étant informé du ſujet de la diſpute, dit franchement que c'étoit à Dieu qu'il falloit dire le *pater*. — *Et les ſaints?* réplique un moine. *Oh!* s'écria le frere, *donnez-leur des* ave *& des* credo; *c'eſt aſſez pour eux*. Pluſieurs perſonnes trouverent l'avis de ce bon homme plus judicieux que les ſubtilités des docteurs.

Le cardinal Beaton cruel & aſſaſſiné.

Enfin un enthouſiaſte, nommé Wishart, dogmatiſa en Ecoſſe avec tant d'éclat, que le cardinal Beaton le fit arrêter & condamner au feu. Comme le régent refuſoit de concourir à l'exécution, Beaton ſe paſſa du bras ſéculier. Du haut de ſes fenêtres, il regarda brûler Wishart, qui lui annonça que dans peu de jours il ſeroit puni de ſa cruauté. Les diſciples du prédicant voulurent ſans doute vérifier ſa prophétie. L'un d'eux, dont le célebre Knox fait l'éloge comme d'un homme doux & modeſte, poignarda le cardinal, en proteſtant que ce n'étoit point par haine ni par aucune paſſion, mais uniquement parce que Beaton étoit l'ennemi déclaré de Jéſus-Chriſt & du ſaint évangile. Il n'appartient qu'au fanatiſme de commettre ainſi un meurtre de ſang-froid & de louer l'aſſaſſin. Après cet

Suite de cet événement.

événement, arrivé en 1546, les meurtriers & leurs partiſans s'enfermerent dans le château de ſaint André, & implorerent la protection de l'Angleterre. La reine-mere, Marie de Guiſe, eut recours de ſon côté au roi de France, Henri II, qui venoit de ſuccéder à François I. Il envoya de l'artillerie & des troupes. On força les rebelles à ſe rendre. Les Anglois ne les avoient pas ſecourus.

Guerre avec l'Ecoſſe. Projet d'union.

Somerſet ayant réglé les affaires du royaume, réſolut de porter la guerre en Ecoſſe, & d'exécuter le projet de l'unir à l'Angleterre, par le mariage de la reine Marie avec Edouard. Il marcha lui-même à la tête de dix-huit mille hommes, ſous prétexte de quelques inſultes qu'on avoit reçues de ce peuple. Il déclara que le mariage projetté ſeroit l'unique moyen de faire la paix. Il expoſa dans un manifeſte les raiſons qui devoient engager à le conclure : combien il importoit aux deux royaumes de ne former qu'un état ; combien l'Ecoſſe en particulier gagneroit à cette union, en ſe délivrant de tant de guerres & de calamités ; combien leur ſituation dans une même île, leur ſûreté commune, leur correſpondance naturelle, leurs fatales diſcordes, prouvoient la néceſſité & les avantages d'une alliance, pour laquelle on avoit déjà pris avec Henri VIII des engagemens inviolables. Ces motifs ne tou-

cherent point la reine douairiere d'Ecoſſe. Son attachement à la religion romaine oppoſoit un obſtacle invincible aux vues & aux demandes du protecteur. Il s'avança donc vers Edimbourg, ſans trouver preſque de réſiſtance. Les ennemis, avec une armée double de la ſienne, l'attendoient dans un poſte avantageux. Déſeſperant de les y forcer, il offrit au comte d'Arran d'abandonner ſon entrepriſe, pourvu qu'on promit de n'accorder la jeune reine à aucun prince étranger, & d'attendre qu'elle fût en âge de choiſir elle-même ſon époux.

Victoire des Anglois, Prêtres Ecoſſois.

Plus cette propoſition étoit modérée, plus les Ecoſſois ſe crurent aſſurés de la victoire. Les prêtres & les moines qui accouroient en foule dans le camp, augmenterent bientôt leur confiance aveugle, par la perſuaſion que Dieu alloit exterminer les hérétiques. Un mouvement de l'armée angloiſe du côté de la mer, acheva de les convaincre qu'elle ſe diſpoſoit à prendre la fuite & à s'embarquer. Ils quittent leur poſte & préſentent la bataille, ils ſont mis en déroute. Dix mille Ecoſſois perdent la vie; leurs prêtres imprudens ſont maſſacrés ſans quartier. Cette bataille de Pinkey ne coûta aux Anglois que deux cents hommes. Si le protecteur avoit pouſſé ſa victoire, il auroit impoſé la loi aux vaincus; mais on cabaloit contre lui à Londres.

Retour de Somerſet.

Il hâta ſon retour, laiſſant le comte de Warwick pour négocier. Arran avoit paru déſirer la paix, & ne vouloit que gagner du temps. Les commiſſaires écoſſois ne ſe rendirent point au lieu où devoient ſe tenir les conférences.

Lois de Henri VIII annullées.

Dès que Somerſet fut de retour, il convoqua le parlement, dont l'autorité devoit mettre le ſceau à la réforme. Pluſieurs lois du dernier regne, dictées par l'impérieux Henri, furent abrogées auſſi aiſément qu'elles avoient été faites: entre autres celles qui étendoient le crime de trahiſon au-delà des bornes fixées ſous Edouard III; celle qui donnoit aux proclamations du roi la force de ſtatuts; celles qui rendoient le crime d'héréſie ſi commun, & qui le ſoumettoient à tant de peines, en particulier le ſtatut des ſix articles. L'héréſie étoit cependant toujours un crime capital, qu'on devoit punir par le feu; & ce crime n'étant pas déterminé, tout dépendoit de la diſpoſition des juges. Mauvais ſyſtême ſans doute d'expoſer le repos & la vie du citoyen à des jugemens arbitraires.

Cependant l'héréſie eſt toujours crime capital.

Progrès de la réforme.

On porta de nouveaux coups à l'ancienne religion. Les meſſes privées abolies; l'uſage de la coupe rendu aux laïques; le pouvoir accordé au roi de créer les évêques ſans l'élection des chapitres; l'obligation impoſée aux évêques d'exercer leur juriſdiction & de donner leurs

mandemens au nom du roi ; l'ordre de marquer les vagabonds d'un fer chaud, ce qui regardoit principalement les moines qu'on avoit réduits à la miſere ; ces différens actes du parlement affermirent la réforme, & prouverent la déférence de l'aſſemblée aux intentions de la cour.

1548. Cérémonies & autres pratiques abolies.

Somerſet y ajouta, de ſa propre autorité, quelques réglemens capables d'augmenter le chagrin des catholiques. L'uſage des cierges à la chandeleur, des cendres au premier jour de carême, des rameaux au dimanche de ce nom, fut aboli par le conſeil ; les images furent tout-à-fait bannies des égliſes ; la pratique de la confeſſion auriculaire fut repréſentée comme libre & indifférente ; la prédication abſolument interdite, parce qu'on avoit tenté en vain de preſcrire des regles aux prédicateurs. On ne penſoit pas que la multitude ayant beſoin d'être fixée, plus on retranchoit des cérémonies, plus elle prendroit de goût pour les ſermons, ſeuls capables de ſuppléer aux objets ſenſibles. Les proteſtans, qui ſe piquoient davantage de raiſonner, aimoient ſur-tout à être prêchés. Il fallut en rétablir la coutume, d'ailleurs eſſentiellement liée à l'eſprit du chriſtianiſme.

La prédication interdite imprudemment.

Un ſecours arrivé de France ranima le courage des Ecoſſois. Leurs pertes n'avoient fait qu'enflammer la haine nationale pour des voi-

Marie Stuart en France.

ſins dont ils redoutoient l'ambition & la violence. Il n'y avoit plus guere qu'une voix contre l'alliance d'Angleterre. Le comte de Huntley, d'abord favorable aux vues de la cour de Londres, diſoit qu'*il n'étoit pas éloigné de ce mariage, mais qu'il déteſtoit la maniere de faire la cour à la prétendue.* Enfin le parlement d'Ecoſſe envoya en France la jeune reine Marie Stuart, qui fut bientôt fiancée avec le dauphin. Cet événement rompit les meſures du protecteur. On continua les hoſtilités ſans aucun avantage déciſif. Les Anglois furent battus dans quelques occaſions : les Ecoſſois ne purent leur enlever Haddington après un long ſiége.

Intrigues de Thomas Seymour, frere de Somerſet.

Le protecteur, expoſé à des cabales dangereuſes, n'agiſſoit plus que foiblement contre l'Ecoſſe. Il avoit pour rival & pour ennemi ſon propre frere, l'amiral Thomas Seymour, dont l'orgueil extrême & l'ambition démeſurée lui cauſoient de vives inquiétudes. Comme les ſentimens de la nature ne ſont rien pour les ambitieux, l'amiral, après avoir épouſé la veuve de Henri VIII, entreprit de ſupplanter le protecteur. Ses premieres intrigues échouerent. On le menaça, & il parut ſe ſoumettre. On s'apperçut bientôt que ſes vues étoient les mêmes qu'auparavant. La reine douairiere, ſa femme, étant morte en couches, il ſe flatta d'épouſer

la princeſſe Eliſabeth. Il employa de nouveau la ſéduction, pour mettre dans ſes intérêts & le jeune Edouard & les courtiſans; il décria ouvertement l'adminiſtration de ſon frere; il eut ſoin de s'attacher un grand nombre de partiſans de tous états; il comptoit déjà ſur dix mille hommes dont il pouvoit diſpoſer; & il avoit de quoi les armer en cas de beſoin. Le protecteur, inſtruit de ſes deſſeins, tenta en vain toutes les voies de la modération & de la prudence, pour ramener au devoir ce cœur inflexible. Dudley, comte de Warwick, qui ne cherchoit qu'à élever ſa fortune ſur les ruines de l'un & de l'autre, réſolut de commencer par celui des deux qu'il étoit plus facile de perdre, engagea enfin Somerſet à punir ſévérement l'amiral.

Politique du comte de Warwick.

Celui-ci eſt mis à la tour. On forme une accuſation de trente-trois articles, ſur laquelle il doit être jugé par le conſeil. On va l'interroger dans ſa priſon. Il refuſe de répondre, & demande qu'on lui faſſe ſon procès en regle, que les témoins lui ſoient confrontés, que les chefs d'accuſation ſoient mis ſous ſes yeux, afin qu'il puiſſe ſe défendre. Depuis long-temps la force l'emportoit ſur les lois; ou plutôt on connoiſſoit peu de lois bien certaines. Des demandes ſi juſtes ſont rejetées. Le parlement

Procès de Thomas Seymour.

s'aſſemble. On propoſe un bill d'*attainder.* La chambre-haute l'admet, ſans autre preuve que le récit de différens pairs, qui racontent les actions de l'accuſé; la chambre-baſſe, après quelques difficultés, ſe contente de cette eſpece de témoignage. Le bill paſſe. Somerſet ſigne l'ordre pour l'exécution, & Seymour eſt exécuté. Les jugemens arbitraires étoient devenus ſi communs, que c'étoit beaucoup d'avoir jugé ſur une apparence de preuves.

1549. Variations dans le culte.

Comme les affaires de religion agitoient beaucoup les eſprits, le parlement fit de nouveaux ſtatuts à cet égard. Il établit un plan de liturgie propoſé par des commiſſaires eccléſiaſtiques. Il ordonna qu'on célébreroit la meſſe en langue vulgaire. On y retrancha ce que les principes des proteſtans ne pouvoient admettre, quelques cérémonies, & les prieres aux ſaints. On permit le mariage aux prêtres, en déclarant néanmoins, ſelon les anciennes maximes, qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous vécuſſent dans le célibat. L'uſage de la viande fut défendu pendant le carême & les autres jours d'abſtinence. Ainſi la réforme avançoit pas à pas, ſans que l'on oſât encore abolir toutes les pratiques de l'ancienne religion.

Rigueurs inconſéquentes.

Parmi ces variations perpétuelles de l'héréſie, on puniſſoit toujours comme hérétiques ceux

dont les ſentimens ne s'accordoient point avec la doctrine reçue. On ne ſentoit pas qu'ils pouvoient s'autoriſer de l'exemple même qu'on leur donnoit. Le conſeil nomma des commiſſaires pour rechercher & examiner les ennemis du nouveau rituel. S'ils étoient obſtinés & refuſoient de ſe convertir, ils devoient être livrés au bras ſéculier.

Une femme fut condamnée au feu, pour avoir débité des rêveries contre l'incarnation. Cranmer, quoique d'un caractere doux, engagea le roi à ſigner cette ſentence. Edouard ſigna les larmes aux yeux, & dit au primat: *ſi je fais mal, vous en ſerez reſponſable.* Un arien, brûlé quelque temps après, embraſſa avec des tranſports de joie les inſtrumens de ſon ſupplice. De tels exemples ſont plus capables d'animer le peuple que de l'effrayer. Cependant, la ſévérité produiſit alors, en apparence, l'effet que produit lentement, mais plus ſûrement, la modération du vrai zele. La nation parut ſoumiſe à la liturgie & à la doctrine dominante. Il n'y eut que la princeſſe Marie, dont la fermeté fut inébranlable.

Supplice d'hérétiques.

Un eſprit de révolte ne laiſſoit pas de ſe répandre dans les provinces, le peuple y étoit miſérable. La ſuppreſſion des abbayes & des monaſteres avoit ôté une grande reſſource, non-

Miſere du peuple. Ce qui l'occaſionnoit.

ſeulement aux mandians & aux pareſſeux, mais à tous les payſans des environs. Les nouveaux poſſeſſeurs de ces terres, gens de cour & de qualité, avoient conſidérablement hauſſé les fermes, & en conſommoient ailleurs les revenus. D'autre part, le commerce des laines étant alors la principale ſource des richeſſes, les propriétaires dédaignoient l'agriculture, & aimoient mieux enclorre leurs terrains pour le pâturage. Beaucoup de bras étoient devenus inutiles; les moyens de ſubſiſtance manquoient à une foule de malheureux; le petit peuple ne trouvoit plus même à faire paître quelque bétail; enfin le mal étoit ſi grand dès le temps du chancelier More, que dans un de ſes ouvrages, il dit que le mouton étoit devenu en Angleterre un animal plus vorace que le loup, & qu'il dévoroit villages, villes & provinces. L'altération des monnoies, expédient funeſte employé par Henri VIII & enſuite par Somerſet, mettoit le comble à la miſere. On ne faiſoit circuler que de l'argent de bas aloi; les denrées ſe vendoient plus cher; les pauvres ne pouvoient ſe procurer du pain; la défiance régnoit dans le commerce; les reſſources tomboient avec l'agriculture; par-tout s'élevoient des plaintes ameres qui produiſirent enfin des ſoulévemens.

Altération des monnoies.

Soulévement

Dans les contrées de Devon & de Norfolk,

en particulier, la révolte éclata avec fureur. Un prêtre du Devonshire attiſa le feu par des motifs de religion. Les rebelles demanderent l'exécution du ſtatut des ſix articles, le rétabliſſement de la meſſe, de l'eau-bénite, du pain-béni, &c. Ils marcherent avec des croix, des bannieres, précédés du ſaint ſacrement, pour s'emparer d'Exeter, d'où ils furent repouſſés. Ceux de Norfolk, ſous les ordres d'un tanneur, porterent l'inſolence juſqu'à vouloir que la petite nobleſſe fut abolie, que le conſeil du roi fut changé, que les anciens rites fuſſent remis en vigueur. Somerſet envoya des troupes contre les rebelles. On les battit, on en fit exécuter pluſieurs; les autres ſe diſſiperent. Ces troubles pouvoient cependant avoir des ſuites. Les Ecoſſois irrités ſe relevoient de leur abattement; & le roi de France vouloit reprendre Boulogne. Le protecteur eut recours à Charles-Quint, qui, mettant ſa politique à colorer d'une apparence de zele religieux les entrepriſes de l'ambition, évita de s'unir trop étroitement avec les ennemis de l'égliſe. Il n'étoit plus poſſible de ſoutenir le fardeau de la guerre. Somerſet penſa ſérieuſement à la paix. Une faction violente, formée contre lui dans le conſeil, traverſa tous ſes deſſeins, & vint à bout de renverſer ſa fortune.

avec fanatiſme.

Somerſet s'adreſſe en vain à Charles-Quint.

L'envie ne lui pardonnoit pas une autorité

Cabales

contre le protecteur. ſans bornes. Trop de fierté & d'ambition, une indifférence marquée pour quiconque ne ſe régloit point ſur ſes ſentimens, du mépris & de la colere pour ceux qui oſoient le contredire; tant de hauteur, avec une capacité médiocre, aigriſſoit chaque jour les mécontens. Warwick, le plus dangereux de tous, forma un parti conſidérable. Le protecteur, en favoriſant le peuple, avoit irrité la nobleſſe. On empoiſonnoit ſes actions : on lui reprochoit l'exécution de ſon frere, les immenſes richeſſes qu'il avoit acquiſes, un palais qu'il faiſoit conſtruire ſur un terrain enlevé à l'égliſe. Ses imprudences devenoient autant de crimes. Bientôt une grande partie du conſeil ſe déclara ouvertement, & s'empara même de l'autorité.

Il ſuccombe enfin. Somerſet voulut employer la force; mais abandonné de preſque tous ſes partiſans, & voyant que le peuple ne remuoit point en ſa faveur, il s'humilia devant ſes ennemis. Leur audace augmenta par ſa foibleſſe. Ils repréſenterent au jeune roi que le duc avoit été nommé protecteur, à condition qu'il ne feroit rien ſans le conſeil; que néanmoins il avoit uſurpé la ſouveraine puiſſance, & que, loin de prendre leur avis, il agiſſoit en maître abſolu à leur égard. Ces remontrances furent écoutées. On mit en priſon le protecteur, & l'on dreſſa une accuſa-

tion contre lui, dont le principal article étoit de s'être emparé du gouvernement. Humble & lâche dans l'adverſité, il s'avoua coupable d'une maniere qui l'avilit. Le parlement le priva de ſes offices, le condamna à une amende. Mais Warwick lui fit rendre ſa liberté; le fit même rentrer au conſeil, & maria ſon fils avec la fille de Somerſet, ne craignant plus un rival qu'il avoit vu ſe dégrader.

1550. Traité avec la France.

Le conſeil de régence ſentit la néceſſité de la paix, dès que la faction qui s'y oppoſoit ceſſa d'avoir les mêmes motifs de s'y oppoſer. On entra en négociation avec la France. Henri II refuſa de payer les anciennes penſions que ſon prédéceſſeur avoit reconnu devoir à l'Angleterre. Il déclara qu'il ne conſentiroit jamais à ſe rendre tributaire d'aucun prince. On lui rendit Boulogne pour une ſomme de quatre cent mille écus; & l'Ecoſſe fut compriſe dans le traité. Le projet formé quelque temps après, de marier Edouard avec une fille de Henri, n'eut point d'exécution.

Gardiner & d'autres évêques dépoſés.

Warwick, quoique indifférent ſur les diſputes eccléſiaſtiques, s'étoit déclaré pour les proteſtans, parce que le roi étoit imbu de leurs principes: pluſieurs évêques tenoient encore au parti contraire, malgré leur molle condeſcendance. Le conſeil réſolut de les dépouiller de leurs

ſiéges. On commença par le fameux Gardiner, évêque de Wincheſter, déjà perſécuté pour ſes oppoſitions à quelques ordres arbitraires de la cour. Il proteſta en vain que ſa conduite ſeroit conforme aux lois & à la nouvelle liturgie; il eut beau ſigner que le roi étoit le chef ſuprême de l'égliſe, que le livre de la *priere commune* étoit bon & reſpectable, que la loi des ſix articles avoit été juſtement abrogée. Plus il ſe montroit facile, plus on exigeoit de lui. Enfin la crainte de ſe déshonorer entiérement le rendit ferme; il refuſa d'en ſigner davantage. Une commiſſion illégale le dépoſa. D'autres évêques, moins ſuſpects, ſubirent le même ſort. Tous ayant reconnu qu'ils ne jouiſſoient de leurs ſiéges qu'au gré du roi, il étoit facile de les en priver.

1551. Bibliothéques détruites.

Les courtiſans, avides des biens eccléſiaſtiques, étendirent leur rapacité juſques ſur les anciens miſſels, rituels, & autres livres ſemblables, dont les couvertures excitoient leur avarice. Les bibliothéques d'Oxford furent détruites. Les ouvrages même de littérature, & ceux de géométrie & d'aſtronomie, les premiers, comme inutiles, les ſeconds, comme infectés de magie, n'échapperent point à la proſcription. C'étoit toujours un prétexte de zele qui coloroit ces violences.

Peu s'en fallut que la princeſſe Marie n'en éprouvât la rigueur. Le conſeil lui écrivit une lettre pour l'exhorter à changer de religion, la priant de lire ſaint Auguſtin & les anciens peres, qui la convaincroient, diſoit-il, des erreurs & des impoſtures de la ſuperſtition romaine. Inſenſible à ces frivoles remontrances, elle penſoit à ſe réfugier auprès de Charles-Quint. Son deſſein fut découvert. Mais ce prince employa les prieres & les menaces pour obtenir la liberté de conſcience. Edouard avoit en horreur ce qu'on appeloit l'*idolatrie papiſte* ; ſes préjugés étoient ſi forts, qu'il gémit amérement ſur l'obſtination de ſa ſœur, & ſur la néceſſité où il ſe voyoit réduit de tolérer l'*idolatrie*. C'eſt le langage que lui avoient appris ces préſomptueux réformateurs, dont les contradictions perpétuelles étoient un ſujet de triomphe pour les catholiques. Rien ne fait mieux connoître l'eſprit de ſecte, que la témérité du langage & l'incertitude des principes.

Marie inquiétée ſur ſa religion.

Malgré la réforme, on penſa aux intérêts temporels. Les avantages, & ſur-tout la ſcience du commerce, étoient encore peu connus dans le pays de l'Europe où ils devoient un jour être le plus floriſſant. Preſque tout le commerce d'Angleterre paſſoit par les mains des étrangers. Les négocians des villes Anſéatiques formoient une compagnie, à laquelle Henri III avoit ac-

Changement utile au commerce.

cordé de grands priviléges. Le conſeil ſentit enfin le tort que faiſoient ces priviléges à l'induſtrie nationale. Ils furent ſupprimés, comme ils avoient été établis, par la ſeule autorité du roi. Tous les étrangers ſe trouvant dès-lors ſoumis à payer les mêmes droits pour les marchandiſes, les Anglois commencerent à tourner leurs vues vers le commerce, dont ils pouvoient tirer plus de profit.

Procès de Somerſet.

Si l'ambition connoiſſoit des bornes, Warwick auroit dû ſe croire heureux. Il gouvernoit le conſeil, il venoit d'obtenir de vaſtes poſſeſſions, avec le titre de duc de Northumberland. Mais la fortune irritoit ſes déſirs au lieu de les ſatisfaire. Le duc de Somerſet, quoique dégradé, lui parut encore un rival à craindre. Il conjura ſa perte, le chagrina, le provoqua, & parvint à lui faire commettre des imprudences, qui fournirent des chefs d'accuſation. On l'accuſa de haute-trahiſon, pour avoir formé le deſſein de ſoulever quelques provinces, & de félonie, pour avoir médité le meurtre de Northumberland & de quelques autres membres du conſeil. Juſtifié ſur le premier de ces crimes, il fut condamné ſur le ſecond. Le roi étoit prévenu par les ennemis de ſon oncle, & le laiſſa exécuter. Les formes judiciaires furent moins violées dans ce procès que dans les autres, puiſque le conſeil privé examina les témoins.

Cependant, la légiſlation reſtoit toujours dans une eſpece de chaos. La chambre-haute du parlement voulut renouveler les terribles ſtatuts, nouvellement abolis, qui avoient multiplié à l'excès les crimes de trahiſon. Les communes rejeterent le bill ; mais elles en firent paſſer un autre, preſque auſſi contraire à la ſûreté publique. On fixa de grandes peines contre quiconque donneroit au roi ou à quelqu'un de ſes héritiers le nom d'hérétique, de ſchiſmatique, d'infidele. La princeſſe Marie, la plus proche héritiere de la couronne, étant d'une religion différente de celle du roi, & les deux religions qualifiant leurs adverſaires d'hérétiques, de ſchiſmatiques, &c. combien ce bill ne pouvoit-il pas faire de coupables ? Il portoit une clauſe très-importante ; ſavoir, que perſonne ne ſeroit convaincu de trahiſon, à moins que le crime n'eut été prouvé par deux témoins confrontés avec le priſonnier. Les pairs ne conſentirent pas aiſément à cette clauſe, ſi conforme aux premiers principes de l'équité, ſi avantageuſe pour eux-mêmes. Ils ne vouloient, ſelon M. Hume, d'autre garant de leur propre ſûreté que leur crédit actuel, & négligeoient le rempart des lois, le plus néceſſaire dans la ſociété civile.

1552. Parlement.

Loi dangereuſe.

Confrontation des témoins.

Le duc de Northumberland, auſſi avide qu'ambitieux, ſe propoſoit d'envahir les revenus de

Bill contre l'évêque Tonſtal.

l'évêché de Durham, l'un des plus riches du royaume. Tonſtal, qui en jouiſſoit, prélat diſtingué par ſon mérite, s'étoit toujours oppoſé aux innovations religieuſes; mais s'y étoit toujours ſoumis quand elles avoient été munies du ſceau de l'autorité, ſans qu'on le ſoupçonnât d'autre motif que de ſe conformer aux lois, & de ſacrifier ſes ſentimens particuliers à la tranquillité publique. Quelque eſtime qu'on eût pour lui, Northumberland fit paſſer un bill d'*attainder* à la chambre-haute. Les communes demanderent que les témoins fuſſent examinés, confrontés avec Tonſtal, & qu'on lui permît de ſe défendre. Sur le refus des pairs, le bill fut courageuſement rejeté. Il n'en fallut pas davantage pour diſſoudre ce parlement, qui duroit depuis la premiere année du regne actuel.

Rejeté par les Communes.

1553. Nouveau parlement.

On en convoqua auſſitôt un autre, & le roi écrivit des lettres circulaires à tous les chérifs, pour que les membres des communes fuſſent choiſis au gré de la cour, exemple d'autant plus dangereux, que la liberté des élections étoit une partie eſſentielle de la liberté nationale. Le nouveau parlement ne fit qu'obéir. Tonſtal ayant été dépoſé par des commiſſaires laïques, la dignité de comte Palatin, attachée à ſon ſiége, fut conférée à Northumberland. Le roi obtint deux ſubſides & deux

Tonſtal dépoſé.

Subſide.

quinziemes. Malgré le pillage des égliſes, malgré la vente de pluſieurs terres qui en dépendoient, & les quatre cents mille écus de la France pour la reſtitution de Boulogne, les dettes de la couronne montoient à trois cents mille livres ſterling. Edouard aimoit l'économie, mais ſes courtiſans inſatiables dévoroient tout.

Dettes de la couronne.

Comme la ſanté du jeune monarque dépériſſoit tous les jours, Northumberland ſe hâta d'exécuter un projet capable de mettre le comble à ſa fortune. Il maria Guilford Dudley, un de ſes fils, avec Jeanne Gray, héritiere de la marquiſe de Dorſet, niece de Henri VIII, que ce prince avoit appelée à la ſucceſſion après ſes enfans. L'eſpérance de faire paſſer la couronne à Jeanne étoit le motif du mariage. Il falloit pour cela changer l'ordre de la ſucceſſion réglé par Henri. Le duc oſa l'entreprendre, & y réuſſit. Adroit, inſinuant, flatteur, il amena le roi où il voulut, en lui repréſentant les doutes qu'on pouvoit élever ſur la naiſſance des princeſſes Marie & Eliſabeth; le danger qu'il y auroit à leur laiſſer la couronne, après qu'un parlement les avoit déclarées illégitimes; la ruine infaillible de la religion proteſtante, ſi Marie montoit ſur le trône; l'impoſſibilité de l'en exclure ſans exclure auſſi Eliſabeth, dont les ſentimens n'étoient pas les mêmes, mais

Changement dans l'ordre de la ſucceſſion.

Jeanne Gray préférée aux ſœurs du roi.

dont la naiſſance étoit ſujette aux mêmes objections ; le mérite accompli de Jeanne Gray, les droits qu'elle tenoit du teſtament de Henri VIII, ſuppoſé que les deux princeſſes ne ſuccédaſſent point ; & le pouvoir qu'avoit Edouard de rendre ces droits plus certains, & de fixer la ſucceſſion ſur ſa tête. Le monarque, dangereuſement malade, craignant le zele de Marie pour la religion catholique, ſe laiſſa gagner par les artifices de Northumberland. Il fit expédier des lettres-patentes conformes à ſes déſirs. Le chancelier & les membres du conſeil ne les ſignerent qu'avec une extrême répugnance, & céderent aux menaces, plus fortes que le devoir. Quelques jours après mourut Edouard VI dans la ſeizieme année de ſon âge ; prince doux, ſtudieux, éclairé, ami de la juſtice, malheureuſement prévenu par une fauſſe doctrine, mais capable de rendre ſes ſujets heureux par un bon gouvernement.

Mort d'Edouard VI.

Le parlement, ſous ce regne, défendit l'uſure, c'eſt-à-dire tout intérêt de l'argent. L'intérêt fut à quatorze pour cent malgré cette loi, ou plutôt par une ſuite néceſſaire de cette loi.

Tout intérêt de l'argent eſt défendu.

MARIE.

1553. Droits de Marie.

Les droits de Marie à la couronne ne pouvoient être conteſtés que par l'ambitieuſe politique de Dudley, ce duc de Northumberland, qui vouloit régner ſous le nom de ſa belle-fille. En ſuppoſant nul le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon ; ce mariage ayant été contracté de bonne-foi, ayant ſubſiſté long-temps ſans atteinte, la princeſſe devoit-elle paſſer pour bâtarde ? Le parlement l'avoit déclarée telle, par une ſoumiſſion aveugle aux caprices de ſon pere ; mais Henri & le parlement l'avoient enſuite rétablie dans ſes droits à la ſucceſſion ; tout le royaume la regardoit comme l'héritiere d'Edouard. Northumberland étoit trop haï, méritoit trop de l'être, pour que ſon intérêt & celui de ſa famille changeaſſent l'ordre & les lois de la nature. Avant de découvrir au public les dernieres volontés du roi en faveur de Jeanne Gray, il voulut s'aſſurer de la perſonne des deux princeſſes. Cette precaution importante lui réuſſit mal. Marie étoit à une demi-journée de la cour, lorſqu'avertie du complot, elle ſe retira précipitamment dans le comté de Suffolk. Là elle

écrivit comme reine au conſeil & à la nobleſſe, demandant d'être reconnue & proclamée.

Northumberland veut mettre Jeanne Gray ſur le trône.

Alors le miniſtre ſe voit obligé de lever le maſque. Il invite Jeanne Gray à recevoir la couronne. Cette jeune femme en étoit digne, ſi le mérite perſonnel eût été un titre ſuffiſant. Aux vertus & aux charmes de ſon ſexe, elle joignoit des talens & des connoiſſances qu'on auroit admirées même dans un homme. Son eſprit ſolide ſe livroit au goût de la littérature. Les langues ſavantes faiſoient ſon occupation & ſes délices; la lecture de Platon lui paroiſſoit préférable aux amuſemens de la cour. On ne l'avoit point encore inſtruite des ſecrettes diſpoſitions d'Edouard IV. Surpriſe, conſternée à cette nouvelle inattendue, elle inſiſte ſur le droit des deux princeſſes, elle montre le danger d'une entrepriſe auſſi condamnable qu'audacieuſe; elle témoigne ſa réſolution de mener une vie privée, conforme à ſes vœux & à ſa naiſſance; elle refuſe un ſceptre qui ne lui appartient point, & qu'elle regarde comme un fardeau. Son beau-pere, ſon pere, ſon mari qu'elle aimoit tendrement, combattent cette généreuſe réſolution. Elle cede enfin à leurs inſtances & à leurs prieres. On la conduit à la tour, où les nouveaux rois, ſelon l'uſage, devoient réſider quelque temps. Le conſeil, obligé de l'y ſuivre, ſe trouve priſonnier de Northumberland, & expédie des

Elle y conſent malgré elle.

ordres pour faire proclamer Jeanne dans tout le royaume. La proclamation ne ſe fit guere qu'à Londres. Le peuple, loin d'y applaudir, donna des marques de ſon mécontentement. En vain les prédicateurs proteſtans, & même l'évêque de Londres, s'efforcerent de convaincre les eſprits. L'injuſtice de Northumberland ſembloit effacer le mérite de ſa belle-fille : chacun demeura perſuadé de l'uſurpation.

Marie eſt proclamée.

Cependant, Marie raſſembloit des forces. On craignoit ſon zele pour la religion romaine, mais elle promit de ne point toucher aux lois d'Edouard VI. Le peuple, la nobleſſe, coururent ſe ranger ſous ſes drapeaux. Un péril inévitable menaçoit le duc. Il ſe mit à la tête de ſix mille hommes pour le diſſiper. Son abſence enhardit le conſeil, qui, étant ſorti de la tour, fit auſſitôt proclamer Marie. On envoya ordre à Northumberland de quitter les armes. Ce fier miniſtre abandonné de tout le monde, ne montra que de la foibleſſe quand il perdit l'eſpérance. Le comte d'Arundel venant l'arrêter, il ſe jeta baſſement à ſes genoux en demandant la vie. Ni le caractere de la reine, ni les conjonctures ne permettoient de lui faire grace, & ſa mort étoit un acte de juſtice néceſſaire.

Procès de Northumberland.

Il propoſa deux queſtions aux pairs qui devoient le juger; premiérement, ſi quelqu'un pouvoit être

coupable de trahiſon, pour avoir exécuté des ordres donnés par le conſeil, ſous le grand ſceau? ſecondement, ſi des hommes qui avoient participé à ſes entrepriſes, pouvoient être ſes juges? On répondit que le grand ſceau d'un uſurpateur n'autoriſoit rien, & que des pairs non accuſés, ni convaincus, pouvoient toujours être juges. Quoique ces réponſes ne fuſſent pas exemptes de difficultés, le duc y acquieſça, & ſe reconnut criminel. Il profeſſa ſur l'échafaud la foi catholique, peut-être dans l'eſpérance que Marie en ſeroit plus indulgente pour ſa famille. Le peuple, qui avoit pleuré le duc de Somerſet, vit avec joie le ſupplice de ſon oppreſſeur. Ces viciſſitudes étoient ſi fréquentes en Angleterre, que l'on conçoit à peine que l'ambition pût y aſpirer aux grandes places.

Actes d'indulgence.

Jeanne Gray & ſon mari avoient été auſſi condamnés. La reine ſuſpendit leur exécution, ſoit par pitié, (l'un & l'autre n'avoient pas encore dix-ſept ans) ſoit par politique, de peur de ſe montrer d'abord ſanguinaire. Le duc de Norfolk, priſonnier depuis le regne de Henri VIII, les évêques Gardiner, Tonſtal & Bonner, perſécutés comme catholiques, obtinrent leur liberté & la faveur de Marie. Elle accorda une amniſtie preſque génerale; elle remit le ſubſide accordé au dernier roi. Ces trais de bonté exciterent la joie

publique ; apparences trompeuſes, auxquelles ſuccéderent bientôt les rigueurs de la tyrannie.

Zele de Marie pour la religion catholique.

La reine, d'un caractere ſombre, mélancolique, opiniâtre, étoit d'autant plus ſuſceptible des impreſſions du faux zele, qu'elle avoit vécu dans une profonde ignorance, & qu'en l'inquiétant ſur ſa religion, on l'avoit aigrie davantage contre la ſecte dominante. Son ardeur à rétablir le catholiciſme, quelque louable qu'elle fût en elle-même, dégénéra bientôt en imprudence & en cruauté. La courte durée de ce regne offrira beaucoup de ſcenes lugubres, beaucoup de ſang répandu par des exécutions atroces, & nul avantage ſolide pour l'égliſe ni pour l'état.

Elle dévoile ſes ſentimens.

On vit d'abord éclater les véritables deſſeins de Marie. La promeſſe de maintenir les lois d'Edouard VI étoit un foible lien qui ne pouvoit retenir ſon zele. Après avoir rétabli dans leurs ſiéges les évêques dépoſés, elle envoya en priſon d'autres évêques du parti contraire. En défendant aux prédicateurs de monter en chaire ſans une permiſſion expreſſe, elle encouragea les catholiques à inſpirer par-tout leurs ſentimens.

Diſgrace de Cranmer.

Cranmer, qui avoit ſervi auprès de ſon pere, devint un des principaux objets de ſa haine, comme auteur du divorce de Henri VIII & de l'établiſſement de la réforme.

Faveur de Gardiner.

Gardiner, qui n'avoit pas moins favoriſé le divorce, eut toute ſa

confiance, parce qu'il entroit dans ſes ſentimens de religion. Le premier ayant publié une apologie, dans laquelle il invectivoit contre la meſſe, fut accuſé de trahiſon & condamné à mort. Le ſecond, élevé à la place de chancelier & de premier miniſtre, fut l'ame des conſeils violens qui déchirerent le royaume. Nous verrons en ſon temps l'exécution du primat.

Premieres démarches pour rétablir le catholiciſme.

Sous les deux derniers regnes, le parlement avoit ſuivi en aveugle les inſpirations de la cour. Sa complaiſance ne ſe démentit point. Il ne falloit en quelque ſorte qu'une parole pour changer la religion du pays. Les pairs étoient intéreſſés à ſuivre celle de la reine. Les communes étoient compoſées en grande partie de catholiques. Auſſi Marie ne craignit-elle pas de faire célébrer la meſſe en latin devant les deux chambres, à l'ouverture du parlement; & cette atteinte portée aux ſtatuts d'Edouard, fut ſuivie d'un ſtatut pour les abolir. En remettant les choſes au même état où elles étoient à la mort de Henri VIII, Marie conſerva le titre de chef ſuprême de l'égliſe. On crut qu'elle ne vouloit pas aller plus loin; mais ce n'étoit qu'un premier pas vers la catholicité. On ratifia le mariage de Catherine d'Aragon; on annulla le divorce, ſans parler encore de l'autorité du pape, ſi odieuſe depuis longtemps aux Anglois. La reine ſe diſpoſoit néan-

Complaiſance du parlement.

moins à la rétablir. Elle avoit demandé pour légat à Jules III le fameux cardinal Pole, dont elle eſtimoit tellement le mérite, qu'elle penſa même à l'épouſer. Gardiner, qui craignoit le cardinal, retarda tant qu'il put ſon arrivée dans le royaume.

Marie demande Pole pour légat.

Un autre projet de mariage occupoit ſérieuſement la reine. L'ambitieux Charles-Quint, ayant révolté l'Allemagne par ſon deſpotiſme & ſon zele politique, & ayant échoué au ſiége de Metz, où le duc de Guiſe triompha de tous ſes efforts, ſe flattoit de réparer ſes pertes, en faiſant paſſer la couronne d'Angleterre dans ſa famille. Philippe, ſon fils, étoit veuf. Marie déſiroit de s'allier avec une maiſon d'où elle tiroit ſon origine, & qui lui faciliteroit l'exécution de ſes deſſeins en faveur de la religion romaine. On négocioit ſecrettement le mariage. Les Communes éventerent le ſecret. Elles ne virent dans cette alliance, que des riſques pour la liberté; elles démentirent leur ſoumiſſion à la cour, en faiſant des remontrances ſur un objet auſſi délicat. Auſſitôt le parlement fut diſſous.

Projet de mariage déſagréable au parlement.

Gardiner avoit conſeillé de ſuſpendre juſqu'après le mariage le progrès de la révolution eccléſiaſtique; car il importoit de ne rien précipiter ſans le ſecours de l'Eſpagne. L'empereur, ſuivant cet avis, retenoit le cardinal Pole, qui penſoit

Commencement de rigueur au ſujet de la religion.

différemment, & qui, malgré ſa douceur, mettoit moins de politique dans ſon zele. Mais la reine étoit peu capable de ſe modérer. Elle fit d'abord exécuter rigoureuſement les nouveaux ſtatuts. La meſſe fut rétablie par-tout; le célibat exigé comme eſſentiel au ſacerdoce; & une infinité de prêtres privés de leurs bénéfices, pour avoir profité de la permiſſion accordée ſous Edouard. Les viſiteurs qui préſidoient à ces changemens, défendirent même de faire prêter aux eccléſiaſtiques le ſerment de ſuprématie, quoique preſcrit par les lois de Henri VIII, lois qu'on n'avoit point abrogées.

1554. Conditions du mariage de la reine avec Philippe II.

Enfin le mariage de Marie avec Philippe fut conclu, aux conditions les plus avantageuſes en apparence à l'Angleterre. Le gouvernement devoit reſter entre les mains de la reine, nul étranger ne pouvoit être admis aux offices du royaume; les lois, les coutumes & les priviléges de la nation, ne devoient ſouffrir aucune atteinte. Il étoit réglé de plus que les enfans mâles hériteroient, non-ſeulement de la couronne, mais de la Bourgogne & des Pays-Bas; & ſi Don Carlos, né du premier lit de Philippe, mouroit ſans poſtérité, les enfans de Marie, mâles ou femelles, devoient hériter de tous les états de Philippe.

La nation

La publication de ces articles, loin de flatter

les Anglois, inſpira un mécontentement général. Ils ſe défioient avec raiſon du caractere artificieux de l'empereur, & encore plus de celui de ſon fils, également porté à la ſuperſtition & à la tyrannie. Ils craignoient que le royaume ne devînt une province d'Eſpagne; que l'on y exerçât bientôt les rigueurs qui faiſoient gémir l'ancien & le nouveau monde; que l'inquiſition n'y déployât ſes violences; & que des avantages ſpécieux ne couvriſſent une cruelle ſervitude. Les eſprits étoient diſpoſés à la révolte. Deux gentilshommes, Wiat & Carew, ſouleverent quelques provinces. Le duc de Suffolk, pere de Jeanne Gray, ſe laiſſa engager dans leur complot. Ces rebelles furent pourſuivis avec vigueur, diſſipés ou arrêtés. On prit les chefs, on fit de ſanglantes exécutions.

on eſt mécontente.

Soulévemens.

Alors la princeſſe Eliſabeth penſa être immolée à la haine de ſa ſœur, qui ne lui pardonnoit point d'être fille d'Anne Boleyn, de mériter les ſuffrages de la nation par des qualités éminentes; & d'avoir fixé les vœux de Courtney, comte de Devonshire, allié de près à la couronne, ſur lequel Marie avoit eu des vues de mariage, dédaignées par ce ſeigneur. Depuis ce temps, Eliſabeth eſſuyoit toutes ſortes de dégoûts, ſoit au ſujet de ſa naiſſance qu'on ſuppoſoit illégitime, ſoit au ſujet de ſa conduite qu'on cherchoit à

Eliſabeth perſécutée.

empoiſonner. Le bruit s'étoit répandu que Wiat l'avoit chargée dans ſes dépoſitions. Il démentit cette impoſture publiquement ſur l'échafaud. La princeſſe ne laiſſa pas d'être enfermée dans la tour. Mais elle ſe juſtifia d'une maniere ſi évidente, que tous les prétextes s'évanouirent. Remiſe en liberté, & ne voulant pas ſortir du royaume, dont on vouloit l'éloigner, elle refuſa des propoſitions de mariage avec le duc de Savoie. Ce refus la fit empriſonner de nouveau. La ſombre jalouſie de ſa ſœur lui préparoit une ſuite perpétuelle de chagrins.

Exécution de Jeanne Gray.

Jeanne Gray, moins ſuſpecte à Marie qu'Eliſabeth, fut traitée plus cruellement. La révolte de Suffolk, ſon pere, ſervit de prétexte pour l'exécution de ſa ſentence. Elle avoit réſigné avec joie une couronne qu'elle n'avoit acceptée qu'avec douleur. Elle reçut ſans peine la nouvelle, attendue depuis long-temps, qu'il falloit ſe diſpoſer à la mort. Des théologiens catholiques la preſſerent trois jours entiers ſur la religion, ſans pouvoir lui inſpirer leurs ſentimens. Son courage d'eſprit parut dans une lettre qu'elle écrivit en grec à ſa ſœur, pour l'exhorter à imiter ſa conſtance en cas de mauvaiſe fortune. Elle vit d'un œil ferme conduire ſon époux à l'échafaud : apprenant qu'il venoit d'expirer généreuſement, elle ſe montra empreſſée à le ſui-

Son courage & ſa vertu.

vre. Au moment de l'exécution, ſans ſe plaindre de perſonne, elle avoua que ſon ſupplice étoit juſte; quoiqu'elle eût ſervi, malgré elle, d'inſtrument à l'ambition de ſes proches; elle ajouta que cet exemple ſeroit utile, & apprendroit qu'on peut être juſtement puni, ſans être coupable, pour des choſes qui tendent à la ruine de l'état. Ainſi mourut, dans la fleur de l'âge, une femme dont la beauté, l'eſprit, les vertus & les lumieres honoroient ſa nation, & dont le bonheur, ſi on lui eût laiſſé ſuivre ſon goût pour l'étude, ſes principes de ſageſſe, auroient dû ſurpaſſer celui des monarques. Le duc de Suffolk fut exécuté peu de temps après. Le chevalier Nicolas Throcmorton, autre accuſé, défendit ſi bien ſon innocence, que les jurés prononcerent en ſa faveur. Marie porta le reſſentiment juſqu'à les faire empriſonner & condamner à l'amende. Jean Throcmorton éprouva l'effet que cette violence devoit naturellement produire ſur le cœur des juges. On le condamna ſur les mêmes preuves qui avoient paru ſi foibles contre ſon frere.

Autres actes de rigueurs.

Les priſons ſe rempliſſoient de gens diſtingués; le gouvernement ſe rendoit plus odieux de jour en jour; le peuple venoit d'être déſarmé pour prévenir les révoltes: cependant la reine convoqua le parlement qu'elle eſpéroit de mal-

Parlement peu ſoumis.

triſer par la force de ſon pouvoir. L'empereur envoya quatre cents mille écus deſtinés à en corrompre les membres. Il n'y avoit pas encore eu d'exemples de cette infame pratique.

On refuſe à la reine le pouvoir de ſe nommer un ſucceſſeur.

Gardiner ouvrit la ſéance en qualité de chancelier; & après avoir célébré le choix de Marie & l'alliance d'Eſpagne, il dit que la tranquillité publique demandoit qu'on autoriſât la reine à ſe nommer un ſucceſſeur, ce qui ne pouvoit bleſſer les lois, puiſque l'on avoit accordé le même pouvoir à Henri VIII. L'intéret de la nation décida cette fois le parlement. On craignit qu'Eliſabeth ne fut exclue de la couronne, comme née d'un mariage illégitime; que l'attachement de Marie pour la maiſon d'Autriche & ſon zele pour l'égliſe romaine, ne lui dictaſſent un teſtament en faveur de ſon mari, (la cour le diſoit iſſu de la maiſon de Lancaſter); enfin que l'Angleterre ne fut engloutie dans la monarchie eſpagnole. Ces conſidérations emporterent la balance. En ratifiant les articles du mariage, on n'eut point d'égard à la demande du chancelier; on déclara de plus que la reine jouiroit de la couronne, ſans que Philippe y pût rien prétendre. On rejetta encore différens bills préſentés contre l'héréſie, & pour renouveler le ſtatut des ſix articles. Ce n'étoit pas la coutume du parlement de ſe roidir ſur les

affaires de religion. Il fut rompu, parce qu'il répondoit mal aux vœux de la cour.

Philippe ne ſe preſſoit point, & la reine, dévorée d'impatience, l'attendoit avec une inquiétude qui altéroit ſa ſanté. Il arriva enfin. Sa magnificence n'éblouit pas les Anglois; ſon air froid, réſervé, hautain, & le cérémonial épineux, par lequel il ſe rendoit inacceſſible, augmenterent les préjugés contre lui. Marie, charmée de ne vivre qu'avec ce prince, aimoit en lui ce qui déplaiſoit aux autres. L'unique moyen de gagner le cœur de Philippe étoit de ſatisfaire ſon ambition. Elle aſſembla un nouveau parlement dont elle eſpéroit plus de complaiſance que du dernier. La cour dirigea ſi bien les élections, que la chambre des Communes parut d'abord diſpoſée à rétablir entiérement le catholiciſme.

Arrivée de Philippe. Il déplaît.

Il falloit ouvrir l'entrée du royaume au cardinal Pole, revêtu de la dignité de légat. L'acte d'*attainder*, porté anciennement contre lui, eſt annullé; & la reine diſpenſant des ſtatuts établis depuis long-temps, l'autoriſe à exercer ſa légation. Il arrive à Londres; il exhorte le parlement à ſe réconcilier avec le ſaint ſiége. Les deux chambres témoignent leur regret de ſe voir ſéparées de l'égliſe, leur réſolution de caſſer tout ce que le ſchiſme avoit entrepris contre elle; elles demandent humblement l'abſolution

L'Angleterre réconciliée avec Rome.

de ces attentats. Le cardinal l'accorde volontiers au nom du pape, & leve toutes les cenſures.

Surpriſe de Jules III.

Jules III reçut cette nouvelle avec autant de ſurpriſe que de joie, ſe félicitant de ce que les Anglois *le remercioient d'avoir laiſſé faire une choſe qu'il devoit les remercier lui-même d'avoir faite.* La nobleſſe, en poſſeſſion des biens eccléſiaſtiques, n'auroit eu garde de conſentir au changement, s'il avoit fallu y renoncer. Auſſi le pape & la reine avoient-ils diſſipé les inquiétudes à cet égard; & le parlement aſſura le droit des poſſeſſeurs. Le clergé même acquieſça volontairement à des meſures qui ôtoient à l'égliſe l'eſpérance de recouvrer jamais le pouvoir attaché en grande partie aux richeſſes.

Philippe ſe voit haï des Anglois.

Après avoir renverſé tant de lois qu'on avoit jugées immuables, le parlement n'eut pas de peine à renouveler celles qui allumoient les bûchers pour le crime d'héréſie. Mais l'averſion contre l'Eſpagne étoit ſi fort enracinée, qu'il ne voulut jamais conſentir que le roi fût chargé du gouvernement, encore moins qu'on le déclarât héritier préſomptif de la couronne, ni accorder aucun ſubſide pour la guerre de l'empereur avec la France. Philippe ſe voyant en butte à la haine, affecta une conduite plus douce; il fit rendre la liberté à des priſonniers de diſtinction, & même à Eliſabeth, que la

Il affecte plus de douceur.

nation chériſſoit autant que ſa ſœur la haïſſoit. Marie Stuart, deſtinée au dauphin, auroit eu, par la mort de cette princeſſe, le premier droit à la ſucceſſion; l'Angleterre auroit pu dès-lors être réunie à la France. La crainte de cet événement ſuffiſoit pour donner à Philippe une apparence de généroſité peu conforme à ſon caractere. Le parlement fut congédié quand on le vit ferme dans ſes refus.

1555. Membres du parlement accuſés au banc du roi.

Pluſieurs membres des Communes, qui s'étoient retirés de la chambre par mécontentement, furent accuſés au banc du roi (tribunal dépendant de la cour), ſans la moindre réclamation. On verra dans la ſuite de l'hiſtoire, les Communes s'élever avec force contre de pareils actes d'autorité & y oppoſer leurs priviléges. La nation ſe forma peu-à-peu d'autres idées, & ſur les prérogatives de la couronne, & ſur la liberté civile. Les opinions changerent, & tout changea.

Cruautés contre les hérétiques.

Un des grands objets de la cour étoit alors d'exécuter contre les hérétiques les lois rigoureuſes qui venoient d'être rétablies. On délibéra beaucoup ſur le parti qu'il falloit prendre. Les deux prélats le plus en crédit, Pole & Gardiner, étoient d'avis différens. Le premier, ſincérement attaché à la foi & ſolidement vertueux, opinoit pour la modération & l'indulgence. Le ſecond, qui s'étoit plié politiquement à tous les

caprices de Henri VIII, & qui auroit eu la même complaiſance ſous Edouard, ſi on ne l'avoit pas pouſſé à bout, zélé par intérêt, indifférent par ſyſtême, vouloit la violence & les ſupplices. Les raiſons alléguées de part & d'autre méritent une attention particuliere.

Raiſons de Pole pour l'indulgence.

Suivant le cardinal Pole, « rien n'eſt plus » contraire à l'eſprit du chriſtianiſme que ces » terribles perſécutions; elles bouleverſent la ſo- » ciété, en puniſſant l'erreur comme le plus » grand des crimes; elles donnent lieu de ſoup- » çonner ceux qui les emploient, de n'être pas » convaincus des vérités qu'ils prétendent établir » par force, elles ne font jamais que des hy- » pocrites, ou, ce qui eſt pire encore, des fa- » natiques furieux; & l'expérience prouve qu'au » lieu de produire l'uniformité de religion, elles » étendent d'ordinaire les progrès de l'héréſie, » en irritant le zele des ſectaires, en attirant » des proſélytes par le ſpectacle de la patience » des faux martyrs; une ſage indulgence, au » contraire, éteint le fanatiſme des ſectes, em- » pêche les cabales & les révoltes, ramene tôt » ou tard au culte établi, ceux que les préjugés » en éloignent, & que l'intérêt y rappelle ».

Raiſons de Gardiner contre.

Selon le chancelier, « ces ménagemens po- » litiques ne peuvent être admis en fait de re- » ligion : Dieu ayant révélé des dogmes, c'eſt

» un crime déteſtable de réſiſter à ſa parole,
» c'eſt une néceſſité pour le prince de punir
» ce crime & d'en arrêter la contagion : nul
« motif humain ne doit contre-balancer la cauſe
» du ciel ; les plus grands ſupplices ſont les
» plus propres à étouffer promptement l'héréſie,
» & deviennent dès-lors avantageux au bien
» public. Les proteſtans eux-mêmes ne les ont-
» ils pas employés ? Calvin n'a-t-il pas fait
« brûler Servet ? Si la terreur fait des hypo-
« crites, les enfans du moins, élevés dans les
» principes orthodoxes, n'imiteront point l'hy-
» pocriſie de leurs peres, & conſerveront le pré
» cieux dépôt de la foi. »

Les raiſons de Gardinier étoient ſi conformes aux penchans de Marie & de Philipe, que, ſans réfléchir ſur l'exemple de Charles-Quint, dont les rigueurs avoient été auſſi funeſtes à la religion qu'odieuſes à ſes ennemis, on réſolut d'exercer toute la violence des lois pénales. Nous réunirons dans un ſeul tableau ce qu'elle produiſit de plus mémorable pendant les trois dernieres années de ce regne. L'hiſtoire ne peut diſſimuler les excès & les inconvéniens d'un faux zele. Ces horreurs ſont une triſte, mais importante leçon pour le genre humain.

On ſe décide pour la perſécution.

Rogers, prêtre reſpecté dans ſon parti, fut la premiere victime des bourreaux. Quoiqu'il

Martyrs de la réforme.

aimât tendrement ſa femme, & qu'il eût une famille nombreuſe, les liens de la nature ne l'empêcherent point de courir avec ardeur au ſupplice. Hooper, évêque de Gloceſter, montra encore plus de courage. Pendant trois quarts d'heure qu'il vécut au milieu des flammes, il ne ceſſa de prier & de prêcher, juſqu'à ce que la douleur étouffât entiérement ſa voix. Sanders, autre eccléſiaſtique, embraſſa le poteau, en s'écriant : *Je te ſalue, ô croix de Jéſus-Chriſt, ô vie éternelle !* Taylor, ſon confrere, récitoit un pſeaume en anglois au moment de l'exécution. Un des gardes le frappa ſur la bouche, & lui dit de prier en latin. Un autre garde, plus furieux, lui déchargea ſur la tête un grand coup de hallebarde, dont il mourut. Bidley, évêque de Londres, & Latimer ; ancien évêque de Worceſter, furent brûlés enſemble à Oxford, & s'exhorterent l'un l'autre à la patience. *Courage, mon Frere*, s'écria le ſecond, *nous allons allumer en Angleterre un flambeau qui ne s'éteindra jamais.* Thomas Haukes étoit convenu avec ſes amis, que, s'il trouvoit le feu ſupportable, il leur feroit un certain ſigne, & il ne manqua pas de le faire. La paſſion du martyre, enflammée par ces exemples, ſe communiqua à la jeuneſſe, aux femmes mêmes. On en brûla une qui étoit enceinte & près de ſon terme. Elle accoucha

Hooper.

Sanders & Taylor.

Bidley & Latimer.

Haukes.

Barbarie d'un magiſtrat.

dans les flammes. Les gardes voulurent ſauver l'enfant, un barbare magiſtrat le fit rejeter au feu, diſant qu'on ne devoit point laiſſer vivre le fruit d'une exécrable hérétique.

Combien les condamnations étoient odieuſes.

Ces malheureux n'étoient pas même convaincus d'avoir dogmatiſé. Arrêtés ſur des ſoupçons, condamnés ſur le refus de ſigner quelques articles, ils excitoient l'admiration de leur parti & une haine générale contre le gouvernement. Gardiner, qui s'étoit chargé de la perſécution, voyant que les ſupplices multiplioient les criminels, en remit le ſoin à Bonner, évêque de Londres, homme encore plus ſanguinaire que lui. Philippe, par un artifice digne de ſon caractere, eſſaya de faire tomber ſur les évêques la noirceur de ces barbaries. Son confeſſeur, eſpagnol, prêcha un jour devant lui, & par ſes ordres, qu'elles étoient contraires à l'évangile. On connoiſſoit trop bien les principes des Eſpagnols pour s'y méprendre. Auſſi la cour ne diſſimula-t-elle pas long-temps.

Diſſimulation de Philippe.

Sorte d'inquiſition en Angleterre.

Elle établit une ſorte d'inquiſition, en nommant des commiſſaires autoriſés à faire une recherche exacte de l'héréſie, à punir toutes les négligences qui ſe commettroient dans les égliſes ou les chapelles, à procéder contre les prêtres qui ne prêcheroient point le dogme de l'euchariſtie, contre toute perſonne qui n'entendroit

point la meſſe, qui n'aſſiſteroit point aux offices de paroiſſe, qui ne prendroit point de pain béni ou d'eau bénite. Les juges de paix devoient employer des eſpions, pour être informés de la conduite des citoyens, & citer devant eux les accuſés, ſans leur déclarer les accuſateurs.

Proclamation ſur les livres.

Enfin la tyrannie alla juſqu'au point d'ordonner, par une proclamation, que « quiconque auroit » des livres hérétiques & ne les brûleroit pas » ſans les avoir lus & ſans les avoir montrés, » ſeroit réputé rebelle & exécuté ſur-le-champ, » en vertu de la loi martiale. »

Combien d'hérétiques brûlés.

Dans l'eſpace de trois ans il y eut deux cent ſoixante & dix-ſept perſonnes brûlées ſous prétexte d'héréſie, parmi leſquelles cinq évêques, cinquante-cinq femmes & quatre enfans. On en comptoit cinquante mille exécutés dans les Pays-Bas, depuis que Charles-Quint avoit proſcrit les religionnaires. Ils n'étoient pas mieux traités en France. La France, l'Angleterre & les Pays-Bas, voyoient cependant l'héréſie s'accroître par les ſupplices de ſes ſectateurs.

1555. Ambaſſade à Rome.

Marie avoit envoyé à Rome une ambaſſade pour réconcilier le royaume avec le ſaint ſiége. Paul IV, pontife hautain & ambitieux, fit d'abord quelque difficulté au ſujet du titre de reine d'Irlande qu'elle prenoit, & qu'il prétendoit avoir ſeul le droit de donner. Il érigea l'Irlande en

royaume, afin que ce titre parut une conceſſion pontificale. Son principal objet étant de faire reſtituer les biens eccléſiaſtiques, il inſiſta beaucoup ſur ce point, repréſentant que le ſaint ſiége ne pouvoit autoriſer la profanation des choſes ſaintes, réclamant même le denier de ſaint Pierre, aboli depuis ſi long-temps. La reine, plus frappée que la nation de ces remontrances, malgré les meſures priſes au commencement de ſon regne, crut devoir ſacrifier ce qu'elle poſſédoit des terres de l'égliſe, & fonder quelques nouveaux monaſteres, tandis que le tréſor étoit épuiſé. On lui mit en vain devant les yeux l'intérêt de la couronne. *Je préfere le ſalut de mon ame*, répondit-elle, *à dix royaumes tels que l'Angleterre.* Le politique Gardiner, qui mourut dans ce temps-là, lui auroit peut-être perſuadé qu'elle avoit d'autres moyens de ſauver ſon ame.

Paul IV demande la reſtitution des biens eccléſiaſtiques.

Marie croit que ſon ſalut en dépend.

Elle ne tarda point à éprouver la haine publique. Le parlement aſſemblé à Weſtminſter, n'accorda qu'un ſubſide très-médiocre; & pluſieurs membres des Communes dirent tout haut qu'il étoit inutile de donner beaucoup à la couronne, puiſqu'elle ſe dépouilloit de ſes revenus. Marie caſſa ce parlement indocile à ſes volontés. D'autres chagrins augmenterent ſa mauvaiſe humeur. Elle s'étoit flattée d'une groſſeſſe imagi-

Le parlement indocile & caſſé.

Le chagrin rend Marie plus injuſte.

naire. La joie qu'elle en avoit eue s'étoit changée en une profonde mélancolie. Philippe, dégoûté d'une femme peu aimable & extrêmement jalouſe, avoit été joindre l'empereur, & paroiſſoit la négliger avec dédain. Elle déchargea ſur ſes peuples le fiel qui la dévoroit, par des prêts forcés & exceſſifs, par des exactions accablantes. Elle arrêta les marchandiſes, pour extorquer de groſſes ſommes des marchands. Les étrangers mêmes avoient ſi peu de confiance en elle, qu'elle ne put obtenir de la ville d'Anvers un prêt de trente mille livres, à quatorze pour cent, qu'en obligeant Londres à lui ſervir de caution.

Charles-Quint abdique en faveur de Philippe II.

La puiſſance de Philippe s'accrut tout-à-coup par la retraite de Charles-Quint ſon pere. Cet empereur, dont l'ambition & la politique avoient ſi violemment agité l'Europe, détrompé des grandeurs & des chimeres humaines, lui remit d'abord les Pays-Bas, en lui recommandant (ce que ni l'un ni l'autre ne pratiquerent jamais) de regarder comme ſon premier devoir le ſoin de rendre ſes ſujets heureux. Peu de mois après il lui céda l'Eſpagne, & ſe retira dans un monaſtere. Là, réduit à lui-même, il éprouva que les hommages rendus à ſa fortune ne ſe rapportoient pas à ſa perſonne. S'amuſant à faire des montres & des horloges, ſans pouvoir en

1556. Sa retraite dans un couvent.

faite deux parfaitement d'accord, il en conclut, dit-on, qu'il étoit impoſſible d'accorder les hommes ſur la croyance, & injuſte de les tourmenter pour leurs opinions. Cette conſéquence forcée prouveroit du moins qu'il avoit changé de ſyſtême. Malgré l'ingratitude de Philippe, qui le négligea en lui ſuccédant, il ſouhaita de joindre l'empire à tant de vaſtes états qu'il venoit de lui donner. Mais Ferdinand, frere de Charles-Quint, déjà élu roi des Romains, refuſa de ſe prêter à ſes vues, & la maiſon d'Autriche ſe diviſa en deux branches.

Paul IV, ennemi de cette maiſon, ne voulut point couronner Ferdinand, après que Charles lui eut réſigné l'empire. En cas de réſignation, diſoit-il, c'étoit au pape à nommer un empereur. Son animoſité alla plus loin. Il engagea Henri II à rompre la treve conclue avec l'Eſpagne. Philippe n'aimoit point la guerre, & ſe propoſoit de dominer par les reſſorts de la politique. Mais ne pouvant éviter de prendre les armes, il s'efforça d'armer pour ſa cauſe les Anglois, d'autant moins diſpoſés à le ſervir, que le gouvernement de la reine leur devenoit inſupportable.

Paul IV ennemi de la maiſon d'Autriche.

L'exécution du fameux primat Cranmer mit le comble aux atrocités de ce regne. Il languiſſoit en priſon depuis long-temps. Marie

Exécution de Cranmer.

réſolut de le faire punir comme hérétique. Cité à Rome, il fut déclaré contumace, pour n'avoir pas comparu, quoique priſonnier. Bonner eut le plaiſir de le dégrader. Des émiſſaires de la cour employerent ſi bien les promeſſes & les menaces, qu'ils lui firent reconnoître la ſuprématie du pape & la préſence réelle. Dès qu'on le vit déshonoré dans ſon parti, loin de lui faire grace, comme il s'y étoit attendu, on expédia l'ordre pour l'exécution. Alors Cranmer reprend ſon courage; il s'accuſe d'avoir trahi lâchement ſa foi; il déſire d'expier cette foibleſſe par le plus affreux ſupplice; il paroît inſenſible au milieu des flammes, étend la main qui avoit ſigné, & la tient immobile juſqu'à ce qu'elle tombe en cendres. *Cette main a péché*, s'écria-t-il pluſieurs fois avec force. Il expira enfin, regardé comme le héros de ſa ſecte, digne d'être le ſoutien d'une meilleure cauſe. Le cardinal Pole lui ſuccéda au ſiége de Cantorbéry. Celui-ci, par ſa modération, s'étoit rendu ſuſpect à Rome; & ſa prudence l'empêcha de s'oppoſer aux meſures violentes de la cour, qu'il déſapprouvoit ſincérement, mais qu'il auroit inutilement combattues.

Il meurt comme un martyr de ſa ſecte.

Pole, archevêque de Cantorbéry.

Quelques ſujets de plaintes qu'eût Marie contre le roi d'Eſpagne, ſon époux, elle n'en étoit pas moins eſclave de ſes volontés, elle ſe mon-

1557. Guerre avec la France.

troit auſſi ardente que lui-même à faire déclarer l'Angleterre contre la France. Philippe vint appuyer ſes efforts. Le conſeil réſiſta long-temps. La découverte d'une conſpiration, qu'on prétendit excitée par la cour de France, donna du poids aux inſtances & aux menaces de la reine. On déclara la guerre; on s'y prépara. L'argent manquoit, & la nation n'étoit pas diſpoſée à en fournir. Il fallut en extorquer par les voies odieuſes qui avoient déjà cauſé tant de murmures. Enfin une armée de dix mille hommes alla joindre les Eſpagnols dans les Pays-Bas. Philippe II, toujours renfermé dans ſon cabinet, avoit mis à la tête de ſes troupes Philibert, duc de Savoie, un des plus grands généraux de ce ſiecle. La campagne s'ouvrit par le ſiége de Saint-Quentin. C'étoit une place foible, mais défendue par le célebre amiral de Coligni. Le connétable de Montmorenci s'avança pour lui donner du ſecours, & s'expoſa imprudemment à une action générale. L'ennemi l'attaqua, le fit priſonnier, mit ſon armée en déroute. Cette bataille répandit en France une telle conſternation, que l'on trembla pour la capitale du royaume. Mais Philippe perdit le moment favorable, en s'arrêtant au ſiége de Saint-Quentin; & la ſaiſon trop avancée obligea de prendre des quartiers d'hiver.

Bataille de Saint-Quentin.

1558. Les François étoient revenus de leur épouvante. Le duc de Guiſe, déjà célebre par la défenſe de Metz, oſa tenter une entrepriſe, qu'on avoit crue impoſſible dans les temps même de proſpérité. Au cœur de l'hiver, il aſſiégea & prit Calais en huit jours. Edouard III ne s'en étoit emparé qu'après onze mois de ſiége. On regardoit cette place comme imprenable en hiver. Les Anglois avoient coutume de rappeler ſur la fin de l'automne une grande partie de la garniſon, & de la renvoyer au printemps, n'imaginant pas qu'elle pût être néceſſaire dans l'intervalle. Ils apprirent qu'un grand homme peut quelquefois forcer la nature. Leur douleur fut d'autant plus vive, qu'ils avoient moins d'eſpérance de réparer cette perte. Le mariage du dauphin avec la reine d'Ecoſſe forma contre eux une alliance redoutable. Il eurent ſujet de craindre d'avoir bientôt peine à ſe défendre, loin de pouvoir attaquer. Quoique l'Ecoſſe, remplie de factions en l'abſence de Marie Stuart, ne fut guere en état de cauſer de l'inquiétude, elle ouvroit le paſſage aux François, s'ils entreprenoient une invaſion. Les deux puiſſances, réunies contre un gouvernement odieux, ſembloient menacer l'Angleterre de grands malheurs.

Calais pris par les François.

Mariage du dauphin avec la reine d'Ecoſſe.

Parlement. La reine convoqua le parlement, pour en tirer

quelque ſubſide. C'étoit une occaſion de réclamer contre les abus de la prérogative. Mais on regardoit alors comme des droits attachés à la couronne, ce qui paſſa dans la ſuite pour une uſurpation ſur les droits du peuple. Les Communes, ſans ſe plaindre des procédés de la cour, accorderent un ſubſide; elles paſſerent même, non ſans oppoſition, un acte par lequel étoient autoriſées les aliénations que la reine avoit déjà faites, ou qu'elle feroit pendant ſept ans, des terres de la couronne. Un membre de la chambre ayant témoigné ſa crainte, que, ſous prétexte de cet acte ſi dangereux, elle n'aliénât la couronne même, au préjudice de l'héritiere légitime, fut puni pour avoir manqué de reſpect à la majeſté royale.

Aliénations du domaine autoriſées.

Cependant la vie d'Eliſabeth étoit toujours en péril. Malgré la protection de Philippe, intéreſſé à la défendre, cette princeſſe n'auroit pas échappé ſans doute à la haine cruelle de ſa ſœur, ſi, par une conduite pleine de prudence, elle n'eût évité tout ce qui pouvoit la rendre ſuſpecte, & armer contre elle la calomnie. Dans la retraite où elle vivoit, loin de la cour, environnée d'eſpions, elle conſacroit ſon temps à l'étude, ne ſe mêloit d'aucune affaire, & ſe préparoit en ſilence au grand rôle qu'elle devoit

Eliſabeth en danger. Sa prudence.

jouer un jour. Le roi de Suede lui ayant fait faire des propoſitions de mariage, elle refuſa de s'expliquer avant de connoître les intentions de la reine ; elle témoigna enſuite à Marie un éloignement pour le mariage, qui vraiſemblablement n'étoit alors qu'un prétexte pour ne pas ſortir du royaume. Sa religion même cédoit à la politique. Elle ſe conformoit au culte établi, quoiqu'attachée à la doctrine contraire. Agir autrement eût été courir à la mort ; & le temps de régner approchoit.

Suite de la guerre,

On avoit équipé une flotte de cent quarante voiles, avec les ſecours du parlement & du clergé. Les Anglois firent une deſcente en Bretagne. Ils furent bientôt repouſſés ; mais avec l'artillerie de dix vaiſſeaux, ils contribuerent beaucoup à la victoire que le comte d'Egmond remporta ſur les François près de Gravelines. Les deux principales armées de France & d'Eſpagne, excitées par la préſence des deux rois, ſembloient prêtes à en venir aux mains. Le caractere peu entreprenant de Philippe II lui fit préférer la voie des négociations à celle des armes. Il exigeoit, entre autres choſes, qu'on reſtituât Calais à l'Angleterre : Henri II demandoit de ſon côté qu'on reſtituât la Navarre à la maiſon d'Albret. On diſputoit ſur ces deux points éga-

Négociation.

lement difficiles, lorſque la mort de Marie ralentit le zele de Philippe pour des intérêts étrangers.

1558. Mort de Marie.

La priſe de Calais avoit profondément bleſſé le cœur de cette princeſſe. Le chagrin d'être ſans enfans, la crainte de laiſſer ſa couronne à une ſœur qu'elle abhorroit, la ruine prochaine qui menaçoit la religion catholique, l'indifférence de ſon mari prêt à ſe retirer en Eſpagne, la haine de ſes propres ſujets irrités de ſes violences, tout lui cauſoit des inquiétudes mortelles. Une fiévre violente l'emporta dans la quarante-quatrieme année de ſon âge. A peine peut-on la louer, même ſur ſa religion, puiſqu'elle en fit un inſtrument de cruauté. Le P. d'Orléans blâme ſes rigueurs exceſſives, après l'avoir repréſentée comme *digne d'une mémoire éternelle par ſon zele, par le courage avec lequel elle entreprit une œuvre où tout lui ſembloit contraire, & par le ſuccès qu'elle y eut.* On ne conçoit pas aiſément ce qu'il y a d'admirable dans un zele ſanguinaire, ni dans un ſuccès qui n'eut que peu de durée & des ſuites ſi pernicieuſes.

Mort du cardinal Pole.

Le cardinal Pole mourut le même jour que Marie, univerſellement regretté, parce qu'il avoit la véritable vertu. Paul IV étoit prévenu contre lui à cauſe de ſa douceur; ce pontife altier marchoit ſur les traces de Grégoire VII.

Marine, commerce.

Juſqu'à préſent la marine & le commerce n'étoient rien en comparaiſon de ce qu'ils devoient être un jour. Quatorze mille livres ſterling ayant été deſtinées pour la flotte, le tréſorier & l'amiral calculerent que cette dépenſe une fois faite, dix mille livres ſuffiroient dans la ſuite chaque année. Les priviléges des négocians d'Allemagne furent rétablis, à la ſollicitation de l'empereur, ſans que perſonne s'avisât d'élever des doutes ſur cet uſage de la prérogative. On annulla une loi du dernier regne, par laquelle il étoit défendu de fabriquer des draps avant que d'avoir fait un apprentiſſage de ſept ans : loi abſurde, ſelon M. Hume, qui avoit ruiné pluſieurs villes & cauſé la décadence des manufactures de laine. Ce motif l'avoit fait abroger. « Il eſt étrange, ajoute l'hiſtorien, que la » loi d'Edouard ait été rétablie ſous Eliſabeth. » & encore plus étrange, qu'elle ſubſiſte de » nos jours. »

Commerce avec la Ruſſie.

Les Anglois avoient découvert, ſous le dernier regne, un paſſage à Archangel, ce qui leur facilitoit le commerce de la Moſcovie. Le Czar envoya des ambaſſadeurs à la reine. C'eſt peut-être la premiere fois que cet empire ſoit entré en correſpondance avec les peuples occidentaux.

Une loi de Marie fixoit le nombre de chevaux & d'armes que chacun, ſelon ſes facultés, devoit fournir pour la défenſe du royaume. Ceux qui avoient mille livres ſterling de revenu (& c'étoit la claſſe la plus riche), devoient entretenir ſix chevaux avec les harnois, pour des cavaliers armés de lances, & dix chevaux pour la cavalerie légere. Ils devoient fournir, outre cela, quarante piques, trente hallebardes, vingt arquebuſes, &c. Cette méthode paroît ſujette à beaucoup d'inconvéniens. Les revenus de la couronne & les ſubſides du parlement étoient ſi médiocres, qu'on ne trouvoit pas, ſans doute, d'autre moyen d'équiper les troupes. Moyen d'équiper les troupes.

ELISABETH.

1558. Eliſabeth monte ſur le trône.

Les droits d'Eliſabeth à la couronne, fondés ſur ſa naiſſance & ſur le teſtament de ſon pere, furent d'autant plus aiſément reconnus, qu'elle poſſédoit déjà l'eſtime & l'amour de la nation. Cette princeſſe, qui avoit alors vingt-cinq ans, paſſa en quelque ſorte de la priſon ſur le trône. Son exemple confirmera une vérité ſouvent prouvée par l'hiſtoire : c'eſt que le malheur & la ſouffrance forment mieux les princes pour régner, qu'une brillante éducation, preſque tou-

jours ſtérile dans la molleſſe faſtueuſe des cours. Le ſouvenir de ſes infortunes relevoit l'éclat de ſon mérite. Née avec des talens ſupérieurs, elle avoit appris par la réflexion, par l'étude, le grand art de gouverner, & trouvoit en elle-même toutes les reſſources du génie, de l'autorité, de la politique. Son regne, quoiqu'obſcurci par quelques taches, fait une des époques les plus glorieuſes de cette hiſtoire.

Elle pardonne à ſes ennemis.

Après avoir remercié le ciel de ſa délivrance, comme d'un miracle, elle parut oublier toutes les injuſtices de ſes ennemis. Celui même qui l'avoit gardée en priſon, & qui l'avoit traitée avec une extrême rigueur, la trouva inſenſible au déſir de la vengeance. L'ambitieux Philippe II ne tarda point à lui faire des propoſitions de mariage. Il ſe flattoit de gouverner enfin le royaume, ſur lequel Marie, ou plutôt le parlement, ne lui avoit laiſſé aucun pouvoir. Mais la reine ne voulant pas de maître, connoiſſant d'ailleurs l'averſion des Anglois pour l'alliance eſpagnole, éluda ſes offres, ſans paroître les rejetter. Il ſollicita une diſpenſe de Rome, comme s'il eût été sûr du mariage.

Elle élude les propoſitions de Philippe.

Quoique Eliſabeth eût un penchant décidé pour la religion proteſtante, l'ambaſſadeur d'Angleterre reçut ordre de notifier au pape ſon avénement au trône. Paul IV, dans des conjonctures

Hauteur révoltante de Paul IV.

ſi critiques, ne pouvoit agir avec trop de modération & de prudence. Sa hauteur inflexible replongea l'Angleterre dans le ſchiſme. Il déclara que ce royaume étant un fief du ſaint ſiége, c'étoit une inſigne témérité à Eliſabeth d'avoir pris, ſans ſa participation le titre de reine; que ſa naiſſance illégitime l'excluoit de la ſucceſſion; qu'il n'annulleroit point les ſentences portées contre le mariage de ſon pere avec Anne Boleyn, mais que, ſi elle vouloit demander grace & ſe ſoumettre, il auroit à ſon égard toute l'indulgence que pouvoit avoir le chef de l'égliſe. La reine, informée de cette réponſe, dit, ſelon quelques hiſtoriens, qu'apparemment *le pape vouloit tout perdre pour lui faire gagner beaucoup.* Elle rappela ſon ambaſſadeur, & penſa ſérieuſement aux moyens de rétablir une religion ennemie de la papauté.

La reine prend ſon parti contre Rome.

Les violences du dernier regne diſpoſoient le peuple à ce nouveau changement. Pour le rendre moins dangereux & plus ſolide, loin d'imiter la précipitation de Marie, Eliſabeth meſuroit ſes démarches, & rendit le ſuccès infaillible par la juſteſſe de ſes vues. Après avoir introduit au conſeil un nombre de proteſtans, qui pût contrebalancer les ſuffrages des catholiques, elle tira de priſon ou fit revenir de l'exil ceux dont la croyance étoit tout le crime. Un plaiſant lui

Meſures pour rétablir la religion proteſtante.

ayant dit qu'il reſtoit encore quatre priſonniers à délivrer, Matthieu, Marc, Luc & Jean : *Il faut commencer*, dit-elle, *par les conſulter, afin de ſavoir s'ils déſirent la liberté que l'on demande pour eux.* Les déclamations des prédicateurs allumoient l'enthouſiaſme : elle défendit de prêcher ſans une permiſſion ſpéciale, & fit en ſorte que les catholiques & les proteſtans ne ſoufflaſſent point du haut des chaires le feu de la diſcorde.

Premieres innovations. Quelques innovations dans le ſervice divin ſuivirent ces premiers eſſais. Une partie des prieres fut récitée dans la langue nationale. On ceſſa d'élever l'hoſtie à la meſſe. On affecta un grand zele pour la bible. Les manieres affables de la reine, ſon adreſſe à gagner les cœurs & à ménager les eſprits, ſes graces pleines de dignité & d'inſinuation applaniſſoient toutes les difficultés de l'entrepriſe. Elle laiſſa au parlement le ſoin de la conſommer & d'y mettre le ſceau des lois.

1589. A peine le parlement fut-il aſſemblé, qu'il lui donna des preuves de ſon zele & de ſa ſoumiſſion.

Parlement. Suprématie reconnue. Les deux chambres ayant d'abord reconnu ſes droits à la couronne, lui aſſurent la ſuprématie, & lui conferent, ſous le nom de *gouvernante* de l'égliſe, toute l'autorité ſpirituelle dont ſon pere & ſon frere avoient joui, avec pouvoir d'en confier l'exercice à tels commiſſaires, eccléſiaſtiques ou laïques qu'elle jugeroit à propos. C'eſt l'origine

de la cour de haute-commiſſion, qui exerça dans la ſuite une autorité ſi arbitraire, ſi dangereuſe à la liberté civile. On établit des peines ſéveres contre quiconque refuſeroit de prêter le ſerment de ſuprématie. On confirme tous les ſtatuts d'Edouard VI, que Marie avoit abrogés, concernant la religion. On décerne à la reine le droit de nommer aux évêchés, & de s'approprier le temporel des ſiéges vacans. On abolit la meſſe & la liturgie romaine. Tous ces changemens ſe font ſans oppoſition, ſans tumulte, au gré d'une jeune femme, qui domine ſur la foi des peuples. Tant les cruautés de Marie avoient peu ſervi à enraciner le catholiciſme! tant les Anglois s'étoient accoutumés à régler leur religion ſur celle du prince.

Cour de haute-commiſſion.

Le culte romain eſt aboli.

Les Communes, outre les droits de tonnage & pondage, regardés alors comme attachés à la prérogative, accorderent un ſubſide à Eliſabeth; & la prierent reſpectueuſement de ſe choiſir un époux. Elle répondit avec bonté que le mariage lui avoit toujours paru un fardeau, ſur-tout depuis qu'elle étoit chargée du gouvernement d'un vaſte royaume; que l'état étoit ſon époux, & les Anglois ſes enfans; & qu'elle ne ſe croiroit point ſtérile, qu'elle ne regarderoit point ſa vie comme infructueuſe, tandis qu'elle conſacreroit ſes jours au ſoin d'une pareille famille. Elle fit

Subſide.

On prie la reine de ſe marier. Sa réponſe.

entendre auſſi que de nouvelles inſtances ſur cet article lui ſeroient déſagréables.

Soumiſſion du clergé catholique.

Un ſeul évêque conſentit à prêter le ſerment de ſuprématie ; tous les autres furent dépoſés. Mais d'environ dix mille paroiſſes qu'il y avoit dans le royaume, quatre-vingt curés ſeulement & quelques bénéficiers, eurent le courage de ſacrifier leur fortune à leur religion. On obſerve que les proteſtans, ſous le dernier regne, avoient montré plus de zele & de conſcience, ſoit que la perſécution eût fortifié leur fanatiſme, ſoit que plus appliqués à la controverſe, ils fuſſent plus attachés à leurs principes, ſoit qu'un grand nombre de catholiques fût ſecrettement infecté des nouvelles erreurs. La religion anglicane conſervant beaucoup de cérémonis de l'égliſe romaine, ceux qui étoient moins attachés au dogme qu'à l'extérieur du culte, avoient peu de peine à l'embraſſer. Pluſieurs catholiques ne firent ſans doute que diſſimuler leur croyance en ſe conformant aux lois : car les principes de religion ne s'effacent guere au gré du prince.

Traité de Cateau-Cambreſis.

Pour ſoumettre à l'autorité les eſprits inquiets, pour rétablir les finances épuiſées, & pour rendre le royaume floriſſant, la reine avoit beſoin de quelques années de paix. Elle conclut avec la France le traité de Cateau-Cambreſis, par lequel Calais fut laiſſé à Henri II, qui s'obli-

Calais laiſſé à la France.

geoit à le reſtituer dans huit ans, pourvu qu'Eliſabeth ne rompît pas avec la France ni avec l'Ecoſſe. La prudente reine prévoyoit ſans doute que cette place ſeroit perdue pour l'Angleterre. Ne pouvant la reprendre, elle ſut du moins la ſacrifier ſous un prétexte plauſible, & quelque chagrin qu'en eût la nation, on ne pouvoit blâmer une démarche que les conjonctures juſtifioient comme néceſſaire au bien public. Le traité fut plus honorable au roi d'Eſpagne. Henri II lui reſtitua les places conquiſes, & lui accorda ſa fille en mariage.

Marie-Stuart rivale d'Eliſabeth.

Cependant la cour de France donnoit de vives inquiétudes à Eliſabeth. Marie Stuart, reine d'Ecoſſe, niece des Guiſes, femme de François II, (qui ſuccéda bientôt à Henri,) conteſtoit la légitimité de ſa naiſſance, pour lui diſputer un jour ſa couronne, & prenoit les armes & le titre de reine d'Angleterre. C'étoit une rivale dangereuſe, moins par ſes propres forces que par celles de la nation puiſſante où elle avoit tant de crédit. Les Guiſes excitoient ſon ambition, & n'attendoient que le moment favorable de la faire triompher. Eliſabeth ne s'endormit point ſur un danger qui exigeoit toute ſa prudence & tout ſon courage. Les troubles d'Ecoſſe lui procurerent les moyens de le prévenir.

monument remarquable de l'extravagance humaine, fut ſuivi d'une révolte ouverte contre le clergé & la religion catholique. Le fameux Jean Knox, diſciple de Calvin, l'un des plus fougueux prédicans qui fût en Europe, vint de Geneve animer le zele fanatique des Ecoſſois, ſes concitoyens. On paſſa les bornes qu'il auroit voulu preſcrire. Les prêtres furent attaqués à l'autel, les images briſées, les égliſes pillées comme des temples d'idolâtres. Bientôt la guerre civile s'alluma. Des ſeigneurs ambitieux, indépendans, ſouffloient le feu de la révolte. Les rebelles déclarerent, dans un manifeſte, qu'ils étoient armés par l'ordre de Dieu, comme autrefois les Iſraélites contre les Cananéens, & qu'ils n'entendroient à aucune propoſition de paix, tant que ſubſiſteroit *l'idolâtrie des Papiſtes & la perſécution des enfans de Dieu.*

Eliſabeth ſe déclare pour les rebelles.

On croit que la cour de France ne fut point fâchée de cette révolte, parce qu'elle y trouvoit un prétexte d'envoyer des troupes en Ecoſſe, pour les faire bientôt ſervir contre la reine d'Angleterre. Les Ecoſſois, malgré la haine invétérée qui diviſoit les deux peuples, recoururent à la protection d'Eliſabeth. En vain François II, ou ſon miniſtre, lui offrit Calais, ſi elle gardoit la neutralité. Elle répondit qu'une ville de pêcheurs lui paroiſſoit peu de choſe au prix de la

ſûreté de ſes états. Elle fit un traité avec la congrégation écoſſoiſe, équipa une flotte, & envoya une armée qui déconcerta les meſures des François.

1560. Traité glorieux à la reine.

On fut contraint de ſigner à Edimbourg un traité humiliant, par lequel le roi de France & Marie Stuart renoncerent aux armoiries d'Angleterre, au titre qu'ils avoient porté juſqu'alors, s'obligeant même à faire ſatisfaction à la reine pour cette injure; tout étoit pardonné aux rebelles, les troupes françoiſes devoient ſe retirer inceſſamment; un conſeil de douze perſonnes devoit gouverner l'Ecoſſe en l'abſence de Marie, & cette princeſſe ne pouvoit faire la guerre ni la paix, ſans le conſentement des états de ſon royaume. Ce traité ſi glorieux pour Eliſabeth, affermit ſa puiſſance, étendit au loin ſa réputation. Dès-lors, ſûre de la confiance des Ecoſſois mécontens, elle devint maîtreſſe de leurs volontés & de leurs forces.

Parlement d'Ecoſſe. Abolition du catholiciſme.

Le parlement d'Ecoſſe, aſſemblé ſans la convocation de Marie, reçoit une pétition contre les catholiques, dans laquelle ils ſont traités de voleurs, d'aſſaſſins, de traîtres indignes d'être tolérés plus long-temps. Il adopte les meſures violentes de leurs ennemis. La meſſe eſt abolie, ſous peine de confiſcation, de banniſſement, & même de mort, pour ceux qui oſeront y

assister. On établit le *presbytériat*, espece de gouvernement ecclésiastique sans hiérarchie, conforme au calvinisme rigide; on dépouille & l'on chasse les prêtres; on porte la fureur aux derniers excès. La reine d'Ecosse, gouvernée par les Guises ses oncles, comme elle gouvernoit François II, refusa son consentement à ces entreprises illégales, désavoua le traité d'Edimbourg, & continua de porter les armes d'Angleterre.

Sa fortune changea tout-à-coup par la mort du roi de France. Charles IX, frere de François, monta sur le trône; & la reine mere, Catherine de Médicis, reprit toute l'autorité, en qualité de régente. Marie Stuart, ne recevant d'elle que des mortifications, se vit contrainte de quitter un pays qu'elle aimoit, pour retourner dans son malheureux royaume. Elisabeth lui refusa le passage, & équipa, sous prétexte de poursuivre les pirates, une flotte destinée vraisemblablement à la surprendre. Mais elle échappa aux vaisseaux anglois. *Adieu France*, s'écria-t-elle souvent, les yeux tournés vers le rivage, *adieu France ! je ne te verrai plus.* Quoiqu'elle eût quitté les armes d'Angleterre après la mort de son mari, Elisabeth n'oublioit pas ses prétentions, & pensoit toujours à se venger d'une rivale odieuse.

1561. Marie Stuart retourne en Ecosse.

Qualités aimables de Marie.

Si les graces de la jeuneſſe, les charmes de la beauté, la douceur du caractere, la politeſſe des mœurs, les talens aimables, avoient pu toucher une nation farouche & endurcie par le fanatiſme, Marie ſeroit bientôt devenue l'idole de ſes ſujets. Loin de heurter les préjugés de religion, elle donna ſa confiance aux chefs du parti proteſtant, qui étoient les arbitres du peuple. Mais ſa qualité de catholique ſuffiſoit pour effaroucher la multitude. A peine put-elle obtenir la permiſſion d'entendre la meſſe dans ſa chapelle. *Une ſeule meſſe*, diſoient les prédicans furieux, *étoit plus terrible que cent mille hommes armés contre le royaume.* Knox ſe ſignaloit chaque jour par de nouveaux emportemens. Rien n'égale la hardieſſe d'un enthouſiaſte, qui ſe prétend inſpiré pour faire la loi aux nations & aux ſouverains. Il donnoit publiquement à la reine le nom de Jézabel. Il eut l'impudence de lui dire que Samuel n'avoit pas craint d'égorger Agag, en dépit du roi Saül; qu'Elie, en préſence d'Achab, n'avoit pas épargné les faux prophetes de Jézabel, ni les prêtres de Baal; que Phinées, ſans être magiſtrat, avoit tué les fornicateurs; qu'ainſi, d'autres que les magiſtrats pouvoient légitimement punir des crimes condamnés par la loi de Dieu. Tel fut ſouvent le langage du fanatiſme, aſſez impie ou aſſez

Audace du prédicant Knox.

aveugle pour tirer de l'écriture même la juſtification des attentats les plus atroces. Marie s'efforça en vain de gagner cet inſolent déclamateur. Il rejetta dédaigneuſement ſes invitations; il ne ceſſa point d'inſpirer les ſentimens du faux zele. Cité devant le conſeil, il ſoutint ſon arrrogance intrépide, & fut renvoyé abſous.

Elisabeth ſe réconcilie avec Marie Stuart.

Dans une ſituation ſi inquiete & ſi dangereuſe, Marie ne pouvoit mieux faire que de vivre en bonne intelligence avec Eliſabeth. Elle ſe borna donc à demander d'être reconnue pour ſon héritiere. Eliſabeth n'eut garde d'y conſentir: c'eût été donner du poids aux premieres prétentions de ſa rivale. Déterminée, répondit-elle, à vivre & mourir reine d'Angleterre, elle laiſſoit aux autres le ſoin d'examiner, après ſa mort, les droits de ſon ſucceſſeur: elle eſpéroit que ceux de la reine d'Ecoſſe paroîtroient les mieux fondés; & malgré l'injure qu'elle avoit reçue de cette princeſſe, elle vouloit bien promettre de ne rien faire qui pût, à cet égard, lui porter aucun préjudice. Les deux reines parurent ſe réconcilier ſincérement.

Gouvernement d'Eliſabeth.

Eliſabeth, ne craignant plus rien de l'Ecoſſe, employa toute ſon habileté à faire fleurir l'Angleterre. Elle mit ſes ſoins à payer les dettes de l'état, à régler la monnoie, que ſes prédéceſ-

ſeurs avoient altérée, à remplir d'armes les arſenaux, à veiller ſur la diſcipline des troupes, à exciter l'agriculture en permettant l'exportation des grains, à favoriſer le commerce & la navigation, à créer une marine formidable.

Elle amuſe ceux qui aſpirent à l'épouſer.

La gloire qui accompagnoit ſes travaux, lui attiroit, avec l'admiration de l'Europe, les vœux de pluſieurs princes amoureux de ſa perſonne ou de ſa grandeur. Elle recevoit leurs hommages, entretenoit leurs eſpérances, bien réſolue de conſerver ſa liberté. L'amour propre avoit peut-être autant de part à cette conduite que le goût de la domination. Tandis qu'elle s'obſtinoit à ne point prendre de mari, elle ſembloit vouloir empêcher les autres de lui donner des héritiers. Catherine Gray, fille du duc de Suffolk, dont la poſtérité devoit avoir des prétentions à la couronne, fut miſe en priſon pour s'être mariée ſans l'agrément de la reine, & y reſta juſqu'à la mort. Ce trait ne ſera pas la ſeule preuve de la maligne jalouſie d'Eliſabeth. D'ailleurs, elle trouvoit ſon intérêt à laiſſer indéciſe ſa ſucceſſion; c'étoit le moyen de contenir tous les prétendans.

Elle veut que ſa ſucceſſion ſoit incertaine.

1562. Guerres de religion en France.

Les guerres de religion allumées en France, ouvrirent une nouvelle carriere à ſa politique. Depuis la mort de Henri II, en 1559, les calviniſtes ou huguenots, qu'il avoit pourſuivis avec

une extrême rigueur, étoient devenus très-redoutables, soit par la violence de leur fanatisme, soit par les forces & les talens de leurs chefs. Le prince de Condé, l'amiral de Coligni & d'Andelot, son frere, animoient cette faction turbulente, tandis que les Guises, leurs ennemis déclarés, excitoient le zele ardent des catholiques; les uns & les autres se couvrant du masque de la religion pour accroître ou soutenir leur fortune. La fausse souplesse de Catherine de Médicis n'avoit fait que provoquer la fureur de ces deux partis irréconciliables. Philippe II, qui mettoit également son intérêt & sa gloire à écraser l'héréſie, favorisoit les catholiques de France, dont il espéroit tirer de grands avantages. Les calvinistes de leur côté, chercherent du secours en Angleterre; &, comme l'esprit de secte étouffoit tout sentiment de patriotisme, ils livrerent à Elisabeth le Havre-de-Grace, une des plus importantes places du royaume. Ainsi, dédommagée de la perte de Calais, elle leur envoya des troupes. En prenant possession du Havre, elle déclara, dans un manifeste, que son intention étoit de servir le roi de France, contre les Guises qui le tenoient en esclavage. Ces ruses de politique colorent tout ce qu'on veut, sans tromper personne.

Conduite de Philippe II.

Le Havre livré aux Anglois.

Parlement. Malgré toute l'économie de la reine, les finances étant épuiſées en faveur des huguenots, elle raſſembla le parlement. Une maladie qui avoit fait craindre de la perdre, augmentoit l'inquiétude de la nation, par rapport à ſon ſucceſſeur. Mais les prieres du parlement ne purent fléchir Eliſabeth. Pour tenir en reſpect ceux qui avoient des prétentions à la couronne, elle laiſſa leurs droits incertains; & promit ſeulement de pourvoir un jour à la tranquillité de l'état. On donna plus d'étendue au ſerment de ſuprématie; on ſtatua qu'un refus de le prêter ſeroit un crime de trahiſon; on porta une loi contre les enthouſiaſtes qui ſéduiſoient le peuple; on en fit une contre les magiciens & les ſorciers qu'on ſuppoſoit encore dangereux. Le parlement fut prorogé après avoir accordé un ſubſide.

Succeſſeur de la couronne toujours incertain.

Nouveaux ſtatuts.

1563. Cependant le duc de Guiſe ayant été aſſaſſiné au ſiége d'Orléans, par le fanatique Poltrot, & le prince de Condé ayant conclu la paix avec la cour, les François ſe réunirent pour enlever le Havre aux Anglois. Une garniſon de ſix mille hommes, mal pourvue de proviſions, bientôt réduite par la peſte à un petit nombre, ne put réſiſter à l'armée françoiſe, où Charles IX & ſa mere étoient en perſonne. Le Havre fut repris; Eliſabeth s'accommoda avec la France, ſans

Le Havre repris.

Accommodement avec la France.

exiger la reſtitution de Calais. On lui donna deux cent vingt mille écus pour renvoyer les otages, & les prétentions ſubſiſterent de part & d'autre.

Jalouſie d'Eliſabeth contre Marie.

Une guerre ainſi terminée faiſoit peu d'honneur à la reine. Mais les revers ne ſont rien en comparaiſon des vices; & cette grande ame, ce génie ſupérieur, en avoit un qui devoit ternir ſa gloire; tant il y a toujours de foibleſſe dans le cœur humain! Sous une apparence d'amitié, elle nourriſſoit une jalouſie violente contre Marie Stuart. Non-ſeulement comme reine, mais comme femme, elle déteſtoit une rivale qui l'effaçoit en beauté, & qui pouvoit lui diſputer la couronne. L'hiſtoire a conſervé des détails très-propres à faire ſentir, dans cet exemple, combien la paſſion peut mêler de petiteſſes aux qualités les plus éminentes. Nous rapporterons ſeulement les principaux faits. Les Guiſes ayant formé, pour la reine d'Ecoſſe, leur niece, pluſieurs projets de mariage avec des princes étrangers, Eliſabeth eut toujours grand ſoin de les faire évanouir. Si elle ne pouvoit empêcher Marie de prendre un ſecond engagement, elle vouloit du moins que ce fût avec un Anglois, qui ne lui donnât aucune inquiétude. Elle propoſa même le comte de Leiceſter, ſon propre favori, dont elle ne vouloit ſûrement pas ſe ſéparer. Voyant que la propoſition ne déplaiſoit

point, elle chercha des prétextes pour éluder
1565. sa parole. Enfin après deux ans d'incertitudes,
Mariage de la reine d'Ecoſſe avec Darnley. Marie ſe décida en faveur de Darnley, ſon couſin-germain. Il étoit né en Angleterre, où le comte de Lenox, ſon pere, s'étoit retiré; il ne pouvoit faire ombrage à Eliſabeth. Elle parut donner les mains à cette alliance, mais ſe comporta bientôt comme ſi elle avoit eu lieu d'en être offenſée. Le fanatiſme, d'une part, de l'autre, l'ambition de quelques ſeigneurs ayant occaſionné un ſoulévement en Ecoſſe, elle excita les ſéditieux; elle déſavoua ſes meſures quand elle en vit le peu de ſuccès. Cette politique pleine de duplicité choquera toujours les ames vertueuſes. L'art de régner peut-il être l'art de tromper & de nuire?

Mauvaiſe conduite de Darnley. Darnley étoit à la fleur de l'âge d'une figure charmante; il plut tellement à Marie, qu'elle lui donna le titre de roi (Henri), & joignit ſon nom au ſien dans tous les actes publics. Mais elle ſentit bientôt que ces avantages extérieurs couvroient une ame légere, vaine, ingrate, trop remplie d'amour-propre & de ſot orgueil, trop portée au libertinage, pour s'attacher ſincérement à l'épouſe la plus aimable. Dégoûtée de cet indigne mari, elle retira peu-à-peu ſa
Rizzio, favori de la reine. confiance. David Rizzio, muſicien piémontois, s'étoit inſinué à la cour, moins par ſes talens

que par ſon adreſſe. Marie l'avoit choiſi pour ſon ſecrétaire, l'avoit comblé de biens; & en lui donnant beaucoup de crédit, l'avoit mis à portée de vendre ſa protection, & d'exercer toute l'inſolence d'un favori ſans mérite. On perſuada au roi que Rizzio étoit l'auteur du refroidiſſement de la reine. La jalouſie ſe mêla au reſſentiment: le piémontois, malgré ſa figure déſagréable, paſſa pour être beaucoup plus qu'un ſimple confident de Marie. Ce ſoupçon étoit ridicule, propre néanmoins à faire de terribles impreſſions ſur un cœur déjà ulcéré. Les ſeigneurs mécontens, après avoir déterminé à la vengence le prince jaloux, s'offrirent à en être les exécuteurs.

1566. Meurtre de Rizzio.

Un jour que Marie étoit à table avec Rizzio & quelques autres perſonnes de ſa maiſon, ils entrent le poignard à la main, ſe jettent ſur ce malheureux, qui implore en vain le ſecours de la reine épouvantée; ils le frappent ſous ſes yeux, preſque entre ſes bras; le trâînent dans l'antichambre & le laiſſent mort de cinquante-ſix bleſſures. Marie étoit groſſe de plus de cinq mois; circonſtance qui aggrave l'atrocité de ce meurtre. Elle eut cependant le bonheur d'accoucher d'un fils deſtiné à régner un jour ſur l'Angleterre comme ſur l'Ecoſſe.

Parlement. On prie Eliſabeth de ſe marier.

Le parlement renouvela ſes inſtances avec ardeur, pour engager Eliſabeth à ſe marier & à régler la ſucceſſion. Rien ne pouvoit être plus déſagréable à la reine, également jalouſe de ſon autorité & de l'affection de ſes ſujets. Elle défendit de traiter de cette matiere. Wentwort, membre des Communes, oſa mettre en queſtion ſi une pareille défenſe ne donnoit pas atteinte à la liberté & aux priviléges de la chambre. La reine rétracta ſes ordres, les eſprits ſe calmerent. On lui accorda un ſubſide; & bientôt elle congédia le parlement, non ſans témoigner qu'elle n'approuvoit point ſa conduite. Comme le ſubſide ſembloit avoir été décerné dans la vue d'obtenir ſon conſentement, elle en remit un tiers, diſant que *l'argent de ſes ſujets étoit auſſi bien dans leur bourſe que dans ſon tréſor.*

Fautes de Marie.

Juſqu'alors Marie s'étoit comportée avec aſſez de prudence, pour gagner les cœurs & mériter l'eſtime des Ecoſſois. Tout changea en peu de temps. Des crimes énormes lui furent imputés, la rendirent odieuſe & entraînerent ſa ruine. La plupart des hiſtoriens proteſtans regardent les accuſations comme certaines; les catholiques les rejettent comme de noires calomnies. Il entre de la partialité dans ces jugemens contradictoires. C'eſt au lecteur judicieux à ſe

décider ſur les faits*. On ſe perſuadera difficilement qu'une ame noble ait pu ſe ſouiller de tant d'horreurs; mais on découvrira des indices de paſſion qui impriment une tache à ſa mémoire. Telle eſt la foibleſſe humaine, que le meilleur caractere, dans de fatales circonſtances, peut franchir toutes les barrieres du devoir & de la ſageſſe.

Bothwel en faveur.

Le roi d'Ecoſſe, depuis l'aſſaſſinat de Rizzio, en butte au reſſentiment de Marie, accablé de mépris & de beſoins, s'étoit retiré de la cour, où il n'éprouvoit que des chagrins. Un ſeigneur, auſſi mépriſable par ſes vices, que diſtingué par ſa naiſſance, jouiſſoit alors auprès de la reine d'un crédit ſans bornes. C'étoit le comte de Bothwel, accuſé pluſieurs fois d'avoir voulu aſſaſſiner le comte de Murray, chef du parti proteſtant. Sa faveur étoit attribuée à l'amour; les événemens accréditerent ce ſoupçon.

1567. Aſſaſſinat du roi d'Ecoſſe.

Tout-à-coup Marie paroît ſe réconcilier avec ſon époux, qui étoit tombé malade. Elle l'engage à revenir auprès d'elle, lui donne un lo-

* On peut voir dans Rapin les raiſons pour leſquelles il préfere le témoignage de Buchanan, quoique furieux contre Marie, & celui de Melvil, attaché à cette princeſſe, au témoignage de Cambden, qui la juſtifie, mais qui écrivoit ſous le regne de Jacques I, ſon fils. M. Hume, beaucoup plus impartial que Rapin, n'a ſuivi ni Buchanan, ni même de Thou, & cependant juge comme eux ſur le fond.

gement ſéparé de ſon palais, y paſſe même quelques nuits. Elle l'avertit un jour quelle ne viendra point la nuit ſuivante, parce qu'elle doit aſſiſter au mariage d'un de ſes officiers. Le lendemain on apprend que le roi a été aſſaſſiné, & que ſa maiſon a ſauté en l'air par un effet de la poudre. Bothwel eſt généralement accuſé de cet attentat; quelques-uns étendent leurs ſoupçons juſques ſur la reine. Le comte de Lenox, pere du roi, demande juſtice contre les meurtriers, & nomme le favori avec ſept autres perſonnes. Aucun d'eux n'eſt arrêté. On ne donne que quinze jours à l'examen d'une affaire ſi importante. Envain Lenox demande du temps: les informations ſe précipitent; & l'accuſateur ni les témoins ne paroiſſant pas, Bothwel eſt pleinement déchargé.

Ce crime reſte impuni.

Cet indigne ſcélérat ſe préparoit à d'autres crimes. Il enleve la reine qui étoit allée voir ſon fils; il l'entraîne à Dunbar dans le deſſein de l'épouſer. Bientôt il reçoit le pardon non-ſeulement de cette violence, mais *de tout autre crime*, par conſéquent du régicide dont on l'accuſoit. Une telle grace fut regardée comme une preuve de connivence d'autant plus certaine, que Marie demeuroit volontairement entre les mains du raviſſeur, après avoir déclaré que Bothwel l'avoit enlevée de force. Celui-ci étoit marié depuis ſix mois avec une femme de mérite & d'une haute

Marie épouſe Botwel, l'aſſaſſin de ſon époux.

naiſſance. Il s'agiſſoit de faire annuller ſon mariage. L'affaire fut plaidée avec ſuccès dans deux tribunaux, l'un catholique, l'autre proteſtant.

Le premier décida ſur la raiſon de parenté, alléguée par Bothwel; l'autre ſur la raiſon d'adultere, alléguée par ſa femme; & l'on prononça la ſentence de divorce quatre jours après le commencement des procédures. La reine s'étant rendue à Edimbourg, le miniſtre Craig reçut ordre de publier les bans de ſon mariage. Il refuſa courageuſement de prêter ſon miniſtere au ſcandale. Un évêque proteſtant conſentit à faire la cérémonie. Très-peu de ſeigneurs y aſſiſterent, quoique pluſieurs euſſent, dans les commencemens propoſé le mariage avec Bothwel. L'ambaſſadeur de France ne voulut point y paroître. Marie qui avoit toujours eu tant de déférence pour les conſeils des Guiſes, s'étoit obſtinée à ne les point ſuivre dans une affaire où la paſſion l'aveugloit.

Cérémonie du mariage.

Cet événement la couvrit d'opprobre aux yeux de ſon peuple & de toute l'Europe. Les ſoupçons ſur l'aſſaſſinat du roi acquéroient de la vraiſemblance. Une liaiſon intime avec celui que la voix publique accuſoit, un empreſſement marqué à le faire abſoudre, un mariage ſi contraire aux bienſéances, ménagé par des moyens ſi odieux; tout donnoit lieu de penſer que Marie,

Révolte des Ecoſſois contre leur reine.

eſclave de ſa paſſion pour Bothwel, avoit eu part à ſon crime. Sans lui imputer cette barbarie, on ne pouvoit s'empêcher de la croire coupable d'une honteuſe foibleſſe. Les Ecoſſois indignés, prirent les armes. Bothwel ſe ſauva en Danemark; il y mourut quelques années après dans une priſon.

Marie priſonniere des rebelles.

Marie tomba entre les mains des conjurés. On la conduiſit à Edimbourg, au milieu des inſultes de la populace; on porta devant elle une banniere, où étoient repréſentés le meurtre de ſon époux, & ſon enfant éploré qui ſembloit demander vengeance. Quoique Eliſabeth s'intéreſſât en ſa faveur, quoiqu'elle ſollicitât vivement ſa liberté, on fit ſigner à la malheureuſe reine une démiſſion de la couronne en faveur de ſon fils, qui fut proclamé ſous le nom de Jacques VI; & un ſecond acte par lequel la régence étoit confiée au comte de Murray, frere naturel de Marie, homme habile & entreprenant, principal auteur des troubles de religion qui avoient agité le royaume.

Jacques VI proclamé.

1568. Les rigueurs de Murray jetant la reine dans le déſeſpoir, elle s'échappa de ſa priſon. Une partie de la nobleſſe ſe réunit ſous ſes étendarts, & lui forma une armée de ſix mille hommes. Le régent courut l'attaquer près de Glaſcow. Il remporta la victoire. Marie chercha un aſyle

Marie ſe réfugie en Angleterre.

en Angleterre. A peine y fut-elle arrivée, qu'elle envoya demander à Eliſabeth la permiſſion de ſe rendre à Londres. Eliſabeth balança entre la généroſité & la politique; mais ce dernier motif prévalut. Perſuadée qu'il ſeroit également dangereux, & de ſe déclarer d'abord pour la reine fugitive, & de la laiſſer ſortir de ſes états, elle employa les plus adroites précautions pour tirer avantage des conjonctures. Elle lui fit dire que, malgré ſon amitié, elle ne pouvoit avec bienſéance ni la voir ni la ſecourir, tant qu'elle ne ſeroit pas juſtifiée du crime dont on l'accuſoit. Marie répondit qu'elle s'en juſtifieroit volontiers, devant une princeſſe qu'elle regardoit comme ſa ſœur. La prendre pour arbitre & ſe ſoumettre à ſon jugement, étoit une démarche ſujette à de grandes difficultés. La dignité royale ſembloit avilie, en ſe compromettant de la ſorte avec des rebelles. Cependant, après quelques variations, la reine d'Ecoſſe conſentit de nouveau à l'arbitrage : elle nomma des commiſſaires pour la défendre. Le comte de Murray & quelques autres Ecoſſois vinrent l'accuſer au nom de la nation.

Politique d'Eliſabeth.

Marie ſe ſoumet à ſon jugement.

La cauſe de Marie parut d'abord triomphante. Murray dans l'eſpérance que, ſi l'on ménageoit ſon honneur, elle ſe prêteroit à des conditions raiſonnables d'accommodement, ou dans la crainte

Conférences pour examiner la reine d'Ecoſſe.

de s'expoſer à une mort certaine, ſi elle venoit un jour à remonter ſur le trône, avoit paſſé ſous ſilence le meurtre du roi, quoique ce dût être le principal objet des conférences. Ce chef d'accuſation mis à part, la reine oppoſoit des raiſons plauſibles aux argumens de ſes adverſaires.

Ses défenſes. « Comment pouvoit-elle ſoupçonner, diſoient » ſes défenſeurs, que Bothwel fût le meurtrier » de ſon époux, lui qui avoit été abſous juri- » diquement, lui que la nobleſſe elle-même » l'avoit preſſée d'épouſer? s'il étoit coupable, » elle déſiroit qu'on le punît. Quant à la dé- » miſſion qu'elle avoit faite de la couronne, » c'étoit un acte forcé & nul, que l'ambaſſadeur » d'Angleterre lui avoit dit alors ne pouvoir » tirer à conſéquence. De quel droit & ſous » quel prétexte les Ecoſſois avoient-ils donc » pu ſe révolter, la mettre en priſon, lui livrer » bataille & lui donner un ſucceſſeur. ? »

Preuves contre Marie. Murray ſentit toute la force de ces réponſes. S'étant aſſuré que, ſi le crime de la reine étoit prouvé d'une maniere convaincante, Eliſabeth ſe déclareroit contre elle; il ſe détermina enfin à ne plus garder de meſures, il produiſit les preuves de la plus affreuſe accuſation. C'étoient des lettres galantes écrites à Bothwel de la propre main de Marie, & une promeſſe de mariage qu'elle avoit ſignée avant le procès & l'abſolu-

tion de cet infame ſéducteur. Il en réſultoit que tous les crimes de Bothwel, le régicide, le rapt, avoient été concertés avec la reine. Les commiſſaires de Marie s'étant efforcés en vain de parer le coup, changerent alors de ſyſtême ; ils demanderent qu'Eliſabeth, au lieu de continuer les informations, travaillât à un accommodement ; & comme on répondit qu'il falloit d'abord diſſiper l'accuſation, ils rompirent la conférence.

Les conférences rompues.

Ces funeſtes papiers furent publiés dans la ſuite. On a prétendu qu'ils avoient été forgés par l'impoſture. Les preuves en ſont foibles, ſelon M. Hume, & d'autant moins recevables, que la reine d'Ecoſſe refuſa d'éclaircir la verité dans un moment ſi critique pour ſon honneur. Il appuie ce raiſonnement ſur une foule de raiſons. Le P. d'Orléans, d'un autre côté, aſſure que les défenſeurs de Marie la juſtifierent ſi évidemment, & du meurtre de Darnley, & de ſon amour prétendu pour Bothwel, *que ſes ennemis ne ſortirent de ce pas qu'avec confuſion, ſur-tout quand on les eut convaincus d'avoir contrefait l'écriture de la reine, pour lui impoſer les fameuſes lettres qu'on feignit avoir trouvées parmi les papiers de ce comte.* Nous voudrions pouvoir affirmer la même choſe ; mais les faits parlent contre Marie, & les raiſons de ſes apologiſtes paroiſſent moins fortes que celles de ſes accuſateurs.

Divers jugemens ſur cet objet.

Fermeté de Marie.

Eliſabeth fit tous ſes efforts pour engager Marie à répondre. Celle-ci, inflexible dans ſa réſolution, accuſa Murray & les autres commiſſaires de l'aſſaſſinat de ſon mari, ſans alléguer de preuves contr'eux. Elle rejeta fiérement l'offre que faiſoit la reine de tout enſevelir dans l'oubli, pourvu qu'elle renonçât à la couronne, ou qu'elle y aſſociât ſon fils, & que le gouvernement demeurât entre les mains de Murray pendant la minorité du jeune prince. *Mes dernieres paroles*, répondit-elle, *ſeront d'une reine d'Ecoſſe.* Enfin elle preſſa Eliſabeth ou de l'aider à rentrer en poſſeſſion de ſon royaume, ou de lui permettre de ſe retirer en France, & d'employer d'autres ſecours. On éluda ces demandes. L'infortunée princeſſe, dont l'eſprit & les graces inſinuantes pouvoient beaucoup ſur les cœurs, fut gardée très-ſoigneuſement. Eliſabeth prévoyoit bien que ſa priſonniere exciteroit des troubles dans l'état; mais elle craignoit que la liberté ne la rendît plus dangereuſe.

Eliſabeth la retient priſonniere.

Parti en faveur de la priſonniere.

Une conduite ſage & modeſte, un grand air de dignité, ſoutenu par des talens & des charmes extraordinaires, un courage ferme & magnanime, la compaſſion qu'inſpire de cruels malheurs, l'intérêt de la religion catholique, enfin des vues & des motifs perſonnels formerent à la reine d'Ecoſſe un parti conſidérable. Il n'étoit

pas poſſible qu'il ne s'élevât bientôt des conſpirations en ſa faveur.

Le duc de Norfolk, le plus grand ſeigneur d'Angleterre, par ſa naiſſance & par ſa fortune, également aimé & reſpecté du peuple, digne des bonnes graces d'Eliſabeth, ſe laiſſa flatter de l'eſpérance d'épouſer Marie. Murray lui fit même l'ouverture de ce projet, dont vraiſemblablement il ne ſouhaitoit pas l'exécution. On ſonda les ſentimens de la princeſſe. Elle répondit que le bien public l'emporteroit ſur ſes répugnances pour un nouveau mariage ; enfin que, ſi ſes engagemens avec Bothwel étoient rompus légalement, elle prendroit l'époux qui ſeroit agréable à la nobleſſe & au peuple de ſon royaume. Quoique Norfolk fût convenu de ne rien conclure ſans l'agrément d'Eliſabeth, déſeſpérant de l'obtenir par inſinuation ou par priere, il voulut ſe faire un parti capable de ſoutenir ſes intérêts, & d'arracher en quelque ſorte ce conſentement. Quelques-uns des principaux ſeigneurs entrerent dans ſes vues avec zele. Les rois de France & d'Eſpagne, ſecrétement conſultés, approuverent ſon deſſein. Mais le ſecrétaire d'état Cecil, homme vigilant & incorruptible, découvrit bientôt quelque trace de conſpiration, & la reine avertit un jour Norfolk de prendre garde *ſur quel oreiller il repoſoit ſa tête.* Le duc ſe retira ſans congé.

1569. Conſpiration du duc de Norfolk.

Cecil découvre le complot.

Bientôt agité de remords, il ſe remit en chemin, pour réparer une faute dont il ſe repentoit vivement. On l'arrêta, ainſi que d'autres conjurés. La révolte ne laiſſa pas d'éclater dans quelques provinces ; mais fut étouffée ſans peine, parce que les chefs avoient trop précipité leurs démarches. Norfolk lui-même, dans cette circonſtance, ſe montra zélé pour Eliſabeth, qui lui rendit la liberté, à condition d'abandonner ſes projets de mariage.

Eliſabeth fomente les troubles d'Ecoſſe.

Cependant, afin de ménager les partiſans de Marie, elle affectoit de négocier en ſa faveur, & de lui donner des témoignages d'attachement. Marie affectoit, de ſon côté, une parfaite confiance en ſon amitié. L'une & l'autre déguiſoient, par politique, les vrais ſentimens de leur cœur. Murray fut aſſaſſiné dans le temps qu'il travailloit, dit-on, à faire remettre la priſonniere entre ſes mains. Cet événement excita de nouveaux troubles en Ecoſſe. Eliſabeth fit de nouvelles propoſitions, ſoit à Marie, ſoit aux Ecoſſois. Mais, loin de vouloir ſincérement les accommoder, elle exhortoit le parti des rebelles à tenir ferme, tandis qu'elle amuſoit les autres par de trompeuſes promeſſes.

1571. Pie V l'excommunie.

Le cour de Rome acheva de l'irriter contre tout ce qui intéreſſoit l'égliſe romaine. Pie V régnoit alors. Auparavant dominicain, grand-

inquiſiteur, il avoit ſignalé ſon zele par tout ce que l'inquiſition à de terrible. Il y ajoutoit, ſur le trône pontifical, une hauteur injurieuſe aux couronnes, & toutes les prétentions de ſes prédéceſſeurs les plus arrogans. La bulle *In cœnâ Domini* rend ſa mémoire immortelle. En louant même ſes vertus, on ne pourroit s'empêcher de gémir de ſes excès dans l'exercice du pouvoir. N'ayant pu gagner Eliſabeth, ce pontife lança contr'elle les foudres du Vatican, l'excommunia, & prétendit la dépouiller de ſa couronne, en déliant ſes ſujets du ſerment de fidélité. Il ſe trouva un homme aſſez hardi pour afficher cette bulle à la porte de l'évêque de Londres, & pour chercher la mort comme une récompenſe digne de ſon zele. L'entrepriſe du pape, attribuée aux intrigues de la reine d'Ecoſſe, ne pouvoit qu'envenimer la haine d'Eliſabeth.

Extrêmement attentive aux affaires de religion, elle trouva dans la ſecte des puritains, comme parmi les catholiques, de quoi exercer ſa vigilance. Les puritains s'étoient fait connoître depuis 1568, pour des enthouſiaſtes rigides, ennemis de l'épiſcopat, des cérémonies religieuſes, de tous les reſtes de l'ancien culte, qu'ils abhorroient autant que les ſuperſtitions païennes. Ils condamnoient la religion anglicane, infectée, ſuivant leur langage, des infamies de l'Antechriſt

Secte des puritains.

de Rome. Une image, une génuflexion, un ſurplis, un bonnet carré leur faiſoient horreur. Mais rien ne les rendoit plus dangereux que l'eſprit d'indépendance qui les animoit, & dont les emportemens, changés en ſyſtême, cauſerent dans la ſuite de ſanglantes révolutions. Que ne peut pas entreprendre l'amour de la liberté, lorſqu'il eſt inſpiré par le fanatiſme!

Parlement. Hardieſſe de quelques membres.

Ces ſemences de troubles commencerent à éclorre dans un nouveau parlement. Stricland propoſa de réformer la liturgie, de ſupprimer ſur-tout le ſigne de la croix au baptême. On ne manqua pas d'objecter que c'étoit donner atteinte au droit de ſuprématie; qu'en qualité de chef de l'égliſe, la reine ſeule pouvoit régler les cérémonies & le culte, & qu'il étoit dangereux pour les Communes de ſe mêler de ſemblable affaire. « Quoi, s'écria un puritain, né» gliger des objets d'une conſéquence infinie! » Il s'agit du ſalut des ames, tous les royaumes » de l'univers ne ſont rien en comparaiſon ». Cette ſaillie de zele, quoiqu'approuvée dans la chambre, étoit peu capable d'affoiblir le reſpect du grand nombre à l'égard de la prérogative. Mais Eliſabeth ayant fait défenſe à Stricland de reparoître dans l'aſſemblée, on ſe plaignit d'un acte d'autorité qui mettoit obſtacle aux délibérations parlementaires; on obſerva que les

membres des Communes devoient être regardés comme les repréſentans de la nation ; que ſi le prince devoit ſoutenir ſa prérogative, elle étoit limitée par les lois, & qu'elle ne lui donnoit pas le pouvoir de les violer, ni d'en établir de nouvelles. Nous verrons ces principes s'enraciner ſous les regnes ſuivans, & acquérir plus de force tous les jours. Ils ne pouvoient rien contre l'autorité d'Eliſabeth. Un privilége excluſif, accordé à une compagnie de commerce, fut auſſi attaqué par un puritain de la chambre des Communes. Il eut beau en repréſenter les dangereuſes conſéquences, l'opinion commune attachoit de ſi grands droits à la couronne, que tous ces efforts d'une liberté naiſſante ne produiſirent aucun effet. Deux mots arrêtoient le parlement : *la reine ſera offenſée, le conſeil ſera choqué.* S'ingérer dans les affaires d'état paſſoit pour une témérité impardonnable.

La prérogative l'emporte.

Cependant, Eliſabeth fut toujours regardée comme une reine populaire ; tant les idées ſur la conſtitution étoient différentes de celles qui changerent bientôt après le gouvernement. Cette habile princeſſe demandoit fort peu de ſubſides. Son économie & les reſſources qu'elle ſe procuroit d'ailleurs, la mettant au-deſſus des beſoins, contribuoient ſans doute beaucoup à la garantir de toute oppoſition dangereuſe.

Comment la reine conſervoit ſon autorité.

Guerres civiles de France.

Tandis qu'elle maintenoit la tranquillité dans ſes états, les guerres de religion déchiroient les états voiſins. On ne voyoit en France que révoltes, parce que la cour pleine de factions, ſans ſyſtême fixe & ſans prudence, tantôt refuſoit tout aux calviniſtes, tantôt leur accordoit tout, pour les inquiéter par des nouvelles vexations. Le prince de Condé ayant péri en 1569, à la bataille de Jarnac, ſon fils & le jeune prince de Navarre furent mis à la tête des réformés. Coligni, toujours malheureux, mais toujours terrible dans les revers, ſoutint conſtamment ce parti rebelle contre les forces du roi Charles IX, & contre l'ambition de Henri de Guiſe. Quoique Eliſabeth fût trop jalouſe de l'autorité royale pour approuver la rebellion, elle continua d'envoyer du ſecours aux proteſtans. Battus à Moncontour par le duc d'Anjou, frere du roi, ils réparerent ſi promptement leur défaite, qu'on leur accorda de nouveau la liberté de conſcience & le pardon de leurs révoltes. La cour de France changea de conduite à leur égard, ſans rien perdre de ſon animoſité. On employa la ruſe, n'eſpérant plus de réuſſir par la force; on careſſa ceux qu'on vouloit détruire. Eliſabeth reçut des propoſitions de mariage en faveur du duc d'Anjou. Son artificieuſe politique ſe développa plus que jamais dans ces conjonctures. Elle conſentit en

La cour careſſe les Huguenots pour les perdre.

apparence au projet le moins conforme à ſes vues. De puiſſantes raiſons l'engageoient à diſſimuler ; & ſes brouilleries avec l'Eſpagne, au ſujet des Pays-Bas, ſuffiſoient pour lui faire ménager la France.

Troubles des Pays-Bas.

Les Pays-Bas étoient un des principaux théâtres où l'eſprit de ſecte, d'un côté, & de l'autre les rigueurs de la perſécution, renouveloient chaque jour des ſcenes barbares & ſanglantes. Le proteſtantiſme s'y étant gliſſé par le moyen du commerce, Charles-Quint n'avoit pu venir à bout de l'étouffer, quoique l'on comptât cinquante mille perſonnes exécutées ſous ſon regne, comme coupables d'héréſie. L'inutilité des ſupplices avoit rendu les magiſtrats moins ſéveres. Mais Philippe II pouſſa la rigueur juſqu'à des excès tyranniques, qui révolterent un peuple jaloux de ſa liberté. Les exécutions militaires du fameux duc d'Albe, le deſpotiſme du cardinal de Granvelle, premier miniſtre dans ces provinces; le projet d'établir l'inquiſition, & de dépouiller les Flamands de leurs priviléges; les vexations, les cruautés, firent enfin ſecouer un joug odieux & inſupportable. Eliſabeth indignée de ces violences, protégea des malheureux réduits au déſeſpoir.

Norfolk conſpire de nouveau.

Alors le duc d'Albe entreprit de lui ſuſciter des affaires, en renouant les intrigues de Marie

Stuart & de Norfolk. L'une ſe voyant preſque ſans reſſources, ſaiſit volontiers les offres qu'on lui fit de la délivrer ; l'autre qui n'avoit pu recouvrer la confiance d'Eliſabeth, violà ſa promeſſe de rompre toute intelligence avec la reine d'Ecoſſe. Il s'engagea dans une nouvelle conſpiration, ſe flattant toujours de n'être point criminel, parce qu'il ne vouloit obtenir que le conſentement de la reine pour ſon mariage avec cette princeſſe infortunée. Le complot fut découvert, & le duc de Norfolk, accuſé de haute trahiſon, périt ſur un échafaud. Le parlement demanda qu'on fît le procès à Marie. Des paſſages de l'écriture, en particulier, des exemples de l'ancien teſtament, furent cités pour autoriſer cette injuſtice. C'étoit le ſtyle des puritains. Eliſabeth qui ne les aimoit point, réprima leur zele; mais elle traita plus durement la reine d'Ecoſſe, & envoya même du ſecours à ſes ennemis.

1572. Maſſacre de la Saint-Barthélemy.

La paix trompeuſe, accordée en France aux huguenots, couvroit les horreurs de la Saint-Barthélemi. Cet affreux maſſacre, dont le ſouvenir eſt cruel pour la religion autant que pour l'humanité, fut le fruit d'une politique également aveugle & atroce. Fénélon, ambaſſadeur de Charles IX à Londres, en fut indigné & ne diſſimula point ſa douleur. Il rougiſſoit, diſoit-il, de porter le nom de françois. Chargé cepen-

dant de juſtifier la cour de France, qui ſuppoſoit les huguenots coupables d'un nouveau projet de révolte, il demanda une audience à Eliſabeth. Le morne ſilence répandu dans le palais, la triſteſſe & l'indignation peintes ſur tous les viſages, le deuil qu'avoient pris les courtiſans, exprimerent à ſes yeux les ſentimens de la nation angloiſe. La reine l'écouta de ſang-froid, & lui répondit ſans aigreur. Elle ſe contenta d'obſerver que ſuppoſé même un complot des calviniſtes, ce n'étoit pas en égorgeant des milliers de citoyens qu'on devoit en prévenir les effets; qu'en s'aſſurant de la perſonne des chefs, & en procédant par les voies légales, on auroit pu diſcerner l'innocence d'avec le crime; que l'amiral de Coligni, ſur-tout, dangereuſement malade d'une bleſſure, n'auroit pas échappé à la juſtice du ſouverain; que des aſſaſſins n'étoient point de dignes exécuteurs de cette juſtice; qu'au reſte, la conduite du roi feroit mieux connoître ſes intentions; & qu'en attendant, elle ſe borneroit à le plaindre des rigueurs où il s'étoit porté envers ſes ſujets. La prudente reine connoiſſoit le crédit des Guiſes, leur attachement pour Marie Stuart. Elle ne voulut point rompre avec une cour trop capable de l'inquiéter.

Sentimens d'Eliſabeth ſur cette barbarie.

Cependant le parti huguenot, loin d'être écraſé par la Saint-Barthélemi, ſe releva plus furieux

Suites du maſſacre.

que jamais. Le prince de Condé, & bientôt après le roi de Navarre, rétracterent l'abjuration que la crainte leur avoit arrachée. Avec ces deux chefs, les calviniſtes pouvoient venger le ſang de leurs freres. Charles IX étant mort ſans enfans mâles, le duc d'Anjou, roi de Pologne, ſon ſucceſſeur, ſous le nom de Henri III, ſe hâta de venir prendre poſſeſſion d'un trône ſouillé & chancelant. Sa réputation déclina au comble des grandeurs. Mépriſé & haï de ſon peuple, il eut la foibleſſe d'autoriſer la fameuſe Ligue, armée contre lui-même, ſous prétexte de défendre les autels. Nous ne faiſons qu'indiquer des événemens qui appartiennent à une autre hiſtoire.

1574.

La ligue ſous Henri III.

Pluſ la France étoit déchirée & malheureuſe, moins Eliſabeth avoit à craindre les partiſans de Marie. Auſſi continua-t-elle à donner des ſecours d'argent aux religionnaires, & à ſuivre un plan de politique tracé par l'intérêt & par ſes principes de religion. Les affaires des Pays-Bas demandoient toute ſa prudence. Pour ne pas irriter Philippe II, il avoit fallu fermer les portes de l'Angleterre aux Flamands perſécutés. Le déſeſpoir leur donna des forces. Ayant pris d'aſſaut la Brille, place maritime de Hollande, ils devinrent de jour en jour plus redoutables. Cette province avec la Zélande, ſe révolta en 1572 contre

Eliſabeth ſoutient les proteſtans.

Commencement de la république de Hollande.

le gouvernement eſpagnol. Guillaume de Naſſau, prince d'Orange, ſe mit à la tête d'une confédération, qui devoit établir la plus puiſſante république de l'Europe. Le duc d'Albe, après avoir été repouſſé au ſiége d'Alcmaër, abdiqua ſon gouvernement. Dix-huit mille hérétiques livrés à l'exécuteur dans l'eſpace de cinq années, lui paroiſſoit une matiere de triomphe; tant ſon ame étoit inſenſible aux cris de l'humanité & à la douceur de l'évangile. Ses ſucceſſeurs ne purent guérir des plaies envenimées par la haine & le fanatiſme. Les chefs de la confédération, implorerent en 1575 le ſecours d'Eliſabeth, lui offrant de la reconnoître pour ſouveraine, ſi elle prenoit leur défenſe. Elle refuſa une ſouveraineté qui n'auroit pu ſe maintenir ſans des guerres trop dangereuſes; elle négocia ſeulement avec la cour d'Eſpagne en faveur de ces braves républicains. Mais Philippe acheva de tout perdre en voulant tout aſſervir.

Le duc d'Albe.

On implore le ſecours de la reine.

Les provinces ſe liguerent pour s'affranchir d'une tyrannie intolérable. La reine ne craignit plus alors de ſe déclarer. Elle conclut un traité avec les états de Flandre. Elle fit dire au roi d'Eſpagne qu'elle n'en étoit pas moins diſpoſée à cultiver ſon amitié; qu'il n'avoit qu'à les établir dans leur liberté & leurs priviléges; que s'ils refuſoient enſuite de rentrer dans l'obéiſſance,

1578. Eliſabeth ſe ligue avec la Hollande.

elle ſe joindroit à lui pour les ſoumettre. Philippe diſſimula ſon reſſentiment; la guerre continua. Alexandre Farneſe, duc de Parme, nouveau gouverneur des Pays-Bas, auſſi bon politique que grand capitaine, éprouva, malgré ſes ſuccès, que des maux invétérés deviennent ſouvent incurables.

La reine maintient la tranquillité, malgré la différence des religions.

Tandis que ces guerres de religion mettoient en feu les plus belles contrées de l'Europe, Eliſabeth ſut maintenir la tranquillité dans ſon royaume, où le même principe de diſcorde ſembloit devoir produire les mêmes effets. Sévere avec de ſages meſures, elle ſoutenoit la religion anglicane, ſans révolter par la perſécution ceux qui ne s'y conformoient point. Le Pere d'Orléans aſſure que les catholiques eſſuyerent ſous ſon regne *des cruautés qu'on n'a vues que dans les ſiecles des tyrans*. On verra dans la ſuite les rigueurs dont elle uſa envers eux; mais il eſt certain, en général, qu'elle ferma pluſieurs fois les yeux ſur leurs aſſemblées, & qu'elle montra moins d'indulgence à l'égard des puritains. Enfin elle n'exerçoit guere la ſévérité des lois, que pour le maintien de l'ordre & de la tranquillité publique. Si les cours de France & d'Eſpagne avoient imité cette conduite, quels avantages n'en auroient-elles pas tirés, ſoit pour l'égliſe, ſoit pour l'état.

Les Irlandois, zélés catholiques, mais alors peuple barbare, ſuperſtitieux; & naturellement porté à la révolte, n'attendoient que l'occaſion de ſe ſoulever. Philippe, qui vouloit ſe venger ſans paroître ennemi, envoya, ſous le nom du pape, un corps de troupes en Irlande. Cette entrepriſe n'eut aucun ſuccès. Les étrangers furent taillés en pieces, environ quinze cents Irlandois mis à mort, par ordre du gouverneur; exécution cruelle dont la reine fut très-mécontente. Le célebre navigateur François Drake fit plus de mal aux Eſpagnols dans le nouveau monde, où la conquête du Mexique & du Pérou exécutée ſous Charles-Quint, étoit devenue une ſource prodigieuſe de tréſors. Ses pirateries l'avoient enrichi, ſon audace bravoit toute eſpece de danger. Ayant équipé à ſes frais une petite flotte de quatre vaiſſeaux, il partit de Plymouth en 1577, pénétra dans la mer du ſud par le détroit de Magellan, enleva des richeſſes immenſes, s'ouvrit une route vers les Indes orientales, & revint en Angleterre par le cap de Bonne-Eſpérance. C'eſt le premier Anglois qui ait fait le tour du globe.

1580. Entrepriſe de Philippe II ſur l'Irlande.

Drake fait le tour du globe.

Philippe ſe plaignit avec hauteur. On voulut perſuader à la reine de déſavouer l'entrepriſe, & même de punir Drake, qui avoit obtenu ſon conſentement. C'eût été une foibleſſe honteuſe.

Plaintes du roi d'Eſpagne.

Elle ordonna ſeulement quelques reſtitutions pour appaiſer le roi d'Eſpagne, après avoir répondu à ſes plaintes, que les Eſpagnols, en s'arrogeant un droit excluſif ſur le commerce du nouveau monde, fourniſſoient aux autres peuples un prétexte de les y attaquer.

1581. Séminaires des catholiques.

Les finances étoient épuiſées; il fallut raſſembler le parlement. On y augmenta la rigueur des lois contre les catholiques, dont le zele & l'activité cauſoient de nouvelles inquiétudes. Philippe II avoit établi à Douai un ſéminaire, deſtiné à l'éducation des catholiques anglois, ſurtout de ceux qui devoient prendre les ordres ſacrés. Le cardinal de Lorraine, dans ſon diocèſe de Reims, & le pape, dans la capitale du monde chrétien, avoient fondé de pareilles écoles. Les jéſuites en étoient les directeurs. Cette ſociété ſinguliere, dont on a dit tant de bien & tant de mal, également connue par ſes ſuccès & par ſes diſgraces; extrêmement zélée pour la doctrine catholique, pour la cour de Rome, & pour ſes propres intérêts, s'étoit déjà fort agrandie depuis ſon foible établiſſement en 1540. On crut qu'ils inſpiroient à leurs éleves une haine violente contre la reine, qu'ils autoriſoient la révolte contre une princeſſe excommuniée; qu'ils en faiſoient même un devoir, dès que le pape ordonneroit l'exécution de ſa bulle. Le P. Cam-

Jéſuites ſoupçonnés d'y inſpirer la révolte.

pian, célebre jéſuite, un des oracles des catholiques d'Angleterre, fut pendu comme coupable de trahiſon. Le parlement établit des peines ſéveres contre ceux qui diroient ou entendroient la meſſe, qui s'abſenteroient de l'égliſe, qui proféreroient des paroles ſéditieuſes contre Eliſabeth. Tel eſt le fruit ordinaire d'un zele outré & imprudent : il attire ſur la religion de nouveaux orages.

Les ſuccès d'Alexandre Farneſe dans les Pays-Bas ; l'ambition de Philippe, d'autant plus à craindre, qu'elle ſe déguiſoit en zele de religion, faiſoient déſirer à la reine de s'unir avec le roi de France. Il y avoit eu des propoſitions de mariage entr'elle & le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou, après le couronnement de Henri III, ſon frere. On commença à traiter ſérieuſement pour cet objet. Henri, ſachant par expérience combien le caractere inquiet, volage & turbulent du jeune prince pouvoit nuire au royaume déjà rempli de factions, ne demandoit pas mieux que de le voir établi en Angleterre. Le duc alla voir Eliſabeth, & lui inſpira de l'amour. On convint des articles du traité ; « Que » ce prince & ſa ſuite auroient le libre exer- » cice de leur religion ; qu'il prendroit le titre » de roi, mais que le gouvernement reſteroit » entre les mains de la reine ; que leurs enfans

1582. Eliſabeth penſe à épouſer le duc d'Anjou.

Articles dont on convient.

» ſuccéderoient à la couronne ; que s'il y avoit » deux enfans mâles, & que Henri III mourût » ſans poſtérité, l'aîné ſeroit roi de France & » le cadet roi d'Angleterre ; que s'il n'y en » avoit qu'un, & qu'il devînt le ſucceſſeur de » Henri, il réſideroit huit mois en Angleterre, » de deux en deux ans ; que les lois ſeroient » conſervées inviolablement, & que nul étranger » n'auroit part aux offices du royaume. »

Les Anglois craignent ce mariage.

Quoiqu'il n'y eût point d'apparence qu'Eliſabeth, alors dans ſa quarante-neuvieme année, eût des enfans du duc d'Anjou, ce traité étoit une ſource d'inquiétude pour les Anglois. Elle en ſentoit les inconvéniens, dès que la paſſion lui permettoit de réfléchir. Tantôt entraînée par l'amour, tantôt retenue par l'intérêt & la politique, elle changea pluſieurs fois de deſſein. L'amour paroiſſoit le plus fort. Une bague qu'elle tira de ſon doigt pour la mettre à celui de ſon amant, en étoit une preuve manifeſte. Mais

Sidney fait des repréſentations à la reine.

Philippe Sidney, neveu de Leiceſter, jeune homme d'un mérite ſublime, oſa s'expoſer à ſon courroux, en combattant avec liberté une réſolution contraire au vœu de la patrie. Il lui repréſenta, dans une lettre auſſi élégante que judicieuſe, les dangers de ce mariage, qui lui feroit perdre l'affection de ſes ſujets proteſtans, les plus fermes appuis de ſon trône. « Les ca-

» tholiques étant ſes ennemis mortels, que faut-
» il attendre d'eux, quand ils ſeront ſoutenus par
» un prince, fils de Catherine de Médicis, frere
» de Charles IX, ſouillé lui-même du ſang des
» huguenots? Voudra-t-il demeurer ſoumis à
» une femme, lui dont la témérité fougueuſe
» & l'ambition inquiete ont éclaté contre le roi
» ſon frere? Quelle ſera la défiance & le mé-
» contentement des Anglois, s'ils ont à craindre
» de ſe voir ſacrifiés ſans ceſſe à des intérêts
» étrangers? Et que deviendra l'Angleterre, ſi
« un roi de France réunit jamais les deux cou-
» ronnes? »

Le mariage rompu. Sort du duc.

Il ne faut ſouvent qu'un bon conſeil pour diſſiper l'aveuglement des paſſions. La lettre de Sidney frappa l'eſprit d'Eliſabeth. Après pluſieurs jours de réflexions & d'incertitudes, elle rompit enfin avec le duc. Les Flamands s'étoient volontairement ſoumis à ce prince. De retour dans les Pays-Bas, ayant voulu ſe rendre maître de leurs places, il ſe fit chaſſer comme un traître & un oppreſſeur, & revint en France, où il mourut. La tendreſſe aveugle de la reine pour un homme plus digne de haine que d'amour, ne peut s'expliquer que par la foibleſſe du cœur humain, qui rabaiſſe ſouvent les héros & les génies au niveau même du vulgaire.

Révolution en Ecoſſe.

Les affaires d'Ecoſſe fixoient toujours l'attention d'Eliſabeth. Juſqu'alors elle avoit été en quelque ſorte maîtreſſe du gouvernement de ce royaume, par les liaiſons avec le parti dominant. Mais la ſcene changea tout-à-coup. Le comte de Morton, régent, fut contraint de quitter ſa place; le jeune roi Jacques VI voulut régner; & les comtes de Lenox & d'Arran, ſes miniſtres, lui inſpirerent des principes tout différens de ceux qui avoient prévalu. On fit le procès à Morton. Il avoua que Bothwel lui avoit confié le deſſein d'aſſaſſiner le roi, & s'étoit efforcé de le rendre complice de ce crime, en s'autoriſant de l'approbation de Marie. Condamné à mort comme coupable de trahiſon, il ſubit avec fermeté le dernier ſupplice. Bientôt le clergé & la nobleſſe firent éclater leur mécontentement. Les prédicateurs invectiverent contre la cour. Rien n'étoit plus facile en Ecoſſe que de ſoulever un peuple auſſi turbulent que fanatique, beaucoup moins ſoumis à la couronne qu'aux différens ſeigneurs qui l'entraînoient. Les factieux ſe ſaiſirent de Jacques. Il pleuroit. *Qu'importent ſes larmes*, dit un des chefs : *il vaut mieux laiſſer pleurer des enfans que des hommes.* Arran fut mis en priſon, Lenox ſe réfugia en France, & Eliſabeth envoya complimenter le roi captif, de ce

Jacques VI priſonnier de ſes ſujets.

qu'il étoit délivré de leurs perfides conſeils. Ils l'avoient diſpoſé à un accommodement avec ſa mere.

Dans ces conjonctures, Marie avoit écrit à Eliſabeth une lettre forte & touchante, pour ſe plaindre des rigueurs qu'elle eſſuyoit depuis tant d'années, ſans avoir même l'exercice de ſa religion, ſans pouvoir entretenir aucune correſpondance avec ſon fils unique, dont la captivité mettoit le comble à ſes maux. Accablée de chagrins, affoiblie par les ſouffrances, elle ne ſouhaitoit plus, diſoit-elle, que de jouir d'un peu de liberté; elle étoit prête à ſacrifier pour cet avantage ſes droits & ſa couronne. La reine feignit de négocier l'accommodement, mais elle en craignoit les ſuites. Les eſpérances de Marie s'évanouirent encore. Cependant, Jacques s'échappa des mains de ſes oppreſſeurs; il reprit ſon autorité par le moyen de ſes amis; il rappela le comte d'Arran, homme ſans mœurs & ſans modération, & s'expoſa imprudemment à partager la haine que méritoit ce miniſtre. 1583. Plaintes de Marie Stuart.

Toute la prudence d'Eliſabeth ne pouvoit la garantir des conſpirations. Le zele des catholiques fermentoit dans la contrainte; les partiſans de Marie brûloient de la délivrer. A force de vigilance & de recherches, on découvrit pluſieurs complots où le nom de cette malheureuſe 1594. Conſpiration contre Eliſabeth.

Zele du parlement.

princeſſe étoit toujours employé par les factieux, ſoit qu'elle animât leurs entrepriſes, comme on le ſoupçonnoit avec aſſez de vraiſemblance, ſoit que leur attachement pour elle ou pour ſa religion leur fît trahir, ſans ſon aveu, le devoir de ſujets & de citoyens. Les proteſtans aimoient la reine, autant qu'elle étoit haïe des catholiques. Il ſe forma une eſpece de ligue en ſa faveur, & le parlement qu'elle convoqua, ne mit point de bornes au témoignage de ſon zele. On l'autoriſa même à nommer des commiſſaires pour juger quiconque prétendroit à la couronne d'Angleterre, ou trameroit quelqu'attentat contre ſa perſonne.

Catholiques perſécutés.

On bannit du royaume les jéſuites & les autres prêtres de l'égliſe romaine; on les déclara coupables de haute trahiſon, s'ils y demeuroient ou s'ils y rentroient; on prononça la même ſentence contre les éleves des ſéminaires, à moins qu'ils ne revinſſent dans un temps preſcrit, & qu'ils ne fiſſent les ſoumiſſions en uſage. Dès-lors plus de tolérance pour la religion catholique. Les loix furent exécutées avec rigueur; cinquante prêtres ſouffrirent la mort dans l'eſpace de dix ans. M. Hume déſapprouve cet excès de ſévérité, & obſerve judicieuſement que ce n'étoit pas la meilleure méthode pour réconcilier les eſprits avec le gouvernement ni avec la religion nationale.

La chambre-baſſe, compoſée en grande partie de puritains, déſiroit une réforme dans le culte, comme l'objet le plus eſſentiel au royaume. Mais craignant d'offenſer la reine, elle adreſſa humblement ſa pétition à la chambre-haute. Une telle démarche prouve en même temps combien l'autorité d'Eliſabeth étoit abſolue, & combien les Communes étoient encore loin des principes qui leur ont acquis tant de dignité & de pouvoir.

Pétition des Communes, adreſſée à la chambre des pairs.

Cette pétition rouloit principalement ſur une nouvelle cour eccléſiaſtique, appelée *cour de haute commiſſion*, établie l'année précédente, tribunal arbitraire, qu'on peut mettre au nombre des plus grands abus du deſpotiſme. Tout le royaume étoit ſoumis à ſes jugemens. Les commiſſaires, au nombre de quarante-quatre, avoient droit d'examiner l'erreur, l'héréſie, tous les cas concernant la foi ou le culte. Ils pouvoient employer des voies illégales & odieuſes pour découvrir les coupables; en particulier le ſerment *ex officio*, par lequel on s'obligeoit à répondre à toutes leurs queſtions, fallût-il s'accuſer ſoi-même, ou accuſer un parent, un ami intime. Ils étoient autoriſés à punir le concubinage, l'inceſte, l'adultere, toute eſpece de déſordre concernant le mariage. Leur volonté ſeule régloit les peines, ſans que nulle autre cour pût

Cour de haute-commiſſion.

en arrêter l'exécution ; & il ne falloit que trois de ces juges pour prononcer des arrêts ſi redoutables. En un mot, l'inquiſition décriée par les proteſtans, déteſtée même dans pluſieurs pays catholiques, ſemble avoir été le modele de ce tribunal, contraire à toute légiſlation ſenſée. C'eſt ainſi qu'Eliſabeth exerçoit ſa ſuprématie aux dépens du droit naturel. Les princes trop jaloux de l'autorité, en paſſent aiſément les juſtes bornes.

La reine n'a point d'égard aux remontrances des Communes.

Quoique les Communes euſſent porté le ménagement juſqu'à la foibleſſe, la reine, après les avoir remerciées de leur zele pour ſa perſonne, leur fit quelques reproches ſur leur préſomptueuſe imprudence. Elle dit qu'étant chargée par Dieu même du gouvernement de l'égliſe, un de ſes principaux ſoins devoit être d'en bannir l'erreur & le ſchiſme ; qu'elle ne ſouffriroit point la licence de ceux qui ſe fondoient ſur un examen téméraire de l'écriture pour introduire des nouveautés ; qu'elle ſauroit bien tenir le milieu entre les ſuperſtitions de Rome, & les illuſions des nouveaux ſectaires. C'étoit parler en chef de l'égliſe ; mais on avoit attaché ce titre à la couronne, & la nation étoit façonnée au joug. Cependant l'autorité la mieux établie a ſi peu d'empire ſur les préjugés de ſecte, qu'environ cinq cents eccléſiaſtiques puritains

Elle parle en chef de l'égliſe.

ſouſcrivirent ſecrétement un livre de diſcipline, conforme à leurs principes ; & que la force des lois n'empêcha point le presbytérianiſme de s'enraciner au ſein de l'égliſe anglicane.

Attentat des Parry contre la reine.

On découvrit en ce temps une affreuſe conſpiration contre la vie d'Eliſabeth. Guillaume Parry, gentilhomme catholique, ayant obtenu ſa grace pour un crime capital, s'étoit retiré en Italie. Il y conçut le deſſein de tuer la reine, & ſe laiſſa perſuader que l'intérêt de l'égliſe ſanctifioit un tel attentat. Il en écrivit au pape ; il reçut du cardinal Como une réponſe favorable ; il partit pour l'exécution de ce régicide. Le remords le fit chanceler, car le fanatiſme même n'étouffe pas toujours les cris de la conſcience. Raſſuré par un nouvel ouvrage d'Allen, théologien anglois, depuis cardinal, il ſe préparoit au crime avec plus d'ardeur, lorſque Nevil, ſon complice & ſon parent, l'accuſa par un motif d'intérêt. Parry avoua tout, il ſubit le dernier ſupplice. On aſſure qu'un jéſuite italien & deux nonces du pape lui avoient inſpiré ce projet, dont un autre jéſuite & d'autres prêtres éclairés lui repréſenterent enſuite inutilement la noirceur.

Doctrine du tyrannicide.

La doctrine du tyrannicide, enſeignée publiquement, n'étoit que trop féconde en crimes pareils : doctrine d'autant plus atroce, que l'on appelloit tyran tout prince excommunié ou héré-

tique, fût-il d'ailleurs le plus juſte & le plus ſage des princes. Les anathêmes perdant leur ancienne force, on voulut, ce ſemble, y ſuppléer par l'homicide. Des caſuiſtes ſanguinaires firent poignarder une foule de grands hommes.

Le prince d'Orange aſſaſſiné.

Le prince d'Orange venoit de périr par les mains de Balthazard Gérard, qui crut acheter la couronne céleſte en ſacrifiant ſa vie pour une œuvre ſi méritoire à ſes yeux.

1585.

Offres des Provinces-Unies à la reine.

Cet événement répandit la conſternation dans les Pays-Bas, où le duc de Parme rétabliſſoit l'autorité de Philippe. Les états offrirent la ſouveraineté au roi de France, Henri III. Ses foibles mains ne pouvoient ſoutenir les rênes de ſon royaume : il refuſa. Cette offre fut renouvelée à Eliſabeth. Sur une affaire ſi délicate, les avis ſe partagerent dans le conſeil. Les uns regardoient les Flamands comme des rebelles, dont la révolte ne pouvoit être autoriſée ſans injuſtice, & dont la propoſition, ſi elle étoit acceptée, attireroit ſur le royaume des périls beaucoup plus funeſtes, que cette ſouveraineté incertaine ne lui ſeroit avantageuſe. Les autres repréſentoient l'ambition démeſurée du roi d'Eſpagne, ſa tyrannie dans les Pays-Bas, ſa haine implacable pour Eliſabeth ; que la guerre étoit inévitable ; que l'acquiſition de ces provinces, les efforts de ce peuple opprimé & courageux, diminueroient

le danger, & procureroient de grandes reſſources.

La reine toujours moins entreprenante que circonſpecte dans ſes démarches, crut devoir tenir un milieu. Elle refuſa l'offre qu'on lui faiſoit, pour ne pas s'expoſer au reproche d'uſurpation; mais elle conclut avec les Etats-généraux une ligue défenſive, s'engageant à leur envoyer une armée de ſix mille hommes, & à l'entretenir pendant la guerre : on convint de ne point faire de paix ſans un conſentement mutuel. Le comte de Leiceſter fut nommé général. Les états le comblerent d'honneurs, & le traiterent preſque en ſouverain; ce qui déplut à la reine, malgré ſa paſſion pour ce favori.

Elle refuſe cette ſouveraineté, mais ſe ligue avec les états.

Philippe II étoit le monarque le plus redoutable de l'Europe; maître du Portugal dont il s'étoit emparé, poſſeſſeur des tréſors de l'Amérique, arbitre en quelque maniere de la cour de Rome & des autres cours catholiques, protecteur de la ligue en France, & faiſant ſervir à ſon ambition démeſurée les reſſorts de la religion, comme ceux d'une politique artificieuſe. L'idée qu'on avoit de ſa puiſſance fit dire au roi de Suede, quand il apprit le traité d'Eliſabeth avec les Etats-généraux, qu'elle venoit de s'arracher la couronne de deſſus la tête. Mais elle montra autant de courage dans le péril que de prudence dans le con-

Grande puiſſance de Philippe II.

Expéditions de Drake, pour l'Angleterre.

ſeil. L'amiral Drake fut envoyé en Amérique; il enleva aux Eſpagnols Saint-Domingue, Carthagene et d'autres places. Pluſieurs aventuriers Anglois s'embarquerent pour ce nouveau monde, où l'avarice entraînoit les Européens, comme à la ſource du bonheur. Quant à Leiceſter, dont le mérite n'égaloit pas le crédit, il eut peu de ſuccès aux Pays-Bas. On y perdit le célebre Phi-

Mort de Sidney.

lippe Sidney, homme qui réuniſſoit les talens du génie à l'héroïſme des vertus. Bleſſé à mort dans une action, dévoré par une ſoif ardente, pouvant ſe ſoulager avec un peu d'eau qu'on lui préſentoit, il aima mieux la faire boire à un ſoldat qu'il voyoit mourant à ſes côtés. *Cet homme*, dit-il, *en a encore plus beſoin que moi.*

1586.

Dans des conjonctures ſi critiques, il importoit extrêmement à Eliſabeth de s'aſſurer du roi

Intrigues en Ecoſſe.

d'Ecoſſe. Wotton, ſon ambaſſadeur, mania ſi adroitement l'eſprit de Jacques, en paroiſſant ne reſpirer que le plaiſir, qu'il gagna toute ſa confiance & pénétra tous les ſecrets de ſon conſeil. Il forma enſuite un complot pour mettre Jacques entre les mains de la reine, qui, ſans doute, n'en auroit pas été fâchée, quoiqu'elle ignorât cette in-

Traité avec Jacques VI.

trigue. La perfidie ayant été découverte, Wotton prit la fuite. On renoua cependant les négociations : on fit un traité d'alliance pour la ſûreté commune des deux royaumes & de la religion

proteſtante ; car le jeune roi, éloigné de ſa mere depuis l'âge de deux ans, avoit été nourri dans les principes de la réforme. Son intérêt particulier s'accordoit avec celui d'Eliſabeth. Le traité le garantiſſoit, non-ſeulement des dangers d'une invaſion, mais des troubles domeſtiques, d'autant plus à craindre en Ecoſſe, que le fanatiſme des prédicans presbytériens y bravoit l'autorité du roi, du parlement & de l'égliſe. Ils eurent l'audace d'excommunier l'archevêque de Saint-André, parce qu'il s'étoit efforcé de mettre un frein à leur licence ; & ce primat du royaume fut contraint de ſe dépouiller de l'autorité eccléſiaſtique.

Conſpiration des catholiques.

Les catholiques porterent plus loin leur animoſité contre Eliſabeth. Ses dernieres lois avoient irrité leur zele. La doctrine du tyrannicide ne pouvoit manquer de ſuſciter des aſſaſſins à cette ennemie implacable de l'égliſe. Le ſéminaire anglois de Reims fut, dit-on, l'endroit où ſe trama le complot. Un prêtre, ſorti de cette école, nommé Ballard, paſſa en Angleterre, dans la réſolution de faire périr la reine. Il inſpira ſa fureur à Babington, jeune homme noble, riche, bien élevé, ayant de l'eſprit & de la littérature, & aſſez de courage pour ambitionner la gloire de délivrer une reine priſonniere ; ſuſceptible enfin de ce faux zele qui croit tout permis pour

Ballard & Babington.

la défenſe de la religion. Ce jeune enthouſiaſte fit entrer dans la conſpiration pluſieurs catholiques de bonne famille. Ils convinrent d'aſſaſſiner Eliſabeth, de rendre en même temps la liberté à Marie, de la mettre ſur le trône, & de rétablir le catholiciſme. Babington ayant écrit à Marie pour lui communiquer ce projet, reçut une réponſe qui contenoit l'approbation la plus formelle, & de grandes promeſſes de récompenſes.

Walſingham découvre le complot.

Eliſabeth avoit heureſement un miniſtre plein de génie, de capacité, de zele, de prudence & d'adreſſe, François Walſingham, dont les ſoins la tirerent de ce péril. Par le moyen de ſes eſpions, il approfondit le myſtere, il ſuivit tous les pas des conjurés, il facilita la correſpondance de Babington avec la reine d'Ecoſſe, intercepta les lettres, & acquit les preuves néceſſaires. On arrêta les coupables. Quatorze furent exécutés ; ſept avouerent leur crime. Le conſeil délibéra ſur le parti qu'il falloit prendre à l'égard de Marie. Les uns furent d'avis de la laiſſer dans une priſon perpétuelle ; Leiceſter propoſa de l'empoiſonner ; Walſingham & le plus grand nombre ſoutinrent qu'il falloit lui faire ſon procès. La tranquillité du royaume, autant que leur ſûreté perſonnelle, donnoit du poids à ce ſentiment, qui prévalut contre les droits d'une tête

Projets ſur la reine d'Ecoſſe.

couronnée. Il eſt peu de ſcenes auſſi tragiques dans l'hiſtoire, que celle dont nous allons réunir les principales circonſtances.

Procès de Marie Stuart.

Quarante commiſſaires choiſis pour ce grand procès, ſe tranſportent au château de Foteringay, priſon de Marie Stuart, & lui notifient leur commiſſion. Elle répond avec fermeté qu'étant ſouveraine indépendante, elle ne peut les reconnoître pour ſes juges; qu'elle a vécu forcément en Angleterre, ſans y éprouver la protection des lois du pays, ſans être par conſéquent ſoumiſe à ces lois; que ſi l'on violoit à ſon égard toutes les regles de la juſtice, elle ſeroit vengée par le jugement de l'univers entier où ſon innocence triompheroit ſur un théâtre infiniment plus vaſte qu'un ſimple royaume. Le vice-chambellan Natton, lui perſuada par des raiſons ſubtiles, de céder à une néceſſité abſolue. « Elle ne pouvoit, dit-il, éviter un jugement: » refuſer de répondre, ſeroit, en quelque ſorte, » avouer le crime: des juges pleins d'honneur » & d'intégrité, ne ſouhaitoient rien tant que » de la trouver innocente; & Eliſabeth ſur-tout » ſeroit ravie de voir diſſiper des ſoupçons qui » la pénétroient de la plus vive douleur. » Ce diſcours détermina Marie à comparoître; imprudence extrême dont elle ſe repentit bientôt. Elle

Elle refuſe de comparoître.

On l'y détermine.

renouvela ſes proteſtations, & ne laiſſa pas de ſe défendre.

Défenſes de Marie; preuves contre elle.

Accuſée d'avoir offert au roi d'Eſpagne de lui céder ſes droits ſur l'Ecoſſe, ſi le roi Jacques, ſon fils, ne ſe convertiſſoit point, elle ne daigna pas ſe juſtifier de cet article; elle répondit ſeulement qu'elle n'avoit plus de royaume à ſa diſpoſition, mais qu'elle étoit maîtreſſe de donner ce qui lui appartenoit, & qu'elle n'en étoit reſponſable à perſonne. On a de fortes preuves du deſſein qu'elle avoit formé de déshériter ſon fils comme hérétique. La derniere alliance de ce prince avec Eliſabeth avoit aigri ſes préventions; & la tendreſſe maternelle étoit affoiblie par le temps, par le reſſentiment & par le zele religieux. Il s'agiſſoit de prouver, ce qui faiſoit le point capital, que Marie avoit donné ſon conſentement au projet d'aſſaſſiner la reine. Elle nia conſtamment le fait. Le témoignage de ſes deux ſecrétaires, qui jurerent, ſans être mis à la torture, qu'elle avoit reçu des lettres de Babington, & qu'elle y avoit fait réponſe; l'aveu de Babington, conforme à ce témoignage; la copie des lettres interceptées, que Walſingham avoit entre les mains, parurent des preuves certaines & déciſives.

Si l'on réfléchit ſur le caractere entreprenant

de Marie, ſur les traitemens odieux qu'elle eſſuyoit, ſur ſa haine pour Eliſabeth, ſur la doctrine courante du tyrannicide, & ſur l'opinion établie, que les voies les plus violentes étoient légitimes contre un prince excommunié par le pape & révolté contre l'égliſe, on croira ſans peine que cette princeſſe pouvoit être entrée dans un complot ſi avantageux pour elle. Pluſieurs raiſons très-plauſibles rendent la choſe plus que probable. Dire que les deux ſecrétaires de Marie avoient entretenu une correſpondance avec Babington, ſans qu'elle y eût aucune part; ou qu'ils la trahiſſoient alors, ſans avoir jamais été ſuſpects; ou que Walſingham, miniſtre integre, eût forgé les lettres & contrefait l'écriture; ce ſont autant de ſuppoſitions difficiles à ſoutenir.

Il eſt vraiſemblable qu'elle étoit entrée dans un complot.

Elle demanda que les ſecrétaires lui fuſſent confrontés, aſſurant qu'ils n'oſeroient perſiſter devant elle dans leur témoignage. Quelque conforme que fut cette demande aux principes de l'équité naturelle, on obſerva que pour le cas de haute trahiſon, les lois & les coutumes d'Angleterre n'admettoient pas la confrontation. Les juges, en pareille matiere, n'avoient garde de ſe permettre la moindre indulgence. Les procédures finies, ils retournerent à Londres & prononcerent la ſentence de mort, après avoir pris

On lui refuſe une confrontation.

Les juges la condamnent à mort.

le ſerment des deux ſecrétaires qui atteſterent volontairement l'authenticité des lettres produites.

Diſſimulation d'Eliſabeth.

Eliſabeth étoit au comble de ſes vœux; mais trop habile pour faire éclater ſa joie, elle affecta de s'intéreſſer vivement au ſort d'une parente infortunée. J'oublierois volontiers, diſoit-elle, tous ſes attentats, toutes ſes injures, ſi j'avois moins à cœur la ſûreté du royaume. Elle convoqua le parlement, dans la vue de paroître céder aux ſuffrages de la nation, en ſatisfaiſant la haine la plus implacable. Les deux chambres confirmerent en effet la ſentence portée contre Marie, & en ſolliciterent l'exécution avec toute l'ardeur qu'on déſiroit. Eliſabeth ne démentit point ſon rôle, fit parade d'une humanité, d'une modération hypocrite; ne voulut rien promettre; laiſſa les eſprits dans l'incertitude ſur ſes véritables ſentimens. La cour de France & le roi d'Ecoſſe agirent vivement pour Marie. On a prétendu néanmoins que Henri III, juſtement irrité contre les Guiſes, déſiroit l'exécution de leur niece; & que le gouverneur de Gray, un des miniſtres de Jacques, gagné par les ennemis de cette princeſſe, entra dans les vues d'Eliſabeth, & anima ſon reſſentiment. Quoi qu'il en ſoit, les remontrances, les prieres ni les menaces, n'ébranlerent point cette ame inflexible.

Ses courtiſans & ſes miniſtres combattoient les raiſons qui pouvoient la faire encore balancer. Ils inſiſtoient ſur les troubles, ſur les conſpirations qu'avoit excités la reine d'Ecoſſe; ils obſervoient qu'elle étoit déchue de ſon rang; que d'ailleurs, en vertu du droit naturel, tout homme, à plus forte raiſon un ſouverain, pouvoit ſe faire juſtice d'un ennemi qui attentoit contre ſa vie: ils ajoutoient qu'on devoit tout craindre des catholiques, tant que Marie ſoutiendroit leurs eſpérances; que les choſes étoient venues au point où la mort de l'une des deux princeſſes devenoit néceſſaire à l'autre; enfin que dans cette extrémité, la prudence & la juſtice exigeoient le ſupplice de Marie.

Motifs pour l'exécution de Marie.

Ces raiſonnemens ne pouvoient juſtifier une action barbare, dont la néceſſité n'étoit rien moins qu'évidente. Mais la reine, ſans ſe découvrir, reſpiroit la vengeance au fond du cœur. Sa duplicité s'enveloppa de nouveaux artifices. Des bruits d'invaſion, de révolte, d'aſſaſſinat, furent ſemés adroitement. Les eſprits étant échauffés comme on le ſouhaitoit, Eliſabeth ſigna l'ordre pour l'exécution. Elle le fit porter au chancelier par Daviſon, ſecrétaire d'état, homme facile à tromper; ne voulant, lui aſſura-t-elle, en faire uſage que dans le cas de nouvelles entre-

Nouveaux artifices de la reine.

priſes contre ſa perſonne. Dès que le chancelier eut mis les ſceaux, les miniſtres, qui pénétroient l'intention de la reine, perſuaderent à Daviſon de faire partir l'ordre fatal, adreſſé aux comtes de Shrewsbury & de Kent.

1587. Fermeté de Marie.

On avoit déjà notifié la ſentence à Marie, on lui avoit annoncé que le parlement demandoit qu'on l'exécutât pour la sûreté de la religion. Loin d'en paroître émue, elle avoit répondu d'un air joyeux que, puiſque les proteſtans demandoient ſa mort pour le ſoutien de leur foi, elle étoit martyre de la vraie religion, & qu'elle s'en faiſoit gloire. Cette héroïque fermeté ne ſe démentit pas un inſtant. Les deux comtes lui annoncent qu'elle doit mourir le lendemain. « Je ne puis croire, dit-elle en ſouriant, » que la reine ma ſœur ait conſenti à ma mort; » mais ſi telle eſt ſa volonté, la mort, qui doit » mettre fin à mes malheurs, me ſera très-agréa» ble; & je regarde comme indigne de la fé» licité céleſte, une ame trop foible pour ſou» tenir le corps dans ce paſſage au ſéjour des » bienheureux. »

Comment elle ſe prépare au ſupplice.

Aux exercices d'une piété courageuſe, elle joignit les ſoins les plus tendres à l'égard de ſes domeſtiques. Après leur avoir diſtribué des récompenſes, & avoir écrit en leur faveur à

Henri III & au duc de Guiſe, elle demanda qu'ils fuſſent témoins de ſon ſupplice. Le comte de Kent le refuſoit avec dureté. Touchée de ce refus, elle s'écria : *je ſuis couſine de votre reine ; je ſuis du ſang royal de Henri VII ; j'ai été reine de France par mariage ; j'ai été ſacrée reine d'Ecoſſe.* Paroles frappantes, dans cette affreuſe conjoncture ! On lui accorda quelques-uns de ſes gens, mais elle ne put obtenir ſon confeſſeur. Il fallut eſſuyer les exhortations inſultantes du doyen de Peterborow, qui lui annonçoit la damnation éternelle, ſi elle ne reconnoiſſoit pas la juſtice de ſa ſentence, ſi elle n'abjuroit pas la foi romaine, & ſi elle ne profitoit pas de la faveur d'Eliſabeth, zélée pour le ſalut de ſon ame. » Ne vous tourmentez pas ſur ce point, » répondit-elle pluſieurs fois avec vivacité, je » ſuis née dans la religion catholique, j'y ai » vécu, je veux y mourir. » Un crucifix qu'elle avoit entre les mains, lui attira un autre reproche. Le comte de Kent voulut la détacher de cette *ſuperſtition papiſte*, comme il l'appelloit, & lui dit qu'on *devoit porter Chriſt, non dans la main, mais dans le cœur.* Elle répliqua qu'il étoit difficile d'avoir à la main un tel objet, ſans que le cœur en fût touché. Enfin, au milieu des larmes & du ſilence lugubre des ſpectateurs, elle reçut tranquillement le coup de la mort.

Elle ſignale ſa foi.

Son exécution.

Le doyen de Péterborow, s'écria ſeul: *Ainſi périſſent les ennemis de la reine Eliſabeth!* & le comte de Kent fut le ſeul qui répondit *Amen.*

Caractere de Marie.

Telle fut la fin de Marie Stuart, à l'âge de quarante-quatre ans, après dix-huit ans de priſon en Angleterre; princeſſe d'une beauté accomplie, d'un eſprit rare, pleine de qualités ſublimes; malheureuſement entraînée au précipice par de dangereux penchans, & par des circonſtances fatales; mais digne, malgré ſes foibleſſes, d'une partie des éloges qu'on lui a trop prodigués. Ses liaiſons avec un auſſi méchant homme que Bothwel, furent l'effet d'une paſſion aveugle, & la ſource d'une conduite inexcuſable. Retenue injuſtement priſonniere en Angleterre, ſi elle y conſpira contre la vie d'Eliſabeth, c'étoit un crime; ſi elle n'y forma des intrigues que pour ſa propre délivrance, c'étoit une ſuite naturelle de l'oppreſſion. Du reſte, les jugemens contradictoires des auteurs ſur cette princeſſe infortunée, apprennent à ne regarder comme certain, que ce qui eſt prouvé par la raiſon ou par les témoignages véridiques.

Conduite d'Eliſabeth après l'exécution.

A la nouvelle de l'exécution de Marie, Eliſabeth parut conſternée, hors d'elle-même, tranſportée de douleur & de rage. Perſonne n'oſoit l'approcher. Elle accuſoit, elle chaſſoit ſes miniſtres. Elle écrivit au roi d'Ecoſſe la lettre la

plus touchante, prenant le ciel à témoin de la réſolution où elle étoit d'épargner le ſang de ſa mere. Elle fit arrêter Daviſon, elle ordonna ſon procès. La priſon & une amende ruineuſe furent la récompenſe de ſes ſervices. Mais l'hypocriſie de la reine ne trompa perſonne: on ſavoit que la diſſimulation ne lui coûtoit rien. Daviſon aſſure que le jour même où l'ordre de l'exécution fut ſigné & envoyé au chancelier, elle étoit de ſi bonne humeur, qu'elle lui dit d'un ton de plaiſanterie: « allez faire part de tout ceci à Wal-» ſingham; il eſt malade: j'appréhende qu'il n'en » meure de chagrin. »

Le roi d'Ecoſſe ſe laiſſe calmer.

Dès que le roi d'Ecoſſe apprit le ſort funeſte de ſa mere, il éclata en plaintes, en menaces, & s'abandonna aux réſolutions violentes. Une grande partie de la nobleſſe parut déſirer ardemment la guerre. Tandis que la cour étoit en deuil, le lord Sinclair ſe préſentant armé de pied en cap: *voilà*, dit-il, *le véritable deuil de la reine.* Ce premier feu ayant eu le temps de s'affoiblir, le miniſtere anglois vint à bout de diſſiper l'orage. Une lettre de Walſingham fit ſentir combien la rupture ſeroit dangereuſe pour l'Ecoſſe; les inconvéniens auxquels on s'expoſeroit en faiſant venir des ſecours, ſoit de France, ſoit d'Eſpagne; le grand intérêt de Jacques à ne point irriter la nation Angloiſe, au riſque de perdre

l'eſpérance de la gouverner un jour. Le roi, également foible & pacifique, ſe laiſſa perſuader, & oublia peu-à-peu ſon reſſentiment.

Expéditions maritimes contre l'Eſpagne.

Philippe II, bien plus redoutable, méditoit une invaſion en Angleterre. Mais la marine d'Eliſabeth oſoit braver ce ſouverain du nouveau monde. Drake alla chercher une flotte eſpagnole à Cadix même ; il brûla un vaiſſeau chargé de proviſions pour le grand armement qu'on préparoit à Lisbonne ; il inſulta cette derniere ville; il fit en peu de temps des priſes fort conſidérables. Cavendish, gentilhomme qui s'étoit ruiné à la cour, équipa trois petits navires pour réparer ſa fortune ; & après avoir couru les mers du ſud avec le plus grand ſuccès, rentra en triomphe dans la Tamiſe. Ses matelots & ſes ſoldats étoient habillés de ſoie, ſes voiles étoient de damas, ſon butin proportionné à cette magnificence. On imagine aiſément l'émulation que des ſuccès ſi heureux inſpiroient aux aventuriers. D'un autre côté, la mauvaiſe conduite, la fierté impérieuſe de Leiceſter mécontenta extrêmement les Hollandois. Il fut rappelé malgré ſon crédit. Le jeune prince d'Orange, Maurice, nommé gouverneur des Provinces-Unies, ſe montra bientôt digne de ſon père.

Leiceſter rappelé des Pays-Bas.

1588. Quoique Philippe n'eût pas encore déclaré la guerre à Eliſabeth, il ſe diſpoſoit à tirer ven-

geance de ſes entrepriſes, & même à envahir ſes états. Cet ambitieux & hypocrite monarque vouloit paſſer pour le défenſeur de la foi, en attaquant les droits des peuples & des couronnes. Le pape Sixte-Quint, auſſi jaloux que lui de la domination, l'excitoit à une conquête ſi glorieuſe, après avoir excommunié la reine, & publié contre elle une croiſade avec les indulgences ordinaires. Tous les ports de Naples, de Sicile, d'Eſpagne & de Portugal avoient contribué aux préparatifs immenſes de cette expédition; & la flotte *invincible* (c'eſt le nom que lui donnerent les Eſpagnols) ſembloit devoir anéantir la puiſſance qu'elle attaqueroit. La flotte invincible.

La magnanimité d'Eliſabeth ſe montre ici dans tout ſon jour. Prévoyant le danger qui la menace, loin de céder à la crainte ou à de timides conſeils, elle ne s'occupe que des moyens de repouſſer un ennemi ſupérieur. Sa flotte conſiſtoit ſeulement alors en vingt-huit vaiſſeaux très-petits, pour la plupart. Elle en fait conſtruire un grand nombre. Les villes maritimes, la grande & la petite nobleſſe ſignalent leur zèle à l'envi. Londres équipe trente vaiſſeaux, au lieu de quinze qu'on lui demandoit. Les catholiques mêmes, traités avec douceur, quoique l'on eût ſoin de rendre leur religion plus odieuſe que jamais, ſe livrent aux ſentimens patriotiques, malgré la bulle du Courage & prudence d'Eliſabeth.

pape. Pluſieurs d'entre eux en donnent des preuves éclatantes. Bientôt les troupes de terre ſurpaſſent en nombre celles d'Eſpagne ; & quoique fort inférieures en expérience & en diſcipline, elles ſont prêtes à ſacrifier leur vie pour les lois & la liberté. La reine anime leur courage par ſa préſence. Elle paroît à cheval au camp de Tilbury ; elle harangue ſon armée, lui témoigne une confiance entiere. Elle aſſure que la foibleſſe de ſon ſexe ne l'empêchera point de marcher à leur tête ; qu'elle veut être le témoin de leur bravoure & la récompenſer elle-même ; qu'elle mourra ſur le champ de bataille, plutôt que de ſurvivre à la ruine & à la ſervitude de ſon peuple. *Je n'ai que le bras d'une femme*, dit-elle, *mais j'ai l'ame d'un roi, & qui plus eſt, d'un roi d'Angleterre.* Une eſpece d'enthouſiaſme tranſporte les cœurs : chacun ſe ſent pénétré de la noble ardeur de cette héroïne.

Elle anime les troupes par ſon exemple.

La flotte invincible, retardée par la mort du marquis de Santa-Cruz, ſon amiral, part enfin de Lisbonne ſur la fin de mai. Elle eſſuie une tempête qui la retarde encore juſqu'en juillet, & ſe remet en mer ſous les ordres du duc de Médina-Sidonia, homme ſans expérience dans la marine. Cent trente vaiſſeaux, dont cent étoient d'une grandeur extraordinaire, portoient près de vingt mille hommes de débarquement,

Départ de la flotte invincible.

plus de huit mille matelots & deux mille ſix cents groſſes pièces de canon, avec des vivres pour ſix mois. Alexandre Farneſe, de ſon côté, devoit débarquer en Angleterre avec les meilleures troupes d'Eſpagne. Ce terrible armement n'eut aucun ſuccès; tant les eſpérances humaines ſont fragiles ſous les coups de la fortune. On vit la flotte eſpagnole s'avancer à pleines voiles vers Plymouth, occupant une eſpace de ſept milles d'une extrémité à l'autre; ſpectacle inconnu ſur l'Océan, & propre à inſpirer autant d'admiration que d'effroi. L'amiral Effingham fit canonner ces lourdes machines, mal gouvernées par des pilotes & des matelots peu habiles. La manœuvre angloiſe, infiniment ſupérieure, tira même avantage de la petiteſſe des vaiſſeaux d'Angleterre. Les ennemis furent ſouvent battus. Le duc de Parme n'ayant que des bâtimens de tranſport, ne voulut point expoſer ſes troupes. Une violente tempête acheva de ruiner la flotte invincible, lorſqu'elle s'en retournoit par les Orcades. Il n'en rentra pas la moitié dans les ports d'Eſpagne. On raconte que Philippe, en apprenant ces déſaſtres, ſe mit à genoux pour remercier le ciel de lui avoir épargné de plus grandes pertes; & que les prêtres eſpagnols, confondus d'un événement contraire à leurs prédications, en trouverent une cauſe bien ſimple:

Elle eſt battue & ruinée.

c'eſt que l'on ſouffroit des mahométans, des infidèles, dans un royaume catholique.

1589. Expédition contre le Portugal.

Rien n'eſt plus ſéduiſant que la victoire. Elle enfla tellement le cœur des Anglois, qu'ils entreprirent d'enlever à Philippe le Portugal, & de le donner à un bâtard de la maiſon de Bragance. Environ vingt mille volontaires prirent les armes; la reine fournit ſeulement ſix vaiſſeaux de guerre & ſoixante mille livres ſterling. Cette expédition romaneſque, mal concertée, échoua faute de moyens. La cour de Madrid eut le tems de prendre ſes meſures. Les Portugais furent déſarmés, & Lisbonne mis en état de défenſe. Cependant les Anglois s'emparerent des faubourgs; mais dépourvus de munitions & de vivres, épuiſés de fatigues, conſumés de maladies, ils ſe retirerent après avoir fait de grands ravages.

Parlement.

Le parlement fut aſſemblé cette année, & accorda un double ſubſide à la reine. Elle renouvela ſes défenſes de toucher aux matieres de religion, que l'enthouſiaſme des puritains ne perdoit jamais de vue. Elle réprima impérieuſement les communes, qui voulurent reſſerrer le droit de *purveyance*, par lequel les officiers de la couronne prenoient à diſcrétion pour ſon ſervice, ou plutôt ſous prétexte de ſon ſervice, les proviſions & les voitures qu'ils ſuppoſoient

Droits de purveyance.

néceſſaires. Le prix en étoit fixé, beaucoup au-deſſous du prix courant; le paiement étoit toujours éloigné & incertain. De-là naiſſoient d'énormes abus *. Eliſabeth promit d'y mettre ordre, mais ſoutint hautement cette ancienne prérogative. Le parlement céda comme il avoit coutume de faire. On le verra, ſous les regnes ſuivans, abolir le droit de *purveyance*, & tout ce qui paroiſſoit incompatible avec la liberté nationale.

Jamais la reine n'avoit joui d'une ſituation ſi tranquille. Sa dangereuſe rivale n'étoit plus. Jacques VI, au milieu des factions écoſſoiſes, n'ayant qu'une foible autorité, naturellement ami du repos, loin de pouvoir troubler l'Angleterre, ſe voyoit intéreſſé à maintenir la bonne intelligence avec elle. Philippe II n'aimoit pas aſſez les entrepriſes haſardeuſes, pour tenter de nouvelles invaſions. Dans ces favorables circonſtances, Eliſabeth pouvoit être le ſoutien des

Eliſabeth tranquille, ſoutient les Huguenots.

* La reine devoit partir de Windſor. Un charretier y étoit allé trois fois, ſelon les ordres qu'il avoit reçus, pour voiturer une partie de ſa garde-robe. La troiſieme fois on lui dit que le voyage n'auroit pas lieu. Il s'écria en colere : *Je vois maintenant que la reine est une femme ainsi que la mienne.* Eliſabeth l'entendit de ſa fenêtre, & lui envoya quelques pieces d'argent pour l'appaiſer. Ces corvées étoient ſujettes à bien d'autres inconvéniens. On les voit anciennement établies par-tout; elles ſubſiſtent encore en pluſieurs pays, comme un monument de l'ancien eſclavage des peuples.

huguenots perſécutés par la ligue. Le duc de Guiſe, plus abſolu que Henri III, l'avoit forcé à prendre les armes contr'eux & contre le roi de Navarre, héritier préſomptif de la couronne. Celui-ci obtint de groſſes ſommes de la reine, & gagna en 1587 la bataille de Coutras; mais il ne put conſerver ſon avantage, parce que les Allemands qui venoient à ſon ſecours, furent battus par le duc de Guiſe. Des événemens imprévus changerent la face du royaume. Henri III fit aſſaſſiner à Blois ce grand général, ce ſujet ambitieux, dont il éprouvoit la tyrannie. La ligue en devint plus furieuſe & plus formidable. Pour lui réſiſter, il s'unit enfin avec ſon héritier légitime, qu'on l'avoit obligé de pourſuivre comme un ennemi. Aſſaſſiné lui-même par Jacques Clément, prêtre dominicain, digne inſtrument du fanatiſme des ligueurs, il avoit laiſſé au roi de Navarre, connu dès-lors ſous le nom de Henri IV, un trône a conquérir & des ſujets à ſubjuguer. Eliſabeth lui envoya pluſieurs fois des troupes, qui ſe ſignalerent ſous ſes ordres. Les fameux ſiéges de Paris & de Rouen, que le duc de Parme eut la gloire de faire lever à Henri, tromperent les eſpérances de la reine. Elle parut un peu mécontente de ſon allié, & ſe plaignit de ce qu'il expoſoit trop les Anglois: reproche occaſionné ſans doute uniquement par

Révolutions en France.

Henri IV ſuccede à Henri III.

la valeur de ces troupes, & ſur-tout des officiers, qui, ſous les ordres du jeune comte d'Eſſex, couroient aux périls & à la gloire.

Mort de Walſingham.

Une perte plus conſidérable pour le royaume, ce fut la mort de François Walſingham, ſecrétaire-d'état. Ses talens ſont aſſez connus : ſon déſintéreſſement ne peut l'être aſſez. Ayant tous les moyens de s'enrichir, il vécut avec économie, & il mourut pauvre. L'Angleterre poſſédoit un Ariſtide.

Vaiſſeaux pris, chargés d'indulgences.

Quelques nouvelles entrepriſes maritimes contre l'Eſpagne firent honneur à la nation, ſans lui être fort avantageuſes. Voici un fait ſingulier, rapporté par M. Hume, exagéré peut-être par les proteſtans, mais propre à faire connoître la ſuperſtition eſpagnole. On prit ſur deux vaiſſeaux une quantité prodigieuſe de bulles d'indulgences, qui avoient coûté au roi d'Eſpagne trois cents mille florins, & qui lui auroient valu cinq millions en Amérique.

1593. Eliſabeth maîtriſe le parlement.

La dépenſe de ces entrepriſes montoit à près d'un million deux cent mille livres ſterling. L'économie d'Eliſabeth ne pouvoit ſoutenir un ſi grand fardeau ſans le ſecours du parlement. Quelque beſoin qu'elle en eût, elle affecta une extrême hauteur dans ſes démarches. L'orateur des Communes lui ayant demandé, ſelon la coutume, pour les membres de l'aſſemblée, la ſûreté per-

ſonnelle, la liberté de la parole & l'accès auprès du trône, elle répondit par la bouche du chancelier, qu'ils ſeroient en ſûreté, pourvu qu'ils n'abuſaſſent point de leur privilége; qu'ils pouvoient parler librement, quand il s'agiſſoit de donner leur ſuffrage par un *oui* ou un *non*, mais que cette liberté ne devoit pas s'étendre plus loin; enfin qu'elle ne leur interdiroit point l'accès de ſa perſonne pour des affaires graves & preſſantes, dans un tems convenable, & quand les ſoins du gouvernement lui permettroient de les y admettre. Quelques puritains eurent cependant l'audace d'inſiſter dans la chambre ſur les abus de la haute-commiſſion eccléſiaſtique. Auſſitôt la reine manda l'orateur, lui dit qu'elle n'avoit convoqué le parlement que pour deux objets, pour affermir l'uniformité de religion, & pour aſſurer la défenſe du royaume contre l'exceſſive puiſſance du roi d'Eſpagne; que les délibérations devoient rouler ſur ces deux points; qu'elle étoit fort offenſée de la licence de ceux qui oſoient entamer d'autres matieres, & qu'elle renouveloit ſes ordres contre une pareille témérité. En conſéquence, l'auteur de l'avis propoſé dans la chambre des Communes fut mis en priſon.

Bill ſévere contre les non-conformiſtes.

On paſſa une loi plus que ſévere contre les *non-conformiſtes*. Toute perſonne au-deſſus de ſeize ans, qui refuſeroit opiniâtrément pendant

un mois d'aſiſter au ſervice divin, devoit être empriſonnée ; ſi elle perſiſtoit encore trois mois dans ſon refus, elle devoit quitter le royaume ; & ſi elle y rentroit après le banniſſement, il y avoit peine de mort. Catholiques & puritains avoient également à ſe plaindre de cette loi. Sous un autre gouvernement, elle auroit pu exciter des guerres civiles ; mais l'impérieuſe Eliſabeth avoit comme ſubjugué la nation, autant par la crainte que par l'eſtime qu'elle inſpiroit.

Subſide extraordinaire.

Les Communes, traitées avec une hauteur ſi capable de les irriter, n'eurent cependant aucune peine à lui accorder deux ſubſides & quatre quinziemes. Cette ſomme ne paroiſſant pas proportionnée aux beſoins, on imagina un moyen ſingulier de l'augmenter. La chambre-haute déclara qu'elle ne pouvoit donner ſon conſentement au bill, parce qu'il étoit inſuffiſant dans les conjonctures actuelles ; & propoſa d'y ajouter un troiſieme ſubſide & deux quinziemes. Les Communes furent d'abord mécontentes d'une démarche qui bleſſoit leurs priviléges. Le reſpect ou la timidité les fit bientôt conſentir à ce que l'on vouloit.

Converſion de Henri IV.

Henri IV, avec ſes qualités héroïques, avec les vertus les plus propres à captiver tous les cœurs, ne pouvoit triompher de la fureur d'un parti que le faux zèle rendoit inflexible dans la

révolte. Les ligueurs vouloient ſe donner un roi au gré du pape & de l'Eſpagne. Les catholiques mêmes, qui étoient demeurés fideles, menaçoient le monarque de l'abandonner s'il différoit encore ſa converſión. Ce qu'il y avoit de gens ſages parmi les proteſtans, convenoit de la néceſſité de les ſatisfaire. Enfin Henri abjura le calviniſme; ſoit qu'il fût pleinement détrompé de ſes erreurs, ſoit que la raiſon d'état eût contribué, comme on le penſe, au triomphe de la foi. Eliſabeth, qui ſavoit mieux que perſonne plier la religion à la politique, lui reprocha néanmoins ce changement par une lettre chagrine. Mais elle ſe laiſſa fléchir, & continua ſes ſecours. Elle auroit dû, ſuivant les traités, ſecourir de même le roi d'Ecoſſe, en butte à des conſpirations dangereuſes. Ce prince, comme ſon héritier & comme fils de Marie Stuart, ſemble avoir toujours été l'objet de ſa haine. Loin de le ſervir généreuſement, elle donna retraite à quelques-uns des rebelles. Que de magnanimité & de foibleſſe dans un même caractere!

Conduite de la reine à ſon égard.

Et à l'égard du roi d'Ecoſſe.

Elle entreprend d'attaquer l'Eſpagne.

Les traîtres, vendus aux Eſpagnols, ayant formé le deſſein de tuer la reine, furent découverts & exécutés. Plus ces attentats étoient odieux, plus elle ſe vengea noblement par la voie des armes. Après de nouveaux efforts en faveur du roi de France & des Hollandois, éga-

lement expoſés aux entrepriſes de Philippe, elle le fit attaquer lui-même dans ſes états. Les expéditions d'Amérique ne répondant pas à ſon attente, ni au courage des navigateurs Anglois, elle reſolut de tenter une invaſion en Eſpagne. Sa flotte étoit compoſée de dix-ſept grands vaiſſeaux de guerre, & de plus de cent cinquante petits bâtimens. Le lord Effingham qui la commandoit, accompagné du fameux comte d'Eſſex, ſurprit les Eſpagnols dans la rade de Cadix. Leur flotte fut battue; l'impétueux Eſſex, général des troupes de terre, courut auſſitôt attaquer la ville, & y entra l'épée à la main. Les Anglois y trouverent beaucoup de richeſſes. Leur butin auroit été immenſe, ſi les ennemis n'avoient pas brûlé leurs propres vaiſſeaux. La perte de ces derniers fut eſtimée vingt millions de ducats. Les autres expéditions maritimes, quoique moins funeſtes au roi d'Eſpagne, lui apprirent de plus en plus combien la valeur angloiſe étoit redoutable, ſous un gouvernement ſage & vigoureux.

1597. Expédition de Cadix.

Eliſabeth eut encore beſoin d'un parlement. Elle en obtint les mêmes ſecours que du dernier. Les Communes lui préſenterent une pétition contre l'abus des monopoles. Sa réponſe fut gracieuſe, mais en termes généraux qui ne remédioient point au mal. En congédiant l'aſſemblée, elle eut ſoin d'avertir, dans ſon diſcours,

Parlement. Affaires des monopoles.

qu'à l'égard des patentes pour les priviléges excluſifs, elle eſpéroit de l'amour & de la fidélité de ſes ſujets, qu'ils ne toucheroient point à ſa prérogative, le plus beau fleuron de ſa couronne, & qu'ils laiſſeroient toutes ces choſes à ſa diſpoſition. On ne devoit pas s'attendre que la liberté gagnât du terrein, ſur une autorité ſoutenue avec tant de force & de génie. L'affaire des monopoles ſe réveilla quelque tems après: nous en parlerons plus en détail.

1598. Paix de Vervins entre la France & l'Eſpagne.

Le déplorable état de la France, déchirée depuis ſi long-temps par la diſcorde, par le fanatiſme & par la guerre civile, rendant la paix néceſſaire à Henri IV, qui ne reſpiroit que le bonheur de ſon royaume, ce prince fit part à ſes alliés des propoſitions de la cour d'Eſpagne, & leur témoigna combien il ſouhaitoit de conclure un traité commun & une paix générale. Eliſabeth & les Etats-Généraux lui envoyerent des ambaſſadeurs pour combattre ces ſentimens pacifiques. Il leur fit ſentir la ſolidité de ſes raiſons, la droiture de ſes vues; & comme Philippe ne vouloit point traiter avec la Hollande, en la reconnoiſſant pour un état libre, ni Eliſabeth négocier avec Philippe ſans les Hollandois, Henri fit ſa paix ſéparément à Vervins.

Eliſabeth continue la guerre.

Quelques-uns des principaux miniſtres d'Angleterre, ſur-tout le lord Burleigh, le plus digne

de la confiance de la reine, lui conſeillerent inutilement d'embraſſer le même parti. Cette courageuſe princeſſe, autrefois ſi attentive à prévenir les dangers, ne craignant point les entrepriſes de l'Eſpagnol, eſpérant de lui enlever ſur mer une partie de ſes tréſors, intéreſſée d'ailleurs à défendre la nouvelle république, préféra une guerre honorable aux avantages d'une paix, dont les ſuites pouvoient entraîner la ruine ou l'eſclavage de la Hollande.

Le comte d'Eſſex favori.

Perſonne ne contribua plus à lui inſpirer ces ſentimens que le comte d'Eſſex, qui avoit ſuccédé à la faveur de Leiſter, mort en 1588. C'étoit un jeune ſeigneur, diſtingué par ſon eſprit autant que par ſa figure & ſa naiſſance, intrépide, généreux, ſincere, bon ami, ardent au travail, paſſionné pour la gloire, mais emporté par ſes paſſions, & incapable de ſe ſoumettre au frein de la ſageſſe; un de ces hommes enfin qui ſemblent nés & pour la plus haute fortune, & pour la cataſtrophe la plus tragique. Il étoit rival déclaré du prudent Burleigh & du célebre Raleigh, dont les expéditions maritimes égaloient celles de Drake. Le temps approchoit où ſon humeur hautaine & indomptable devoit le précipiter au dernier malheur.

La reine lui donne un ſoufflet.

Diſputant un jour avec la reine, il s'échauffa juſqu'à lui tourner le dos d'un air mépriſant.

Eliſabeth en colere lui donne un ſoufflet. Il porte la main ſur ſon épée, jurant qu'il ne ſouffriroit pas un tel affront, fut-ce même de la part d'un Henri VIII; & il ſe retire de la cour en furieux. Le chancelier, ſon ami, l'exhorte à ſatisfaire la reine & à réparer ſa faute, à ſe ſouvenir de ſon devoir & de ſa fortune. Il répond par une lettre pleine d'eſprit & de paſſion, dans laquelle on découvre toute la fierté de cette ame altiere. Nous n'en citerons qu'un trait. « Après

Lettre d'Eſſex ſur cet affront.

» avoir reçu l'outrage le plus ſanglant, la re-
» ligion m'oblige-t-elle à demander pardon?
» Dieu l'exige-t-il? eſt-ce une impiété de ne
» pas le faire? Quoi! les princes ſont-ils in-
» capables de fautes? les ſujets ne peuvent-ils
» pas ſouffrir d'injuſtices? y a-t-il quelque pou-
» voir infini ſur la terre? ... J'ai été outragé,
» je le ſens: ma cauſe eſt juſte, je le ſais; &
» quoi qu'il arrive, toutes les puiſſances du monde
» n'auront jamais plus de force & de conſtance
» pour opprimer, que je n'en aurai pour ſoute-
» nir l'oppreſſion. » Les amis d'Eſſex répandirent imprudemment cette lettre. Mais la reine avoit pour lui tant de paſſion qu'elle oublia tout. La mort de Burleigh augmenta encore ſon crédit. Il devint l'unique confident d'Eliſabeth, & preſque l'arbitre du royaume & de la cour.

Si la proſpérité aveugle ſouvent les ſages,

combien n'eſt-elle pas dangereuſe aux imprudens? Eſſex fut à peine rétabli dans la faveur, qu'il en abuſa. Les troubles d'Irlande ouvrirent à ſon ambition une carriere fatale, où il s'engagea témérairement pour en ſortir criminel & malheureux. Ce royaume, ſoumis à la domination angloiſe depuis environ quatre cents ans, étoit encore un pays barbare, ſans police, ſans lois, ſans lumieres, ſi pauvre que les conquérans n'en retiroient preſque rien, (ſix mille livres ſterling ſeulement); & ne s'y maintenoient qu'avec beaucoup de dépenſes. Leur mauvaiſe politique avoit négligé le ſeul moyen d'aſſujétir utilement un peuple ſauvage, la légiſlation. Ils avoient refuſé aux Irlandois de leur communiquer le privilége de leurs lois, qu'ils auroient dû recevoir comme le vrai lien de la ſociété. Ils les traitoient toujours en ennemis, ou plutôt en bêtes farouches, ſans avoir cependant une armée capable de les aſſervir. Cette nation à ſon tour les regardoit avec horreur, & ne reſpiroit que la révolte. Des marais, des bois inacceſſibles lui ſervoient d'aſyle & de remparts. Un zele violent pour l'égliſe romaine redoubloit leur acharnement contre des oppreſſeurs hérétiques. Leur rage monta à un tel excès, que dans une révolte, ils paſſerent au fil de l'épée tous les habitans de la ville d'Athenry, leurs compatriotes,

Etat de l'Irlande.

Mauvaiſe politique des Anglois à cet égard.

Férocité des Irlandois.

uniquement parce qu'ils commençoient à ſe civiliſer par les mœurs angloiſes. On dit que Shan O'Neale, qui ſouleva l'Ulſter en 1560, mit à mort quelques-uns de ſes partiſans, dont le crime étoit d'avoir voulu introduire l'uſage du pain, ſelon la maniere d'Angleterre.

On entreprend de dompter les Irlandois.

Juſqu'à préſent Eliſabeth n'avoit tenu en Irlande qu'un corps de mille, rarement de deux mille hommes, avec lequel les gouverneurs pouvoient à peine ſe faire de temps en temps reſpecter. Un gouverneur eut l'imprudence d'armer les habitans de l'Ulſter, attaqué par les Ecoſſois, leur voiſins. Ces armes furent bientôt tournées contre les Anglois. Hugh O'Neale, que la reine avoit fait comte de Tyrone, auſſi perfide & auſſi féroce que brave, excita une grande rebellion, reçut des ſecours du roi d'Eſpagne; & employant tour-à-tour le parjure & la violence, remporta quelques avantages aſſez conſidérables pour inquiéter vivement la cour de Londres. Le conſeil ſentit les inconvéniens du ſyſtême qu'on avoit toujours ſuivi. Au lieu de temporiſer, d'agir mollement, de conclure avec les rebelles des treves toujours vaines, on réſolut de les pourſuivre avec vigueur, & de les dompter par des efforts extraordinaires.

Eſſex ſollicite le gou-

Eliſabeth jeta les yeux pour l'exécution de ce deſſein ſur le lord Mountjoy, plus verſé dans

là littérature que dans la ſcience militaire, mais dont les talens pouvoient ſuppléer à l'expérience. Le comte d'Eſſex, jaloux des occaſions de ſe diſtinguer, repréſenta que l'entrepriſe demandoit un homme d'une naiſſance, d'une habileté & d'une réputation ſupérieures à celle de Mountjoy : il ſe fit nommer au gouvernement. Ses ennemis n'auroient pu lui donner un plus funeſte conſeil. Les préparatifs de la reine répondirent à ſa tendreſſe pour ce favori, & au déſir extrême qu'elle avoit de ſubjuguer les ſéditieux. Elle leva une armée de vingt mille hommes, ne doutant pas que la premiere campagne ne dût être déciſive. Les rivaux d'Eſſex prévirent mieux l'événement. Ils comptoient ſur ſon imprudence ; ils affectoient de le louer avec la multitude, en s'applaudiſſant au fond du cœur des fautes qu'il alloit commettre, & des avantages que leur donneroit ſon éloignement de la cour. vernement d'Irlande.

Le nouveau gouverneur débuta par faire général de la cavalerie un homme à qui la reine lui avoit défendu de donner aucun commandement. Il ne révoqua la commiſſion qu'après des ordres réitérés. Tout autre eût été bientôt la victime d'une témérité ſi étrange. Le reſte de ſa conduite fut conforme à ce début. Au lieu de fondre dans la province d'Ulſter, ſur Tyrone, le chef de la rebellion, comme Eliſabeth le vouloit, 1599. Mauvaiſe conduite d'Eſſex en Irlande.

comme il avoit lui-même crié quon devoit le faire; il ſe laiſſe perſuader de marcher d'abord dans le Munſter, à l'autre extrémité du royaume. Il y ſoumet ou diſſipe les rebelles, mais ils ſe révoltent de nouveau après ſon départ. La ſaiſon étant fort avancée, & ſon armée conſidérablement affoiblie, il paſſe enfin dans l'Ulſter. Tyrone lui propoſe une conférence, il l'accepte; il conclut une ſuſpenſion d'armes; les affaires ſe trouvent ainſi au même point qu'auparavant. La reine ne lui laiſſa point ignorer ſon mécontentement, & lui commanda de demeurer en Irlande juſqu'à nouvel ordre.

Eſſex diſgracié.

Eſſex, perſuadé que ſa préſence feroit plus que toutes les apologies, partit ſans rien dire, arriva bientôt à Londres, ſe préſenta devant ſa maîtreſſe, tout couvert de boue & de ſueur. Soit que la paſſion d'Eliſabeth ſe réveillât à ſa vue, ſoit que la ſurpriſe l'empêchât de ſentir les convenances, elle lui fit un accueil dont il fut charmé. Mais il ne tarda pas à connoître combien ſa préſomption & ſes fautes avoient affoibli ſon aſcendant ſur ce cœur, moins tendre que fier & abſolu. Il eut ordre de garder les arrêts, de rendre compte de ſa conduite au conſeil privé; toute ſociété lui fut interdite. Sa diſgrace éclatante parut humilier ſon orgueil. Il tomba malade, on craignit pour ſa vie; la reine, qui vouloit, dit-

elle, le corriger & non pas le perdre, témoigna s'intéreſſer beaucoup à ſa guériſon, & cette preuve de tendreſſe fut apparemment pour lui le remede le plus efficace.

Cependant, Mountjoy nommé au gouvernement d'Irlande, s'y conduiſit avec tant d'habileté & de ſuccès, que la conduite d'Eſſex en parut moins excuſable à la cour, quoique la faveur populaire dont il jouiſſoit augmentât à proportion de ſes malheurs. On accuſoit la reine d'injuſtice. Irritée de ces murmures, elle fut ſur le point de faire juger le comte par la *chambre-étoilée*, tribunal redoutable aux citoyens, comme on le verra dans la ſuite. Un reſte d'affection la rendit plus indulgente; & le conſeil privé fut chargé de cette affaire. La ſentence du chancelier eſt remarquable. « Si la cauſe du comte » d'Eſſex, dit-il, avoit été plaidée devant la » chambre-étoilée, je l'aurois condamné à une » priſon perpétuelle dans la tour, & à la plus » groſſe amende qui ait jamais été prononcée par » ce tribunal; mais puiſque nous ſommes dans » une carriere de grace, je décide qu'il ſoit privé » des fonctions de ſes offices, qu'il ſoit renvoyé » dans ſa maiſon, & qu'il y demeure priſonnier, » juſqu'à ce que ſa majeſté daïgne le décharger » de la ſentence. » Chacun s'attendoit à le voir rentrer bientôt en faveur. Sa ſoumiſſion appa-

Il eſt jugé au conſeil privé.

rente devoit désarmer Elisabeth. Il lui écrivit un jour, qu'il baisoit la verge dont elle se servoit pour le corriger ; qu'il étoit résolu d'expier ses fautes & ses erreurs, de se retirer à la campagne, & d'y souffrir patiemment des chagrins qui le consumeroient sans remede, tant qu'il seroit éloigné de sa présence.

1600. Complots d'Essex.

Essex, dans la compagnie d'une épouse aimable & spirituelle, goûtoit la lecture des chefs-d'œuvres de l'antiquité, si propres à guérir les maladies de l'ame par des leçons également solides & intéressantes. Cependant il n'avoit pu se détromper des chimeres de l'ambition ; il nourrissoit une passion inquiete, ennemie de son bonheur. Elisabeth ne pensa point assez que ce caractere fougueux, si on le poussoit à bout, étoit capable de fouler aux pieds tous les devoirs. En voulant trop l'éprouver, elle enflamma son ressentiment. Le comte perdit toute espérance de la fléchir, oublia ses bienfaits & courut à la vengeance. Pour augmenter le nombre de ses partisans, il careſſa les catholiques ; il flatta surtout les puritains, dont la secte audacieuse s'étendoit de jour en jour. Sa maison devint un espece de prêche, où se déployoit la ferveur des enthousiastes. L'esprit du siecle étoit tellement tourné au fanatisme, que cet air de réforme avoit pour la multitude plus d'attraits que les plaisirs. L'im-

Il gagne les puritains.

prudent Eſſex n'épargnoit point la reine dans ſes propos. Il la peignoit comme une vieille femme dont l'eſprit étoit auſſi courbé que le corps. Eliſabeth en fut avertie. Extrêmement délicate ſur l'article de la beauté, quoiqu'à l'âge de près de ſoixante-huit ans, elle ſentit ces traits injurieux & en femme & en ſouveraine. Ses propos contre la reine.

Chaque pas du comte, dans l'ivreſſe de la paſſion, le conduiſoit au précipice. Il s'attacha au roi d'Ecoſſe, & promit tous ſes efforts pour lui aſſurer la ſucceſſion; il traça le plan d'une révolte; il réſolut avec ſes partiſans d'attaquer le palais, de faire convoquer un parlement, de changer l'adminiſtration du royaume. Il ne doutoit pas que les habitans de Londres ne priſſent les armes au premier ſignal. Mais la cour, inſtruite du complot, avoit pris de bonnes meſures. Eſſex parut dans la ville, accompagné de deux cents hommes. Ses exhortations ſéditieuſes furent ſans effet. On le pourſuivit, &, malgré ſa bravoure, il ſe rendit à diſcrétion. Sa révolte.

Son procès fut bientôt fini, le crime étoit notoire. L'accuſé nia d'abord; mais ſe voyant condamné, il s'abandonna aux ſentimens de religion, qu'il avoit affectés par politique. Non-ſeulement il ſe reconnut coupable, il dénonça encore ſes amis; démarche qu'en d'autres temps il eût regardée comme une infame baſſeſſe. La 1601. Son procès.

reine, cruellement agitée, balança entre la juſtice & la clémence. Elle ſentit renaître une paſſion mal éteinte. Si le comte avoit voulu demander grace, l'amour auroit ſans doute pardonné. Il fut exécuté à la tour, de peur que le ſpectacle du ſupplice ne cauſât une émotion populaire. Cet illuſtre criminel n'avoit que trente-quatre ans. Iſſu de la maiſon royale par les femmes, doué de talens ſupérieurs & de qualités héroïques, il ſe perdit, faute de ſavoir jouir du bonheur avec une ſage modération. Le peuple, auquel il étoit cher, fut indigné de ſa mort, & la reine n'entendit plus les acclamations ordinaires, lorſqu'elle ſe montra en public.

Il eſt exécuté.

Bacon ingrat par ambition.

On reproche au célebre François Bacon, depuis chancelier, d'avoir plaidé dans le procès, contre Eſſex, ſon ami & ſon bienfaiteur, ſans y être obligé par aucun office. Ce grand génie ambitionnoit malheureuſement la fortune. Tout ſon mérite littéraire n'efface qu'à peine les taches de ſa conduite.

Eliſabeth & Henri IV ont le même projet de politique.

Eliſabeth & Henri IV, dignes juges de leur mérite mutuel, déſiroient ardemment de ſe voir. Ils étoient l'une à Douvres, l'autre à Calais. Quelques conſidérations gênantes empêcherent l'entrevue. Henri envoya du moins à la reine un homme capable de le remplacer, Roſny, depuis duc de Sully, ce grand miniſtre, ami d'un

grand roi. On trouve dans ſes mémoires les détails de ſa converſation avec Eliſabeth. On y voit que la reine d'Angleterre & le roi de France, ſans ſe communiquer leurs idées, avoient formé le même projet d'abaiſſer la maiſon d'Autriche, & d'établir un juſte équilibre entre les puiſſances de l'Europe: projet dont l'exécution fut différée parce que les plaies de la France demandoient encore tous les ſoins de Henri-le-Grand.

Les Eſpagnols chaſſés d'Irlande.

Quoique Philippe II fût mort en 1598, la cour d'Eſpagne, encore animée de ſon eſprit, envoya des troupes en Irlande ſous les ordres de dom Juan d'Aquila. C'étoit toujours la religion qui ſervoit de prétexte aux entrepriſes de l'ambition ou de la révolte. Aquila prit le titre de *Général de la guerre ſainte pour la conſervation de la foi ;* il ne manqua pas de s'autoriſer des bulles de Rome ; il voulut perſuader aux Irlandois que la reine excommuniée avoit perdu ſes droits à la couronne, & que les Eſpagnols venoient les affranchir de la tyrannie du démon. Mountjoy prévint ce nouvel orage. Il attaqua les Eſpagnols & les rebelles, chaſſa les premiers, dompta les autres, &, par une conduite pleine de prudence & de vigueur, termina en peu d'années la réduction de l'Irlande. Mais cet ouvrage ne pouvoit qu'être imparfait, tant que la barbarie & le fanatiſme ſubſiſterent dans cette

contrée : nous le verrons preſque fini par Jacques I.

Abus des monopoles.

La reine convoqua de nouveau le parlement pour remplir le vuide de ſon tréſor. I a grande affaire des monopoles fut remiſe ſur le tapis dans la chambre-baſſe. Il n'y avoit point d'abus plus énorme & plus criant. Les revenus étroits de la couronne ne pouvant fournir aux graces & aux récompenſes, Eliſabeth y avoit ſuppléé en prodiguant les priviléges excluſifs. Ceux qui en étoient pourvus, les vendoient à d'autres. Le prix de preſque toutes les marchandiſes augmentoit au gré de quelques particuliers ; on ne connoiſſoit plus cette liberté qui fait l'ame du commerce ; on eſſuyoit chaque jour toutes les vexations de l'avarice, autoriſée à employer la violence pour faire valoir des droits odieux ; l'abus s'étendoit ſur les choſes les plus communes, les plus néceſſaires, ſur le ſel, l'huile, le vinaigre, le papier, les draps, le fer, le plomb, les peaux, les bouteilles, les broſſes, &c.

Diſpute dans le parlement à ce ſujet.

A la lecture de cette liſte étonnante, un membre des Communes s'écria: *le pain n'y eſt-il pas auſſi ?* Chacun paroiſſant ſurpris de la queſtion : *oui*, *le pain*, ajouta-t-il, *ſi les choſes continuent ſur le même pied, nous le verrons ſujet au monopole, avant le premier parlement.* Les partiſans de la cour s'exprimerent ſelon les principes de

la cour, ou plutôt ſelon ceux du ſiecle, car l'autorité abſolue étoit alors regardée comme la baſe du gouvernement anglois. Bacon avança que la prérogative royale ne devoit être ni conteſtée ni examinée; qu'elle donnoit au ſouverain le pouvoir d'étendre & de reſtreindre; d'étendre ce qui eſt reſtreint par les lois; de reſtreindre ce que les lois rendent libre. Un autre obſerva qu'inutilement on tenteroit de lier par des ſtatuts les mains de la reine, puiſqu'en vertu de ſon pouvoir de diſpenſer, elle pouvoit ſe délier comme il lui plairoît; & que, s'il y avoit même dans le ſtatut une clauſe excluſive de ce pouvoir, elle pourroit également diſpenſer de cette clauſe, & enſuite du ſtatut. Dieu a donné, dit un autre, aux princes *abſolus* le pouvoir qu'il s'attribue à lui-même. Sa preuve étoit ce paſſage: *J'ai dit que vous êtes des dieux.* Enfin un Anglois oſa ſoutenir dans l'aſſemblée, que la reine pouvoit prendre tout ce qui appartenoit aux ſujets, & qu'elle avoit autant de droits à leurs biens qu'aux revenus de la couronne. *Diſcours*, remarque M. Hume, *plus digne du divan Turc que des Communes d'Angleterre, ſuivant l'idée que nous en avons aujourd'hui.*

On exagere la prérogative.

Pluſieurs membres s'éleverent néanmoins avec force contre l'abus; comme la pétition préſentée par le dernier parlement avoit été infructueuſe;

La reine promet de remédier aux abus.

ils vouloient abolir par un bill tous les monopoles. La reine évita prudemment le coup. Ayant fait venir l'orateur, elle le chargea d'informer la chambre qu'elle ſuprimeroit inceſſamment ceux de ces priviléges qui étoient les plus onéreux.

Joie des Communes.

On ne peut imaginer la joie & la reconnoiſſance des Communes. Accoutumées au ton de l'autorité abſolué & à des refus hautains, elles virent avec tranſport que la prérogative ſe plioit enfin à l'intérêt de la nation. L'orateur fut envoyé à la tête d'un certain nombre de membres pour remercier la reine, & lui parla comme à une eſpece de divinité. On lui avoit accordé un ſecours de quatre ſubſides & huit quinziemes; ce qui étoit ſans exemple. On n'avoit pas même attendu qu'elle eût ſatisfait l'aſſemblée ſur l'article des monopoles. Paroître exiger ſon conſentement auroit été le moyen de ne jamais rien obtenir. Tout changea ſous ſes ſucceſſeurs, parce qu'en conſervant les mêmes principes, ils n'eurent ni la même habileté, ni la même force pour les faire prévaloir ſur ceux de la liberté.

Belle réponſe de la reine.

Rien n'exprime mieux les ſentimens d'une ame royale, que la réponſe d'Eliſabeth au diſcours des Communes. Elle les remercie de l'avoir tirée d'une erreur, « qui l'eût déshonorée, diſoit-» elle, ſi on ne lui eût pas ouvert les yeux ſur » les ſang-ſues & les aſpics dont la cupidité

» l'avoit séduite. Elle n'est point assez aveugle, » pour préférer un pouvoir absolu aux regles » de la justice. Convaincue qu'elle doit gouver- » ner, non pour son avantage personnel, mais » pour le bien de son cher peuple, elle s'attend » à être jugée sur cette conviction à un tribunal » suprême, &c. »

Mélancolie d'Elisabeth.

Les deux dernieres années d'Elisabeth ne fournissent aucun événement mémorable. Une mélancolie profonde la saisit au milieu de ses prospérités & de sa gloire. Les uns l'attribuent au chagrin de voir les courtisans se tourner vers le roi d'Ecosse, son héritier présomptif; les autres la regardent comme un effet de sa passion pour Essex. On raconte qu'après l'expédition de Cadix elle lui avoit donné une bague en lui promettant que, dans quelque circonstance que ce fût, à la vue de ce gage précieux, elle seroit toujours prête à l'entendre, à le secourir, & à lui donner des preuves de sa tendresse. Le favori, condamné à mort, pria la comtesse de Nottingham de porter la bague à Elisabeth; mais le comte de Nottingham, son ennemi, empêcha qu'elle ne fût rendue. La reine attendoit l'anneau avec la plus vive impatience. Ne le recevant point, elle se crut méprisée, & signa l'ordre de l'exécution. Enfin la comtesse, déchirée de remords dans une maladie mortelle, lui avoua tout. Furieuse

& inconſolable, Eliſabeth ſe livra d'abord à l'emportement de la colere, enſuite à l'amertume du chagrin, ſans découvrir la plaie de ſon cœur, ſans vouloir de ſoulagement ni de remede. Une affreuſe langueur la réduiſit bientôt à l'extrémité. Le conſeil lui envoya demander ſes intentions au ſujet de ſon ſucceſſeur. Elle indiqua le roi d'Ecoſſe, ſon plus proche parent, & mourut âgée de ſoixante-neuf ans, après quarante-quatre ans de regne.

1603. Sa mort.

Son caractere. Cette princeſſe, trop exaltée par l'adulation, trop noircie par la ſatyre, tiendra toujours, malgré ſes défauts, une des premieres places parmi les grands rois. Les petiteſſes de la vanité, les foibleſſes de l'amour, les tranſports de la jalouſie & de la colere, les artifices de la duplicité, le goût du deſpotiſme, lui ont attiré de juſtes reproches: mais la fermeté, la prudence & la gloire de ſon gouvernement, ſa profonde politique, ſa vigilance infatigable, ſon héroïſme à l'épreuve des dangers, ſon économie exempte d'avarice, ſa dextérité dans les affaires les plus épineuſes, ont fait triompher ſa réputation de tous les efforts qu'on a tentés pour l'obſcurcir. C'eſt un prodige ſingulier que, ſans accorder la liberté de conſcience, elle ait ſu ſe garantir des guerres de religion qui mettoient en feu toute l Europe C'en eſt un autre non moins ſurprenant, que le

pouvoir arbitraire, dont elle ſe montroit ſi jalouſe, ne l'ait pas empêchée de poſſéder l'affection de ſes ſujets. Elle leur donna pluſieurs fois des preuves de ſa confiance. *Je ne croirai jamais d'eux*, diſoit-elle, *ce que des peres & meres ne voudroient pas croire de leurs enfans.* En un mot, ſes qualités royales méritent autant d'admiration que ſon caractere, dans la vie commune, ſemble mériter de cenſure à quelques égards.

Obſervations ſur le gouvernement.

Nous allons voir, ſous les rois de la maiſon de Stuart, un changement prodigieux dans les principes, dans les mœurs & dans le gouvernement. Pour connoître la ſource & pour mieux ſuivre les progrès de la révolution, il importe de ſe former une idée juſte de ces objets, en les conſidérant tels qu'ils furent ſous Eliſabeth, dont le regne fameux eſt une des principales époques de l'hiſtoire d'Angleterre. Les obſervations ſur des matieres ſi intéreſſantes ſont comme la clef des événemens. On ne ſait rien, ou l'on ſait mal, lorſque ſe bornant aux faits hiſtoriques, on ignore ce qui caractériſe les peuples & les ſiecles.

Etendue de la prérogative.

Depuis que les Tudors étoient ſur le trône, les principes de la monarchie abſolue avoient jeté de profondes racines dans toute la nation. Eliſabeth les trouva ſolidement établis, puiſqu'en

les ſuppoſant & les pratiquant d'une maniere ſi hautaine, loin de rencontrer des contradictions ſur ce point, elle fut chérie de ſes ſujets plus que ſes prédéceſſeurs. La prérogative royale avoit pour ainſi dire effacé la conſtitution angloiſe. Y porter la moindre atteinte eût été une révolte bientôt punie. Des tribunaux arbitraires fondés ſur cette prérogative, exerçoient l'autorité la plus propre à inſpirer la terreur & à ſoutenir le deſpotiſme.

Tribunaux arbitraires.

Chambre étoilée.

La *chambre-étoilée* étendoit ſa juriſdiction à toute eſpece d'offenſes & de déſordres, non compris dans les limites de la loi commune. Elle infligeoit à ſon gré toute ſorte de peines, amende, ou punition corporelle. Les juges dont elle étoit compoſée étant révocables, dépendoient abſolument de la cour; & quand le prince ſe trouvoit préſent, lui ſeul étoit juge, les autres ne pouvoient que propoſer leur avis.

Haute-commiſſion.

La *haute-commiſſion*, dont nous avons vu l'origine en 1589, n'étoit pas moins redoutable, ni moins deſtructive de la liberté. Elle jugeoit du crime d'héréſie, qu'il eſt quelquefois ſi difficile de déterminer, & ſi facile de ſuppoſer témérairement. Sa maniere de procéder par des voies d'inquiſition, d'exiger des ſermens & des ſignatures, de punir ſans regle, même ce qui n'étoit point puniſſable, la faiſoit regarder avec raiſon comme un inſtrument de tyrannie.

La *loi martiale* fourniſſoit matiere à des plaintes auſſi juſtes. Dans les cas de ſoulévement & de déſordre public, on l'employoit non-ſeulement contre des gens de guerre, mais contre toute autre perſonne; & ſelon Bacon, ce fut par faveur que le comte d'Eſſex & ſes complices ne furent pas ſoumis à cette loi. Eliſabeth en fit uſage contre ceux qui apportoient des bulles de Rome, & en général des libelles étrangers & des livres défendus. Rien de plus arbitraire ni de plus prompt que les rigueurs exercées en vertu de la loi martiale *; rien de plus oppoſé, par conſéquent, à la véritable juſtice. Enfin, il ne falloit qu'un ſigne de la cour pour remplir les priſons & pour multiplier les ſupplices. Loi martiale.

« Le gouvernement d'Angleterre, dit M. Hume, reſſembloit alors en quelque maniere au gouvernement actuel des Turcs. Le ſouverain pouvoit tout, excepté d'impoſer des taxes, ex- Gouvernement anglois comparé à celui des Turcs.

* Les rues de Londres étant infectées de vagabonds & de libertins, Eliſabeth donna une commiſſion de prévôt-maréchal au chevalier Windford, *portant pouvoir et lui ordonnant à la premiere dénonciation faite par les juges de paix de Londres ou des provinces voisines, de ces pertubateurs du repos public, dignes d'être exécutés promptement par la loi martiale, de les attaquer et de se saisir de leurs personnes, et en présence desdits juges, conformément à la justice de la loi martiale, de les faire exécuter publiquement à des gibets.* Il ſeroit difficile, ſelon M. Hume, de trouver un autre exemple pareil d'autorité arbitraire dans aucun pays plus voiſin que la Moſcovie.

ception qui, dans l'un ou l'autre pays, n'étant ſoutenue d'aucun privilége, paroît plus nuiſible qu'avantageuſe au peuple. En Turquie, elle oblige le Sultan à tolérer les vexations des bachas & des gouverneurs des provinces, pour leur arracher enſuite des préſens, ou confiſquer leurs biens à ſon profit : en Angleterre, elle engagea la reine à établir des monopoles & à gêner par des priviléges excluſifs pluſieurs branches du commerce. Si ce pernicieux expédient eût ſubſiſté pendant un plus grand nombre d'années, l'Angleterre, ce centre des richeſſes, du commerce & des arts, ſeroit actuellement auſſi dépourvue d'induſtrie, que Maroc ou la côte de Barbarie ».

Trait de deſpotiſme d'Eliſabeth.

Eliſabeth défendit par un édit de cultiver la guede, plante utile, dont elle ne pouvoit ſouffrir l'odeur. Elle fit briſer par ſes officiers les longues épées, & rogner les larges fraiſes qui étoient alors à la mode, & qui lui déplurent. Le Czar Pierre ne ſe montra guere plus abſolu, en faiſant couper la barbe des Moſcovites.

Sa ſévérité à l'égard d'un écrivain.

Le docteur Haywarde ayant dédié un commencement d'hiſtoire au comte d'Eſſex, dans le temps de ſa diſgrace, Eliſabeth en fut irritée, & voulut ſavoir de Bacon, ſi ce livre ne renfermoit rien qui pût mettre l'auteur dans le cas de haute trahiſon. Je n'y trouve rien qui le mérite, répondit-il ; mais il y a certainement de quoi le

convaincre de crime capital. — En quoi, dit-elle? — C'eſt que l'auteur a commis un vol manifeſte; car il a inſéré dans ſon texte pluſieurs ſentences de Tacite, traduites en anglois. La reine, s'imaginant enſuite qu'Haywarde avoit prêté ſon nom à un autre, aſſura qu'elle lui feroit donner la queſtion pour le forcer à découvrir le ſecret. Non, Madame, répartit ſagement Bacon, ce n'eſt pas la perſonne, mais le ſtyle, qu'il faut mettre à la torture. Laiſſez au docteur de l'encre, du papier & des livres; ordonnez-lui de continuer l'ouvrage, & je tâcherai, en comparant les ſtyles, de juger s'il eſt l'auteur, ou s'il ne l'eſt point. Sans l'ingénieuſe adreſſe de Bacon, un homme de lettres innocent auroit ſubi la torture, pour avoir donné à Eſſex, le Mécene d'Angleterre, un témoignage public de ſon reſpect ou de ſa reconnoiſſance.

Il ne manquoit donc au ſouverain que le droit d'impoſer des taxes, mais la prérogative y ſuppléoit. Les monopoles, les emprunts forcés, les *bienveillances*, eſpèce de don gratuit & cependant exigible, la *purveyance*, la garde-noble, les embargos ſur les marchandiſes, une foule d'expédiens onéreux, étoient d'autant plus communs que le beſoin d'argent étoit plus ſenſible. On compte juſqu'à vingt branches de la prérogative royale alors en vigueur, ſupprimées de-

Taxes multipliées en vertu de la prérogative.

puis comme incompatibles avec la conſtitution angloiſe. Il faut avouer que les revenus de la couronne étant trop petits, & le parlement toujours économe de ſubſides, les rois ne pouvoient guere ne pas abuſer de leur pouvoir pour ſe procurer des reſſources.

Le parlement preſque ſans autorité.

Quoique le parlement s'attribuât le pouvoir légiſlatif, la couronne l'exerçoit réellement par des proclamations & des édits. D'ailleurs, en diſpenſant des lois, ne les rendoit-elle pas incertaines & fragiles? Le conſeil de la nation avoit à peine les premieres idées de cette liberté nationale qu'il fit tant valoir dans la ſuite. En 1586,

Queſtions hardies d'un puritain.

Wentworth, puritain enthouſiaſte, propoſa dans la chambre des Communes, quelques queſtions hardies, qui ſembloient annoncer de loin les principes parlementaires. Il demandoit, « ſi tout » membre de l'aſſemblée ne devoit pas, ſans » riſque & ſans crainte, repréſenter librement » les griefs de la république, concernant le ſer- » vice de Dieu, la ſûreté du prince & de l'état? » Si l'on pouvoit remplir ce devoir ſans une » liberté entiere de parler? S'il n'étoit pas contre » l'ordre de faire ſavoir au prince, ou à quelque » autre perſonne, les affaires ſecretes & impor- » tantes qui ſe traitoient dans l'aſſemblée? S'il » y avoit quelqu'autre conſeil qui pût ajouter ou » retrancher aux lois du royaume? Si le prince

» & l'état pouvoient ſubſiſter en entier ſans le » parlement? » Wentworth fut envoyé à la tour; & le parlement, loin de ſuivre ces vues haſardeuſes, reçut toujours avec ſoumiſſion les ordres d'Eliſabeth, qui lui défendoient de ſe mêler des affaires d'état. Pour produire une révolution, il falloit que le fanatiſme devînt dominant, qu'il communiquât ſon ardeur à l'amour de la liberté, enfin qu'il trouvât des princes foibles dont l'imprudence fortifiât ſes entrepriſes.

Déſordres, brigandage dans le royaume.

Cette autorité abſolue de la couronne n'étoit pas ſans avantages, pour le maintien de la police & de la tranquillité intérieure, pour la vigueur des conſeils & la promptitude de l'exécution, par rapport aux affaires du dehors. Cependant, il eſt certain que, ſous le gouvernement rigide d'Eliſabeth, les provinces étoient encore infeſtées de bandits, qui commettoient les plus grands déſordres: les magiſtrats n'oſoient pas en faire juſtice, & la reine ſe plaignoit de l'inexécution des lois. Il fut dit en plein parlement qu'un juge de paix étoit un animal qui, *pour une douzaine de poulets, diſpenſoit d'une douzaine de lois pénales.* Le mal venoit peut-être de l'économie forcée de la reine; car, ſans beaucoup d'argent, on ne réprime pas les malfaiteurs dans un royaume. Peut-être venoit-il auſſi en partie, de ce que le pouvoir arbitraire eſt moins propre que la juſtice

réglée à maintenir le bon ordre & à réprimer la licence. Plus le ſouverain reſpecte les lois, mieux elles ſont obſervées par le peuple.

Finances. Le revenu ordinaire d'Eliſabeth étoit au-deſſus de cinq cent mille livres ſterling. Elle ne reçut du parlement pendant tout ſon regne, que vingt ſubſides & trente-neuf quinziemes. La valeur du ſubſide alla toujours en diminuant; & de cent vingt-deux mille livres ſterling, il ſe réduiſit à quatre-vingt mille. La guerre d'Eſpagne coûta en deux ans un million trois cent mille livres, & l'Irlande, plus de trois millions ſterling en dix ans. Ce calcul peut faire juger de la ſage économie de la reine. On conçoit à peine qu'avec ſi peu de reſſources elle ait pu entreprendre & exécuter de ſi grandes choſes. Auſſi ne négligeoit-elle aucun détail.

Emprunts faits dans le royaume, non plus à Anvers. Juſqu'alors les rois avoient eu recours à la ville d'Anvers, pour emprunter de l'argent. Ils avoient ſi peu de crédit, qu'on exigeoit le cautionnement de Londres, outre un intérêt de dix à douze pour cent; ce qui ruinoit la couronne. Un négociant, comparable au célebre Jacques Cœur, (auquel Charles VII eut tant d'obligations) Thomas Greſham, engagea une compagnie de commerce à prêter à Eliſabeth. Les paiemens ſe firent avec beaucoup d'exactitude; le crédit de la reine s'établit dans le royaume,

de maniere qu'elle n'eut plus beſoin des étrangers. C'étoit un point eſſentiel pour la proſpérité de l'état.

Commerce. Marine.

Le commerce extérieur fit des progrès en Ruſſie, en Turquie, &c.; mais les monopoles, les priviléges excluſifs nuiſirent beaucoup au commerce intérieur. La marine, quoique conſidérablement augmentée, étoit bien foible en comparaiſon de ce qu'elle eſt devenue depuis. Les forces du royaume, le nombre des habitans, la maſſe des richeſſes, ont pris un accroiſſement prodigieux dans l'eſpace d'un ſiecle. Selon M. Hume, l'Irlande ſeule eſt plus puiſſante aujourd'hui que les trois royaumes à la mort d'Eliſabeth; & une bonne province de l'Angleterre, plus que l'Angleterre entiere ſous le regne d'Henri V, où la garniſon d'une petite place, telle que Calais, emportoit le tiers au moins de la dépenſe publique. Tels ſont, ajoute cet auteur, les effets de la liberté, de l'induſtrie & d'un bon gouvernement.

Combien les forces ont augmenté en tout genre.

Changement dans les mœurs.

Un changement remarquable dans les mœurs n'avoit pas peu contribué au pouvoir de la couronne. L'ancienne hoſpitalité des ſeigneurs s'affoibliſſoit de jour en jour; leurs maiſons n'étoient plus ſi nombreuſes; & la reine les avoit obligés, par une proclamation, de ſe reſtreindre ſur cet article. Dès-lors leur crédit, leur influence di-

minua néceſſairement : ils eurent moins de partiſans ; ils furent moins en état de former des intrigues & des conſpirations. Le goût du luxe s'introduiſit parmi eux, dérangea leur fortune, enrichit à leurs dépens les marchands & les ouvriers. Les villes ſe peuplerent davantage ; les habitans de la campagne acquirent, par le moyen de l'agriculture, une aiſance & même une opulence qui les affranchirent du joug de la haute nobleſſe. Ainſi, les barons ceſſerent d'être redoutables à la couronne. Mais elle perdit bientôt d'un côté ce qu'elle avoit gagné de l'autre. On verra les Communes devenir plus jalouſes de leurs priviléges, empiéter ſur la prérogative, porter des coups mortels à la monarchie. L'excès de l'autorité produira l'excès de l'indépendance. Enfin après de terribles convulſions dans l'état, naîtra cette nouvelle forme de gouvernement, dont l'Angleterre ſe glorifie aujourd'hui, & dont elle fait ſon bonheur, ſujet à beaucoup d'orages.

Les barons moins riches.

Les Communes plus puiſſantes.

A en juger par le fanatiſme déjà fort répandu dans le royaume, la renaiſſance des lettres n'avoit guere ſervi qu'à préparer le feu des querelles théologiques, parce qu'en réveillant les eſprits, elles avoient plutôt échauffé les théologiens qu'éclairé & poli la nation. Cependant, elles étoient cultivées & honorées par la nobleſſe : on devoit donc en attendre des vues plus ſaines, de plus

L'littérature cultivée par la nobleſſe.

nobles ſentimens. Eliſabeth ſavoit le grec & le latin. Elle traduiſit la *Conſolation* de Boëce ; & la qualité d'auteur flattoit extrêmement ſa vanité. La gloire d'encourager, de récompenſer les talens, eût été ſans doute préférable. Elle la mérita peu ; car Spencer, le premier poëte de ce ſiecle, mourut preſque de faim après la mort de Philippe Sidney, ſon protecteur. Le roi d'Ecoſſe n'étoit pas moins lettré qu'Eliſabeth, & il avoit le goût meilleur, quoique gâté par le pédantiſme. Nous verrons qu'un des malheurs de Jacques fut de ſe piquer de théologie, & que le bouleverſement du royaume fut l'effet de l'art malheureux de raffiner ſur la religion. La ſcience même eſt nuiſible, lorſqu'elle n'eſt point dirigée par la ſageſſe.

Spencer négligé par la reine.

CINQUIEME PARTIE.

Les Stuarts.

JACQUES I.

1603. Droits de Jacques.

AU défaut d'héritiers mâles de la maiſon de Tudor, Jacques VI, roi d'Ecoſſe, arriere-petit-fils de Marguerite, fille aînée de Henri VII, avoit des droits inconteſtables à la couronne d'Angleterre. Eliſabeth les avoit reconnus, malgré le teſtament d'Henri VIII, qui ſembloit les anéantir; teſtament odieux, comme la mémoire du teſtateur. La nation témoigna le plus vif empreſſement en faveur de Jacques, ſoit par cet amour du changement, ſi naturel aux hommes, lors même qu'ils jouiſſent d'un état heureux, ſoit par eſtime pour ce prince, dont le mérite étoit cependant fort inférieur à celui d'Eliſabeth. Il falloit, pour la gloire de celle-ci, que l'on pût comparer ſon gouvernement avec celui de ſon ſucceſſeur.

Il prodigue les graces.

Le nouveau roi d'Angleterre, ſous le nom de Jacques I, commença, en arrivant, par prodi-

guer les titres & les graces ; c'eſt-à-dire, par les avilir, au lieu de les faire ambitionner comme de glorieuſes récompenſes. On afficha une paſquinade qui promettoit aux mémoires foibles une méthode facile pour retenir les noms de la nouvelle nobleſſe. Les Ecoſſois eurent beaucoup de part à ces honneurs, & la haine nationale en fut irritée. Elle auroit peut-être produit des diſſentions, ſi Jacques n'avoit eu la prudence d'employer pluſieurs Anglois dans les principales affaires, entre autres Cecil, ſecrétaire d'état, créé comte de Salisbury, & regardé comme ſon principal miniſtre.

Négociation de Sully.

Entre les ambaſſadeurs que lui envoyerent les princes de l'Europe, on diſtingua le célebre Sully, miniſtre digne de Henri IV. Il étoit chargé de propoſer une ligue contre la maiſon d'Autriche. Sous Charles-Quint & ſous Philippe II, elle avoit menacé la liberté de l'Europe ; elle paroiſſoit encore formidable ſous le gouvernement foible de Philippe III. L'Angleterre devoit ſouhaiter, autant que la France, de mettre des bornes à cette puiſſance ambitieuſe ; mais le penchant du roi pour la paix ne lui inſpiroit que de l'éloignement pour de telles entrepriſes. Sully ne le détermina pas ſans peine à faire un traité en faveur des Hollandois, que ce prince taxoit de rebellion. On s'engagea de part & d'autre

Traité en faveur de la Hollande.

à les ſoutenir contre l'Eſpagne; & Jacques ſacrifia ſes idées particulieres de juſtice à l'intérêt commun de ſon royaume & de la France.

1604. Raleigh, accuſé.

Une conſpiration qui n'a jamais été bien éclaircie, lui cauſa de l'inquiétude ſans altérer le gouvernement. Les factieux furent découverts & punis. Un d'eux accuſa le chevalier Raleigh, homme d'un mérite diſtingué. On le jugea coupable, parce que ſon caractere hautain l'avoit rendu odieux. Le célebre juriſconſulte Coke, parlant pour la couronne en qualité de procureur-général, n'eut pas honte de l'appeler *traître*, *monſtre*, *vipere*, *araignée d'enfer*, langage qui fait connoître les mœurs du temps. Raleigh, malgré ſon éloquence & la force de ſes raiſons, obtint ſeulement un répit. Quelques autres ſubirent le ſupplice.

Le roi s'attache aux diſputes théologiques.

Délivré de ce péril, Jacques tourna ſon attention ſur les diſputes théologiques, dont il aimoit à s'occuper plutôt en théologien qu'en roi. La ſévérité d'Eliſabeth avoit contenu les partiſans de l'égliſe romaine. Le fanatiſme des puritains étoit plus difficile à ſoumettre. Ces fougueux rigoriſtes ſe flatterent d'être mieux traités par un prince que leur ſecte avoit comme maîtriſé en Ecoſſe. Mais il connoiſſoit trop leur eſprit d'indépendance, il étoit trop jaloux de l'autorité & trop ami des plaiſirs, pour leur être favorable

dans un royaume où ils ne dominoient point. Cependant, il voulut que le clergé anglican eût avec eux une conférence à Hamptoncourt. On y diſputa devant lui, non ſur le dogme, qui eſt l'objet eſſentiel des controverſes, mais ſur de ſimples cérémonies qui diviſoient violemment les deux partis. Il s'agiſſoit principalement du ſigne de la croix dans le baptême, de l'anneau dans le mariage, du ſurplis, de l'inclination de tête au nom de Jéſus. Les puritains connurent bientôt les véritables ſentimens de Jacques. *Point d'évêques, point de rois*, dit-il ſouvent d'un ton décidé. Auſſi l'archevêque de Cantorbéry obſerva que le roi avoit parlé par inſpiration. Quelques changemens légers dans la liturgie furent tout le fruit de la conférence. Chacun conſerva ſes préventions, avec l'animoſité qu'elles inſpiroient. Quel autre effet peut-on attendre de pareilles aſſemblées, où chacun apporte un déſir violent de vaincre, plutôt qu'un amour ſage de la paix ?

Conférences avec les puritains.

Ce n'étoit pas ſans raiſon que le monarque ſoutenoit les épiſcopaux, zélés pour la prérogative royale. L'amour de la liberté croiſſoit en Europe, & ſur-tout en Angleterre. On l'attribue avec beaucoup de vraiſemblance à ce goût de littérature, qui, étendant la ſphere des idées, donnoit carriere au ſentiment le plus naturel à

Parlement jaloux de la liberté.

l'homme. Les ouvrages des anciens, l'hiſtoire de tant de fameuſes républiques, ne pouvoient manquer de nourrir l'eſprit républicain dans les ames où il commençoit à ſe développer. Le parlement, quoique retenu encore par des liens fort étroits, montra dès-lors plus de hardieſſe. Le chancelier ayant congédié un membre des Communes, ayant expédié des lettres pour une nouvelle élection (choſe pratiquée & autoriſée ſous Eliſabeth); la chambre s'éleva contre cet acte, comme donnant atteinte à la liberté des élections & autres priviléges du parlement. Elle prétendit avoir ſeule le droit d'expédier les ordres pour remplir les places vacantes; & la cour parut le reconnoître. Les droits de garde-noble * & de *purveyance*, ſur-tout les priviléges excluſifs, qui concentroient tout le commerce dans la capitale entre les mains d'environ deux cents perſonnes, excitèrent auſſi le zele inquiet des Communes, mais inutilement. Par le même eſprit d'indépendance, elles s'oppoſerent à l'union des deux royaumes d'Ecoſſe & d'Angleterre; union

Zele inquiet des Communes.

Oppoſition à l'union des deux royaumes.

* Ce droit de *garde noble*, né du gouvernement féodal, ſubſiſte toujours. Non-ſeulement le roi, mais tous les poſſeſſeurs de grands fiefs ont la tutèle des mineurs, auxquels eſt échu quelque bien noble dans leur mouvance. Ils jouiſſent de l'uſufruit, & ne doivent aux pupilles que la nourriture & l'entretien. Quels obſtacles l'intérêt particulier oppoſe par-tout au bien général!

que la ſaine politique devoit compter pour un précieux avantage. Enfin elles refuſerent un ſubſide dont le roi avoit beſoin, & qu'il affecta de ne plus vouloir quand il le vit refuſé. Cette conduite du parlement annonçoit les nouveaux principes qui germoient dans la nation. Jacques n'en prévit pas les conſéquences. Il ſe repoſoit ſur les droits de la couronne, ſans imaginer que ſes ſujets puſſent avoir des droits à lui oppoſer.

Refus de ſubſides.

Sa timidité & ſa foibleſſe, plutôt qu'une ſage politique, lui firent conclure la paix avec l'Eſpagne. Mais la plus horrible conſpiration troubla cette tranquillité, ſi chere à ſon indolence. Des catholiques, perſuadés d'abord que le fils de Marie Stuart tempéreroit en leur faveur la ſévérité des lois, indignés enſuite de ſe voir traités avec la même rigueur qu'auparavant, oublierent les devoirs de la religion pour ſuivre les maximes du faux zele. Catesby & Piercy, hommes d'une nobleſſe diſtinguée & d'un courage intrépide, formerent enſemble le projet de rétablir leur religion, ſur les ruines de ce qu'il y avoit de plus grand dans le royaume. Le roi, la famille royale, tout le parlement devoit périr du même coup. Pour l'exécution de cette entrepriſe incroyable, ils s'aſſocierent une vingtaine de conjurés, qui cimenterent leur union par les ſacremens. Un ſcrupule en inquiétoit quelques-uns, ils ſe re-

1605. Conſpiration des poudres.

prochoient d'avance la mort de pluſieurs catholiques mêlés avec les hérétiques ; mais le jéſuite Garnet, ſupérieur de ſon ordre, & Oldecorn, autre confeſſeur de la même ſociété, les tranquilliſerent, dit-on, en leur prouvant que, pour l'intérêt de l'égliſe, l'innocent devoit être ſacrifié avec le coupable.

Comment le roi la découvre.

Déjà trente-ſix barils de poudre étoient cachés ſous la ſalle où le parlement s'aſſembloit. Le ſecret ne tranſpiroit point ; on touchoit au jour de la cataſtrophe. Heureuſement le lord Monteagle, catholique, eſt averti par une lettre anonyme de ne pas ſe trouver à l'aſſemblée parlementaire ; qu'*ils recevront un terrible coup, & qu'ils ne ſauront point d'où il part.* Monteagle conſulte Salisbury ; tous deux regardent cette lettre comme peu digne d'attention. Cependant, elle eſt communiquée au roi. Jacques en juge différemment ; il ſoupçonne ce que les autres ne peuvent imaginer. On viſite les caves, on découvre les barils, on arrête un des conſpirateurs ; la crainte des tourmens lui fait déclarer ſes complices. Ils vouloient ſe défendre, quoique en petit nombre. La poudre leur manquant, la plupart furent maſſacrés. Quelques-uns, traînés en priſon, confeſſerent leur crime & ſubirent le ſupplice. Le P. Garnet & Hall, autrement Oldecorn, furent auſſi exécutés. Leur mémoire

Mort des conjurés.

toujours été en honneur chez les jéſuites. On ne voit pas de preuves certaines du crime atroce pour lequel on les condamna. Mais les préjugés du ſiecle ne pouvoient que trop influer dans les déciſions d'un confeſſeur : la France l'éprouva du temps de la ligue. Des auteurs catholiques ont ſoutenu que la conſpiration des poudres n'étoit qu'une vaine chimere. Il ſeroit à ſouhaiter que les témoignages laiſſaſſent quelque doute ſur ce point avéré.

Modération du roi.

La modération de Jacques mit un frein à la fureur des Anglois contre les catholiques. Il déclara en plein parlement qu'on ne devoit pas les envelopper dans une accuſation générale ; que pluſieurs d'entr'eux déteſtoient la rebellion, & qu'en puniſſant le crime, il protégeroit toujours l'innocence. Dans la ſuite, il adoucit même ſes propres lois à leur égard. La différence des religions n'exclut point de ſa faveur ceux qu'il en crut dignes. C'étoit une preuve du mérite réel qui lui avoit procuré le titre de ſecond Salomon. Pour ſoutenir glorieuſement ce titre, il lui manquoit de la vigueur dans le caractere, de la profondeur dans la politique, & ſur-tout l'art de s'accommoder aux conjonctures. Un ſubſide conſidérable qu'il obtint en 1606, fut en peu de temps diſſipé.

Tandis que ſon indolence naturelle lui fermoit 1610.

Le parlement veut le tenir dans la dépendance.

les yeux ſur les affaires de l'Europe, le parlement raſſemblé tenta de nouveaux efforts contre la prérogative. La nation s'étant enrichie par le commerce, le revenu de la couronne n'étant pas augmenté à proportion du prix des denrées, Jacques éprouvoit des beſoins au milieu de l'opulence publique. Une indiſcrete profuſion les multiplioit chaque jour, & lui rendoit néceſſaires les ſecours qu'on ne vouloit pas lui accorder. En vain repréſenta-t-il qu'Eliſabeth avoit aliéné une grande partie du domaine; que ſa dépenſe excédoit néceſſairement ſes revenus de quatre-vingt mille livres ſterling par an; que les dettes de la couronne montoient à trois cens mille livres; toutes ces raiſons ne lui firent obtenir qu'un léger ſubſide, car les Communes vouloient profiter de ſes beſoins pour le tenir dans la dépendance.

Bills contre des taxes.

En vertu de l'ancien droit de pondage, il devoit tirer le cinq pour cent de toutes les marchandiſes. Mais comme on ſuivoit toujours l'ancien taux, qui ne faiſoit pas le tiers du prix actuel, il avoit cru devoir le réformer, & l'avoit fait avec une extrême modération. La chambre dit néanmoins, dans ſes remontrances à ce ſujet, qu'une telle pratique donnoit lieu de craindre la ruine de l'ancienne liberté du royaume, & attaquoit le droit de propriété des peuples. On paſſa un bill pour la ſuppreſſion de ces taxes;

on en paſſa un autre plus important contre les réglemens eccléſiaſtiques, faits ſans l'autorité du parlement. Les bills furent rejetés par la chambre haute.

Ces entrepriſes hardies & d'autres de même nature choquoient d'autant plus le monarque, qu'il étoit plus attaché aux principes de l'autorité abſolue, établis ſous les regnes précédens. Il avoit dit, en demandant un ſubſide : *Je ne ſerai jamais content que l'on diſpute ſur mon pouvoir ; mais je ſerai toujours diſpoſé à faire connoître les motifs de mes actions, & même à les régler par mes lois.* Dans un ouvrage publié en Ecoſſe, il s'exprimoit en ces termes : *Un bon roi, quoique au-deſſus de la loi, y conformera volontiers ſes actions pour donner l'exemple à ſes ſujets, mais non comme obligé & ſoumis à cette loi.* Convaincu que l'autorité royale n'avoit pas de bornes, même en Angleterre, il voyoit avec indignation qu'on osât lui en fixer : enfin il caſſa le parlement, ſans affoiblir le nouveau ſyſtême. Ces premieres agitations ſembloient annoncer les violens orages, par leſquels le trône fut renverſé ſous le regne de ſon ſucceſſeur.

Sentimens de Jacques ſur la royauté.

Jacques étoit plus théologien que prince. Les affaires politiques le touchoient légérement : la controverſe échauffa ſon zele. Worſt ou Worſtius enſeignoit alors en Hollande la doctrine d'Ar-

1611. Le roi perſécute un théologien en Hollande.

minius ſur la prédeſtination & la grace ; doctrine oppoſée à celle des rigides proteſtans, qui ſuppoſent des décrets abſolus de Dieu, même pour la réprobation éternelle. Le roi perſécuta le profeſſeur, juſqu'à le faire bannir des Etats-Généraux. On eût dit que Worſtius eût tramé quelque deſſein contre l'Angleterre. Il n'eſt pas inutile d'obſerver que les diſputes au ſujet de l'arminianiſme, firent périr ſur un échafaud, en 1619, le plus grand homme de Hollande, Barnevelt, le pere de ſa patrie. L'ambitieux Maurice, prince d'Orange, ſe ſervit du prétexte de la religion pour ſe défaire d'un citoyen ſi reſpectable. Cet événement auroit dû éteindre à jamais la manie de vouloir forcer les hommes dans leur croyance. L'aſſaſſinat de Henri IV, en 1610, avoit déjà mis le comble aux horreurs du fanatiſme. La religion catholique en paroiſſoit plus odieuſe aux Anglois, ſans qu'ils en fuſſent moins fanatiques dans l'héréſie.

Fanatiſme.

1612. L'Irlande civiliſée.

Un projet vraiment grand & digne d'éloges, occupa le roi pour le bien de l'humanité. Depuis quatre cens quarante ans que l'Angleterre avoit entrepris de dompter l'Irlande, cette île conquiſe avoit toujours ſes anciennes mœurs. Une ſtupide ignorance & des coutumes inſenſées y entretenoient la férocité des habitans que la tyrannie des Anglois avoit réduits à un affreux déſeſpoir.

L'uſage des Irlandois, comme celui des barbares qui envahirent autrefois l'Europe, étoit de ne punir les crimes que par des amendes. Le vice-roi d'Irlande diſant un jour à Maquire, un des principaux chefs du pays, qu'il ſe propoſoit de lui envoyer un ſchérif ou un prévôt, l'Irlandois lui répondit : *Votre ſchérif ſera bien reçu, mais apprenez-moi ſon éric,* (le prix de ſa tête,) *afin que ſi quelqu'un de mes gens l'aſſaſſine, je puiſſe lever cette ſomme ſur le comté.* Réſolu de civiliſer les Irlandois, Jacques fixa la propriété des biens; garantit le peuple de l'oppreſſion des nobles; fit ſévérement punir tous les crimes; introduiſit l'agriculture dans cette contrée inculte & fertile; entretint des troupes pour contenir les habitans; abolit en grande partie les préjugés & les coutumes barbares. Enfin, après quelques années de ſoins, il vint à bout de gouverner, par la juſtice & par les lois, une nation qui paroiſſoit incapable de les connoître: il eut raiſon de s'applaudir d'un tel ouvrage, comme du monument le plus glorieux de ſon regne.

Ce prince, ſans économie, paſſionné pour des favoris auxquels il prodiguoit toutes les graces, ne trouvoit pas des reſſources proportionnées à ſes beſoins. Après avoir vendu des titres de chevalier baronnet, pour la ſomme de deux cens mille livres ſterling, & avoir employé ces triſtes

1614. Parlement; refus de ſubſide.

expédiens dont l'effet certain eſt d'avilir plutôt que de multiplier la nobleſſe, il ſe vit forcé à la convocation du parlement. Mais il trouva dans les Communes le même eſprit de jalouſie & d'inquiétude. La qualité de membre de la chambre-baſſe, autrefois regardée comme un fardeau, devint un objet d'émulation, par l'autorité que les Communes s'efforçoient de prendre. Ce parlement fut bientôt diſſous, ſans avoir donné le moindre ſubſide ; & il n'en réſulta qu'un ſurcroît d'ombrage entre le prince & les ſujets. Dans l'eſpace de ſix cens ans, on ne comptoit que trois exemples de ſubſide refuſé. Les Communes ſembloient déjà provoquer l'indignation du monarque.

1615. Somerſet & Buckingham.

La chûte de Robert Carre, comte de Somerſet, qui, de mignon de Jacques I, étoit devenu ſon miniſtre, avec le ſeul mérite de la figure, fut un des principaux événemens de ce regne pacifique. Georges Villiers, jeune homme trop remarquable par ſa beauté, ſes graces & ſes qualités frivoles, ayant gagné l'affection du roi dès qu'il parut à ſes yeux, affoiblit d'abord l'aſcendant du favori. La découverte d'un meurtre infame que Somerſet avoit commis en 1613, le précipita du rang où le caprice l'avoit élevé. En puniſſant ſes complices, le roi eut la bonté ou la foibleſſe de lui faire grace. La fortune de Villiers

s'accrut avec une rapidité prodigieuſe. Créé duc de Buckingham, grand-écuyer, grand-amiral, &c. il réunit en peu d'années ſur ſa tête ce qui auroit dû faire la récompenſe de pluſieurs hommes illuſtres. Sa famille parvint comme lui à l'opulence. Le beſoin d'argent augmenta par ces nouvelles & indignes profuſions; & Jacques s'en procura d'une maniere propre à exciter beaucoup de murmures. Il rendit aux Hollandois trois places importantes, Flushing, la Brille & Rammekins, qu'Eliſabeth avoit exigées pour caution des ſommes fournies à la république: il ſe contenta du tiers environ de ces ſommes, qui montoient à plus de huit cens mille livres ſterling.

Profuſions du roi.

Des vues politiques, jointes à ſes principes de théologie, lui faiſoient déſirer ardemment d'établir en Ecoſſe les rites & les maximes de l'égliſe angloiſe, ſi favorables à l'autorité de la couronne. Nul peuple n'étoit moins ſoumis que les Ecoſſois à la puiſſance royale. Les montagnards, diviſés en ſept *clans*, ou tribus, formoient comme une nation ſéparée, auſſi indocile que barbare. Les habitans du plat pays, où le gouvernement féodal ſubſiſtoit toujours, étoient fort attachés à leurs chefs, à leurs tribus, & fort peu au prince dont ils connoiſſoient la foibleſſe. Des diviſions interminables avoient agité ce royaume, & n'avoient été ſuſpendues de temps en temps que

1617. Etat de l'Ecoſſe.

par la haine nationale contre les Anglois. Pour comble de malheurs, le fanatiſme proteſtant y déployoit toute ſa fureur. L'autorité des évêques étoit preſque anéantie ; le peuple le plus groſſier croyoit s'unir à la divinité par des extaſes, & abhorroit toutes les cérémonies religieuſes, qui empêchent l'eſprit de s'égarer dans de chimériques contemplations. Jacques, n'étant que roi d'Ecoſſe, avoit cédé malgré lui à l'aſcendant des enthouſiaſtes. Devenu roi d'Angleterre, il avoit gagné du terrain, en vertu de ſon droit de ſuprématie. Il fit un voyage exprès pour achever ſon entrepriſe, ſe propoſant d'étendre le pouvoir épiſcopal, & d'établir en même temps la ſupériorité du pouvoir civil ſur la juriſdiction du clergé. A ces grands objets il uniſſoit avec un zele minutieux un nombre de cérémonies qu'il jugeoit eſſentielles au culte divin. Les Ecoſſois, moins indociles pour le reſte, montroient une extrême répugnance au ſujet des cérémonies ; ſoit par attachement à leurs pratiques, ſoit par averſion pour les coutumes angloiſes. Elles ne furent admiſes qu'après le départ du roi. Perſuadé que les fêtes doivent ſervir non-ſeulement à honorer Dieu, mais à délaſſer les hommes de leurs travaux, il autoriſa en Angleterre, après le ſervice, tous les jeux & les exercices honnêtes. Cette ordonnance fut un ſcandale pour les zélateurs de la réforme.

Fanatiſme qui y regne.

Jacques y fait quelques changemens.

Ordonnance pour les fêtes

1618.

Expédition de Raleigh dans la Guiane.

Le fameux chevalier Raleigh, en priſon depuis treize ans, s'y étoit livré à l'étude, & avoit acquis une réputation de ſcience, qui faiſoit oublier les défauts de ſon caractere. On le regrettoit autant qu'on l'avoit haï. Ce vaſte génie, ce grand homme de guerre, traité avec tant de rigueur, paroiſſoit un citoyen précieux qu'il falloit rendre à l'état. Les diſpoſitions favorables du public augmentant en lui le déſir & l'eſpérance de la liberté, il ſe flatta de l'obtenir en publiant qu'il avoit découvert dans la Guiane, ſous le regne d'Eliſabeth, une mine d'or dont on pourroit tirer d'immenſes richeſſes. Jacques peu frappé d'un bruit contraire à la reſſemblance, fit ſortir néanmoins Raleigh de priſon : il lui accorda même le commandement ſur les avanturiers que ſa mine d'or attiroit en Amérique, mais ſans vouloir le décharger de l'ancienne ſentence portée contre lui. Le chevalier part avec douze vaiſſeaux (1616), arrive ſur les côtes de Guiane, fait attaquer la ville eſpagnole de Saint-Thomas, malgré la paix conclue entre l'Eſpagne & l'Angleterre ; on prend cette place, on n'y trouve aucun tréſor, on déſeſpere de trouver la mine. Les compagnons de Raleigh, le ſoupçonnant d'avoir voulu ſeulement enlever aux Eſpagnols leurs poſſeſſions dans ce continent, le forcerent à retourner avec eux en Angleterre. Le roi fit revivre l'ancienne

ſentence, qui le condamnoit, ſans preuve, pour crime de haute trahiſon. Dans le cours de la procédure, il montra quelque foibleſſe. Intrépide au moment de l'exécution, il dit, en touchant la hache de l'exécuteur : *Voici un remede aigu, mais ſûr pour tous les maux.*

Fondemens de ſon entrepriſe.

Quoique pluſieurs l'aient cru innocent, on ne peut guere douter que ſous prétexte d'une mine chimérique, il n'en ait impoſé au roi. Selon les principes étranges que ſuivoient les Européens dans les conquêtes des Indes & de l'Amérique, il penſoit avoir acquis aux Anglois un droit inconteſtable ſur la Guiane, parce qu'il y avoit mis les pieds autrefois ; & d'ailleurs il prétendoit follement que la paix avec l'Eſpagne ne regardoit point le nouveau monde. C'étoit un de ces hommes dont le génie, faute d'être réglé par la raiſon, enfante plutôt des monſtres que de grandes choſes. Son *Hiſtoire du monde* eſt néanmoins eſtimée.

1620.

L'électeur palatin dépouillé par Ferdinand II.

Si quelque événement avoit pu tirer le roi de ſa timide inaction, c'eût été le déſaſtre de Frédéric, électeur palatin, ſon gendre. La Boliéme révoltée contre la maiſon d'Autriche, autant par le fanatiſme des nouvelles ſectes que par la crainte de l'eſclavage, avoit offert la couronne à Frédéric, & ce prince imprudent, s'étoit hâté de la recevoir. L'empereur Ferdinand II, après l'avoir

vaincu à Prague, envahit ſes états héréditaires, donna au duc de Baviere ſon électorat. Les Anglois témoignerent le plus grand déſir de le venger. Le zele de la religion, l'honneur de la famille royale, les faiſoient ſoupirer pour la guerre. Jacques ne pouvoit s'y réſoudre. Il condamnoit la révolte des Bohémiens & l'entrepriſe de ſon gendre. Se flattant de le rétablir dans le Palatinat, par le moyen des négociations, il réſolut de ne point prendre les armes; mais, pour ménager les eſprits & pour avoir de l'argent, il diſſimula ſes diſpoſitions ſecretes. D'abord il demanda des *bienveillances*, ancienne méthode que les circonſtances rendirent infructueuſe. Il convoqua un parlement quoiqu'il en dût appréhender les ſuites.

Jacques ne le défend point.

Ce parlement eſt l'époque des deux partis, appelés dans la ſuite Whigs & Torys, ou partis *de la patrie & de la cour*, dont on peut dire, au jugement de M. Hume, que s'ils ont ſouvent menacé le gouvernement de ſa diſſolution totale, ils ſont la cauſe réelle de ſa vie & de ſa vigueur conſtantes; paradoxe qui ne peut ſe vérifier qu'en Angleterre. Sous les princes de la maiſon de Tudor, le grand conſeil de la nation s'étoit montré l'eſclave de la cour. Quoiqu'il conſervât le privilége de faire des lois & de donner l'argent du peuple, il ſe laiſſoit conduire & obéiſſoit preſque aveuglément. Sans émulation, ſans princi-

1621.

Fameux parlement. Deux partis.

Foibleſſe du parlement ſous les Tudor.

pes, ſans zele pour la ſureté des citoyens, ſans courage dans les affaires publiques, il ſembloit ignorer la conſtitution angloiſe, fondée ſur la grande charte, ou l'abandonner au pouvoir abſolu du ſouverain. Nous le verrons déſormais paſſer d'un extrême à l'autre; jaloux de l'indépendance plutôt que de la liberté; agiſſant par fanatiſme de ſecte plutôt que par eſprit national, juſqu'au temps de la révolution fameuſe qui a précipité du trône les Stuarts, & qui a fixé les limites des différens pouvoirs de l'état. C'eſt qu'auparavant tout dépendoit des coutumes, de l'exemple, & ſur-tout des conjonctures: le gouvernement s'étoit, pour ainſi dire, établi, avoit varié au gré du haſard & de la force; les anciennes lois s'étoient comme perdues dans un chaos d'innovations; des idées confuſes laiſſoient tout obſcur, incertain; & l'on ne pouvoit parvenir à une conſtitution bien décidée, qu'après un choc violent d'opinions & d'intérêt qui produiſit des troubles, & finit par l'établiſſement de l'ordre légal.

Changement extraordinaire de principes.

Les premieres démarches des Communes ne déplurent point au roi. On lui accorda deux ſubſides; on lui fit de reſpectueuſes remontrances ſur quelques abus & monopoles qu'il eut la ſageſſe de corriger. Le procès du chancelier François Bacon, ne fut pas même un ſujet de trouble.

On commence paiſiblement.

Procès du chancelier Bacon.

Ce grand génie avoit ignoré l'art de ſe conduire avec modération dans les honneurs. Ayant dérangé ſes affaires par une dépenſe exceſſive, il s'étoit rendu ſuſpect de corruption, en recevant beaucoup de préſens qui aviliſſoient ſa dignité. La chambre des Communes l'accuſa devant celle des ſeigneurs. Il ſe reconnut coupable ſur pluſieurs articles; il fut condamné à une amende de quarante mille livres ſterling, à la priſon, à ne poſſéder jamais aucun emploi. Jacques adoucit la rigueur de cette ſentence. Bacon y ſurvécut cinq ans, effaçant par des ouvrages immortels le ſouvenir de ſes fautes, & apprenant par ſa diſgrace aux hommes nés pour inſtruire le genre humain, combien l'exercice de leurs talens eſt préférable aux attraits dangereux de la fortune.

Les Communes ſe mêlent des affaires d'état.

Cependant l'audace des Communes augmentoit ſenſiblement. Rien n'échappoit à leur ſcrupuleuſe vigilance; elles affectoient d'examiner les moindres griefs, & de cenſurer les droits de la couronne ſur les plus minces articles. L'électeur Palatin étant réduit à l'extrémité par l'ambitieux Ferdinand II, qui tentoit, comme Charles-Quint, à ſe rendre abſolu en Allemagne, elles repréſenterent au roi la néceſſité de prendre les armes; que la liberté de l'Europe & la religion proteſtante étoient en péril; que le deſſein qu'il avoit de marier ſon fils avec une princeſſe d'Eſpagne,

relevoit les eſpérances des papiſtes; que ſon indulgence à leur égard augmentoit leur témérité; qu'il étoit à propos de la réprimer par l'exacte obſervation de lois pénales.

Le roi s'y oppoſe inutilement.

Jacques, vivement offenſé d'une démarche ſi extraordinaire, en témoigna ſon indignation à la chambre, lui défendant de ſe mêler des affaires d'état, & menaçant de punir ceux qui auroient l'audace de franchir les bornes preſcrites. Les Communes, loin d'être effrayées de cette menace, ſuivirent leur plan avec plus d'ardeur. Elles ſoutinrent en termes reſpectueux, qu'elles avoient un droit inconteſtable & héréditaire de propoſer leur avis ſur toutes les affaires du gouvernement; que c'étoit à la chambre à empêcher qu'aucun de ſes membres n'abusât d'une liberté ſi précieuſe. On raconte que, lorſque leurs députés apporterent cette réponſe, Jacques dit avec indignation de préparer douze fauteuils, *parce qu'il alloit recevoir douze rois*. Il s'éleva fortement contre la prétention des Communes, dont les priviléges, ſelon lui, étoient des graces du ſouverain, plutôt que des droits héréditaires; & dont les avis, ſur les affaires d'état, ne pouvoient être légitimes, qu'autant qu'il lui plairoit de les demander. La chambre ayant fait une proteſtation contraire à ces principes, il quitta bruſquement la ville, ordonna que le regiſtre lui fut apporté,

Proteſtation. Le parlement eſt caſſé.

déchira la proteſtation de ſa propre main. Bientôt après il caſſa le parlement, & envoya en priſon quelques membres des Communes : il défendit même de diſcourir ſur les affaires publiques, comme s'il avoit pu empêcher les citoyens de s'entretenir des choſes qui les intéreſſoient le plus.

Diſpute ſur l'autorité royale.

Une pareille défenſe ne devoit ſervir qu'à irriter l'animoſité des partis. Toute la nation ſe piqua de raiſonner ſur les principes du gouvernement. Ceux-là exaltoient la prérogative royale, ceux-ci la liberté parlementaire. On remontoit à la ſource de l'autorité, on examinoit ſon étendue & ſes limites; diſcuſſions d'autant plus dangereuſes, que les premieres lois étant toujours imparfaites, & les premiers âges couverts de profondes ténebres, on y trouvoit une matiere inépuiſable de contrariétés & de diſputes. Le génie républicain ſe fortifia par le raiſonnement. Il ſe forma un ſyſtême dont il étoit facile d'entrevoir les terribles conſéquences. Si Jacques I n'avoit pas appuyé indiſcrétement ſur des maximes capables d'effaroucher les Anglois, auroit-on vu naître ce ſyſtême d'indépendance, qui, après avoir troublé la tranquillité de ſon regne, fit couler ſur un échafaud le ſang de ſon ſucceſſeur ?

Négociations d'Eſpagne.

D'un autre côté, l'électeur Palatin étoit aux abois, dépouillé de ſon électorat, de ſon patrimoine. Ferdinand II opprimoit la liberté germanique. Les négociations de Jacques ne produiſoient rien. Sa foibleſſe le rendoit mépriſable aux yeux de l'Europe; & l'on porta ce mépris juſqu'à le peindre, tantôt avec un fourreau ſans épée, tantôt avec une épée que pluſieurs perſonnes enſemble ne pouvoient tirer du fourreau. Le mariage de ſon fils avec l'infante d'Eſpagne lui paroiſſant un moyen sûr de rétablir l'électeur, il ſollicita plus vivement cette alliance, contraire aux vœux de la nation. Depuis long-tems la cour de Madrid oppoſoit à ſes déſirs une lenteur affectée. Digby, comte de Briſtol, ſon ambaſſadeur auprès de Philippe IV, ſurmonta enfin les obſtacles à force d'habileté & de ſageſſe. Le pape devoit accorder la diſpenſe; une princeſſe accomplie devoit apporter une dot extrêmement riche; la reſtitution du Palatinat ne pouvoit manquer de ſuivre de près le mariage. Jacques s'applaudiſſoit avec raiſon de ſes meſures. L'homme qu'il aimoit le plus, qu'il avoit comblé de biens & d'honneurs, Buckingham fit tout échouer par une folie ſans exemple.

1622. Ce téméraire favori, pour effacer la gloire de Briſtol, & pour captiver le jeune Charles,

prince de Galles, engagea celui-ci à faire en aventurier le voyage d'Eſpagne; il lui perſuada qu'un trait ſi nouveau de galanterie, de confiance, charmeroit la princeſſe & les Eſpagnols, hâteroit la concluſion du mariage, & lui procureroit l'honneur de rétablir ſon beau-frere. Charles ſe laiſſe éblouir de ces idées fantaſtiques. Ils arrachent l'un & l'autre le conſentement du roi, qui accorde par foibleſſe ce qu'il déſapprouve par jugement. Ils partent en poſte avec deux ou trois officiers, & arrivent bientôt à Madrid. Le prince y eſt reçu magnifiquement. Ses graces, ſa douceur & ſa modeſtie lui gagnent les cœurs; le traité ſe conclut à des conditions avantageuſes pour les catholiques. Mais Grégoire XV, de qui l'on avoit obtenu la diſpenſe, étant mort dans ces conjonctures, Urbain VIII, ſon ſucceſſeur, différa de la confirmer, eſpérant peut-être que Charles changeroit de religion en Eſpagne. Celui-ci, impatient du délai, prit le chemin de Londres avec Buckingham.

Buckingham mene en Eſpagne le prince de Galles,

Les paſſions d'un homme en crédit décident quelquefois du ſort des princes & des peuples. Autant le comte de Briſtol s'étoit attiré l'eſtime des Eſpagnols, autant le préſomptueux Buckingham avoit mérité leur haine. Son arrogance, ſes ſaillies, ſes débauches le rendoient également odieux & au peuple & à la cour. Il le

Rupture avec l'Eſpagne.

ſentit aſſez pour changer tout-à-fait de vues ſur l'objet de la négociation. Le prince de Galles, dont il gouvernoit l'eſprit, adopta ſes ſentimens. L'un & l'autre ne penſoient plus qu'à rompre un traité, dont ils s'étoient promis tant d'avantages. Jacques n'eut pas la force de ſe roidir contre leur deſſein. Une rupture injurieuſe avec la cour de Madrid devoit amener la guerre : il aſſembla le parlement pour en tirer des ſecours.

1623. Parlement.

Par un faux expoſé de la négociation, Buckingham n'eut pas de peine à échauffer les eſprits déjà prévenus contre l'Eſpagne. On lui prodigua les éloges comme au meilleur des citoyens ; & le roi, entraîné par le torrent, fut contraint, malgré ſon naturel & ſes principes, de ſuivre les réſolutions violentes qui tendoient à une guerre inévitable. Il demanda des ſubſides ; il oublia ſon autorité juſqu'à offrir une conceſſion inouie & dangereuſe, conſentant que des commiſſaires du parlement touchaſſent les ſommes qu'on accorderoit, & en fiſſent eux-mêmes l'emploi. Rien ne pouvoit être plus agréable aux Communes. Elles accorderent cependant beaucoup moins qu'on ne demandoit, & donnerent de nouvelles atteintes à la prérogative. Tous les monopoles furent abolis par un bill, comme contraires aux lois & aux libertés du royaume. Le même acte portoit que « chaque

Conceſſion du roi pour l'adminiſtration des ſubſides.

Liberté civile.

» citoyen pouvoit disposer librement de ses ac-
» tions, pourvu qu'elles ne fissent tort à per-
» sonne; & que nulle autre autorité que celle
» des lois ne pouvoit donner atteinte à ce droit
» illimité »; principe dont les Anglois font la base de la liberté civile.

Lois pénales désagréables au roi.

Les Communes ayant insisté sur les lois pénales contre les catholiques, Jacques déclara qu'il n'approuvoit point la persécution; qu'il la jugeoit propre à faire des prosélites, selon la maxime si connue: *Le sang des martyrs est la semence de l'église;* qu'il désapprouvoit également trop d'indulgence pour une religion proscrite, & qu'il auroit soin de prévenir ou de corriger les abus à cet égard.

Bristol rappelé de Madrid.

Il gémissoit de l'embarras où le réduisoit la fougue de Buckingham. Dégoûté de cet indigne favori, il attendoit Bristol pour lui donner toute sa confiance. L'ambassadeur reçut ordre de quitter Madrid. Philippe IV s'efforça en vain de l'attacher à son service: il ne put même lui faire accepter à son départ un présent de dix mille ducats que les circonstances sembloient lui rendre nécessaire. Ce monarque eut beau assurer que ni Jacques ni personne autre ne sauroit qu'il avoit reçu le présent: *Il y a quelqu'un*, répondit le vertueux ministre, *qui le sauroit infailliblement:*

Beau trait de ce ministre.

c'eſt le comte de Briſtol; & il ne manqueroit pas de le dire au roi d'Angleterre.

Il eſt diſgracié.

Briſtol eſpéroit que la haine de Buckingham ne prévaudroit point ſur l'équité de ſon maître; comme ſi un prince foible n'étoit pas ordinairement ſubjugué par les paſſions d'autrui. Mais il fut d'abord mis en priſon, & relégué enſuite dans ſes terres, ſans pouvoir obtenir la liberté de prouver ſon innocence. Le prince de Galles & Buckingham vouloient qu'il avouât ſes prétendues fautes. Une réconciliation offerte à ce prix lui parut un déshonneur. Jacques dit lui-même, qu'exiger une pareille choſe de l'innocent étoit une horrible tyrannie. Il auroit dû ſe reprocher de permettre l'injuſtice en la condamnant.

1624. Mariage du prince de Galles avec Henriette de France.

Ce prince, infatué de l'opinion qu'une fille de roi pouvoit ſeule être l'épouſe de ſon fils, cherchant d'ailleurs une alliance qui pût l'aider à ſoutenir la guerre contre l'Eſpagne, & à réparer les malheurs du Palatin, tourna les yeux vers la France, où le cardinal de Richelieu commençoit à dominer. Henriette, fille de Henri IV, ſœur de Louis XIII, fut accordée au prince de Galles, avec huit cent mille écus de dot. Une des conditions étoit que leurs enfans ſeroient élevés par la mere, ou, ce qui revient au même, dans la religion catholique, juſqu'à l'âge de

treize ans. On attribue communément à cet article l'infortune de leur poſtérité, quoiqu'il ait été ſans exécution, ainſi que d'autres articles vraiſemblablement dictés par la cour de Rome. Jacques mourut l'année ſuivante, âgé de cinquante-huit ans, affligé de voir finir cette longue paix qu'il avoit maintenue pendant tout ſon regne. 1625. Mort de Jacques I.

Les jugemens contradictoires qu'on a portés ſur ſon caractere, prouvent l'eſprit de parti dont ſes hiſtoriens étoient animés. S'il ne mérite point les ſatyres ameres des uns, il ne mérite pas plus les éloges exceſſifs des autres. Un mélange de bien & de mal, de belles qualités & de grands défauts, fait que le même homme, conſidéré ſous diverſes faces, ceſſe de paroître le même homme. Jacques I étoit libéral & même prodigue. Un de ſes favoris voyant paſſer une charge d'argent que l'on portoit au tréſor, dit à un autre courtiſan : *Que cet argent me rendroit heureux !* Le roi voulut ſavoir ce qu'il diſoit, & ſur-le-champ lui donna toute la ſomme, qui montoit à trois mille livres ſterling. *Vous vous croyez heureux*, ajouta-t-il, *d'obtenir une telle ſomme, mais je le ſuis plus de trouver l'occaſion d'obliger un honnête homme que j'aime.* Ses profuſions le jeterent dans une ſorte d'indigence. Les Anglois

Jugemens divers ſur ce prince.

La prodigalité dangereuſe.

s'en prévalurent; & s'appercevant que le roi ne pouvoit ſe paſſer de leurs ſecours, ils penſerent à lui faire la loi. L'économie d'Eliſabeth étoit, comme nous l'avons vu, un des remparts de la prérogative.

Etendue de la prérogative.

Un ſavoir qui tenoit de la pédanterie, rendoit Jacques diſcoureur, ſans le rendre habile dans les affaires, & lui fut moins utile que préjudiciable. Ses principes ſur l'autorité abſolue, étoient à la vérité les principes dominans ſous la maiſon de Tudor, mais il devoit obſerver la différence des conjonctures, & combien il y avoit de riſques à remuer des queſtions propres à échauffer les eſprits. On raconte que, dans un repas où ſe trouvoient deux évêques, Neile & Andrews, il demanda tout haut, ſi lorſqu'il avoit beſoin de l'argent de ſes ſujets, il ne pouvoit pas le prendre ſans le ſecours du parlement. Neile décida qu'il le pouvoit; Andrews éluda la queſtion. Jacques le preſſant de s'expliquer : *Hé bien*, dit-il, *je crois que, ſans bleſſer aucune loi, votre majeſté peut prendre l'argent de mon confrere Neile, puiſqu'il vous l'offre.* Voilà un évêque qui, malgré l'attachement de ſon corps à la prérogative royale, ne penſoit pas ſans doute comme le roi ſur l'étendue qu'il prétendoit y donner.

Sentimens de deux évêques à ce ſujet.

Humanité de Jacques.

L'amour de la paix eût mis ce prince au nombre des bienfaiteurs du genre humain, ſi

la puſillanimité n'avoit eu plus de part que la ſageſſe à ſes ſentimens pacifiques. L'Angleterre, comme le reſte de l'Europe, mépriſa dans lui ce qui doit faire adorer les grands rois. Son indulgence pour les catholiques venoit d'un fonds précieux d'humanité. Malheureuſement le fanatiſme des ſectes avoit tant d'empire, qu'on lui faiſoit un crime de cette vertu : preuve certaine du peu de progrès des ſciences & de la littérature.

Sciences, littérature. Peu de philoſophie.

Bacon ouvroit une vaſte carriere à la ſaine philoſophie, en remontant à la ſource des erreurs, en montrant que l'obſervation des faits & de la nature pouvoit ſeule conduire à la vérité. Mais la nation ne marchoit point ſur ſes traces, de même que l'Italie ne profitoit guere des leçons de Galilée. On exerçoit toujours en Angleterre une ſorte d'inquiſition, preſque auſſi rude, quoique ſur des objets différens, que celle qui étouffoit ailleurs les ſemences de la raiſon & du ſavoir. Eliſabeth avoit défendu d'imprimer ailleurs qu'à Londres, Oxford & Cambridge. Jacques I défendit l'impreſſion de tout livre ſans l'approbation des archevêques de Cantorbéry & d'York, de l'évêque de Londres & du vice-chancelier de l'une des deux univerſités, ou ſans la permiſſion de quelque perſonne de leur choix. Si l'on ne connoiſſoit point la liberté de la preſſe, qui dégénere aujourd'hui

La preſſe ſans liberté.

licence, la liberté de conſcience n'étoit pas moins inconnue, malgré la modération du prince.

Fondation pour la théologie ſeulement.

C'étoit toujours à la théologie que ſe rapportoient principalement les études. Jacques fonda un collége pour vingt théologiens, deſtiné uniquement à réfuter les puritains & les papiſtes; & Bacon ne put obtenir un établiſſement pour la philoſophie naturelle. Les rois d'Angleterre ont ſi peu encouragé les lettres, qu'il n'y a pas même aujourd'hui une académie propre à fixer la langue.

Shakeſpear.

Le fameux Shakeſpear vécut ſous ce regne. Ses tragédies, trop vantées par les Anglois, prouvent que, ſans aucune délicateſſe de goût, le génie peut ſe faire admirer par des traits ſublimes.

Accroiſſement de Londres.

Les beaux-arts, les plaiſirs de la ſociété attiroient déjà la nobleſſe à Londres, quelque penchant qu'elle ait toujours eu pour la vie champêtre. Jacques, voyant avec déplaiſir l'accroiſſement de la capitale, invitoit les gentilshommes à ſe retirer dans leur province. *A Londres*, leur diſoit-il, *vous êtes comme des vaiſſeaux en mer, qui ne paroiſſent rien; mais dans vos villages, vous êtes comme des vaiſſeaux ſur une riviere, qui paroiſſent quelque choſe de grand.* Il fit pluſieurs ordonnances pour empêcher que Londres ne s'agrandît trop. Ses édits furent mal obſervés;

& cette ville, où l'on ne comptoit, au commencement de ſon regne, qu'environ cent cinquante mille habitans, eſt devenue, comme Paris, un gouffre où s'engloutiſſent les richeſſes qui devroient circuler dans les provinces.

Finances, ſubſides.

On fait monter les revenus du roi, en 1617, à quatre cents cinquante mille livres ſterling, & les ſecours extraordinaires qu'il tira du parlement pendant ſon regne, à environ deux millions deux cents mille livres ſterling. La ſomme de chaque ſubſide étoit conſidérablement diminuée; même du temps d'Eliſabeth, quoique la nation devînt plus riche de jour en jour; c'eſt que la répartition ſe faiſoit fort négligemment. On taxoit les propriétaires ſur l'ancienne eſtimation de leurs biens. S'ils avoient eſſuyé quelque perte, ils ſe faiſoient aiſément décharger; s'ils avoient augmenté leur fortune, ils ſe gardoient bien de le dire. La taxe étoit devenue ſi perſonnelle, qu'on ne payoit que dans le comté de ſa réſidence, quoique l'on poſſédât des terres ailleurs. Le parlement, vers la fin de ce regne, fut obligé de ſubſtituer à l'ancienne méthode la taxe directe des terres.

Mauvaiſe répartition des taxes.

Milice, commerce, colonies, &c.

Sous Jacques I, le prix du pain & de la viande étoit plus haut qu'aujourd'hui. Point d'armées ſubſiſtantes; mais la milice du royaume, montant à cent ſoixante mille hommes, étoit en bon état & bien exercée: chaque comté s'en

faiſoit un point d'honneur. « Le penchant natu-
» rel des hommes, dit M. Hume, pour les ſpec-
» tacles & les exercices militaires ſuffira toujours,
» avec une légere attention du ſouverain, pour
» exciter & entretenir cet eſprit dans une na-
» tion. » La marine, le commerce furent flo-riſſans, quoiqu'on ſe plaignît du contraire, parce qu'on ſe plaint toujours. Des colonies angloiſes s'établirent dans l'Amérique ſeptentrionale d'une maniere très-avantageuſe. Celle de la Virginie, qui avoit pris naiſſance ſous Eliſabeth, fit des progrès conſidérables. Le Mexique & le Pérou, avec leurs mines d'or, ſembloient appauvrir l'Eſpagne; au lieu que les colonies angloiſes ont enrichi la nation, ſans fournir ce précieux métal. C'eſt que les Eſpagnols furent aſſez aveugles pour croire que l'or & l'argent étoient les premiers biens, c'eſt qu'ils abandonnerent l'agriculture & l'induſtrie qui produiſent les vraies richeſſes; c'eſt que l'Eſpagne ſe dépeupla pour chercher une fortune paſſagere, après avoir dépeuplé les conquêtes dont elle prétendoit tirer ſon opulence. Les Anglois ne commirent pas les mêmes fautes, & leur commerce, mieux entendu, devint une ſource inépuiſable de proſpérité, ſur-tout quand les entraves qu'y mettoit le gouvernement furent rompues. L'agriculture fit des progrès ſenſibles, parce qu'on s'y attacha

avec plus de zele & d'intelligence. On tiroit cependant encore du blé de l'étranger. Enfin le regne paiſible de Jacques auroit fait le bonheur de l'Angleterre, ſi le roi avoit eu autant de courage que d'humanité, & autant de prudence que de zele pour ſa prérogative. Cette épigramme ſatyrique retrace l'idée que l'on avoit de lui.

Tandis qu'Eliſabeth fut roi,
L'Anglois fut d'Eſpagne l'effroi;
Maintenant deviſe & caquette,
Régi par la reine Jacquette.

CHARLES I.

Un prince de vingt-cinq ans, brave, modeſte, ſobre & vertueux, ſembloit propre à faire reſpecter l'Angleterre chez les nations voiſines, & à contenir ſes ſujets dans les bornes de la ſoumiſſion. Malheureuſement Charles s'étoit livré, comme ſon pere, à l'homme le plus indigne de ſa faveur. Le duc de Buckingham le gouvernoit, & la haine qu'on portoit au miniſtre, ne pouvoit manquer de rejaillir ſur le prince. D'ailleurs le nouveau roi ayant hérité des principes de Jacques I, & étant auſſi ferme dans ſes réſolutions que facile à ſe laiſſer prévenir, les ſemences

1625. Faveur de Buckingham.

de diſcorde, répandues par-tout le royaume, devoient néceſſairement produire ſous ſon regne les effets les plus ſiniſtres.

Parlement; ſubſides minces.

Le premier parlement * qu'il aſſembla fit d'abord connoître la diſpoſition des eſprits. Charles eſpéroit de grands ſecours pour une guerre que ſon peuple avoit déſirée, & que la puiſſance de la maiſon d'Autriche rendoit ſi difficile à ſoutenir. Ces ſecours néanmoins ſe réduiſirent à deux ſubſides qui faiſoient cent douze mille livres ſterling. Buckingham étoit devenu trop odieux par ſes vices; le mariage du roi avec une princeſſe catholique avoit trop déplu aux puritains, pour que les Communes s'empreſſaſſent beaucoup à ſatisfaire la cour. Indépendamment de ces motifs, les principaux membres de la chambre étendoient leurs vues dans l'avenir. Perſuadés que le pouvoir de la couronne s'étoit accru aux dépens de la liberté du peuple, ils prétendoient le reſſerrer dans des limites plus étroites. Les beſoins du prince favoriſoient leur deſſein, & ils vouloient en profiter. Le droit des Communes,

Politique des Communes.

---

* Le nombre des pairs de ce parlement fut de quatre-vingt-dix-ſept, ſans compter les évêques; dans le premier parlement de Jacques, il n'y en avoit que ſoixante-dix-huit. Ainſi l'on comptoit dix-neuf pairs de la création de ce prince. La chambre des Communes fut compoſée de quatre cent quatre-vingt quatorze membres.

d'accorder ou de refuſer l'argent néceſſaire, leur parut un moyen infaillible d'obtenir les plus importantes conceſſions. Cette politique déconcerta les eſpérances du roi. Il rompit un parlement dont il ne pouvoit rien eſpérer. Avec d'autres reſſources il équipa une flotte, & l'envoya ſur les côtes d'Eſpagne, où elle ne réuſſit point.

1626.

Obligé de recourir au parlement, il y trouva les mêmes vues, peu de ſecours, & une liberté inquiete. Le comte de Briſtol, qui étoit entré dans la chambre des pairs, malgré le roi & le miniſtre, ſe porta accuſateur de Buckingham, ſon ennemi. La chambre des Communes l'accuſa de même. Mais quelque odieux que fuſſent les excès du favori, ils n'étoient point de nature à le faire condamner comme coupable de haute trahiſon. Le roi défendit à la chambre de pourſuivre cette affaire, & lui ordonna de finir inceſſamment le bill des ſubſides. Peu de jours après, il fallut modifier ſes ordres. On fit néanmoins entendre aux Communes que, ſi elles refuſoient l'argent dont la couronne avoit beſoin, on eſſaieroit de ſuivre l'exemple de pluſieurs princes de l'Europe, qui avoient ſu abolir les aſſemblées nationales: menace indiſcrete, propre à exciter l'ardeur des patriotes plutôt qu'à les effrayer. Deux membres de la chambre, mis en priſon, furent un nouveau ſujet de plaintes.

Second parlement. Buckingham accuſé.

Menace imprudente du roi.

Les Communes réſiſtent.

Les Communes déclarent que toute affaire ſeroit ſuſpendue, juſqu'à la réparation de leurs priviléges, & obtinrent par-là un prompt élargiſſement des deux priſonniers. Ces démarches, ſuivies de violens efforts contre la tranquillité des catholiques, & contre la levée des droits de tonnage & de pondage ſans l'aveu des pairs, aigrirent le mécontentement de Charles.

Le parlement caſſé; meſures dangereuſes.

Après avoir caſſé le parlement, il employa les expédiens les plus dangereux; compoſitions avec les catholiques pour les diſpenſer des lois pénales, *bienveillances* & prêts forcés; violences illégales, dont les exemples, autrefois communs, n'empêchoient point qu'on ne les jugeât incompatibles avec la conſtitution du royaume. Pluſieurs citoyens furent empriſonnés pour avoir refuſé le prêt. Quelques-uns réclamerent les lois de la nation, & demanderent leur élargiſſement comme une choſe due. On diſcuta publiquement cette affaire délicate. Les juges refuſerent le cautionnement offert par les priſonniers; mais ſans décider, comme la cour l'auroit voulu, que le cautionnement ne pouvoit être admis pour ceux que le roi ou le conſeil avoit fait mettre en priſon.

Empriſonnemens.

1627. Buckingham fait rompre

Dans ces conjonctures orageuſes, Buckingham ſignala encore ſa témérité. Il avoit paru en France au mariage de Louis XIII: emporté par la fougue

de ſes paſſions, il avoit adreſſé des vœux hardis à la reine Anne d'Autriche. Il devoit retourner dans cette cour avec le titre d'ambaſſadeur, toujours enivré de ſon amour romaneſque. Mais le cardinal de Richelieu en pénétra le myſtere, en craignit les ſuites; & Louis envoya défendre au duc de reparoître. Buckingham jura, dit-on, qu'il verroit la reine en dépit de tout le pouvoir de la France. Se livrant à la colere, jaloux auſſi de la gloire de Richelieu, il vouloit ſe venger avec éclat. Le duc de Soubiſe, un des chefs du parti huguenot, ſollicitoit du ſecours à Londres, & repréſentoit vivement l'intérêt de l'Angleterre à ſoutenir les calviniſtes de France, dont le dévouement lui étoit aſſuré, dont la deſtruction lui pourroit devenir funeſte. Le miniſtre appuya ſes raiſons & ſes inſtances. Charles, au milieu de tant de troubles domeſtiques, ſe laiſſa engager dans cette guerre périlleuſe. Il fit armer une flotte, qui devoit attaquer la France avec ſept mille hommes de débarquement. Quoique Buckingham ignorât tout-à-fait l'art militaire, il prit le commandement de la flotte, fit une deſcente dans l'île de Rhé, accumula faute ſur faute, & manqua ſon entrepriſe. Les Rochelois s'étant déclarés pour lui, Richelieu forma le deſſein de les ſubjuguer. Nous verrons le ſuccès de cette glorieuſe expédition.

avec la France.

On arme une flotte.

Expédition malheureuſe de Buckingham.

1628. Troiſieme parlement.

Charles convoqua le parlement, unique reſſource dans la néceſſité où il ſe trouvoit. Le zele religieux des Communes étoit favorable à une guerre qui pouvoit ſauver les huguenots ; mais le ſouvenir des violences de la cour, & la réſolution imprudente que le roi manifeſta, de prendre des meſures extraordinaires, ſi l'on refuſoit de le ſeconder, les exciterent plus que jamais à s'élever contre la prérogative. Le roi avoit dit dans ſon diſcours : « Si vous ne faites » pas votre devoir, en contribuant aux beſoins » de l'état, je me croirai obligé par ma conſ- » cience d'employer d'autres moyens pour ſauver » ce que la folie de quelques particuliers peut » mettre en péril. Ne prenez point ces paroles » pour une menace, car il ſeroit indigne de » moi de menacer d'autres que mes égaux. C'eſt » un avertiſſement de celui qui eſt chargé de » votre conſervation & de votre bonheur. »

Diſcours du roi.

Ce diſcours donnoit trop à penſer. On craignit pour la conſtitution. Des cris de liberté s'éleverent dans la chambre-baſſe, tels qu'on les auroit entendus au milieu du ſénat romain. « Nous » ſommes appelés ici par ſa majeſté, dit Sey- » mour, pour lui donner de fideles conſeils qui » puiſſent s'accorder avec ſon honneur ; & nous » devons le faire ſans flatterie. Nous ſommes » députés ici par le peuple pour le délivrer de

Cris de liberté dans la chambre baſſe.

» ſes ſouffrances, & nous devons le faire ſans » crainte..... Ce n'eſt pas être bon ſujet que de » n'être pas diſpoſé à perdre les biens & la vie, » lorſque ce ſacrifice peut être utile au ſouverain » & à la république. Mais ce n'eſt pas être bon » ſujet, c'eſt être eſclave, que de ſe laiſſer » ravir ſes biens contre ſa volonté, & ſa liberté, » contre les lois du royaume. En nous oppoſant » à ces entrepriſes, nous ne ferons que marcher » ſur les traces de nos ancêtres. » Ce morceau peut faire juger de tous les diſcours. « O mes » imprudens ancêtres! s'écria Philips; pourvoir » avec tant de ſoin à la poſſeſſion tranquille de » nos héritages & des libertés du parlement, & » négliger notre liberté perſonnelle! nous laiſſer » dans une priſon ſans terme, ſans ſecours & » ſans remède! ſi c'eſt-là ce qu'on nomme loi, » pourquoi parler de liberté? pourquoi prendre » la peine de diſputer ſur la conſtitution, les » franchiſes, la propriété des biens, & autres » objets ſemblables? Qu'eſt-ce qu'on peut ap- » peler ſien, ſi ce n'eſt la liberté de ſa per- » ſonne? » Wentworth ajouta: « Le même mal » ſe fait ſentir au roi & au peuple, & le même » remède doit le guérir. Nous devons défendre, » quoi? des choſes nouvelles? non; nos an- » ciennes, nos légitimes, nos *vitales* libertés, » en fortifiant les lois établies par nos ancêtres,

» en y mettant un ſceau que nul eſprit licen-
» cieux n'oſe jamais rompre. »

Pétition de droit contre la prérogative.

A ce langage, il étoit facile de juger que la fermentation éclateroit avec violence. On vouloit, à quelque prix que ce fût, abolir les prêts forcés, les bienveillances, les taxes ſans l'aveu du parlement, la loi martiale, & ſur-tout les empriſonnemens arbitraires. On les abhorroit comme des abus contraires à la grande-charte & aux priviléges de la nation. Les abus, diſoit-on, ne peuvent ſe changer en loi; & ſi la pratique les a rendus trop communs, c'eſt une preuve de la néceſſité urgente d'y mettre remède. Dans cette vue, les Communes firent un acte ſous le titre de *pétition de droit*, qui devoit reſtreindre la prérogative au droit anciennement établi, ou plutôt la réduire preſque à rien. Leur bill inſiſtoit ſur la grande-charte, ſur les lois d'Edouard III, ſur les ſtatuts du royaume; & finiſſoit par demander au roi que perſonne dorénavant ne pût être forcé de faire ou accorder aucun don, prêt, bienveillance, taxe, ou autre charge ſemblable, ſans un conſentement commun par acte du parlement; que perſonne ne pût être cité pour répondre ou prêter ſerment, ni être empriſonné, ou autrement moleſté à ce ſujet & pour cauſe de refus; que les commiſſions pour les procédures de la loi martiale fuſſent annullées; & qu'il ne pût

Articles principaux de cet acte.

déſormais y avoir de pareilles commiſſions, de peur que quelqu'un des ſujets ne fût mis à mort contre les lois & franchiſes du pays, &c.

Charles, ſecondé par la chambre-haute, s'efforça de parer ce coup funeſte. Il porta la complaiſance juſqu'à déclarer que jamais ni lui ni ſon conſeil ne feroit mettre en priſon, ou ne contraindroit par d'autres voies aucun particulier, pour le prêt d'argent, ni pour aucune autre cauſe que, dans ſa conſcience, il ne croiroit pas importante au bien public, ajoutant qu'il ſeroit incapable d'alléguer des cauſes douteuſes. Les pairs avoient propoſé aux Communes de réduire leur pétition à ce point: *Que dans les cas où le roi, par raiſons d'état, croiroit avoir de juſtes cauſes d'empriſonner ou de contraindre quelque ſujet, il ſe déclarât obligé de faire connoître ces cauſes quand le temps ſeroit convenable; & qu'après les avoir expoſées, il abandonnât le jugement du priſonnier à la loi commune du pays.* Enlever au monarque le pouvoir de faire arrêter un citoyen, pour quelque raiſon que ce fût, c'étoit lui ôter le moyen de prévenir ou d'étouffer le déſordre dans un cas de néceſſité preſſante *. Quelle barriere

Le roi s'efforce de parer le coup.

Tempérament propoſé par les pairs.

* Madame Brooke dit dans une note ſur cet endroit: " La raiſon " & l'expérience prouvent que, dans un cas de néceſſité *vraiment* " preſſante, le monarque peut exercer ſans crainte ce pouvoir:

reſtoit-il contre la rebellion, lorſque le parlement ne ſeroit point aſſemblé? Mais les Communes, inſenſibles à cet inconvénient, pouſſerent leur entrepriſe avec ardeur. La chambre-haute paſſa le bill; & Charles, après d'inutiles évaſions, fut contraint d'y mettre le ſceau par la formule ordinaire: *Que ce bill faſſe loi comme il eſt déſiré.* L'eſprit d'indépendance forma auſſitôt de nouvelles entrepriſes, dont le roi ſuſpendit l'effet en prorogeant ce dangereux parlement.

La pétition paſſe en loi.

Si les ſentimens d'une grande partie du clergé avoient prévalu, loin d'attaquer la prérogative royale, on auroit porté l'obéiſſance plus loin que les rois même ne l'exigeoient. Le docteur Manwaring avoit imprimé un ſermon où il enſeignoit que, dans les cas de néceſſité urgente, toute propriété paſſoit au monarque; qu'il pouvoit lever des taxes ſans l'aveu du parlement; & que la loi divine obligeoit à la ſoumiſſion pour toutes les demandes, quoique irrégulieres, qu'il pouvoit faire à ſes ſujets. Les deux chambres, irritées de cette doctrine, avoient puni ſévérement le prédicateur. Mais dès que la ſeſſion fut finie, il reçut du roi, avec ſon pardon, un bénéfice conſidérable, & quelques années après, l'évêché de

Sermon pour la couronne, bien récompenſé.

„ c'eſt tout ce qu'un bon prince doit déſirer „. Mais je prends la loi à la lettre.

Saint-Aſaph. Mauvaiſe politique, de récompenſer ce qui n'étoit propre qu'à aigrir la nation.

Deux ſubſides obtenus du parlement ſervirent à de nouveaux préparatifs contre la France. Une flotte angloiſe tenta inutilement de ſecourir la Rochelle. Buckingham en faiſoit équiper une autre plus conſidérable, quand il fut aſſaſſiné à Portſmouth, par un officier fanatique, nommé Felton. Ce meurtre délivra l'Angleterre d'un miniſtre trop indigne de l'amitié des deux rois qu'il avoit expoſés à tant de malheurs. On ne ſauroit pardonner à Jacques I, ni à ſon fils, leur attachement aveugle pour un homme ſans mœurs & ſans mérite. A quoi ſont expoſés les états, lorſque la faveur donne le pouvoir, & diſpenſe en quelque maniere de l'obligation de l'exercer ſagement !

Buckingham aſſaſſiné.

Après la mort du miniſtre, les Anglois ſe préſenterent devant la Rochelle; mais ils ne purent forcer la digue que Richelieu avoit fait conſtruire dans l'Océan. Le boulevard du calviniſme fut abattu, & dès ce moment la France fut capable des plus vaſtes entrepriſes. L'eſprit républicain des huguenots tendoit certainement à diſſoudre la monarchie : ils vouloient s'en détacher, comme la Hollande avoit rompu le joug de l'Eſpagne. C'étoit le fruit des perſécutions, qui, en les irritant après une foule de traités,

Priſe de la Rochelle. Sentimens républicains des Huguenots.

leur ôtoient tous ſentimens de citoyens, ou tournoient ces ſentimens contre la puiſſance royale. Louis XIII, gouverné par ſes favoris & ſon confeſſeur, n'eût jamais pu abattre une faction ſi formidable, ſans le cardinal de Richelieu; miniſtre, à la vérité, ſouvent cruel dans ſon deſpotiſme, mais plein de grandes vues, & néceſſaire alors pour ſoutenir la couronne.

1629. Parlement raſſemblé.

Ce revers irrita l'humeur ſéditieuſe des mécontens. Le parlement s'étant raſſemblé au terme de la prorogation, on vit les Communes ſuivre leur plan avec vigueur. Animées de l'enthouſiaſme des puritains, dont la plupart des membres de la chambre avoient adopté les ſentimens, ſoit par conviction, ſoit par politique; elles ſe déchaînerent d'abord & contre les catholiques qu'elles déteſtoient, & contre les arminiens qu'elles accuſoient d'héréſie. Mais leur principal effort fut pour arracher au roi une de ſes plus grandes reſſources.

Tonnage & pondage qu'on veut enlever au roi.

Le droit de tonnage & de pondage ſur l'entrée & la ſortie des marchandiſes, quoique pur don du peuple dans ſon origine, étoit, depuis Henri IV, tellement attaché à la couronne, que les rois l'avoient toujours levé au commencement de leur regne, avant même que le parlement leur en eût confirmé la poſſeſſion. On n'avoit accordé à Charles que pour un an ce droit, ac-

cordé à vie aux princes ſes prédéceſſeurs. Voyant les Communes réſolues de l'en dépouiller, il leur fit dire qu'il n'avoit jamais prétendu ſe l'attribuer comme une branche de ſa prérogative héréditaire ; que la néceſſité ſeule l'avoit forcé à le percevoir juſqu'alors, & qu'il demandoit le bill qui devoit lui aſſurer ce don gratuit de ſon peuple. La demande étoit d'autant plus juſte, que le tonnage & le pondage faiſoient une partie de ſes revenus qui étoient inſuffiſans. La chambre n'en fut pas moins inflexible. On qualifia d'ennemis de la nation les officiers qui levoient le droit, & de traîtres à la liberté angloiſe, les marchands qui le paieroient volontairement. Peu de jours après, Charles rompit l'aſſemblée, & choqua les factieux par des actes d'une ſévérité indiſcrette.

Pour ne plus s'expoſer aux orages parlementaires, il fit la paix avec la France, abandonnant les huguenots à la clémence de Louis XIII, enſuite avec l'Eſpagne, dont il n'obtint qu'une promeſſe générale d'employer ſes bons offices pour l'électeur palatin. Les victoires de Guſtave-Adolphe, roi de Suede, le plus redoutable ennemi de la puiſſance autrichienne, ſervirent davantage à relever les eſpérances de l'électeur. Charles, en paix avec ſes voiſins, déchargé d'un fardeau trop au-deſſus de ſes forces, éclairé par

Paix avec la France & l'Eſpagne.

Combien le gouvernement étoit difficile.

une triſte expérience, modéré par caractere, vertueux par principes, délivré des funeſtes conſeils de Buckingham, ayant un miniſtre ſage & fidele dans Windtworth, comte de Strafford, qu'il avoit détaché du parti républicain en l'élevant aux honneurs, donna cependant matiere à de nouveaux troubles : il eſt difficile de gouverner avec ſuccès, quand les factions ont affoibli les reſſorts du gouvernement !

Cérémonies de Laud, ſemblables à celles de l'égliſe romaine.

Ce prince étoit théologien comme ſon pere, & zélé pour ſon ſyſtême de religion autant que pour ſa prérogative. Malheureuſement il honoroit de toute ſa confiance Laud, évêque de Londres, prélat dont le déſintéreſſement & les mœurs auſteres méritoient les plus grands éloges, mais dont les préjugés ſuperſtitieux, le zele opiniâtre, le courage entreprenant, & la fermeté inflexible, devoient produire de grands maux par leur oppoſition à l'eſprit national. Laud avoit à cœur d'exalter les droits du ſacerdoce, & de multiplier les cérémonies dans le culte. Il en introduiſit pluſieurs, peu différentes de l'égliſe romaine. Les puritains virent avec horreur ce qu'ils appeloient d'abominables ſuperſtitions. La table de communion entourée d'une baluſtrade, les miniſtres revêtus d'une chape pour adminiſtrer le ſacrement, les communians obligés de le recevoir à genoux, des crucifix & d'autres

Cris des puritains.

images placés dans les temples, furent à leurs yeux des ſcandales qui annonçoient l'Antechriſt. On cria que l'évêque de Londres travailloit à rappeler le papiſme. Une dame s'étant faite catholique, & l'évêque lui en demandant la raiſon : *C'eſt ſur-tout*, répondit-elle, *parce que je crains de voyager dans la foule. Je vois que vous & quantité d'autres vous voulez prendre le chemin de Rome : pour n'être pas preſſée par la foule, j'ai pris le parti de vous devancer.*

Laud, archevêque de Cantorbéry.

Si d'une part Laud & ſes partiſans étendoient trop loin la juriſdiction ſpirituelle, & s'attiroient ainſi la haine du peuple, de l'autre ils ne ceſſoient de prêcher l'obéiſſance pour l'autorité royale. C'étoit le moyen de plaire au roi. Il éleva Laud à la dignité d'archevêque de Cantorbéry : il le mit, par ce moyen, en état d'exercer avec rigueur une ſorte de deſpotiſme.

Taxe des vaiſſeaux.

Accablé du beſoin d'argent, malgré la plus exacte économie, il commença lui-même à faire un uſage plus libre de l'autorité. Aux droits de tonnage & de pondage, aux monopole palliés, aux compoſitions avec les non-conformiſtes *, il ajouta une nouvelle taxe *des vaiſſeaux* pour l'entretien de la marine. Chaque comté fut

* On appelle *non-conformistes* ceux qui s'écartent de la religion anglicane.

chargé d'une ſomme fixe, qu'on répartit ſur les particuliers ; & le total ne monta qu'à deux cents mille livres ſterling : c'étoit une ſomme modique, employée très utilement, mais qui parut une impoſition révoltante, parce qu'elle étoit arbitraire. Ces taxes, conſacrées au bien de l'état, excitèrent de violens murmures. Divers jugemens de la cour de haute-commiſſion & de la chambre étoilée, tribunaux redoutables & dépendans de la couronne, augmenterent les griefs de la nation. Elle voyoit avec douleur qu'on ne vouloit plus raſſembler le parlement.

Murmures.

Prinne, avocat puritain, fut condamné au pilori, à perdre les deux oreilles, & à finir ſes jours en priſon, pour avoir écrit contre la hiérarchie, & contre les innovations de Laud. Dans un livre ſur les ſpectacles, ce fanatique ſoutenoit qu'une partie des comédiens étoient papiſtes ; que chaque pas de danſe étoit un pas vers l'enfer ; que le principal crime de Néron avoit été de fréquenter & de jouer la comédie ; que l'on n'avoit point eu de plus grand motif de conſpirer contre lui, &c. De telles extravagances enchantoient les puritains, autant qu'elles offençoient la cour. L'évêque de Lincoln fut cruellement puni de quelques traits qui avoient bleſſé la délicateſſe de Laud. Mais le procès de Jean Hambden intéreſſa toute l'Angleterre.

Jugemens ſéveres en faveur de Laud

Livre d'un puritain contre les ſpectacles.

Hambden, partiſan hardi de la liberté, refuſa de payer dix ſchelling pour la taxe des vaiſſeaux. Sa cauſe fut miſe en juſtice & plaidée douze jours entiers. Ses avocats ſoutinrent avec chaleur que le roi ne pouvoit exiger légitimement cette taxe; que le cas prétendu de néceſſité étoit une ſuppoſition chimérique; qu'il dépendoit de lui de convoquer le parlement; que le délai de quarante jours, néceſſaire pour la convocation, n'entraînoit aucun inconvénient, vu l'état paiſible du royaume; qu'enfin la *pétition de droit* s'oppoſoit manifeſtement à cette entrepriſe de la cour. Les juges, comme on l'avoit bien prévu, condamnerent Hambden à payer la taxe, & la nation ſe crut en proie, malgré la douceur de Charles I, au fléau terrible de la tyrannie.

Procès d'Hambden, au ſujet de la taxe des vaiſſeaux.

Cependant la charge étoit au fond trop légere, l'emploi des impoſitions étoit trop utile à l'art, pour qu'on dut craindre des événemens tragiques, ſi le fanatiſme, plus fort que toutes les paſſions humaines, n'avoit pas armé les peuples contre un roi digne de leur amour. A l'exemple de ſon pere, ce prince déſiroit ardemment d'établir en Ecoſſe la diſcipline & la liturgie de l'égliſe anglicane. Il aimoit l'épiſcopat, & vouloit donner aux évêques une autorité qu'il jugeoit également avantageuſe pour la religion & pour la couronne.

On veut ſoumettre l'Ecoſſe à la religion anglicane.

Il aimoit les cérémonies eccléſiaſtiques, & vouloit qu'on les reçût comme eſſentielles au culte divin. Sans réfléchir combien un peuple enthouſiaſte & ignorant demeure opiniâtrément attaché à ſes pratiques de religion, même les plus abſurdes; plein de confiance en ſa prérogative, dont il avoit éprouvé la foibleſſe, dans un ſi grand nombre de conjonctures, il envoya aux Ecoſſois les canons qui devoient fixer le culte & la juriſdiction eccléſiaſtique. Ce peuple n'étoit rien moins que diſpoſé à les recevoir. La nobleſſe, par jalouſie de pouvoir, le clergé presbytérien, par ſyſtême d'égalité, haïſſoient le caractere épiſcopal, & la haine univerſelle contre l'égliſe romaine faiſoit abhorrer tout ce qui avoit rapport à ſes pratiques.

Tranſports du fanatiſme.

Au jour marqué, le doyen d'Edimbourg, en ſurplis, commence le ſervice ſelon la liturgie de Charles. Auſſitôt s'élevent des cris affreux: *Un pape! un papiſte! l'antechriſt! qu'on le lapide!* L'évêque monte en chaire, on lui jette un banc à la tête, on le pourſuit hors de l'égliſe: peu s'en faut qu'il ne ſoit aſſommé. Bientôt la contagion ſe répand par-tout. Les magiſtrats eſſuient mille inſultes; le clergé déclame contre les innovations, les prédicans comparent la populace qui venoit de ſignaler ſon zele, à l'âne de Balaam, *dont le ſeigneur délia autrefois la langue.* Enfin,

quatre conſeils de la nation, compoſés de la haute-nobleſſe, de la petite-nobleſſe, des prêtres & des bourgeois s'aſſemblent à Edimbourg, & dreſſent le fameux *covenant* *, par lequel ils s'engagent avec ſerment à ſoutenir leur profeſſion de foi contre le papiſme, à rejeter toutes les nouveautés, & à ſe défendre mutuellement pour le maintien de la religion & de l'*autorité royale*. On peut comparer cet acte à la ligue françoiſe du tems de Henri III. Le fanatiſme eſt par-tout le même. 1638. Le covenant.

Charles n'avoit ni la force d'étouffer cette furieuſe révolte, ni la prudence de renoncer au deſſein qui l'avoit occaſionnée. Il offrit ſeulement de ſuſpendre la liturgie juſqu'à ce qu'elle pût être reçue par des voies légales, pourvu que les Ecoſſois de leur côté rétractaſſent le covenant. Leur réponſe fut qu'ils abjureroient plutôt leur baptême. Il ſe relâcha inſenſiblement ſur le reſte pour conſerver l'épiſcopat, & permit une aſſemblée eccléſiaſtique. Cette aſſemblée générale, où les laïques furent les plus forts, (la ſecte presbytérienne les y admettoit), commença par répandre une accuſation contre les évêques qu'elle chargeoit indiſtinctement de toute ſorte de crimes. Enſuite elle déclara nuls les actes ſur les affaires eccléſiaſtiques, faits depuis l'avénement de Jacques

Charles ne peut adoucir les Ecoſſois.

Aſſemblée qui abolit l'épiſcopat, &c.

* Ce mot ſignifie une alliance, une ligue.

à la couronne d'Angleterre. Ainſi les canons, la liturgie, la cour de haute-commiſſion, l'épiſcopat même, furent abolis d'un ſeul coup.

Tout annonce la guerre civile.

Une démarche ſi audacieuſe ne pouvoit être ſoutenue que par les armes. La politique du cardinal de Richelieu, fomentoit cet eſprit de rebellion. On ſe prépara ouvertement à la guerre civile; on ſaiſit les places fortes; on s'empara de la ville de Leiht; les femmes de qualité confondues avec le peuple, partageoient l'enthouſiaſme, porterent ſur leurs épaules les matériaux qui ſervoient à l'entrepriſe. Une prophéteſſe, ſecondée par un fougueux prédicateur, excitoit prodigieuſement le zele & le courage. Elle appeloit le ſauveur *Jeſus convenentaire*; & ce que la religion a de plus auguſte, devenoit le motif des plus criminelles réſolutions.

Femmes fanatiques.

1639. Charles prend les armes contre l'Ecoſſe.

Quoique ami de la paix, quoique affectionné pour l'Ecoſſe, ſa patrie, le roi ne put s'empêcher de lever des troupes. Son économie lui avoit ménagé deux cens mille livres ſterling. La reine engagea les catholiques à lui donner de l'argent, nouveau ſujet de plaintes contre eux; car l'injuſtice des paſſions tranforme le bien en mal. Charles ſe mit à la tête de ſon armée. Au lieu de montrer la vigueur que demandoient les circonſtances, il ſe laiſſa fléchir par les ſignes d'une feinte ſoumiſſion, & fit à la hâte un traité qui

annonçoit plus de foibleſſe que de prudence. L'aſſemblée eccléſiaſtique & le parlement d'Ecoſſe furent convoqués pour terminer les différends. Mais la premiere heurtant de front les principes du roi, déclara l'épiſcopat illégitime, flétrit la liturgie & les canons, traita la haute commiſſion de tyrannie. Bientôt après, les prétentions du parlement écoſſois réduiſirent Charles à la néceſſité de prendre de nouveau les armes. Ses reſſources étoient malheureuſement épuiſées. Le parlement d'Angleterre pouvoit seul lui en fournir. Il ſe vit contraint de le convoquer, après neuf ans d'interruption.

La révolte recommence.

Si l'eſprit de parti ſavoit garder des meſures, les Communes auroient pu prévenir des maux affreux par une ſage déférence. Mais le roi les preſſa en vain d'accorder d'abord les ſubſides évidemment néceſſaires. En vain il donna ſa parole de prince & de gentilhomme, qu'elles auroient enſuite la liberté de continuer leurs délibérations & de faire leurs remontrances. En vain il offrit de ſupprimer la taxe des vaiſſeaux, dont le produit avoit toujours été conſacré à l'entretien de la marine. Leur ſyſtême favori d'indépendance l'emporta ſur toute autre conſidération. Plus Charles & ſon prédéceſſeur s'étoient obſtinés à étendre les bornes de la prérogative, plus elles s'obſtinerent à les reſtreindre par des

1650.

Quatrieme parlement.

Obſtination des Communes.

uſurpations populaires. L'imprudence des princes avoit enhardi leur témérité. Elles alloient non-ſeulement réveiller les anciens griefs, mais porter un bill pour anéantir la taxe des vaiſſeaux, lorſque le roi trop foible ou trop inconſidéré dans les orages, caſſa ce quatrieme parlement, comme il avoit caſſé les trois autres. L'aſſemblée eccléſiaſtique ne laiſſa pas de ſe tenir, contre l'uſage, & lui accorda un ſubſide; les courtiſans lui prêterent des ſommes conſidérables; mais ces reſſources étoient peu de choſe en comparaiſon des beſoins; les factieux touchoient au moment de leur triomphe.

Ce parlement eſt diſſous.

Il falloit combattre les Ecoſſois révoltés, qui avoient pénétré en Angleterre. L'armée royale marcha contre eux. Ils en battirent un détachement. La terreur ſaiſit le reſte des troupes; & les rebelles s'emparerent de Newcaſtle, aſſurant toujours qu'ils étoient pleins de reſpect & de ſoumiſſion pour le prince. Le comte de Strafford conſeilla de ne point entrer en négociation, de haſarder une bataille dont la perte ne pouvoit empirer le mal préſent. Charles ne ſuivit pas ce conſeil. On ouvrit des conférences; & comme il paroiſſoit impoſſible de ſoutenir davantage l'autorité, on aſſembla le parlement, afin de prévenir de plus grands malheurs. Pouvoit-il y en avoir de plus grands que de s'expoſer à ſes

Progrès des rebelles d'Ecoſſe.

entrepriſes, dans un tems où tout étoit à craindre pour le trône?

La criſe des affaires pronoſtiquoit une révolution fatale. Malheureuſement la conſtitution angloiſe, obſcurcie, incertaine, mal affermie en des ſiecles de troubles & d'ignorance, comme nous l'avons déjà obſervé, ouvroit un vaſte champ de querelles & de diſcorde. Le monarque croyoit ſoutenir des droits inviolables, en maintenant une autorité dont les Tudors avoient joui tranquillement; il craignoit de ſe déshonorer par le ſacrifice de quelque branche des prérogatives de ſa couronne. Le parlement au contraire, voyant des atteintes manifeſtes portées aux lois, ſe glorifioit de défendre la liberté civile, dont les idées étoient mieux éclaircies que jamais, & dont l'amour faiſoit la paſſion dominante des Communes. Encouragé par ſes premieres démarches, animé par la réſiſtance même, il oublioit les égards & la ſoumiſſion dus au ſouverain, pour établir un nouveau ſyſtême de gouvernement, ſous prétexte de remettre l'ancien en vigueur. L'intérêt, l'ambition, la cabale, & ſur-tout le fanatiſme, mêlerent leurs terribles influences à ce faux zele, qui mit la patrie en flammes, en prétendant l'affranchir du deſpotiſme.

Dernier & long parlement. Source des troubles.

Dès le commencent, un des membres de l'aſſemblée ſe plaignit avec amertume que la re-

Plaintes d'un puritain.

ligion fût flétrie ſous le nom de puritaniſme. « Quiconque, dit-il, veut conformer ſes actions » aux lois divines & humaines, eſt un puritain; » quiconque ne veut plus faire ce que d'autres » veulent qu'il faſſe, eſt un puritain. Le chef- » d'œuvre de ces méchans eſt de rendre odieux, » comme un parti dangereux dans l'état, ceux » qui profeſſent la véritable religion. » Celui qui parloit de la ſorte, évidemment enthouſiaſte, comme tous les dévots de ſa ſecte, avoit ſans doute plus à cœur de rendre le royaume puritain, que de le rendre libre.

Accuſation contre Strafford & Laud.

Strafford étoit trop dévoué aux intérêts de ſon maître, trop vigilant & trop ferme dans le miniſtere, pour n'être pas en butte à la haine des mécontens. La chambre des Communes conjura ſa ruine. Elle l'accuſa de haute-trahiſon, ainſi que Laud, archevêque de Cantorbéry, l'homme qui avoit le plus d'aſcendant ſur l'eſprit du roi. On leur ſuppoſoit à l'un & à l'autre le deſſein d'établir l'autorité arbitraire, par le renverſement des lois & de la conſtitution. Les pairs, dont l'attachement à la couronne s'affoibliſſoit, parce qu'ils avoient moins de graces à en attendre, firent arrêter les deux accuſés. Deux autres miniſtres n'échapperent à la priſon qu'en prenant la fuite.

Nouvelles

Ces coups violens rendirent les Communes ſi

redoutables, qu'elles pouvoient forcer aiſément toutes les barrieres. Quiconque avoit exercé des pouvoirs conformes à l'uſage, mais non autoriſés par la loi, fut déclaré *délinquant;* nouveau genre d'accuſation, dans lequel ſe trouverent enveloppés pluſieurs magiſtrats, pluſieurs officiers capables de bien ſervir la couronne. On décida que l'approbation des deux chambres étoit néceſſaire, comme celle du roi, pour l'authenticité des canons eccléſiaſtiques. On abolit la taxe des vaiſſeaux; on cenſura preſque tous les actes du gouvernement; on tira de priſon les auteurs ſéditieux qui l'avoient inſulté par des libelles.

entrepriſes des Communes.

La chambre-baſſe, la ville entiere, retentiſſoient chaque jour de furieuſes invectives; & les prédicans puritains ſouffloient le fanatiſme du haut des chaires. Leur parti, devenu le plus fort, ſe déchaîna contre les évêques, perſécuta les catholiques. Le zele imprudent de la reine avoit expoſé ceux-ci à toute la fureur des ſectaires, qui voyoient avec indignation un nonce du pape, pluſieurs prêtres, pluſieurs jéſuites réſider tranquillement à la cour. Londres préſenta au parlement une pétition, ſignée de quinze cents perſonnes, pour faire changer tout le gouvernement épiſcopal. De pareilles pétitions ſur toute ſorte d'objets devinrent très-communes. C'étoit un moyen de publier impunément des libelles,

Les puritains déchaînés.

Pétitions ſéditieuſes.

& de former des aſſociations contre le roi & contre l'égliſe.

Couduite foible du roi.

Ainſi les Communes, par des entrepriſes continuelles, & par une perſévérance opiniâtre, s'emparerent de l'autorité dont elles exagéroient les abus. Charles ne ſut point tenir le juſte milieu, ni éviter les excès, auſſi funeſtes en fait de politique qu'en fait de morale. Une attention extrême à défendre la prérogative l'avoit entraîné dans cet abîme: une extrême indulgence pour les adverſaires de la couronne mit le comble à ſes malheurs. La chambre fixa un terme fort court, deux mois ſeulement, au droit de tonnage & de pondage, afin de le révoquer ou de le proroger comme elle le jugeroit à propos. Il y conſentit ſans peine. Il ſouſcrivit un bill qui régloit que le parlement ſeroit convoqué de trois en trois ans, & qu'une fois aſſemblé, il ne pourroit être ajourné, ni prorogé, ni diſſous dans l'eſpace de cinquante jours, ſans le conſentement des chambres. Ce bill étoit d'une conſéquence infinie. Charles remplit même le conſeil privé de ſeigneurs dévoués au parti populaire: quelques-uns devinrent les défenſeurs de la couronne.

Bill pour la durée du parlement.

1641.

Procès de Strafford.

Des conceſſions ſi étranges n'empêcherent pas les Communes de pourſuivre avec fureur le procès du comte de Strafford. Quatre mois furent

employés à rédiger les articles d'accuſation. Ce grand homme y répondit avec une force & une évidence qui devoient confondre les accuſateurs. Mais au tribunal des paſſions, l'innocent eſt toujours coupable quand on veut le perdre. Quelques traits de hauteur, quelques actes irréguliers d'autorité, étoient les principales preuves du crime dont on le chargeoit. La haute-trahiſon avoit été nettement définie par les lois, & aucun des faits allégués n'y avoit rapport.

Maniere injuſte dont on l'accuſe.

Faute de raiſons ſolides, on imagina que pluſieurs traits réunis, quoique peu condamnables chacun en particulier, formoient un corps de preuves ſuffiſant pour convaincre l'accuſé. Il démontra l'injuſtice de cette ſuppoſition, par un diſcours plein d'éloquence, de ſolidité & de nobleſſe. « N'impoſez pas, dit-il à ſes juges, des » difficultés inſurmontables aux miniſtres du » gouvernement; ne les mettez pas dans l'im- » puiſſance de ſervir avec allégreſſe leur roi & » leur patrie. Si vous les examinez dans les plus » minces détails, ſous des peines rigoureuſes, » l'examen deviendra intolérable. Alors les af- » faires publiques ſeront abandonnées, & jamais » homme ſage, qui aura une réputation ou une » fortune à perdre, ne voudra s'engager dans » des périls ſi affreux & ſi obſcurs. »

Quelque plauſibles que fuſſent les réponſes de

Il eſt condamné. Strafford, la chambre-baſſe porta contre lui le bill d'*attainder*. Il s'agiſſoit de le faire ſigner par le roi & les ſeigneurs. On eut ſoin de ſemer des bruits capables d'ameuter le peuple. On ne parloit que de conſpirations & d'attentats contre la patrie. On publioit même que les catholiques vouloient faire ſauter la Tamiſe avec de la poudre, afin de noyer les puritains. Ces abſurdités produiſirent leur effet. La populace étoit en furie; la chambre-haute fut effrayée. D'environ quatre-vingt pairs qui avoient aſſiſté au procès, quarante-cinq ſeulement ſe trouverent au jugement, & dix-neuf ſe déclarerent contre le bill, preuve évidente que le plus grand nombre l'auroit rejeté, ſi les ſuffrages euſſent été libres.

Artifices pour faire ſigner la ſentence.

Le roi abandonne Strafford. Bientôt le palais du roi fut aſſiégé de ſéditieux, qui demandoient juſtice contre Strafford. La reine & les courtiſans conſeilloient de céder à la violence. Juxon, évêque de Londres, eut ſeul le courage de dire que ſi l'on croyoit le bill injuſte, il ne falloit point y conſentir. Au milieu de ces cruelles perplexités, Charles reçoit une lettre du comte, par laquelle ce généreux miniſtre le prioit de l'abandonner à ſes ennemis. La néceſſité détermine enfin le roi. Il nomme quatre commiſſaires pour ſigner le bill en ſon nom, ne pouvant ſe réſoudre à le faire de ſa propre main. Strafford, à cette nouvelle qu'il

n'attendoit point, témoigna ſa ſurpriſe par ce paſſage de l'écriture, trop convenable aux circonſtances : *Ne mettez pas votre confiance dans les princes ni dans les enfans des hommes ; parce qu'il n'y a point de ſalut à eſpérer d'eux.* Il marcha cependant au ſupplice avec une héroïque fermeté. *Je crains*, dit-il ſur l'échafaud, *que ce ne ſoit un mauvais préſage pour la réforme qu'on projette dans l'état, que de commencer par l'effuſion du ſang innocent.* Charles I ſe reprocha juſqu'à la fin ſa foibleſſe comme un crime. Il avoit promis au comte que le parlement ne toucheroit pas *à un poil de ſa tête* ; & il ne pouvoit s'excuſer lui-même d'avoir conſenti à ſa mort.

Son exécution.

Ce fameux miniſtre répétoit ſouvent à ſon maître une maxime mémorable : « Que ſi quelquefois la néceſſité obligeoit le ſouverain de violer les lois, on devoit uſer de cette licence avec une extrême réſerve ; & qu'auſſitôt qu'il étoit poſſible, on devoit faire réparation aux lois, pour tout ce qu'elles avoient pu ſouffrir de ce dangereux exemple. » Eſt-ce le langage du deſpotiſme ?

Maxime de ce miniſtre ſur les lois.

Il n'étoit pas ſans doute exempt de reproches ; mais Rapin Thoyras nous paroît trop prévenu contre ſon mérite. Strafford étant gouverneur d'Irlande, avoit acquis dans cette importante & difficile commiſſion un droit éternel à la re-

On oublia ſes ſervices pour lui faire des crimes de tout.

connoiſſance publique. Ses ſoins, ſa vigilance, ſa fermeté y avoient maintenu la paix, augmenté les reſſources, encouragé l'agriculture & l'induſtrie, établi des manufactures, rendu la marine cent fois plus forte qu'il ne l'avoit trouvée, & toujours concilié les intérêts du roi avec ceux des peuples, ſans mériter le moindre ſoupçon de péculat. On lui faiſoit un crime d'état de pluſieurs actes de juriſdiction arbitraire, juſtifiés par la coutume & par les circonſtances; on oublioit tous ſes ſervices, parce qu'il étoit l'ami de Charles & l'appui du trône.

Bill qui rend le parlement indépendant du roi.

Les mêmes commiſſaires qui ſignerent le bill contre le miniſtre, en ſouſcrivirent un autre plus funeſte à l'autorité royale. L'armée d'Angleterre & celle d'Ecoſſe, toujours ſubſiſtantes quoique dans l'inaction, étoient payées par les Communes, de l'argent qu'avoit prêté la ville de Londres. Sur la demande d'un nouveau prêt, les citoyens firent quelques difficultés, alléguant l'incertitude du rembourſement ſi le parlement venoit à finir. Soit que l'affaire eût été concertée, ou non, il parut auſſitôt un bill pour déclarer que le parlement ne pourroit être caſſé, ni prorogé, ni ajourné ſans le conſentement des deux chambres. Le roi, en conſentant à cet acte, ſe rendit en quelque maniere l'eſclave de ſes oppreſſeurs. Les Communes, réſolues d'anéantir

tout reſte d'autorité arbitraire, attaquerent la cour de haute-commiſſion & la chambre-étoilée, dont la juriſdiction, preſque ſans regle & ſans bornes, mettoit des entraves réelles à la liberté civile. L'une & l'autre furent abolies. C'étoit une breche d'autant plus grande au pouvoir de la couronne, que la chambre-étoilée puniſſoit ſeule les infractions des ordonnances & des édits royaux. Le droit de faire des ordonnances ſe trouva dès-lors comme abrogé, puiſque le prince n'avoit plus le moyen d'en maintenir l'exécution.

Haute-commiſſion & chambre étoilée abolie.

On entretenoit depuis un an l'armée écoſſoiſe, dont le voiſinage étoit utile aux factieux. Ces troupes furent congédiées, avec un préſent de trois cent mille livres ſterling; & leur entrepriſe louée dans l'acte de pacification, comme *tendante à l'honneur & à l'avantage de ſa majeſté*. Une inſulte ſi formelle achevoit d'avilir le ſouverain. Ayant paſſé en Ecoſſe, il s'y laiſſa dépouiller comme en Angleterre, afin de conſerver une vaine ombre de royauté. On y ſtatua qu'aucun officier ni aucun juge ne pourroit être nommé pour gouverner le royaume, en l'abſence du roi, ſans l'avis & l'approbation du parlement.

L'armée d'Ecoſſe congédiée avec récompenſe.

La deſtinée de Charles I étoit de voir les trois royaumes embrâſés à la fois de la même flamme. L'Irlande avoit été paiſible, depuis qu'elle con-

Soulévemens en Irlande.

noiſſoit des lois & de la ſubordination. Strafford, en la gouvernant, avoit beaucoup perfectionné l'ouvrage de Jacques I. Mais ce peuple haïſſoit toujours les Anglois, & ſur-tout leur religion. Zélés catholiques, autant qu'on peut l'être avec une brutale & ſuperſtitieuſe ignorance, les Irlandois ne voyoient pas ſans horreur un nombre de puritains répandus dans leur pays. Les troubles d'Ecoſſe & d'Angleterre réveilloient en eux la paſſion de l'indépendance. Quelques chefs hardis formerent le projet d'une révolte. Tout ce que le fanatiſme a de plus féroce, éclata dans l'exécution de leur deſſein : l'Irlande entiere devint un théâtre de ſang. On maſſacra les Anglois avec une fureur inouie. Les femmes, les enfans même prêterent leurs mains au carnage, Plus de quarante mille victimes furent immolées, & ce qui échappa ſouffrit des maux inexprimables. Ces barbaries paroiſſoient une œuvre ſainte à des hommes dont la ſuperſtition étouffoit tout ſentiment de la nature. On dit qu'en égorgeant leurs freres hérétiques, ils leur annonçoient avec un plaiſir atroce les ſupplices de l'enfer, où ils alloient les précipiter. Peu s'en fallut que Dublin, capitale du royaume, ne tombât en la puiſſance des rebelles.

Les Anglois y ſont maſſacrés par fanatiſme.

Outre le prétexte de la religion, ils chercherent à couvrir le crime de couleurs plus ſpécieuſes. Ils

Les rebelles ſe diſent au-

publierent que le roi & la reine les avoient autorisés à prendre les armes, pour défendre les prérogatives de la couronne. Une commission forgée, munie du sceau royal qu'on détacha d'une patente, servit de titre à cette imposture, que les ennemis de Charles ne manquerent pas de faire valoir comme une réalité. — torisés par le roi.

Il reçut en Ecosse la nouvelle du soulévement. Les Ecossois, si zélés pour leur religion, quand elle avoit fourni des motifs pour combattre l'autorité du roi, le furent beaucoup moins, quand elle auroit dû les animer contre les rebelles d'Irlande. Ils ne s'empresserent pas tant à punir ces catholiques furieux qu'à profiter de leur attentat. En accordant au prince de foibles secours, ils envoyerent à Londres des commissaires, pour prendre contre lui des mesures avec le parlement. Charles à son retour, sentit bientôt que ce parlement, malgré toutes ses concessions, méditoit encore des entrepriſes fatales. Sa bonté ou sa foiblesse lui fit faire une démarche qui acheva de le précipiter. — Nouveaux mouvemens en Ecosse & en Angleterre.

Après avoir représenté combien il étoit nécessaire de lui donner des secours contre l'Irlande, il ajouta qu'il abandonnoit cette guerre à la prudence & aux soins des Communes. C'étoit leur offrir le moyen de le réduire bientôt à l'extré- — Charles abandonne la guerre d'Irlande.

mité. On ſaiſit l'occaſion, on leva de l'argent, on prit des armes dans les magaſins, ſous prétexte de l'expédition d'Irlande, mais en effet, dans la vue d'aſſujettir entiérement le malheureux prince. Jamais la bigoterie du puritaniſme ne ſervit mieux l'eſprit de cabale. Tandis que Charles, indigné contre les Irlandois, reſpiroit une juſte vengeance, le peuple l'accuſoit de favoriſer leur religion, & de les avoir lui-même excités à la révolte.

Elles publient une ſatyre contre ſon gouvernement.

Dans ce moment de criſe, les Communes publierent leur *Remontrance de l'état du royaume*; piece fameuſe, qui n'avoit pas même été préſentée aux pairs, qui n'étoit point adreſſée au roi, & qui étoit une ſorte d'appel au peuple de toute ſa conduite cruellement cenſurée. La paſſion ſeule avoit pu dicter cet ouvrage. Pourquoi envenimer encore les anciens griefs? pourquoi exagérer des abus déjà réformés avec tant de rigueur? que pouvoit-on prétendre davantage, à moins de vouloir envahir toute la puiſſance? Auſſi, étoit-ce le but des Communes. Elles demandoient au roi de n'admettre dans ſon conſeil & de n'employer dans les affaires que des hommes à qui le parlement put ſe fier; c'eſt-à-dire que des hommes de leur corps ou de leur parti. Charles fit répandre avec ſoin ſa réponſe à la remontrance, ou plutôt à la ſatyre qui tendoit à ſou-

lever contre lui la nation. Mais une apologie modérée & pleine d'égards ne put affoiblir les préjugés populaires.

Bill contre les enrôlemens forces.

Par un bill au ſujet des troupes qu'on devoit lever, la chambre-baſſe déclara contraire à la liberté publique, le pouvoir que s'attribuoit le prince, de forcer les ſujets à prendre les armes. Rien n'étoit cependant mieux établi par l'uſage, nulle branche de la prérogative plus eſſentielle à la couronne. Le roi alla repréſenter lui-même aux pairs l'inconvénient d'un acte ſi dangereux. On jugea dans les deux chambres, qu'il avoit violé les priviléges du parlement, en prenant connoiſſance de ce bill, avant qu'il eût été porté à la chambre-haute. On lui vouloit faire un crime de tout. La plupart des pairs s'oppoſerent néanmoins aux entrepriſes des Communes contre les droits du ſouverain. Ils en prévoyoient les conſéquences pour leur propre autorité. Les Communes oſerent leur faire entendre que, repréſentant le corps de la nation, elles pouvoient ſe paſſer de leurs ſecours.

Démarche du roi contre ce bill.

Les Communes bravent les pairs.

1642.

La religion catholique & la hiérarchie (car on affectoit toujours de les confondre) furent attaqués avec plus de violence que jamais. Si la chambre-baſſe ſuivoit en cela ſes préjugés, elle mettoit auſſi en jeu avec adreſſe le fanatiſme du peuple, moyen infaillible de bouleverſer l'état,

Les évêques attaqués.

lorſqu'un faux zele de religion offuſque les lumieres naturelles. Le bruit ſe répandoit par-tout que les papiſtes & les partiſans de l'épiſcopat conjuroient la ruine du royaume. Le peuple s'aſſembloit en tumulte, pouſſoit des cris de rage, vomiſſoit mille injures contre les évêques & les lords *au cœur pourri*. Ce déſordre alla ſi loin, que les évêques firent une proteſtation, par laquelle, après avoir expoſé les inſultes & les menaces des ſéditieux, ils déclaroient que ne pouvant plus ſe rendre en ſûreté à la chambre-haute, ils proteſtoient contre tout ce qui ſe feroit au parlement en leur abſence. Cette démarche précipitée fut un triomphe pour les Communes. Elles accuſerent de trahiſon les prélats. Perſonne n'oſa prendre leur défenſe, & ils furent mis ſous une garde. Quelqu'un dit qu'ils méritoient ſeulement d'être mis aux petites-maiſons, (à *Bedlam*).

Ils quittent le parlement.

Le roi fait accuſer des membres du parlement.

S'il eſt vrai, comme on le conjecture, que le but des factieux, en foulant aux pieds tous les égards, étoit d'engager le roi à quelque imprudence qui pût le perdre, leur politique fut juſtifiée par l'événement. Charles pouſſé à bout, dépouillé & avili, animé par les conſeils de la reine & d'autres perſonnes, ſe détermine bruſquement à faire un coup de vigueur, après tant de preuves de complaiſance & de foibleſſe. Il envoie ſon procureur général à la chambre-haute

accuſer le lord Kimboiton & cinq membres des Communes, comme s'étant efforcés de détruire les lois fondamentales du royaume, d'anéantir le pouvoir royal, de donner aux ſujets une autorité arbitraire & tyrannique, de ſoulever le peuple, d'abolir même les droits du parlement, &c. Cette accuſation pouvoit tomber également ſur tous les membres de la chambre-baſſe, & l'on auroit dû prévoir combien elle y exciteroit de fureur. Dans ces temps de vertige, il ſemble que la cour ne prévoyoit rien.

Il va lui-même dans la chambre-baſſe.

Le ſergent d'armes va demander les cinq accuſés; des meſſagers d'état les cherchent partout inutilement; enfin le roi ſe rend en perſonne à la chambre, y déclare ſes volontés, aſſure qu'il n'a jamais eu intention d'employer la force, & qu'il veut agir dans la meilleure forme des lois. Les accuſés, prévenus de ſon deſſein par la comteſſe de Carliſle, avoient eu le temps de ſe retirer. Ne les voyant point, il demande à l'orateur s'il n'en reſte aucun. « Sire, répond cet officier, dans » la place que j'occupe, je n'ai des yeux pour » voir, une langue pour parler, que ſuivant la di- » rection de la chambre, dont je ſuis le ſerviteur, « & je demande humblement pardon à votre » majeſté de ne pouvoir répondre autre choſe » à ſa queſtion. » Le lendemain Charles fit aſ-

Et à l'hôtel-de-ville.

ſembler le conſeil de ville; il y alla lui-même

ſans gardes, pour inſpirer plus de confiance: il déclara qu'il avoit accuſé de haute-trahiſon certaines perſonnes, contre leſquelles il vouloit n'employer que des voies légales; & qu'il eſpéroit qu'on ne leur donneroit point d'aſile dans la cité.

Le roi inſulté. Pétitions au parlement.

Toutes les rues où il paſſa retentirent de cris ſéditieux. *Privilége du parlement, privilége!* s'écrioit la populace. Un homme eut l'inſolence de s'approcher du caroſſe, & de dire, comme les Iſraëlites lorſqu'ils abandonnerent Roboam: *A vos tentes, Iſraël.* Bientôt les cinq accuſés furent conduits en triomphe à la chambre-baſſe. On y reçut de toutes parts des pétitions qui prouvoient le ſoulévement général. Les portefaix en préſenterent une dans la quelle, après avoir inſiſté en ſénateurs ſur les priviléges du parlement, les dangers de la religion, la décadence du commerce, ils demandoient juſtice contre les coupables; ajoutant que ſi le remede étoit différé plus long-temps, ils ſe porteroient à des extrémités qui juſtifieroient le proverbe: *néceſſité n'a point de loi.* Cette rage ſaiſit même les femmes. Elles expoſerent vivement la terreur qu'elles avoient conçue contre des papiſtes & des évêques. « Les femmes, di-» rent-elles, ont le même droit que les hommes » de faire une pétition au ſujet des maux publics, » *parce que Chriſt les a rachetées au même prix, &*

» *que le bonheur des deux ſexes conſiſte également* » *dans la jouiſſance libre de Chriſt.*» Leur extravagante pétition fut approuvée par les Communes. Il en parut auſſi une des mendians, & on les remercia de leur zele. Tout moyen devenoit bon & honnête, pourvu qu'il fût propre à fomenter la diſcorde.

Offres inutiles de Charles.

Le roi quitta Londres, où il ne ſe croyoit plus en ſûreté. En vain tâcha-t-il de réparer par un excès de condeſcendance le tort qu'il s'étoit fait par un excès de précipitation. Il offrit un pardon pour les accuſés, & tout ce que pouvoient ſouhaiter les Communes, en réparation de l'atteinte donnée à leurs priviléges. Elles demanderent inſolemment qu'il commençât par découvrir ceux qui lui avoient conſeillé cette violence : elles vouloient qu'il ſe déshonorât pour les ſatisfaire. Ses fauſſes démarches l'avoient jeté dans l'abîme, & leur adroite politique ne lui laiſſoit aucune iſſue. La terreur arracha aux pairs & à lui-même un conſentement forcé, pour les bills concernant la milice & les évêques. Il reſtoit à peine quelque apparence de royauté.

Situation de la reine.

La reine, dont le zèle indiſcret avoit rendu les catholiques plus odieux, eſſuyoit les outrages de leurs ennemis : ſon confeſſeur étoit en priſon, craignant d'être accuſée perſonnellement, réſolue de prendre la fuite,

ſans eſpérance pour ſon époux, elle ne lui donnoit plus que de timides conſeils.

Les Communes veulent déſarmer le roi.

Mais les Communes vouloient aſſurer leurs uſurpations par la force des armes. Tant que le pouvoir militaire ne ſeroit pas entre leurs mains, elles ne pouvoient compter ſur l'avenir. Il falloit déſarmer entiérement le roi, pour exercer à ſa place une autorité tranquille & indépendante. Dans cette vue, ſous prétexte de complots papiſtes, on fit une ordonnance qui augmentoit le pouvoir des gouverneurs & des lieutenans; qui les déſignoit nommément, de ſorte qu'ils fuſſent tous du choix de la chambre, & qui les rendoit reſponſables de leur conduite, non au roi, mais au parlement. On preſſa le monarque d'y conſentir; on joignit les menaces aux inſtances; on l'invita enfin à revenir dans la capitale, parce qu'on étoit sûr de l'y tenir en ſervitude.

Il refuſe de revenir à Londres.

Ses réponſes peignent la cruelle agitation de ſon ame. « Cette requête, dit-il, me cauſe » un telle ſurpriſe, que je ne ſais qu'y ré» pondre. Vous parlez de craintes & de ſoup» çons. Mettez la main ſur vos cœurs, & de» mandez-vous à vous-mêmes ſi je ne dois pas » en avoir. Si je le dois, je vous aſſure que ce » meſſage ne les a pas diminués. Plût à Dieu

» que ma réſidence auprès de vous pût être » aſſez sûre & honorable, pour que je n'euſſe » aucune raiſon de m'abſenter ! Voyez vous- » mêmes ſi je n'en ai point. Que prétendez- » vous ? ai-je violé vos loix ? ai-je refuſé » de conſentir à aucun bill pour le repos & la » sûreté de mes ſujets ? Je ne demande pas » ce que vous avez fait pour moi à votre tour. » Il finit en proteſtant de ſes bonnes intentions, qui lui inſpiroient de la confiance en la protection divine.

Les Communes déclarerent que la réponſe du roi étoit un refus, que ceux dont il avoit ſuivi les conſeils étoient ennemis de l'état; que s'il perſiſtoit dans ſa réſolution, il expoſeroit la sûreté de ſes trois royaume, à moins que le parlement n'y apportât quelque remede; qu'elles approuvoient la conduite de ceux qui s'étoient déja mis en défenſe contre le danger commun. Charles s'étoit retiré à York, au milieu d'un peuple fidèle; & il ſe montra déterminé à rejeter conſtamment l'ordonnance militaire. Alors ces audacieux ennemis de la couronne, au mépris de toutes les lois, nommerent des gouverneurs pour les provinces, & leur donnerent le commandement de la milice, des garniſons, de toutes les fortereſſes, en les obligeant d'obéir aux ordres de ſa majeſté *ſignifiés*

Les Communes diſpoſées à la guerre.

Elles nomment des gouverneurs.

par les deux chambres ; c'eſt-à-dire, aux ordres du parlement, ſignifiés au nom du roi pour le détrôner.

Manifeſtes de part & d'autre.

De part & d'autre on ſema des manifeſtes, avant-coureurs de la guerre civile. Ceux du roi portoient un caractere d'évidence, auquel on ne pouvoit oppoſer que des invectives calomnieuſes. Le détail des ſacrifices qu'il avoit faits à ſon peuple, des conceſſions qu'il avoit accordées, des violences & des inſultes qui en avoient été le prix, démontroit aſſez la juſtice de ſa cauſe. Auſſi, par une noble confiance en ſes raiſons, vouloit-il qu'on diſtribuât les écrits du parlement avec les ſiens ; tandis que le parlement s'efforçoit de ſupprimer les écrits du roi.

Explication du gouvernement anglois.

Le lord Falkland, ſecrétaire d'état, également célebre par ſes vertus & par ſon ſavoir, eſt regardé comme l'auteur d'une partie des déclarations qui parurent alors. On y trouve la conſtitution angloiſe exactement définie. Les trois eſpèces de gouvernement, le monarchique, l'ariſtocratique, le démocratique y ſont diſtingués ; & le gouvernement d'Angleterre eſt dépeint comme un mêlange des trois, tempérés l'un par l'autre. Hume obſerve qu'aucun des rois précédens n'auroit voulu employer ce langage, & qu'il paroît même qu'un grand nombre de royaliſtes en furent mécontens. Mais la liberté an-

gloiſe, ſelon lui, a tiré de grands avantages de ces recherches & de ces diſputes; & l'autorité royale en eſt devenue auſſi plus sûre dans les parties qui lui ont été aſſignées.

Une ſi grande querelle ne pouvoit ſe terminer par la plume. On leva des troupes de part & d'autre. Le parlement oſa déclarer à cette occaſion, que toutes les fois qu'il auroit fait connoître en quoi conſiſtoit la loi du royaume, on ne pourroit ni douter ni contredire ſans violation des priviléges parlementaires. Charles ayant voulu s'emparer du magaſin d'armes renfermé dans Hull, le gouverneur de cette ville lui en ferma les portes. Les deux chambres, non contentes de juſtifier l'action de l'officier, publierent dans une déclaration, que le roi ſe propoſoit de faire la guerre au parlement; qu'une telle entrepriſe étoit contraire au ſerment royal, tendante à la diſſolution de l'état; & que tous ceux qui l'aſſiſteroient, étoient déclarés traîtres par les lois fondamentales du royaume. Les préparatifs ne s'en firent qu'avec plus d'ardeur.

On ſe prépare à la guerre civile.

Le parlement reçoit, à titre de prêt, des ſommes conſidérables & beaucoup de vaiſſelle d'argent. On ſe dépouille à l'envi, pour lui témoigner ſon zele. Les femmes de Londres en particulier abandonnent ce qu'elles ont de plus précieux, livrent leurs joyaux & même leurs

Secours donnés au parlement.

dés à coudre, ſe félicitant de ſervir la cauſe de Dieu contre les méchans. Mais une grande partie des pairs embraſſe le parti du roi, & ſe retire auprès de lui. Charles leur proteſte qu'il ne demande point d'obéiſſance pour ſes ordres, à moins qu'ils ne ſoient conformes aux lois; & les ſeigneurs lui déclarèrent à leur tour, qu'ils ne recevront d'autres ordres que ceux qui ſeront conformes aux lois. Ce prince paroît véritablement grand lorſqu'il déploie ſes vertus morales : il n'étoit tombé que par défaut de politique. La reine, digne fille de Henri IV, travailloit pour lui en Hollande, & envoya beaucoup d'armes & de proviſions achetées avec les joyaux de la couronne.

La plupart des pairs ſuivent le roi.

Des propoſitions révoltantes du parlement furent rejetées avec courage. « Si j'accordois » ces demandes, répondit Charles, on pourroit » encore me ſervir tête nue, me baiſer la main, » me donner le titre de majeſté : *les ordres du* » *roi ſignifiés par les deux chambres* pourroient » encore ſe trouver dans vos ordonnances : je » pourrois encore faire porter devant moi des » maſſes & des épées, & prendre plaiſir à la » vue d'un ſceptre & d'une couronne, quoique » ces petites branches ne puiſſent demeurer » long-temps vertes, lorſque le tronc ſeroit » mort. Mais quand au véritable pouvoir, je ne

Réponſe ferme de ce prince.

» ſerois plus que l'image & le fantôme d'un » roi. » Sa réſolulion étoit priſe. Il diſoit qu'on lui avoit enlevé ſes vaiſſeaux, ſes armes & ſon argent; que cependant il lui reſtoit une bonne cauſe & les cœurs de ſes ſujets; qu'avec cet avantage & la bénédiction du ciel, il comptoit ſe remettre en poſſeſſion de tout le reſte. La haute-nobleſſe, les principaux du ſecond ordre, les partiſans de l'épiſcopat & de la religion anglicane, les catholiques ſur-tout ſe déclarerent en ſa faveur. La plupart des grandes villes, naturellement portées aux ſentimens républicains, & la ſecte presbytérienne, jalouſe de l'indépendance, ſuivirent le parti contraire. Le parlement, maître des ports & de la marine, diſpoſant des richeſſes de la nation, ſembloit avoir tout l'avantage de ſon côté, & ne penſoit pas que le roi pût s'engager dans une guerre civile.

Son parti moins fort que l'autre.

L'armée royale, d'abord extrêmement foible, devint bientôt aſſez forte pour ſe faire craindre. Charles I étoit vaillant; il avoit avec lui les princes Robert & Maurice, ſes neveux, fils de l'électeur Palatin, l'un & l'autre pleins de bravoure & capables de commandement. Dans une longue ſuite d'hoſtilités, dont nous ſupprimons le detail, les royaliſtes eurent ſouvent le deſſus. Après pluſieurs victoires, ils aſſiégerent & prirent Briſtol, la ſeconde ville du royaume. Quelques-uns pro-

1643.

Premieres hoſtilités.

poſerent enſuite d'aller droit à Londres. Mais on craignit les difficultes de l'entrepriſe, & le roi forma le ſiége de Gloceſter, dont la réduction auroit eu des ſuites importantes.

Siége de Gloceſter par le roi.

Maſſey, officier de fortune, en étoit le gouverneur. Le roi l'ayant fait ſommer de ſe rendre, deux citoyens de la ville, avec un air & un habillement hideux, qui annonçoient le fanatiſme puritain, ſe rendirent au camp pour répondre à la ſommation. Leur réponſe fut une inſulte. Ils dirent qu'en vertu de leur ſerment, ils gardoient cette place pour ſa majeſté & ſes ſucceſſeurs, qu'ils ſe croyoient obligés en conſcience d'obéir à ſes ordres *ſignifiés par les deux chambres du parlement*; & qu'afin de s'y conformer, ils étoient réſolus, avec la grace de Dieu, de garder fidèlement Gloceſter. Les attaques furent vives, la défenſe ne le fut pas moins. Le brave Maſſey profitoit de l'enthouſiaſme de ſa garniſon, qui couroit à la mort comme au martyre. Mais la diſette de vivres & de munitions le réduiſit enfin aux dernieres extrémités.

Les Communes intraitables.

L'alarme s'étoit répandue dans Londres. Le célebre Waller, membre de la chambre-baſſe, avoit formé depuis peu une conſpiration pour forcer le parlement à la paix; & quoique l'on eût découvert & puni les conſpirateurs, un grand

nombre de perſonnes demandoient hautement qu'on mît fin aux troubles. Les Communes, en poſſeſſion d'une autorité deſpotique, l'exercerent alors avec tyrannie. Eloignées de tout accommodement équitable, elles ne penſerent qu'à la délivrance de Gloceſter. Les enrôlemens forcés, qui avoient paru révoltans de la part du ſouverain, furent mis en uſage ſans aucun ſcrupule. On leva une armée de quatorze mille hommes; le comte d'Eſſex, général du parlement, la conduiſit au ſecours de la place. Il n'y avoit plus qu'un baril de poudre, & toute eſpérance étoit perdue, quand ces troupes vinrent changer la fortune.

Elles envoient au ſecours de Gloceſter.

Charles fut contraint de lever le ſiége; mais il ſe hâta d'arriver à Newbury, ſur le paſſage d'Eſſex, dans la réſolution de livrer bataille. Les deux armées firent des prodiges de valeur. Celle du parlement eût été miſe en déroute, ſi la milice de Londres, quoique ſans expérience, n'avoit combattu avec une fermeté inébranlable. La victoire fut indéciſe. Le roi perdit beaucoup dans cette bataille, par la mort du vicomte de Falkland (Lucius Carry), ce vertueux & ſavant miniſtre, qui, à l'âge de trente-quatre ans, étoit digne de tous les éloges. Zélé parlementaire, quand il avoit cru la liberté civile attaquée par la couronne, il avoit embraſſé le parti du roi, quand

Bataille de Newbury.

Mort de Falkland.

on voulut anéantir la monarchie & la conſtitution. Il gémiſſoit ſur les maux publics; & le jour de la bataille où il fut tué : *Je prévois*, dit-il, *que beaucoup de malheurs menacent ma patrie, mais j'eſpere en être quitte avant cette nuit.* On ſe battoit auſſi vers le nord ſans ſuccès déciſif. Le marquis de Newcaſtle y ſoutenoit la cauſe royale; le chevalier Thomas Fairfax & Olivier Cromwel commençoient à s'y diſtinguer dans l'autre parti.

Les Ecoſſois pour le parlement.

En faiſant la paix avec l'Ecoſſe, Charles n'avoit pas changé le caractere turbulent de cette nation fanatique. Le parlement s'étoit attaché les Ecoſſois, moins par les ſommes conſidérables qu'il avoit fournies à leur armée, que par ſon zèle pour la diſcipline presbytérienne. Il eut ſoin de profiter de leurs diſpoſitions, & de les armer en ſa faveur, contre un roi dont le grand crime à leurs yeux, étoit de ſoutenir la religion anglicane. Des commiſſaires envoyés à Edimbourg, firent jouer avec ſuccès les reſſorts de l'enthouſiaſme & ceux de la politique. On

Covenant commun.

forma un *covenant* ou une ligue ſolemnelle, qui impoſoit l'obligation d'attaquer ſans ménagement le papiſme, la prélature, l'héréſie, & les uſages profanes; de livrer à la juſtice tous les mal-intentionnés, & d'établir la réforme dans les deux royaumes, *ſuivant la parole de Dieu &*

l'exemple des égliſes les plus pures. (Ce langage dévot caractériſoit les rebelles.)

Le covenant devoit être ſigné par-tout. Les Ecoſſois, en conſéquence, leverent une armée de plus de vingt mille hommes, pour ſecourir le parlement. Charles, de ſon côté, conclut une treve avec les rebelles d'Irlande. Le marquis d'Ormond, gouverneur de ce royaume, lui étoit dévoué, & envoya auſſitôt en Angleterre pluſieurs corps de troupes, dont la plupart s'attacherent à ſon ſervice. Le parlement, toujours attentif à tourner la religion à ſon profit, accuſa le roi d'avoir épargné les catholiques Irlandois, dans le temps même où l'on s'efforçoit de lui arracher la couronne.

Treve du roi avec les Irlandois.

Quoique ce prince eût remporté juſqu'alors pluſieurs avantages ſur ſes ennemis, les parlementaires devenoient plus redoutables, ſoit par la ſévere diſcipline qui s'obſervoit parmi eux, & que leurs préjugés de religion contribuoient à maintenir; ſoit par l'expérience qu'ils acquéroient tous les jours dans l'exercice des armes; ſoit par le reſpect de la nation pour le parlement, dont le nom ſeul pouvoit en impoſer au grand nombre. Afin de remédier au mal, Charles imagina un expédient inoui: ce fut de convoquer à Oxford ceux des membres des deux chambres qui étoient déclarés pour ſes intérêts. Le nombre

1644.

Parlement d'Oxford oppoſé à celui de Weſtminſter.

des pairs s'y trouva le double de ce qu'il en reſtoit à Weſtminſter; mais il n'y eut que cent quarante membres des Communes : la chambre-baſſe de Weſtminſter l'emportoit de plus du double. Le roi expoſa dans une déclaration toutes les violences qui l'avoient forcé à ſortir de Londres, ainſi que ſes partiſans; il en concluoit que le premier parlement n'étoit plus libre & n'avoit plus d'autorité légitime. Celui d'Oxford lui procura de l'argent, unique reſſource qu'on pouvoit en eſpérer. Toutes les offres d'accommodement étant inutiles, parce que l'aſſemblée de Weſtminſter craignoit, avec raiſon, un examen des prétentions réciproques, on ſe replongea dans les horreurs de la guerre la plus opiniâtre.

Nouvelles hoſtilités.

Les troupes que Charles avoient tirées de l'Irlande eurent d'abord des ſuccès rapides; mais le chevalier Fairfax les diſſipa. Le comte de Mancheſter, un des généraux du parlement, ſe joignit aux Ecoſſois qui avoient pénétré dans le royaume. Il étoit ſur le point de prendre York, lorſque le prince Robert parut tout-à-coup & préſenta la bataille malgré le marquis de Newcaſtle, dont il mépriſa trop les conſeils. Cette bataille de Marſton fut des plus ſanglantes. Cromwel, alors lieutenant général, décida la victoire par ſon habileté & ſa bravoure. Newcaſtle, ſeigneur diſtingué : qui avoit ſacrifié au ſervice du roi ſon

Bataille de Marſton perdue par les royaliſtes.

goût naturel pour le repos & pour les lettres, crut pouvoir abandonner une cauſe dont l'imprudence du prince Robert venoit de le dégoûter. Il ſe retira hors du royaume.

D'un autre côté, Charles attaqua le comte d'Eſſex, & le défit preſque entiérement. On ne laiſſa pas de remercier ce général de ſon zele. La politique du parlement étoit de traiter ſes amis avec indulgence, & ſes adverſaires avec une extrême ſévérité. Il s'attachoit les uns & faiſoit trembler les autres. Rien n'avoit plus contribué ſans doute à rendre Eſſex inébranlable dans ſon parti, quelques efforts que fit le roi pour l'attirer dans le ſien. Mancheſter & Cromwel ayant amené des renforts, battirent les vainqueurs à Newbury; & ſi Cromwel avoit été cru, on auroit pu écraſer les royaliſtes par une ſeconde victoire.

Autres batailles.

Politique du parlement.

Cet homme que nous allons voir jouer le premier rôle, étoit un des chefs de la ſecte des indépendans; ſecte fanatique, cachée juſqu'alors dans la foule des presbytériens, mais qui ſe ſignala bientôt ſur les débris de la monarchie. Les indépendans, enthouſiaſtes par ſyſtême, infatués d'une chimere de perfection, ſe croyant tous ſurnaturellement inſpirés, tolérans malgré leur fanatiſme, ne vouloient ni rites, ni évêques, ni prêtres, ni miniſtres. Ils prétendoient que l'Eſprit ſaint, par ſes communications intimes,

Secte des Indépendans.

mettoit une parfaite égalité entre le pauvre & le riche, l'ignorant & le docteur. Si la hiérarchie leur paroiſſoit odieuſe, ils ne haïſſoient pas moins la royauté. Les puritains ne penſoient qu'à la reſtreindre: eux, ils vouloient l'anéantir; & joignant une profonde politique à leurs rêveries abſurdes, ils exécuterent ce que les autres jugeoient impoſſible.

Caractere de Cromwel.

Cromwel avoit des qualités toutes propres aux plus grands deſſeins; la fougue d'un ſectaire, l'audace d'un chef de parti, la diſſimulation d'un hypocrite, les talens d'un général, le génie & l'habileté d'un homme d'état. Il déclama dans la chambre-baſſe, dont il étoit membre, contre la conduite de Mancheſter, qu'il accuſoit de n'avoir pas pouſſé la guerre avec aſſez de vigueur. Ce général lui reprocha à ſon tour des projets & des diſcours ſéditieux, qui tendoient à la ruine du parlement. L'aigreur de ces diſputes inſpira aux indépendans la réſolution de faire un nouveau modele d'armée. Leur maxime étant que *celui qui tire l'épée contre ſon roi, doit en même temps jeter le fourreau*, ils vouloient des actions déciſives & des officiers réſolus à tout entreprendre. Quoiqu'ils fuſſent les moins forts par le nombre, ils vinrent à bout, par leur adreſſe, d'exécuter leur deſſein: ce trait ſeul va peindre l'eſprit dominant.

Projet de réformer l'armée.

On ordonne un jeûne ſolemnel pour attirer les graces du ciel. Des prédicateurs hardis déplorent les diſſentions du parlement ; ils en accuſent l'eſprit d'intérêt perſonnel, dont les membres ſont animés ; ils ſe plaignent de la perfide lenteur des chefs, qui, au lieu de finir promptement la guerre, ne cherchent qu'à la prolonger pour s'enrichir de la ſubſtance du peuple ; ils conjurent le ſeigneur de ſuſciter des hommes plus dignes d'être les inſtrumens de ſa providence. Le lendemain on fait valoir ces diſcours dans la chambre-baſſe, comme une inſpiration manifeſte du ſaint Eſprit. On inſiſte ſur la néceſſité de remédier aux déſordres. On invite les membres à ſe dépouiller de tout intérêt perſonnel, de tout emploi lucratif. Cromwel ajoute qu'il s'eſt formé depuis le commencement de la guerre un grand nombre d'officiers habiles, capables des plus grandes expéditions ; que les troupes ont beſoin d'être réformées ſur un nouveau plan, & que le ſuccès des armes dépendra de l'extirpation des abus Tous ces manéges produiſirent leur effet.

Artifice ſingulier des indépendans.

Les Communes paſſerent l'ordonnance du *renoncement à ſoi-même*, par laquelle les membres du parlement, excepté un petit nombre, furent exclus des emplois civils & militaires. La chambre-haute trop foible contre le torrent, céda par crainte ou par politique. Eſſex, Mancheſter,

Ordonnance du renoncement à ſoi-même.

plusieurs autres seigneurs résignerent leurs commissions. Le chevalier Fairfax fut nommé général. On avoit eu soin d'envoyer Cromwel au secours d'une place assiégée. Fairfax demanda au parlement la permission de se servir de lui quelques jours ; il obtint ensuite de l'employer tout le temps de la campagne. Par ce moyen, Cromwel, malgré l'ordonnance bisarre, dont il étoit un des principaux auteurs, eut l'autorité militaire entre ses mains ; & le général, avec de la probité, du courage, mais sans génie, ne fut que l'instrument de ses passions.

Fairfax général. Cromwel sous lui.

1645. Cependant un des commissaires du roi & du parlement négocioient à Uxbridge pour un traité. Charles avoit enfin rendu aux deux chambres de Westminster le titre de parlement d'Angleterre. Il auroit souscrit aux conditions que ce parlement proposoit, si elles n'eussent pas été honteuses & tyranniques. On vouloit que la suspension d'armes avec les rebelles d'Irlande fût déclarée nulle ; & qu'après les avoir domptés, le parlement nommât lui-même le gouverneur & les juges de ce pays. On exigeoit que tout le pouvoir militaire fût abandonné au parlement pour sept années, qu'ensuite au lieu d'être rendu au roi, il fût réglé par une transaction & par un bill. On ne se contentoit pas de la tolérance offerte par rapport aux cérémonies ecclésiastiques,

Négociations inutiles.

Conditions odieuses que le parlement proposoit.

mais on demandoit que l'épiſcopat fut aboli & le covenant reçu dans tout le royaume. On vouloit même que les principaux officiers de la couronne & tous les juges fuſſent à la nomination du parlement; que le droit de paix & de guerre ne fût jamais exercé ſans le conſentement des deux chambres, &c. Telles étoient les prétentions du parti presbytérien. En cela, comme l'obſerve M. Hume, il ne différoit guere que de nom des indépendans, qui demandoient l'établiſſement d'une pure république. Les commiſſaires ſe ſéparerent après vingt jours de conférences infructueuſes.

Des préjugés de religion étoient toujours le premier mobile de ces furieux. A les voir, à les entendre, on les eût pris pour autant de ſaints. Ils ne parloient que le langage de l'écriture; ils affectoient une rigidité de mœurs, que le commun des hommes confond avec la ſublime vertu. Un livre du roi Jacques ſur les divertiſſemens permis le dimanche, après le ſervice divin, avoit été condamné au feu*. Laud

Fanatiſme des parlementaires.

Laud exécuté injuſtement.

* « On voit au milieu de la campagne un cercle de grès bruts, fichés en terre, & très-anciennement arrangés de main d'homme. Les miniſtres ont dit, & tout le peuple de ce canton croit pieuſement, que ces grès ſont autant d'hommes ainſi métamorphoſés au milieu d'une partie de peaume qu'ils s'étoient irréligieuſement permiſe un jour de dimanche ». (*Londr. t.* 1.) Les fraudes pieuſes, tant reprochées aux catholiques, ſe trouvent donc chez leurs ennemis.

venoit enfin d'être immolé à la pieuſe vengeance de ſes ennemis. Les Communes avoient fait périr ſur un échafaud, comme coupable de haute-trahiſon, ce vieux & reſpectable primat, auſſi innocent que Strafford, & à qui l'on ne peut reprocher qu'un excès de zele pour la liturgie, pour des opinions reçues, dont il n'étoit point l'inventeur. Sa roideur avoit occaſionné en partie les troubles funeſtes de l'état; mais ce fut la faute des religionnaires autant que la ſienne. S'il eut tort de heurter avec violence leurs préventions, ils firent encore plus mal de rompre, ſous ce prétexte, tous les liens d'une juſte dépendance. La rage du fanatiſme, excitée par l'ambition, ſe joue des lois & de la nature. Charles en reçut bientôt les derniers coups.

Différences des deux armées.

Fairfax & Cromwel réformerent leur armée ſur le modele dont on étoit convenu. Les officiers furent choiſis tels que les indépendans pouvoient les ſouhaiter. Une rigide diſcipline augmenta la ferveur religieuſe des ſoldats. Excités par l'exemple & les exhortations de leurs officiers, qui leur ſervoient de miniſtres, ils paſſoient en prieres, en conférences, en lectures ſpirituelles, tout le temps qu'ils pouvoient donner à l'amuſement & au repos. Les imaginations ardentes s'élevoient au-deſſus de l'humanité. Les périls, la mort n'étoient rien pour ces hommes

ravis hors d'eux mêmes ; ou plutôt c'étoit le chemin du bonheur céleſte où ils aſpiroient. Dans l'armée royale, au contraire, régnoient la licence & le déſordre. Le ſoldat, faute de paie, exerçoit impunément toute ſorte de brigandages ; l'officier railloit l'enthouſiaſme des parlementaires, ſans réfléchir ſur les effets qu'il devoit produire. Ce contraſte préſageoit de grands malheurs.

La bataille de Naſeby, du côté d'Oxford, fut décíſive pour les rebelles. Le prince Robert, dont le courage bouillant ne ſavoit point ſe modérer, détermina le roi & le conſeil à engager l'action, au lieu d'attendre des ſecours qui pouvoient en aſſurer le ſuccès. Il rompit l'aîle gauche des ennemis. Pendant qu'il les pourſuivoit avec une aveugle impétuoſité, Fairfax enfonça le corps de bataille, commandé par le roi même. La valeur & l'habileté de Charles furent inutiles ; il perdit toute ſon infanterie, ſon artillerie, ſes bagages & ſa caſſette. On y trouva des copies de ſes lettres à la reine, retirée en France. Le parlement n'eut pas honte de les publier, & de tirer avantage contre lui de ſa confiance pour une épouſe chérie. Les Communes, en 1644, avoient accuſé la reine de trahiſon, pour avoir amené de Hollande des ſecours à ſon mari. Tant de paſſion auroit déshonnoré une bonne cauſe.

Bataille de Naſeby, déciſive contre la couronne.

On publie les lettres du roi à la reine.

1640. Depuis la bataille de Naſeby, les affaires déclinerent rapidement. Tout plia devant les vainqueurs. Le prince Robert démentit lui-même ſa bravoure, & rendit Briſtol avec lâcheté. Charles, juſtement indigné, le congédia. En Ecoſſe, le comte de Montroſe, qui, par ſon courage & ſa conduite, preſque ſans troupes, avoit remporté pluſieurs victoires étonnantes, fut défait malheureuſement, & ſes principaux officiers condamnés à mort. Charles, au milieu de ces déſaſtres, conſervoit la fermeté de ſon ame. Il écrivit que, *s'il ne pouvoit mourir en roi, il étoit réſolu de mourir en gentilhomme*, & que ſes amis n'auroient point à rougir pour le prince qu'ils avoient défendu. En vain s'efforça-t-il encore d'engager les Communes à un accommodement convenable. Leur dureté augmentoit dans la victoire.

Les affaires empirent.

Négociation en Irlande, qui irrite encore les rebelles.

Un nouvel événement les mit en fureur. Le roi déſirant la paix avec les rebelles d'Irlande pour en tirer quelques ſecours, avoit prié le comte de Glamorgan, zélé catholique & bon ſujet, de hâter la négociation commencée par le marquis d'Ormond. Le comte, inconſidéré dans ſes démarches, ſans agir de concert avec le marquis, promit au nom du roi que les Irlandois conſerveroient toutes les égliſes dont ils s'étoient emparés, à condition qu'ils feroient paſſer

en Angleterre un corps de dix mille hommes. Au premier bruit d'un traité ſi propre à réveiller les accuſations de papiſme, Ormond fit arrêter Glamorgan, & Charles déſavoua le téméraire négociateur. Mais les Communes n'en furent pas moins perſuadées que le roi vouloit rétablir une religion qu'elles regardoient comme une ſecte abominable.

Le parlement change le gouvernement eccléſiaſtique.

En aboliſſant la prélature, le parlement n'avoit pas réglé les affaires eccléſiaſtiques. Il termina enfin ce grand ouvrage; il établit le gouvernement presbytérien avec ſes congrégations & ſes aſſemblées. Des anciens de chaque paroiſſe, joints aux miniſtres, préſiderent à toutes les choſes ſpirituelles. On croyoit reſſuſciter l'ancienne égliſe; on croyoit revoir le tems des apôtres. Les théologiens prétendirent que le presbytériat étoit de droit divin; moyen facile & admirable de conſacrer les inventions humaines. Le parlement rejeta leur déciſion, dans la crainte qu'elle n'établît une autorité égale à celle dont les évêques jouiſſoient auparavant. Comme le pouvoir des clefs paroiſſoit une arme dangereuſe, il eut ſoin de fixer les cas où l'excommunication ſeroit légitime, & accorda le droit d'appel de toutes les cours eccléſiaſtiques. Pluſieurs même de ſes membres penchoient à tolérer les ſectes proteſtantes. Rien n'étoit plus contraire au ſyſ-

Presbytériat.

Syſtême de tolérance rejeté par les puritains.

tême des presbytériens. Leur zele fougueux s'éleva contre le ſcandale. A les entendre, « on » alloit faire de l'égliſe l'arche de Noé, le ré» ceptacle de toutes les bêtes immondes : le » covenant leur impoſoit l'obligation de com» battre le ſchiſme & l'héreſie ; nulle raiſon po» litique ne pouvoit contrebalancer ce devoir ». Les diſputes s'échaufferent, la diviſion éclata. Le roi auroit peut-être profité des conjonctures, ſi la haine contre ſa perſonne n'avoit réuni ceux que l'opinion diviſoit.

Comme Fairfax ſe préparoit à l'aſſiéger dans Oxford, la crainte d'être mené en triomphe par es rebelles, lui inſpira un deſſein qui lui ſembla 'unique reſſource dans le déſeſpoir. Se flattant que les Ecoſſois n'avoient pas perdu tout attachement pour leur ſouverain, & qu'en puritains zélés ils romproient volontiers avec les indépendans, il ſe détermine à chercher un aſyle entre leurs bras. Il part ſecrétement d'Oxford, marche déguiſé juſqu'auprès de Londres, arrive à l'armée d'Ecoſſe, qui faiſoit le ſiége de Newark. La ſurpriſe eſt extrême en le voyant. On affecte de lui rendre des honneurs, mais pour le réduire en ſervitude. On exige qu'il envoie ordre à ſes gouverneurs de rendre leurs places ; il s'y ſoumet, & Newark, Oxford, Dublin, les autres villes ſont abandonnées aux

Le roi ſe livre aux Ecoſſois.

Comment ils le reçoivent.

parlementaires. Les miniſtres puritains l'accabloient de ſermons & de remontrances. Un d'eux, après des reproches amers ſur ſa conduite, voulut faire chanter devant lui le pſeaume qui commence par ces mots, dans la traduction anglaiſe: *Pourquoi, tyran, te glorifies tu de tes mauvaiſes actions?* Le roi ſe contenta de déſigner cet autre pſeaume: *Ayez pitié de moi, ſeigneur, car les hommes veulent me dévorer.* Inſolence des miniſtres.

Enfin il falloit prendre un parti & décider de ſon ſort. Le parlement vouloit qu'on le livrât entre ſes mains; les Ecoſſois vouloient le garder pour caution des ſommes qui leur étoient dues. Elles montoient, ſelon leur calcul à deux millions de livres ſterling. Quatre cent mille livres offertes par les Anglois, la moitié payable ſur-le-champ, terminerent la diſpute. A ce prix, les commiſſaires d'Ecoſſe, conclurent le honteux traité qu'on reprochera toujours à leur nation. S'ils n'avoient pas promis de ſacrifier le monarque, les Anglois auroient-ils ſacrifié une telle ſomme? Il eſt vrai que le parlement d'Ecoſſe parut d'abord s'intéreſſer en ſa faveur; mais l'aſſemblée eccléſiaſtique décida qu'un prince oppoſé au covenant ne devoit pas être reçu dans le royaume, & le fanatiſme entraîna l'exécution du traité. Charles jouoit aux échecs quand il apprit, par une lettre, qu'on alloit diſpoſer de Les Ecoſſois vendent le roi au parlement

ſa perſonne. Il continua la partie ſans marquer la moindre émotion. Livré aux parlementaires, il eut beſoin de toute ſa conſtance pour ſoutenir leur indigne traitement. On le priva de ſes anciens domeſtiques; on lui refuſa même ſes aumôniers; on vouloit qu'il renonçât non-ſeulement à ſes droits, mais à ſes principes de religion.

On le traite indignement.

Cette tyrannie du parlement fut enfin détruite par une autre eſpece de tyrannie. Les Communes penſoient à licencier une partie des troupes, pour affoiblir les indépendans qui avoient ſu s'en rendre preſque les maîtres. Ceux-ci réſolus d'exécuter leur plan de république, n'avoient garde de perdre leurs avantages. L'armée ſe mutina, & préſenta une pétition au général, pour obtenir ſa paie & les arrérages qui lui étoient dus. Cette pétition fut un crime aux yeux des Communes. Leurs menaces aigrirent l'armée. Des plaintes inſolentes, des cris ſéditieux annonçoient de quoi elle étoit capable. On envoya Cromwel avec ſon gendre Ireton & quelques autres; on leur donna commiſſion de remédier au déſordre. Eux-mêmes en étoient les auteurs ſecrets. L'artificieux Cromwel, ſous un maſque de zele pour le parlement, cachoit le deſſein de lui enlever toute l'autorité. Bientôt ſe forma un parlement militaire, plus terrible que celui de Weſtminſter. Les principaux officiers compoſoient la chambre-haute; deux

1647.

Révolte de l'armée contre le parlement.

Parlement militaire.

bas officiers ou deux ſoldats de chaque compagnie, ſous le nom d'*agitateurs*, repréſentoient la chambre-baſſe ; ce ne fut pas le dernier phénomene produit par la rage des fanatiques.

Pendant que les parlementaires ſe diſpoſoient à diſſiper ce complot par quelque coup de vigueur, l'armée en fit un qui décida la querelle. Un des agitateurs, nommé Joyce, à la tête de cinq cents chevaux, court à Hombly, où étoit le roi, pénetre dans ſon appartement, & lui déclare qu'il faut le ſuivre ſur l'heure. Charles demande par quel ordre ? Joyce, pour toute réponſe, lui montre quelques-uns de ſes cavaliers bien armés. *Votre ordre*, dit le roi en ſouriant, *eſt écrit en beaux caracteres qui ſe font lire aiſément.* La garde ne fit point de réſiſtance. Les commiſſaires du parlement ſe virent arracher leur proie ; & l'armée maîtreſſe d'une tête ſi précieuſe, ſentit qu'elle pouvoit donner la loi aux deux chambres. C'étoit le but de Cromwel. Tout ſe faiſoit par ſes adroites inſinuations ; tout ſe rapportoit à ſa fortune, ſans qu'il parût lui même y penſer. Fairfax avoit été le jouet de ſes intrigues ; trop peu clairvoyant pour en démêler la trame, & trop honnête homme pour ſoupçonner toutes les fraudes de l'hypocriſie.

L'armée enleve le roi.

Le parlement n'étoit plus, dans l'opinion publique, le défenſeur des lois & le reſtaurateur de

Le parlement devenu odieux.

la liberté. Il exerçoit un pouvoir plus arbitraire que le prétendu deſpotiſme, dont il avoit fait le prétexte de ſes entrepriſes contre la couronne. L'*acciſe*, impôt ſur les boiſſons & les denrées, pluſieurs autres taxes nouvelles devoient ſoulever la nation. Des ſommes immenſes, qu'un calcul exagéré fait monter à plus de quarante millions ſterling, levées en cinq ans, offroient une ample matiere de murmures, comparées ſur-tout aux foibles ſubſides qu'on payoit auparavant. Les commiſſaires qui adminiſtroient cet argent, n'en rendoient même aucun compte. Le clergé épiſcopal, ſous le poids d'une cruelle perſécution, ſans autre crime que d'avoir été fidele aux principes de l'égliſe anglicane, étoit devenu un objet de pitié plutôt que de haine. A la place de la cour de haute-commiſſion & de la chambre-étoilée, abolies avec tant de vigueur, on voyoit par tout des tribunaux dont les jugemens ne paroiſſoient pas moins odieux. Enfin, la nation gémiſſoit du deſpotiſme parlementaire, lorſque Cromwel fit marcher l'armée vers Londres.

L'armée exerce à ſon tour le deſpotiſme.

Alors le parlement plie ſous une force ſupérieure. Il révoque ſes décrets contre les auteurs de la pétition militaire ; il change ſa hauteur en complaiſance. Mais comme le jeu des paſſions eſt par-tout le même, & que le pouvoir de l'épée eſt la principale ſource de la tyrannie, l'armée à ſon

tour affecte le deſpotiſme. Plus on lui cede, plus elle exige. Elle accuſe de haute-trahiſon onze membres du parlement chefs du parti presbytérien ; elle demande qu'ils ſoient conduits à la tour. Les Communes répondent qu'une accuſation générale ne ſuffit pas pour les faire arrêter. On réplique qu'elle a bien ſuffi pour faire arrêter Laud & Strafford. C'eſt ainſi que les différens partis uſurpent l'un après l'autre l'autorité, & ſe permettent, quand ils ont la force en main, tous les excès qu'ils ont condamnés dans leurs adverſaires. Qu'avoient produit tant de violentes commotions pour renverſer la prérogative royale ? au lieu d'un maître modéré, l'Angleterre s'étoit donné une foule de tyrans.

Elle domina à Londres.

Pour ſatisfaire l'ambition de Cromwel, & aſſujettir le parlement à ſes ordres, il falloit que l'armée entrât dans Londres ſous un prétexte plauſible. L'occaſion s'en préſenta d'elle-même. Les Communes avoient ordonné, non ſans peine, que la milice de Londres fût changée. A cette nouvelle, la populace s'émeut, une troupe de mutins aſſiége la chambre, & lui fait révoquer ſes ordres. Les deux orateurs du parlement, ſuivis de pluſieurs autres membres, ſoit que la violence du peuple les eût effrayés, ſoit plutôt pour faire leur cour à Cromwel, dont ils prévoyoient l'empire,

s'évadent ſecrétement, vont porter leurs plaintes à l'armée, & implorent ſon ſecours. Les chefs ne pouvoient rien ſouhaiter de plus favorable. On ſe récrie contre l'audace des ſéditieux, on ne parle que de venger le parlement. Bientôt l'armée eſt aux portes de la ville, elle y entre ſans que perſonne ait le courage de lui réſiſter; elle décide ſouverainement de tout, accuſe les uns, chaſſe les autres, donne la milice aux indépendans, & réduit le parlement à une entiere ſervitude.

Le roi ſe ſauve dans l'ile de Wight.

Depuis que Charles n'étoit plus en la puiſſance des parlementaires, ſa priſon étoit devenue moins inſuportable. On lui permettoit de voir ſa famille & ſes amis. Cromwel même le traitoit en roi; & ce prince eſpéroit de le gagner par des titres & des promeſſes. Peut-être y auroit-il réuſſi avec le temps, ſi les conjectures n'avoient pas excité l'uſurpateur à franchir toutes les barrieres. Les indépendans, déſormais ſans crainte, maîtres du parlement & de Londres, ſe livrerent avec plus d'audace au projet d'anéantir la royauté. Charles commençoit à n'éprouver de leur part que des rigueurs. Il entendoit parler de menaces, de projets d'aſſaſſinats contre lui. Cromwel cherchoit peut-être à le remplir de défiance, pour le faire tomber dans un nouveau piége. Le roi en prenant la fuite s'eloigna de ſes partiſans, & perdit

toutes ſes reſſources. Il ſe réfugia dans l'île de Wight, dont le gouverneur étoit Hammond, dévoué à Cromwel. Hammond l'y retint priſonnier: un mot pouvoit décider de ſa vie.

Il s'étoit formé parmi les troupes une faction qui auroit ſuſpendu le coup, ſi Cromwel eût été moins capable de la diſſiper. Le nom de *Levellers* qu'on donnoit à ce parti, exprime le ſyſtême de ceux qui le compoſoient. Ils vouloient que tous les hommes fuſſent de *niveau*, qu'il ne reſtât ni roi ni nobleſſe, que l'égalité des biens & du pouvoir fut établie dans la nation. Des idées myſtiques ſervoient de fondement à leurs chimeres, dignes de ces temps affreux où les plus groſſieres extravagances ſe mêloient à la religion mal entendue. « Les élus, diſoient-ils, ſont égaux: les » apôtres étoient ſortis de la lie du peuple: pour» quoi un ſimple ſoldat, illuminé par l'eſprit de » Dieu, n'auroit-il pas les mêmes droits que les » commandans: pourquoi laiſſeroit-on aux offi» ciers tant de priviléges & d'avantages contraires » à l'égalité chrétienne »? Ces diſcours ſe répétoient avec chaleur. Pluſieurs régimens s'aſſocierent pour faire valoir leurs prétentions. Mais le génie de Cromwel avoit des reſſources également promptes & efficaces. Il poſſédoit l'art d'employer la terreur comme la fraude. Dans une revue de l'armée, il ſaiſit les chefs des mutins; il en

Factions des Levellers.

Leurs principes extravagans.

Cromwel les réprime.

fait exécuter un ſur-le-champ ; les autres rentrent dans le devoir.

Articles qu'on veut faire ſouſcrire au roi.

Dès-lors la réſolution fut priſe de ſe défaire du roi par quelque grand coup d'éclat, auquel on tâcheroit de donner les couleurs de la juſtice. Charles offrit au parlement de lui céder le pouvoir militaire & la nomination des offices conſidérables, pourvu qu'après ſa mort ces droits retournaſſent à la couronne. On rejeta l'offre avec arrogance. On lui envoya quatre articles préliminaires à ſouſcrire, les plus humilians & les plus iniques. Il demanda de traiter en perſonne avec les deux chambres, avant de faire des conceſſions, qui, ſans cela, ne pouvoient aſſurer la paix. C'en fut aſſez pour enflammer la fureur des républicains. Ils crierent que le roi manquoit à ſon peuple ; que l'obéiſſance des ſujets ſuppoſoit la protection du prince ; que Charles leur refuſant ce qu'il leur devoit, ils étoient libres de leurs obligations, & qu'il falloit travailler ſans lui à l'établiſſement national. Cromwel inſiſta dans la chambre-baſſe ſur ces maximes ſéditieuſes. Il fit entendre que l'Angleterre ne comptoit plus que ſur la ſageſſe du parlement, qui, à ſon tour, pouvoit compter ſur le zele & le ſecours de l'armée.

On perd tout reſpect pour lui.

Juſqu'alors la qualité de roi avoit paru reſpectable ; elle n'attira plus à Charles que des injures & du mépris. Le parlement ordonna qu'on ne lui

préſenteroit plus d'*adreſſes* *; qu'on ne recevroit plus de lui aucune lettre de meſſage ; & que l'on déclareroit coupable de haute-trahiſon, quiconque, ſans l'aveu des deux chambres, entretiendroit quelque communication avec lui. A cette ordonnance deſtructive de la royauté, on joignit des calomnies atroces, juſqu'à l'accuſer, ſans pudeur, d'avoir empoiſonné ſon pere, & d'avoir excité les Irlandois au fameux maſſacre. Charles, tranquille dans ſa priſon, oppoſoit une conſtance héroïque à ce torrent d'infortunes. Ses ſentimens de religion le ſoutenoient contre les aſſauts du fanatiſme & de la ſcélérateſſe.

Cependant un parti conſidérable s'éleva tout-à-coup pour ſa défenſe. Les Ecoſſois ſe crurent obligés par le covenant (car les autres obligations étoient effacées) à maintenir la majeſté royale ainſi que la ſecte presbytérienne. Leur parlement arma quarante mille hommes. La tyrannie de l'armée étoit devenue ſi odieuſe aux Anglois mêmes, qu'en pluſieurs endroits les partiſans de Charles leverent des troupes. Dix-ſept vaiſſeaux ſe déclarerent pour lui, une ſeconde guerre civile s'alluma dans le royaume. Tandis que Cromwel & les autres chefs s'appliquoient à diſſiper cet orage, le parlement, plus libre, rétracta la derniere

1647. Seconde guerre civile.

* Une *adresse* eſt une requête ou pétition adreſſée au roi.

ordonnance, & envoya quinze commiſſaires traiter avec le roi. Ce changement pouvoit produire les plus grands biens, ſi le déſir de la paix eût accompagné des ſentimens de modération qui auroient dû l'accélérer.

Négociation entre le roi & le parlement.

Les commiſſaires trouverent Charles dans un état capable de les attendrir, preſque ſans domeſtiques, la barbe longue, les cheveux négligés & blanchis par le chagrin. Mais ſon eſprit n'avoit rien perdu de ſa pénétration ni de ſa force. Il diſcuta ſeul avec eux, dans une longue ſuite de conférences, les points les plus délicats, avec une ſupériorité de raiſon dont ils furent étonnés. La néceſſité le forçoit à recevoir des conditions odieuſes. Il conſentit à reconnoître que le parlement avoit pris les armes pour une juſte défenſe; à lui céder pour vingt ans, & le pouvoir militaire, & le droit de lever l'argent deſtiné à l'entretien des troupes, le droit même de reprendre enſuite cette double autorité, lorſque les deux chambres le jugeroient utile au bien public; il conſentoit à le laiſſer maître de la nomination des grands offices, & du gouvernement de l'Irlande; à faire payer par le peuple toutes les dettes contractées dans la guerre civile. Conceſſions ſi étranges, que, s'il avoit dépendu de lui de les éviter, dit-il avec douleur, elles l'auroient rendu plus digne qu'aucune action

de ſa vie, d'être regardé comme l'ennemi de ſes ſujets.

Il ne refuſa ſon conſentement qu'à deux articles, l'un pour la punition de ſes partiſans, l'autre pour l'abolition de l'épiſcopat. Toujours pénétré de regret d'avoir ſacrifié l'illuſtre Strafford, il accorda ſeulement, mais avec peine, que les royaliſtes paieroient des compoſitions au parlement, & que ſept des principaux ſeroient bannis pour un temps limité. A l'égard de la religion, inflexible dans ſes principes, comme les Communes l'étoient dans leur ſyſtême presbytérien, il abandonnoit tout ce qui ne paroiſſoit pas d'inſtitution apoſtolique, pourvu que l'épiſcopat fût conſervé; il conſentoit néanmoins qu'on ne laiſſât aux évêques d'autre pouvoir que celui de conférer les ordres aux miniſtres.

On ne peut s'accorder ſur des points de religion.

Telle eſt la démence des religionnaires enthouſiaſtes: leur intérêt, l'intérêt public, ne ſont rien au prix de leurs opinions. Quelque avantageux que ce traité fût au parlement, quelques motifs qu'on eût de le conclure ſans délai, les négociateurs s'opiniâtrerent ſur l'article qui ſembloit le moins difficile. On reconnoît l'eſprit de ſecte dans cette déclaration parlementaire: *Les deux chambres déteſtant l'abominable idolâtrie qui ſe commet à la meſſe, ne peuvent admettre ni autoriſer, comme ſa majeſté le déſire, l'exemption*

Entêtement inſenſé des ſectaires.

pour la reine & ſa famille, des peines qui ſeront portées contre l'uſage de la meſſe. Un aveugle entêtement fermoit les voies de conciliation.

Progrès de l'armée.

On perdit le temps en diſputes, tandis que l'armée agiſſoit avec vigueur. Elle diſſipa bientôt les royaliſtes, dont les différens corps n'étoient point unis. Cromwel pénétra en Ecoſſe, où rien ne put lui réſiſter. Fairfax s'empara de Colcheſter, après un ſiége mémorable. Ireton, le plus cruel des fanatiques, engagea ce général, naturellement humain, à faire paſſer par les armes quelques-uns des officiers de la garniſon. Le chevalier Lucas paſſa le premier, & donna ordre lui-même aux exécuteurs de faire feu. A peine fut-il tombé mort, que Lille, ſon ami, courut l'embraſſer & ſe préſenta au ſupplice. Les ſoldats lui paroiſſant trop loin, il leur dit de s'approcher. Un d'eux répondit qu'ils ne le manqueroient sûrement pas. *Amis*, répliqua-t-il en ſouriant, *je vous ai vus de plus près, & vous m'avez manqué.* Une mort ſi glorieuſe étoit préférable au triomphe des rebelles.

Exécutions. Traits de courage.

L'armée veut ſe défaire du roi.

Leur premier ſoin, après avoir renverſé rapidement tous les obſtacles, fut de ſe ſaiſir de la perſonne du roi, & de le transférer dans une priſon plus étroite. Charles pouvoit prévenir ce coup par la fuite. Mais ayant promis au parlement de ne point s'évader pendant la négocia-

tion, il ſe fit ſcrupule de violer cette promeſſe, dont les circonſtances ſembloient le décharger. Il devoit mourir victime de ſa bonne foi, comme de la tyrannie de ſes oppreſſeurs. Le parlement eut le courage de leur réſiſter d'abord, & déclara que les conceſſions du roi pouvoient ſervir de fondement au traité national. Mais le colonel Pride, autrefois charretier, aſſiégea la chambre des Communes, arrêta quarante & un membres presbytériens; les autres membres ſuſpects furent exclus, au nombre de plus de cent ſeize; & il ne reſta que les furieux indépendans. Ce fantôme de parlement exécuta le projet incroyable de faire le procès au ſouverain.

Le parlement réduit aux indépendans.

Sur le rapport des commiſſaires chargés de dreſſer les articles d'accuſation, la chambre-baſſe déclare le roi criminel de haute-trahiſon, pour avoir fait la guerre au parlement, & forme une haute-cour de juſtice à qui elle donne pouvoir de le juger. Les pairs rejettent ce bill avec l'indignation convenable. Alors, en partant du principe nouveau, *que le peuple eſt l'origine de toute autorité juſte*, on déclare *que les Communes d'Angleterre aſſemblées en parlement, étant choiſies par le peuple qu'elles repréſentent, ont la ſuprême autorité de la nation; & que tout ce qui eſt jugé loi par les Communes, a force de loi ſans le conſentement du roi & des pairs.* Ainſi, la conſtitution angloiſe,

1648.

Bill qui renverſe la conſtitution.

au milieu des ſoulévemens & de la guerre civile, eſt totalement renverſée par ceux qui affectoient de la ſoutenir. L'hypocrite Cromwel ſoutient ces uſurpations inouies, en jouant le rôle d'un inſpiré. « Dernierement, dit-il, lorſque je voulois » parler pour le rétabliſſement de ſa ma jeſté, » je ſentis ma langue qui ſe colloit dans ma » bouche, & je regardois ce mouvement ſurna- » turel comme une réponſe du ciel qui rejetoit » le prince endurci ».

Diſcours hypocrite de Cromwel.

Charles, conduit à Londres par Harriſon, colonel, fils d'un boucher, & digne de ſa naiſſance, comparoît devant ſes juges, parmi leſquels ſe trouvent Ireton, Cromwel, Harriſon, & une foule de ſcélérats dont la mémoire ſera éternellement en horreur. Le ſolliciteur, ou procureur-général, dit au nom des Communes, que « Charles Stuart, ayant été reçu roi d'An- » gleterre avec un pouvoir limité, voulant éta- » blir un gouvernement illimité & tyrannique, » a traîtreuſement & méchamment fait la guerre » au parlement, & à la nation qu'il repréſente; » & que pour cela, il eſt accuſé comme traître, » tyran homicide, ennemi déclaré & implacable » de la république ». Sur quoi le préſident de l'aſſemblée ſomme le roi de répondre. Charles, avec une dignité & un courage que les revers n'avoient pu abattre, répond qu'il ne reconnoît

Le roi devant ſes juges.

Réponſe du roi.

point l'autorité ni la juriſdiction de ce tribunal; qu'étant leur roi héréditaire par le droit de ſa naiſſance, tous ſes ſujets, même réunis, n'ont pas le pouvoir de lui faire ſon procès; qu'ayant ſouvent expoſé ſa vie pour la défenſe de la liberté & des lois fondamentales du royaume, il eſt prêt encore à ſceller de ſon ſang ces droits précieux; que ceux qui s'arrogent la qualité de ſes juges, ſont nés ſes ſujets, & ſujets des lois qui prononcent que *le roi ne peut faillir*, mais que ſans recourir à cette maxime générale, il eſt en état de juſtifier ſa conduite par des raiſons évidentes; & que, s'il eſt invité d'une autre maniere, il déſire de leur démontrer, & à l'univers entier, la juſtice de la guerre où il s'eſt malheureuſement & malgré lui engagé pour ſa defenſe. »

Une réponſe ſi juſte, ſi noble, ſi ferme & ſi modérée, auroit confondu des hommes moins obſtinés au crime. La nouvelle cour ne laiſſa pas de continuer ſes pourſuites. Charles y ayant été traduit juſqu'à trois fois, & ayant trois fois décliné ſa juridiction, les juges après avoir entendu quelques témoins, qui dépoſerent que le roi avoit paru en armes contre les troupes du parlement, prononcerent la ſentence de mort. La France, la Hollande, l'Ecoſſe s'étoient efforcées inutilement d'arrêter cette horrible procédure. Quatre illuſtres amis du roi, Richemond, Hertfort, Southamp-

Il eſt condamné à mort.

Quatre ſeigneurs s'of-

frent à mourir pour lui.

ton, & Lindeſey, repréſenterent aux Communes qu'en qualité de ſes conſeillers, ils étoient ſeuls coupables des meſures qu'on lui imputoit comme des crimes; ils demanderent à ſauver, par leur ſupplice, cette vie précieuſe que les Communes elles-mêmes étoient intéreſſées à défendre. Leur généroſité excita peut-être la rage des parricides; car plus les méchans ſe voient condamnés par la vertu des gens de bien, plus ils s'empreſſent à recueillir le fruit de leurs attentats.

1649. Le roi ſe prépare au ſupplice.

Pendant trois jours qu'on laiſſa au roi avant l'exécution, il s'occupa tranquillement de ces vérités éternelles qui élevent l'ame au-deſſus des maux de la vie. Le prince de Galles & le duc d'York, ſes deux fils aînés, s'étoient enfuis. Le duc de Gloceſter leur cadet, âgé de huit ans, lui ayant été amené: « Mon enfant, lui dit-il, on va » couper la tête à ton pere, & peut-être voudra-» t-on te faire roi. Mais prends garde; tu ne » peux être roi du vivant de tes freres Charles & » Jacques. Ils couperont la tête à tes freres lorſ-» qu'ils pourront les tenir; ils te la couperont » auſſi à la fin. Ainſi je t'ordonne de ne pas ſouf-» frir qu'ils te faſſent roi ». Le jeune prince répondit en ſoupirant: « Je me laiſſerois plutôt » mettre en pieces ». L'échafaud avoit été dreſſé devant le palais même de Whitehall, demeure

des rois d'Angleterre. Charles y monta ſans foibleſſe. Il harangua l'aſſemblée, proteſta de ſon innocence, & reconnut néanmoins que ſa mort étoit juſte aux yeux de l'être ſuprême, qu'il étoit puni pour ne s'être pas oppoſé à une ſentence injuſte (celle de Strafford). Il pardonna généreuſement à ſes ennemis, les exhortant, eux & la nation, à l'obéiſſance envers ſon légitime ſucceſſeur. Un homme maſqué lui trancha la tête d'un coup. Un autre la prit, la montra aux ſpectateurs en s'écriant: *Voilà la tête d'un traître.*

Fairfax s'étoit abſenté pendant le procès. Avant l'exécution, il s'efforça d'empêcher ce dernier crime; il réſolut de ſauver le roi par la force avec ſon régiment. Cromwel & Ireton perſuaderent au crédule général de recourir à la priere, dans un moment où l'on avoit ſi grand beſoin, diſoient-ils, de lumieres ſurnaturelles. Le fanatique Harriſon fut chargé de s'unir à lui pour invoquer le ſeigneur; il eut ſoin de prolonger cet exercice juſqu'à ce qu'on vint annoncer la mort du roi; ſe levant alors d'un air de prophete, il aſſura que le ciel exauçoit leurs vœux, & faiſoit connoître miraculeuſement ſes volontés.

Fairfax trompé par les régicides.

La nation trop long-temps dupe de ces hypocrites, étoit revenue de ſon erreur. Autant elle s'étoit livrée contre Charles aux tranſports d'une haine aveugle, autant ſe livra-t-elle à l'affliction

Douleur de la nation.

après avoir perdu ce bon prince, dont le caractere méritoit l'eſtime & l'amour de ſes ſujets. Peu de rois ont eu plus de vertus & ſi peu de vices. Dans un ſiecle moins orageux, il auroit régné tranquille, avec la gloire de faire du bien ſans inſpirer de la défiance. Mais il manqua de cette ſageſſe politique qui doit ſe régler ſur les conjonctures; & il ſuivit trop aiſément des conſeils qui ne valoient pas ſes propres lumieres.

Lettre de Charles I à ſon fils.

Pour mieux faire connoître ſon eſprit & ſes ſentimens, nous traduirons quelques morceaux d'une lettre, où il rendoit compte au prince de Galles de ſes dernieres négociations avec le parlement. « Vous voyez, lui écrivoit-il, combien j'ai » travaillé à la recherche de la paix. Ne craignez » pas de ſuivre mes traces. Employez tous les » moyens dignes de vous pour recouvrer vos » droits; mais préférez les voies pacifiques. Faites » voir la grandeur de votre ame, en triomphant » de vos ennemis par le pardon plutôt que par » les châtimens. Que mon expérience vous ap- » prenne à ne point affecter plus de pouvoir & » de prérogative qu'il n'en faut réellement pour » le bien des ſujets, non pour la ſatisfaction des » favoris. Par-là, vous ne manquerez jamais de » moyens d'être un bon pere à l'égard de tous, » & un prince libéral envers ceux que vous vou- » drez favoriſer. Ces conſidérations peuvent vous

» rendre un auſſi grand roi que votre pere eſt au-
» jourd'hui éloigné de l'être; & votre autorité
» ſera d'autant plus ſolide, que la mienne a été
» plus affoiblie : car nos ſujets ont appris que des
» victoires ſur leur prince ne ſont que des triom-
» phes ſur eux-mêmes. Les Anglois ſont un peu-
» ple ſage, quelque infatués qu'ils ſoient à pré-
» ſent..... Enfin ſi Dieu vous donne du ſuccès,
» uſez-en avec modeſtie, & ayez toujours de
» l'éloignement pour la vengeance. S'il vous ré-
» tablit à des conditions dures, tenez tout ce que
» vous aurez promis. Ces infracteurs des lois
» qu'ils étoient obligés de défendre, trouveront
» leurs victoires pleines de troubles; mais ne
» penſez pas que rien au monde mérite d'être
» obtenu par des voies injuſtes & déshonnêtes ».

L'*Icon* de Charles I.

Peu de jours après la mort du roi, parut ſous ſon nom un ouvrage, intitulé en grec *Icon Baſilikè* (Tableau royal), plein d'élégance, de ſentiment & de vertu. Milton en compare les effets à ceux que produiſit ſur les Romains le teſtament de Céſar, lu par Antoine. On en fit cinquante éditions dans l'eſpace d'un an. Etoit-ce véritablement l'ouvrage du roi ? Pluſieurs le nient ; mais il y a d'aſſez bonnes raiſons pour le croire, du moins comme une choſe vraiſemblable.

Arts, littérature.

Charles I aimoit la peinture & les beaux-arts. Son économie & ſon peu de revenus ne l'empê-

choient pas de vivre avec magnificence. Il poſſédoit vingt-quatre maiſons royales, toutes aſſez bien meublées pour qu'il paſſât de l'une à l'autre, ſans avoir beſoin d'y faire tranſporter la moindre choſe. Quoiqu'il aimât les ouvrages d'eſprit, & qu'il fût bon connoiſſeur, on lui reproche d'avoir manqué de généroſité envers Ben-Johnſon, fameux poëte dramatique, qui, dans une vieilleſſe infirme & indigente, lui ayant fait demander quelques ſecours, ne reçut qu'une ſomme très-médiocre. *Je ſuis logé fort à l'étroit*, dit le poëte mécontent, *mais je vois par l'étendue de cette faveur, que l'ame de ſa majeſté n'eſt pas logée plus au large.*

Ben-Johnſon dans la miſere.

RÉPUBLIQUE.

Jamais conſpiration n'avoit été conduite avec plus d'habileté & de vigueur, que celle des indépendans pour fonder une république ſur les ruines du trône d'Angleterre. Après le ſupplice de Charles I, ils ſe hâterent de mettre la derniere main à leur ouvrage. La chambre baſſe, réduite au nombre d'environ quatre-vingt membres, de cinq cents treize députés qui la compoſoient au commencement, déclara que la chambre des pairs devoit être abolie, comme inutile & dangereuſe, & qu'il n'y avoit plus de

1649. La monarchie abolie.

monarchie. *Si l'on déſiroit un roi*, dit un de ces républicains, *le dernier étoit auſſi digne de la couronne qu'aucun gentilhomme du pays.* Cependant ſa ſtatue fut renverſée, &l'on mit ſur le piédeſtal cette inſcription : *Exiit tyrannus, regum ultimus.* LE TYRAN, DERNIER DES ROIS A DISPARU. Les Communes firent un grand sceau qui portoit pour légende : *La premiere année du rétabliſſement de la liberté, par la bénédiction du ciel.* Elles déclarerent coupable de haute trahiſon quiconque reconnoîtroit pour roi *Charles Stuart, connu ſous le nom de prince de Galles.* Afin d'augmenter la terreur, quelques royaliſtes furent condamnés à mort.

La nation étoit diviſée en pluſieurs partis, d'autant plus animés l'un contre l'autre, qu'ils reſpiroient tous le fanatiſme. Ceux-là vouloient qu'il ne reſtât aucune forme de gouvernement humain, parce que Jéſus-Chriſt, dont le ſecond avénement ne pouvoit tarder, alloit régner ſeul dans l'univers. Ceux-ci portoient la démence juſqu'à ſoutenir qu'il ne reſtoit plus ni morale ni loi naturelle, & que les élus, dirigés par l'eſprit ſaint, étoient au-deſſus des obligations ordinaires. Les presbytériens, les royaliſtes, avec des principes tout oppoſés, faiſoient éclater le même mécontentement.

Pluſieurs partis dans la nation.

Fanatiques.

L'héritier de la couronne, Charles II, quoi-

Charles II

proclamé en Ecoſſe. que fugitif & ſans forces par lui-même, eſpéroit rentrer en poſſeſſion de ſes droits. L'Ecoſſe l'avoit proclamé, à condition qu'il ſe conduiroit avec ſageſſe, qu'il garderoit le covenant, & qu'il n'auroit autour de lui que des perſonnes bien intentionnées. Conditions dures, mais ſupportables dans ces triſtes circonſtances. D'un autre côté, le marquis d'Ormond, gouverneur d'Irlande, étoit à la tête d'un grand parti dévoué au prince; & quoique les Irlandois ſe fuſſent de nouveau révoltés en 1646, à l'inſtigation d'un nonce du pape, ils étoient alors ſincérement unis aux royaliſtes. Les indépendans ſe voyoient entourés d'ennemis; mais le génie de Cromwel ſe jouoit des obſtacles & des dangers.

Son parti en Irlande.

Révolte des Levellers. Nommé par le conſeil d'état gouverneur d'Irlande, Cromwel, avant de partir, pourvut à la tranquillité de l'Angleterre. La faction des *Levellers* n'étoit pas détruite dans l'armée. Quatre mille de ces enthouſiaſtes s'étant révoltés ouvertement, on les amuſa par une négociation, on tomba enſuite ſur eux. Il y en eut quatre cents de pris, quelques-uns de traînés au ſupplice; & cet exemple atterra les autres. Liburn, lieutenant colonel, homme fanatique & turbulent, fut mis en priſon. Les femmes en corps demanderent ſon élargiſſement: on les avertit de ſoigner

les affaires du ménage, & de laiſſer aux hommes le gouvernement de l'état. (Ce n'étoit plus le tems où les pétitions des femmes paroiſſoient utiles pour échauffer l'eſprit d'indépendance.) Les cas de haute-trahiſon furent étendus juſqu'aux ſimples diſcours, juſqu'aux intentions ſans effet ; les priſons remplies de citoyens, quoique le pouvoir d'empriſonner eût paru ſi tyrannique ; l'acciſe & d'autres taxes extraordinaires, exigées avec rigueur. La nouvelle république reſſembloit au regne de Tibere.

Gouvernement tyrannique.

Cependant Cromwel arrive en Irlande, il fait lever le ſiége de Dublin au marquis d'Ormond ; il emporte d'aſſaut la ville de Fredah, défendue par une nombreuſe garniſon ; il ordonne un maſſacre général des ſoldats : un ſeul échappe à la boucherie. Cette cruauté politique répand la terreur ; les places ouvrent leurs portes : le clergé Irlandois, voyant d'Ormond malheureux, le frappe d'anathême en qualité de proteſtant ; plus de quarante mille hommes ſe banniſſent volontairement de leur patrie, pour aller ſervir les étrangers ; & l'Irlande eſt ſubjuguée par Cromwel*.

Cromwel ſubjugue l'Irlande.

* Il y avoit en Irlande deux partis de catholiques, celui des Jéſuites & celui des Cordeliers. Cromwel profita de leurs diviſions. Les Cordeliers, dans un manifeſte imprimé à Paris en 1 50, reprochent aux Jéſuites d'avoir favoriſé l'uſurpateur. (V. *Londres*, tom. 2, pag. 51.)

Il eut bientôt l'occaſion de ſe ſignaler en Ecoſſe avec plus de gloire.

1650. Exécution du brave Montroſe.

Le brave marquis de Montroſe n'étoit plus. Après la mort de Charles I, ayant reçu de ſon fils une commiſſion de capitaine-général en Ecoſſe, il avoit débarqué dans ce royaume, accompagné d'un petit nombre de ſoldats allemands. Surpris & arrêté par les Ecoſſois, ces fanatiques n'avoient vu dans un ſi grand homme, leur concitoyen, qu'un impie excommunié, comme rebelle au covenant. Il eſſuya des indignités affreuſes, & fut condamné à être pendu. La ſentence portoit que ſa tête ſeroit clouée à la porte de la priſon, ſes jambes & ſes bras attachés dans les quatre principales villes du royaume, & ſon corps enterré avec ceux des malfaiteurs, à moins que ſon repentir ne fît lever l'excommunication « Je ſuis plus fier, » dit-il, aux miniſtres presbytériens, d'avoir ma » tête attachée au lieu marqué par la ſentence, » que d'avoir mon portrait ſuſpendu dans la » chambre même du roi. Loin d'être fâché » qu'on envoie mes bras & mes jambes dans » quatre villes du royaume, je voudrois avoir » aſſez de membres pour qu'on les diſpersât » dans toutes les villes chrétiennes, & qu'ils y » ſerviſſent de témoignage en faveur de la cauſe » pour laquelle je ſuis condamné ». Le ſoir il

Paroles de ce héros.

mit en vers ce ſentiment. Sa mort fut auſſi héroïque que ſa vie. Il étoit encore à la fleur de l'âge, lorſque ſon roi & ſa patrie eurent le malheur de le perdre.

Charles II en Ecoſſe.

Cet événement apprit à Charles II combien le fanatiſme écoſſois étoit redoutable, & le détermina, contre l'avis de pluſieurs, à recevoir des conditions odieuſes, ſans leſquelles il ne devoit rien eſpérer d'un peuple ſi aveugle & ſi opiniâtre. Il fit voile pour l'Ecoſſe avec ſept vaiſſeaux de guerre hollandois. En arrivant, il fut contraint de congédier une partie de ſes amis, de ſigner le covenant, & d'eſſuyer les ennuyeux ſermons des miniſtres. Il affecta même dans une déclaration publique, un zele conforme à leur bigoterie. Il s'accuſoit d'avoir ſuivi les mauvais conſeils de ſon pere; il déploroit l'idolâtrie de ſa mere & la tolérance qu'on lui avoit accordée; il promettoit de n'aimer & de ne favoriſer aucun de ceux qui auroient aſſez peu de conſcience pour préférer ſon intérêt à l'évangile & au royaume de Chriſt; de n'avoir déſormais d'autres ennemis que les ennemis du covenant; & de le faire triompher du papiſme, de la ſuperſtition, de la prélature, en un mot, de tous les uſages profanes. Les puritains gouvernés par le duc d'Argyle, furent peu touchés de ces apparences, dont ils ſe défioient ſans doute. Le

Il eſt forcé de prendre le langage du fanatiſme.

prince étoit parmi eux un captif plutôt qu'un roi : on ne l'admettoit pas même au conſeil.

Zele des Ecoſſois contre les ſorciers.

S'il falloit encore des preuves de la démence qui régnoit alors en Ecoſſe, en voici une frappante. Le zele s'acharnoit ſur les ſorciers comme ſur les chrétiens *idolâtres*, & en trouvoit par-tout à immoler. Dans un ſeul village de quatorze maiſons ſeulement, quatorze perſonnes furent brûlées pour ſorcellerie. N'en doutons pas, l'ignorance a fait autant de mal au genre humain que les paſſions. On pourſuivoit auſſi les ſorciers en Angleterre avec beaucoup de crédulité & de rigueur. Mais où ne les pourſuivoit-on pas ?

Cromwel eſt général, & marche en Ecoſſe.

Fairfax, ſe faiſant ſcrupule d'attaquer les Ecoſſois contre la foi du covenant, s'étoit démis du généralat, & Cromwel avoit été nommé à ſa place. Ce dernier, qui connoiſſoit Fairfax incapable de trahir ſa conſcience, s'efforça de le faire changer de réſolution, bien ſûr de ne pas y réuſſir. On vanta comme un prodige de déſintéreſſement le chef-d'œuvre de l'ambition la plus profonde. Le nouveau général s'avança bientôt à la tête de ſeize mille hommes. Leſley commandoit l'armée d'Ecoſſe. Charles ſe rendit au camp, & ſe fit aimer des ſoldats par ſa vivacité & ſa valeur. Le clergé en ayant pris de l'ombrage, on l'obligea de quitter l'armée. On renvoya auſſi quatre mille hommes, trop bons royaliſtes pour que les preſ-

Le clergé Ecoſſois affoiblit l'armée par la bigoterie.

bytériens les cruſſent dignes de ſervir la cauſe commune; on craignit qu'un ſeul de ces profanes n'attirât la malédiction du ciel.

Déjà Cromwel commençoit à manquer de vivres; le général écoſſois en évitant de combattre, le réduiſit aux dernieres extrémités. Malheureuſement les eccléſiaſtiques avoient l'aſcendant ſur les troupes. A force de crier que le ſeigneur avoit exaucé leurs vœux, qu'ils étoient aſſurés de la victoire, ils contraignirent Leſley à deſcendre des hauteurs où il campoit entre Dunbar & Berwick, & à riſquer une bataille. Auſſitôt Cromwel attaque cette armée plus nombreuſe que la ſienne, mais fort inférieure en diſcipline & en expérience. Il la met en fuite dès la premiere charge, fait neuf mille priſonniers, s'empare d'Edimbourg & de Leith. Il auroit pouſſé plus loin ſes avantages, ſi l'hiver & la fiévre ne l'en euſſent empêché.

Bataille de Dunbar.

Rien ne détrompe les fanatiques. Quand ils raiſonnent, c'eſt pour s'affermir dans l'erreur; & ils fortifient leurs préjugés par les preuves mêmes qui ſemblent devoir les détruire. Le clergé preſbytérien, qui avoit prophétiſé le gain de la bataille de Dunbar, vit clairement dans les décrets de la providence toutes les raiſons pourquoi on l'avoit perdue. Il les expoſa dans un ouvrage abſurde que Cromwel réfuta lui-même, Celui-ci ſoutint que

Cromwel réfute les rêveries des Ecoſſois presbytériens.

les prieres faites de part & d'autre étoient un appel au jugement de Dieu, & que Dieu avoit prononcé à Dunbar une ſentence irrévocable. Rien n'eût été plus facile que de trouver les cauſes naturelles de l'événement ; mais l'eſprit d'enthouſiaſme mêloit toujours la théologie aux fureurs de la guerre civile. Charles, quoiqu'excédé par les miniſtres, qui le fatiguoient de ſermons & de prieres, qui ne lui permettoient aucun plaiſir, qui lui reprochoient ſévérement les moindres fautes, étoit néanmoins un peu plus libre depuis que les Ecoſſois avoient rabattu de leur confiance. On le laiſſa maître d'aller au camp pour la premiere campagne.

Charles à l'armée.

1651.

Cromwel la commença par ſes ſuccès ordinaires. Le jeune roi, déſeſpérant de lui réſiſter, prit une réſolution hardie & imprévue. Il paſſa en Angleterre ; car on n'avoit pas même penſé à en fermer le chemin. Si les royaliſtes l'euſſent attendu, c'étoit le moment favorable pour une révolution. Mais l'activité de Cromwel répara bientôt ſon imprudence. Les milices s'aſſemblerent à ſes ordres, & joignirent les troupes réglées. A la tête de quarante mille hommes, il attaque Worceſter où le roi s'étoit renfermé avec ſes partiſans. Il renverſe tout devant lui, & ſe rend maître de la place, pleine de morts & de mourans. Charles prend la fuite, & ſe ſépare de ſes compagnons, arrive avec le comte de Derby

Il paſſe en Angleterre.

Cromwel vainqueur à Worceſter.

Fuite du roi, à travers les

dans une métairie éloignée; il y trouve de bons payſans empreſſés à le recevoir. Retiré ſur un chêne où il ſe tint caché un jour entier, il vit paſſer pluſieurs ſoldats qui le cherchoient. Lui donner aſile, étoit s'expoſer à la peine de mort; le trahir étoit s'aſſurer une fortune conſidérable. Cependant il erra quarante-un jours, déguiſé, au milieu d'une infinité de périls, ſans que de quarante perſonnes à qui le ſecret fut confié, hommes, femmes, domeſtiques même, un ſeul manquât de diſcrétion ou de zele. C'eſt dans les plus violentes agitations que la vertu ſe déploie avec plus de force, comme c'eſt alors auſſi que le fanatiſme & les paſſions ſe déchaînent avec plus d'acharnement. Le prince trouva enfin un vaiſſeau ſur lequel il s'embarqua pour la France. plus grands périls.

Dès-lors la république Angloiſe, ſi on peut donner ce nom au gouvernement arbitraire des uſurpateurs, parut ſolidement établie. Blake, ſon grand-amiral, pourſuivit juſques dans l'embouchure du Tage le prince Robert qui commandoit la flotte de Charles. Le roi de Portugal ayant fermé à Blake l'entrée de ce fleuve, il enleva pluſieurs vaiſſeaux portugais; & la cour de Lisbonne fut réduite à faire des ſoumiſſions. Les colonies d'Amérique, auparavant fidelles au parti royal, ſe ſoumirent à une force ſupérieure. Puiſſance de la république.

Soumiſſion de l'Irlande & de l'Ecoſſe.

Ireton, ſucceſſeur de Cromwel en Irlande, y mourut de la peſte, après des expéditions vigoureuſes; mais le général Ludlow acheva de ſubjuguer ce royaume. Monk réuſſit de même en Ecoſſe. On y vit une entiere ſujétion ſuccéder à l'ancienne indépendance.

La comteſſe de Derby.

Une héroïne françoiſe, de la maiſon de la Trémouille, la comteſſe de Derby, ſe ſignala par la défenſe de l'île de Man. Elle eut la gloire, dit M. Hume, d'être la derniere perſonne, dans les trois royaumes & dans toutes leurs poſſeſſions, qui ſe ſoumit à la république victorieuſe.

1662. Rupture avec la Hollande.

Tant de ſuccès inſpirent aux chefs de l'état le déſir d'humilier leurs voiſins, & de ſe ſignaler au-dehors. Ils étoient irrités contre la Hollande. Doriſlaüs, leur agent, avoit été poignardé à la Haie, en 1649, par quelques royaliſtes de la ſuite de Montroſe. Les états-généraux avoient montré peu d'ardeur à faire punir les aſſaſſins, à qui on laiſſa le temps de s'évader. Un autre député du parlement venoit d'eſſuyer encore des inſultes impunies. On déſiroit à Londres une rupture. Pour chagriner les Hollandois, dont le pays eſt ſtérile par lui-même, & dont les richeſſes viennent principalement du commerce, de commiſſion & d'entrepôt, on publia le fameux acte de navigation, par lequel il eſt défendu à tous étrangers d'apporter en Angleterre

Acte de navigation.

aucune marchandiſe qui ne ſoit pas une production de leur pays, ou qui n'ait pas été fabriquée chez eux ; acte d'autant plus important, qu'il obligea les Anglois à faire le commerce par eux-mêmes. Cette démarche, ſuivie de quelques violences, fit craindre aux Etats une guerre ouverte. Ils s'efforcerent de la prévenir en négociant, mais avec la précaution d'équiper une flotte de cent cinquante voiles. Le fameux Tromp fut chargé de défendre les navires hollandois contre les pirateries des armateurs anglois. Il trouva Blake près de Douvres. Les deux flottes ſe battirent, ſans que l'on pût conſtater qui avoit été l'agreſſeur, les relations de part & d'autre étant tout-à-fait différentes. Le parlement n'écouta rien, & ſaiſit avec ardeur cette occaſion de guerre. Malgré le courage, l'habileté & les forces de Tromp & de Ruyter, les Anglois eurent à la fin un avantage décidé, parce que les vaiſſeaux que Charles I avoit fait conſtruire étoient d'une grandeur extraordinaire, inconnue juſqu'alors. La taxe des vaiſſeaux, cet ancien prétexte de révolte, avoit donc été un bien réel pour la nation.

Hoſtilités.

C'eſt un grand ſpectacle de voir la Hollande, autrefois ſi pauvre & comme enſévelie dans ſes marais, lutter contre toutes les forces de l'Angleterre : c'eſt le prodige de la liberté, mere du

Progrès étonnans de la Hollande.

courage & de l'induſtrie. Toujours en guerre avec l'Eſpagne, qui la regardoit encore comme une province rebelle, cette république lui enlevoit ſes établiſſemens dans les Indes, triomphoit des flottes eſpagnoles, s'enrichiſſoit par un commerce immenſe. L'extrême jalouſie des Anglois prouve aſſez combien elle avoit acquis en peu de temps.

Projet de Cromwel contre le parlement.

Si le parlement s'applaudiſſoit de la guerre maritime, c'étoit ſur-tout dans la vue d'affoiblir l'armée & de la ſoumettre enfin à ſes ordres. Cromwel s'apperçut qu'on en vouloit au pouvoir ſans bornes dont il jouiſſoit. Il ſe ſentit aſſez fort pour écraſer à la fois tous ſes adverſaires; & ſans recourir davantage aux ruſes de l'hypocriſie, il réſolut de caſſer lui-même le parlement. Dans une aſſemblée générale des officiers militaires; on dreſſe, conformément à ſes vues, une remontrance audacieuſe, par laquelle après avoir loué le parlement de ſes entrepriſes & de ſon zele, on lui repréſente qu'il eſt temps de laiſſer à d'autres citoyens les ſoins du ſervice public, & de former une nouvelle compagnie, pour décharger de ce fardeau ceux qui le portent depuis tant d'années. La remontrance ayant été mal reçue, les officiers inſiſtent: Cromwel leur propoſe de régler eux-mêmes le gouvernement national. Tandis que cette grande affaire les oc-

cupe, on vient lui dire que le parlement, loin de penſer à ſe diſſoudre, délibere de remplir les places vacantes. Auſſitôt il y court, accompagné de trois cents ſoldats; il entre dans la ſalle, écoute les délibérations quelques momens; & ſe levant tout-à-coup, il accable d'injures cette aſſemblée, lui reproche ſa tyrannie, ſon ambition, ſes rapines. Les ſoldats ſe préſentent au premier ſignal. Alors, avec une hardieſſe ſans exemple: *Fi, fi*, s'écrie-t-il dans ſon langage groſſier, *retirez-vous, vous n'êtes plus un parlement. Je vous le déclare, vous n'êtes plus un parlement; le Seigneur vous a rejetés; il a choiſi d'autres inſtrumens pour conſommer ſon ouvrage.* Enſuite il en ſaiſit pluſieurs par le manteau. *Tu es un putaſſier*, dit-il à l'un; à l'autre, *tu es un adultere;* à celui-ci, *tu es un ivrogne*; à celui-là, *tu es un voleur.* Il ajoute en s'adreſſant à la chambre: *C'eſt vous qui m'y avez forcé. J'ai conjuré le Seigneur nuit & jour de me faire périr de mort violente, plutôt que de me charger de cet ouvrage.* Les ſoldats les ayant tous mis dehors, il ordonne de fermer la ſalle, & ſe retire tranquillement.

Il le caſſe avec outrage.

Nul trait ne peint mieux le caractere d'Olivier Cromwel, l'homme du monde le plus intrépide & le plus fougueux, quoique le plus ruſé. Incapable de modération, il avoit paſſé des excès de la débauche à ceux du rigoriſme.

Ce trait donne l'idée la plus juſte de Cromwel.

eſt ſinguliere par le galimathias myſtique dont il enveloppoit toujours ſon hypocriſie. « J'avoue, » dit-il, que je n'ai jamais oſé m'attendre, ni » vous-mêmes peut-être, à voir un jour tel que » celui-ci, où J. C. pût être reconnu comme il » l'eſt en ce jour. J. C. eſt reconnu aujourd'hui » par votre vocation, & vous le reconnoiſſez » par votre ardeur à paroître pour lui ; & vous » manifeſtez, autant que de foibles créatures » peuvent le faire, que ce jour eſt le jour de » la puiſſance de Chriſt, &c. » Harangue ſinguliere de Cromwel.

De cette chambre ſortirent bientôt des actes dignes de l'eſprit dont elle étoit animée. Elle déclara les ſciences & les univerſités, des inſtitutions païennes & inutiles ; elle nomma les lois communes d'Angleterre, *le livre de l'eſclavage Normand* ; elle conçut le deſſein d'établir la loi moſaïque, comme le ſeul ſyſtême de la juriſprudence angloiſe. Elle projettoit une réformation générale, qui ſe réduiſit, faute de temps, à ordonner que le mariage ſe fît par l'autorité civile ſans aucune intervention du clergé. Actes dignes d'une telle aſſemblée.

Ce parlement tomba bientôt dans le mépris. On lui donna le nom burleſque de Barebone (*os décharné*), que portoit un de ſes membres. Cromwel ſe repentoit déjà de ſon ouvrage. Comme il étoit maître d'une grande partie de l'aſſemblée, il ſut la diſſoudre de maniere à de- Diſſolution de ce parlement.

venir lui-même plus puiſſant. Ceux des membres qui lui étoient dévoués, & qui connoiſſoient ſans doute ſes intentions, lui réſignerent par un acte authentique l'autorité dont ils étoient revêtus. Les autres, en petit nombre, voulant proteſter contre cet acte, une troupe de ſoldats ſurvint tout-à-coup, & décida la queſtion. *Que faites-vous ici ?* dit le colonel White. On lui répond dévotement : *Nous cherchons le Seigneur.* —*Vous pouvez*, répliqua-t-il, *le chercher ailleurs, car je vous aſſure qu'on ne l'a pas vu paroître ici depuis long-temps.* Chacun ſe retira.

Cromwel, protecteur. Son autorité.

Le conſeil militaire décerna enſuite à Cromwel le titre de protecteur, avec une autorité peu différente de celle des derniers rois. La juſtice devoit s'adminiſtrer en ſon nom ; le pouvoir de l'épée, le droit de paix, de guerre & d'alliance, étoient remis entre ſes mains ; on l'obligeoit néanmoins à prendre l'avis d'un conſeil qui fut créé en même tems, à convoquer tous les trois ans l'aſſemblée parlementaire, & à la maintenir cinq mois entiers ſans ajournement & ſans prorogation. Les bills devoient paſſer en lois par la ſeule autorité du parlement, ſi le protecteur n'y donnoit pas ſon conſentement dans l'eſpace de trente jours. Il devoit y avoir une armée ſubſiſtante de trente mille hommes, qui ne pourroit être diminuée ſans le conſentement du pro-

tecteur. (Cette armée ſeule le rendoit maître de la nation.) Sa dignité étoit à vie, & le conſeil devoit lui nommer un ſucceſſeur après ſa mort. Tels ſont les principaux articles d'un réglement par lequel on croyoit fixer pour toujours la conſtitution angloiſe. Après avoir renverſé le trône, & cimenté du ſang le plus précieux les fondemens de la république, il fallut ſe donner un roi ſous un autre nom, ou plutôt il fallut ſervir un tyran.

Suite de la guerre avec la Hollande.

Tous ces troubles dans l'état, tous ces délires du fanatiſme, dont l'Angleterre a honte aujourd'hui, ne l'empêchoient pas de continuer très-vivement la guerre avec la Hollande. Les deux nations, ſi long-temps amies, & intéreſſées à l'être encore, ſe déchiroient ſur les flots pour le frivole honneur du pavillon, ſans aucun motif raiſonnable de haine. Les amiraux anglais Monk & Dean battirent, ſur les côtes de Flandres, une flotte de cent voiles, commandée par le brave Tromp. Dean perdit la vie dans cette action. Peu après, Tromp livra une ſeconde bataille où il fut tué. Le commerce des Hollandois ſouffrit prodigieuſement. Ils refuſerent néanmoins d'entrer dans les vues de Cromwel, qui vouloit établir entre les deux peuples une parfaite union de gouvernement, de priviléges, d'intérêts & de conſeils; ſyſtême chimérique,

imaginé avant le commencement de la guerre, & déjà rejeté par les Etats. Enfin le protecteur

1654.

Le protecteur fait la paix.

ſigna un traité de paix & de ligue défenſive. La Hollande céda l'honneur du pavillon, & ne perdit rien de conſidérable.

Parlement bientôt diſſous.

Quelque terreur qu'inſpirât aux Anglois l'autorité de Cromwel, ſon uſurpation excitoit un murmure preſque général. Ce peuple, ſi jaloux de l'indépendance, gémiſſoit de s'être forgé des chaînes beaucoup plus dures que celles dont il s'étoit affranchi. Un parlement aſſemblé par le protecteur voulut d'abord examiner le réglement militaire, ſur lequel ſon titre & ſa puiſſance étoient établis. Cromwel employa la force contre le zele patriotique : il mit des gardes à la porte de la chambre des Communes ; il obligea ce parlement à reconnoître ſon autorité ſuprême, & ſe hâta de diſſoudre l'aſſemblée après les cinq mois preſcrits, qu'il ſuppoſa ne devoir être que de vingt-huit jours chacun, ſelon la maniere de compter pour le paiement des troupes. Les lois ſont ce que veut un tyran.

Affaire de Pantaléon Sa.

L'orgueil indomptable de Cromwel ne ménageoit pas même les couronnes. Pantaléon Sa, frere de l'ambaſſadeur de Portugal, ayant poignardé un Anglois au milieu de Londres, il le fit arrêter dans l'hôtel même de l'ambaſſadeur, & exécuter publiquement avec ſes complices.

La cour de Lisbonne, loin de tirer vengeance de cet affront, conclut peu de temps après un traité fort avantageux au commerce d'Angleterre.

Alliance avec la Suede.

Toute l'Europe tournoit les yeux sur une puissance presque oubliée depuis le regne d'Elisabeth. Les rois briguoient l'amitié du protecteur, souillé du sang de son propre roi. Cependant il rechercha l'alliance de la Suede. C'est que la Suede étoit au comble de sa gloire. Ses armes victorieuses avoient rétabli le Palatin; elle partageoit avec la cour de France l'honneur d'avoir pacifié l'Allemagne, fixé les droits du corps germanique, & donné des bornes à la puissance impériale, par le fameux traité de Westphalie.

Guerre de la France avec l'Espagne.

Depuis 1642 qu'étoit mort le cardinal de Richelieu (quelques mois avant Louis XIII), la guerre qu'il avoit allumée contre la maison d'Autriche, continua au milieu des troubles de la minorité de Louis XIV. Le traité de Westphalie, en 1648, ne désarma point le roi d'Espagne, Philippe IV, qui, malgré ses pertes & sa foiblesse, espéroit de profiter de ces troubles. Mais l'autorité royale, si bien affermie par Richelieu, triompha entre les mains du cardinal Mazarin, son successeur, de toutes les cabales des mécontens. Devenu tranquille & absolu, après avoir

été chaſſé de France, ce miniſtre tourna les forces du royaume contre l'Eſpagne, dont le grand Condé, malheureuſement rebelle, ſoutenoit alors le parti.

Mazarin brigue l'alliance de Cromwel.

Mazarin, auſſi ſouple, auſſi ruſé que Richelieu étoit hardi, impérieux, ſanguinaire, ayant donc à ſoutenir une guerre longue & périlleuſe, ne balança point non-ſeulement à ménager le parlement anglois après la mort de Charles I, mais à employer tous les moyens pour ſe concilier le protecteur. La fille de Henri IV, épouſe du roi détrôné, manquoit à Paris du néceſſaire. Son fils fut obligé de quitter la France, où il étoit ſans agrémens & ſans eſpoir. La politique de Mazarin eſſuya toutes les hauteurs de Cromwel. Ils conclurent enfin un traité par lequel la France abandonnoit Charles, & l'Angleterre s'uniſſoit à elle contre l'Eſpagne.

Cromwel préfere la France à l'Eſpagne.

C'étoit, ſelon M. Hume, négliger les intérêts de la nation, que de ne pas maintenir l'équilibre entre ces deux puiſſantes monarchies, l'une devenant trop ſupérieure à l'autre. Mais outre le déſir de ſignaler ſon gouvernement par quelque conquête dans le nouveau monde, Cromwel écouta ſon zele pour la religion proteſtante. Il eſpéra d'adoucir le ſort des huguenots; & d'ailleurs les Eſpagnols, plus attachés au pape que les François, lui paroiſſoient plus dignes de haine.

Le zele de religion y contribue.

L'ambaſſadeur d'Eſpagne lui diſant un jour que le commerce des Indes & l'inquiſition étoient les deux yeux de ſon maître : *Il faut*, répondit-il, *les arracher tous deux à-la-fois*. Si la droiture accompagnoit la politique, on n'auroit pas vu la cour de Madrid, qui s'étoit empreſſée à reconnoître le protecteur, faire un crime à celle de France de s'être alliée avec l'ennemi de la royauté.

Expéditions maritimes contre l'Eſpagne.

Une flotte de trente voiles, ſous les ordres de l'amiral Blake, entre dans la méditerranée, où nulle eſcadre angloiſe n'avoit paru depuis les croiſades. En même temps un autre flotte va porter la terreur en Amérique. Pen, qui commandoit celle-ci, ne s'accordant pas avec Venables, général des troupes de débarquement, leur tentative ſur Saint-Domingue ne réuſſit point; mais ils s'emparerent de la Jamaïque, dont les Anglois ont fait une des plus riches plantations de l'univers. L'Eſpagne leur déclare auſſitôt la guerre. Blake, dans ſa premiere expédition, s'étoit rendu redoutable aux corſaires d'Afrique & ſur les côtes d'Italie. L'année ſuivante, il alla brûler une flotte eſpagnole dans la baie de Santa-Cruz aux Canaries, malgré le feu d'un château & de ſept redoutes, qui ſembloient devoir aiſément le foudroyer. Une maladie l'obligea de retourner en Angleterre. Il y mourut avec la réputation de

Conquête de la Jamaïque.

Mort de Blake.

grand homme. Quoique républicain par principes, il avoit toujours eu la confiance de Cromwel. *Nous devons combattre pour notre patrie*, disoit-il, *dans quelques mains que le gouvernement soit tombé.* La plus forte preuve de son mérite, c'est qu'au milieu de tant de factions ennemies, il jouit d'une estime générale.

Gouvernement intérieur de Cromwel.

Si le protecteur se faisoit craindre & respecter au-dehors, son administration en Angleterre n'étoit pas moins propre à maintenir son autorité. Rigide observateur des lois & de la justice, il n'y donnoit atteinte que rarement, lorsque la nécessité le décidoit contre la regle. Il avoit étouffé un soulévement des royalistes; mais il rejeta toujours avec indignation le conseil que lui donnoient ses officiers de les dévouer au massacre. L'armée lui étoit fidelle, malgré l'enthousiasme dangereux qui la dominoit. Des milices entretenues & exercées avec soin dans les provinces, pouvoient, au premier signal, lui donner un puissant secours. Comme la religion, ou plutôt le fanatisme, dirigeoit la multitude, un de ses principaux soins fut de réprimer la fougue des puritains, en s'attachant leurs adversaires par une tolérance dont il n'excluoit que les catholiques & les partisans de l'épiscopat. Il se félicitoit d'avoir trouvé seul le moyen de subjuguer cette insolente secte qui ne pouvoit souf-

Il dompte les puritains.

frir qu'elle-même. Attentif à tout, ſes eſpions, ſes intelligences lui coûtoient, dit-on, ſoixante mille livres ſterling par an.

Il ne craignoit que l'aſſaſſinat, il ſut s'en garantir. Un colonel royaliſte ayant publié un diſcours pour exciter les mécontens à cette indigne vengeance, il déclara, de ſon côté, qu'il déteſtoit une voie ſi odieuſe ; qu'il ne s'en ſerviroit pas le premier ; mais qu'en cas d'entrepriſe contre ſa perſonne, il uſeroit de la loi du talion; qu'il ne manquoit point d'inſtrumens, & qu'il les feroit ſervir juſqu'à l'entiere extinction de la famille royale. Une telle menace, ſi on eût oſé la braver, auroit infailliblement produit ſon effet.

Il ſe garantit de l'aſſaſſinat.

La puiſſance de Cromwel n'étoit fondée que ſur la force militaire. Il déſiroit ardemment d'y mettre le ſceau des lois ; & l'éclat de ſon gouvernement lui faiſoit eſpérer de rendre enfin ſon uſurpation légale & plus ſolide. Dans cette vue, il aſſembla un parlement compoſé de membres des trois royaumes. L'Irlande & l'Ecoſſe réduites à une eſpece de ſervitude, nommerent les députés qu'il voulut. Pour s'aſſurer la pluralité des ſuffrages, il exclut une centaine de membres ſuſpects ; par-là, il ſe rendit maître de l'aſſemblée.

1657.

Parlement voué à Cromwel.

On abrogea d'abord tous les titres de Charles

On lui offre la couronne.

Stuart & de ſa maiſon. On propoſa enſuite de donner au protecteur le titre de roi. Après de vives diſputes ſur une propoſition ſi capable de le flatter, le plus grand nombre des ſuffrages fut pour le bill. Des commiſſaires du parlement, envoyés auſſitôt à Cromwel, lui repréſenterent tous les motifs de ſe rendre au vœu du parlement. « La conſtitution angloiſe ſuppoſoit l'autorité royale; les lois ne reconnoiſſoient point de protecteur hors le temps de minorité, & n'avoient point fixé les prérogatives & les fonctions de cette place; pour écarter toute apparence de pouvoir arbitraire, l'unique moyen étoit de ſubſtituer à un nouveau titre, celui que la nation avoit toujours reſpecté; & ce moyen étoit d'autant plus praticable, qu'une loi expreſſe de Henri VII avoit pourvu à la ſûreté de ceux qui défendroient le prince régnant; preuve certaine que la légiſlation s'attachoit à la forme du gouvernement, plutôt qu'au droit de naiſſance du magiſtrat ſuprême. » Ainſi raiſonnoient les députés du parlement.

Il la refuſe. Pourquoi.

Cromwel goûtoit fort ces raiſons. Son ambition aſpiroit à la couronne, elle lui étoit offerte par les repréſentans du peuple; une parole le faiſoit roi, ſans qu'il parut l'être par force, cependant il refuſa. La crainte d'une révolte dans l'armée, à qui ce nom de roi étoit toujours

odieux; la vue des conſpirations prêtes à ſe renouveler; les conſeils de ſes meilleurs amis; la généreuſe fermeté de Fleedwood, ſon gendre, & Desborow, ſon beau-frere, reſolus de remetre leurs commiſſions, s'il acceptoit les offres du parlement; ces motifs l'emporterent ſur l'ambition même. Les noms de république & de protecteur furent conſervés.

On regle ſon autorité.

Le parlement préſenta au protecteur un acte ſous le titre d'*humble pétition & avis*, par lequel ſon autorité étoit augmentée ſur quelques points, & reſtreinte ſur d'autres: on lui donnoit le pouvoir de nommer ſon ſucceſſeur, on lui aſſignoit un revenu perpétuel, un million chaque année pour l'armée & pour la flotte, & trois cent mille livres ſterling pour l'adminiſtration civile; on y ajoutoit le droit de former une nouvelle chambre, qui exerceroit une partie des fonctions de l'ancienne chambre des pairs. Cet acte fut reçu comme loi fondamentale des trois royaumes, & Cromwel fut de nouveau reconnu dans la ſalle de Weſtminſter, avec une pompeuſe cérémonie. Pour former ſa chambre-haute il tira de celle des Communes pluſieurs de ſes partiſans. La pluralité ſe tournant dès-lors contre lui, les Communes lui donnerent de l'inquiétude: elles formerent des liaiſons avec les mécontens de l'armée; elles jeterent des doutes

Il caſſe le parlement, dès qu'on l'inquiete.

ſur l'autorité de l'autre chambre. Le protecteur n'étoit pas d'un caractere à ſouffrir ces entrepriſes: il caſſa le parlement.

1658. Parmi tant de ſollicitudes, ſon génie ardent ne perdoit pas de vue les affaires de l'Europe. Uni avec la France contre l'Eſpagne, il envoya dans les Pays-Bas un corps de ſix mille Anglois qui aiderent Turenne à gagner la victoire des Dunes. On prit Dunkerque; & cette place importante fut remiſe, comme on étoit convenu, entre les mains de Cromwel. Mazarin, dans ſes converſations particulieres, l'appeloit *un fou heureux*; mais aſſez politique pour le traiter en grand roi, il lui envoya Mancini, duc de Nevers, ſon neveu, avec le duc de Créqui; & lui fit témoigner ſon regret de ne pouvoir lui faire ſa cour en perſonne.

Dunkerque remis à Cromwel.

Mazarin le courtiſe.

Cependant les plus noirs chagrins dévoroient ce cœur altier. Ses gendres, ſes propres filles déteſtoient ſon uſurpation; les terreurs attachées à la tyrannie, le ſuivoient par-tout: couvert d'une cuiraſſe, chargé d'armes offenſives, environné d'une garde nombreuſe, ne couchant pas trois nuits de ſuite dans la même chambre, il voyoit le fer des aſſaſſins toujours prêt à venger la mort de Charles I. C'eſt ainſi que le méchant devient ſon propre bourreau, même au comble de la fortune.

Cromwel dévoré de chagrins.

De ſi vives agitations lui cauſerent une fievre lente qui parut bientôt dangereuſe. L'idée de la vie future frappa ſon eſprit & lui inſpira quelques remords. Il demanda à un de ſes miniſtres s'il étoit bien vrai qu'un élu ne pouvoit jamais tomber, ni courir les riſques de la réprobation. Rien de plus certain, dit l'eccléſiaſtique. *Je n'ai donc rien à craindre*, dit Cromwel, *car je ſuis ſûr d'avoir été autrefois en état de grace.* Avec cette doctrine, le plus grand ſcélérat peut jouir de la douce ſécurité des juſtes. Ses aumôniers le raſſurerent davantage par le récit de révélations flatteuſes, qui ne laiſſoient aucun doute ſur ſa guériſon. Accoutumé à ſe repaître de pareilles chimeres, il les ſaiſit avidement comme un gage infaillible de ce qu'il ſouhaitoit. L'amour-propre fortifia ſon enthouſiaſme. *Croyez-moi*, diſoit-il aux médecins plus clairvoyans que ſes prophetes, *je ne mourrai point de cette maladie. Le Seigneur accorde mon rétabliſſement aux prieres de tant de ſaintes ames; vous pouvez être fort habiles dans votre profeſſion; mais la nature eſt au-deſſus de tous les médecins du monde; & Dieu infiniment au-deſſus de la nature.* Déjà même on remercioit Dieu de ſon rétabliſſement, lorſque les médecins déclarerent qu'il n'y avoit plus d'eſpérance. Le conſeil lui envoya une députation pour ſavoir ſes volontés ſur le choix de

Sa derniere maladie.

Il ſe raſſure contre les remords.

Il prédit ſa guériſon.

ſon ſucceſſeur. A peine put-il faire entendre qu'il
Il meurt. déſignoit Richard, ſon fils aîné. Il mourut âgé de cinquante-huit ans, le 3 Septembre, jour célebre par les batailles de Dunbar & de Worceſter, & qu'il regardoit comme un jour ſinguliérement heureux pour lui.

Portrait d'Olivier Cromwel. Cet homme extraordinaire, né ſans biens, quoique de bonne famille, n'ayant pu faire de progrès dans les ſciences, libertin dans ſa jeuneſſe, bigot & fanatique après quelques années de débauche, réduit par le beſoin à la condition de fermier, avoit été inconnu juſqu'à l'âge de quarante-quatre ans, qu'il fut député au parlement par la ville de Cambridge. Sa valeur & ſes talens militaires, joints à une fureur effrénée contre la cauſe royale, furent l'origine de ſa réputation & de ſa fortune. L'art de gouverner les eſprits, de faire ſervir leurs préjugés à ſes vues, de tromper les uns, d'enflammer les autres; de mettre en mouvement avec autant de force que d'adreſſe, les reſſorts de la religion, l'éleva en peu de temps au plus haut degré de puiſſance. Il n'étoit rien moins qu'éloquent; qualité ſi néceſſaire, ce ſemble, au rôle qu'on lui vit jouer avec tant de ſuccès. Ses diſcours ſont plats, entortillés, vuides, ſouvent abſurdes. Mais il poſſédoit au ſuprême degré la connoiſſance des hommes; & ſon génie lui fourniſſoit

les moyens d'en faire les inſtrumens ou les victimes de ſes paſſions. On peut croire avec le P. d'Orléans, qu'il fut moins un *heureux fou*, comme le diſoit Mazarin, qu'un habile ſcélérat; on doit auſſi avouer qu'il ne lui manqua guere que la vertu, pour être un des plus grands hommes du monde.

Les circonſtances l'entraînerent.

Du reſte, en examinant les choſes d'un œil impartial, il paroît que ce fougueux caractere fut entraîné par les circonſtances, plutôt que par une méchanceté réfléchie. Ses attentats même contre le roi ne peuvent-ils pas s'attribuer à cette rage de fanatiſme qui aveugloit les hommes, & à cette frénéſie républicaine qui les tranſportoit? Sa violence contre le parlement, ſon deſpotiſme militaire ne furent-ils pas une ſuite de la poſition fatale où il ſe trouva? Il étoit vraiſemblablement perdu, s'il eût moins oſé: il oſa tout, & réuſſit. Rien de plus terrible que de grands préjugés unis à des paſſions fortes & à des talens ſupérieurs.

Richard Cromwel protecteur.

Le conſeil, l'armée, la flotte, tous les comtés reconnurent d'abord Richard Cromwel pour protecteur de la république. C'étoit un jeune homme modéré, ſimple dans ſes mœurs, auſſi indolent que doux, élevé en province, loin de l'intrigue & des affaires, & qui n'avoit ni des goûts, ni des habitudes, ni des talens propre

à remplacer l'uſurpateur. Son premier ſoin fut de convoquer le parlement pour en obtenir des ſubſides. Quoique cette aſſemblée parût d'abord favorable au gouvernement établi, elle ne tarda pas à ſe faire craindre par des diſcuſſions dangereuſes.

1659. Cabales dans l'armée.

Mais le plus grand mal vint de l'armée. Fleetwood, gendre d'Olivier Cromwel, fanatique républicain, & Lambert, ambitieux indomptable, y cabaloient avec chaleur. On demandoit un général qui eût la confiance de tous les partis; on ſe plaignoit des promotions de Richard. *Voudroit-on, diſoit-il un jour, que je préféraſſe uniquement les ſaints? Ingelsby ne ſait ni prier ni prêcher; je le préfere néanmoins à tous tant que vous êtes.* Les dévots militaires ne lui pardonnerent pas ce mot imprudent. Les communes alarmées de la cabale, défendirent aux officiers de s'aſſembler ſans l'ordre ou le conſentement du protecteur. Ceux-ci vinrent en tumulte demander au protecteur la diſſolution du parlement. En l'accordant par foibleſſe, il s'ôta tout moyen de ſe ſoutenir; & peu de temps après, il ſe démit du protectorat. Henri, ſon frere, gouverneur d'Irlande, plus habile, ſans être plus ambitieux que lui, réſigna de même ſa commiſſion. Tel fut le ſort de la famille de Cromwel. Cet édifice de grandeur, elevé avec

Richard ſe démet.

tant de peine, à force d'attentats, disparut presque en un moment.

Richard voyagea en France après le rétablissement de la monarchie. Le prince de Conti, gouverneur de Languedoc, le vit à Pézenas sans le connoître. On s'entretint de la révolution d'Angleterre. Ce prince vanta le courage & les talens d'Olivier Cromwel. « Mais l'imbécille » Richard, ajouta-t-il, qu'est-il devenu? Com- » ment peut-il avoir été assez bête pour ne pas » mieux profiter des crimes & de la fortune » de son pere »? Cependant l'imbécille Richard, vêcut heureux dans la médiocrité, jusqu'à la fin d'une très-longue vieillesse; & il ne faut qu'un peu de raison, pour trouver son sort préférable aux attraits d'une fortune odieuse & agitée.

Il vécut heureux dans la retraite.

Le conseil militaire, se voyant en possession du pouvoir, & n'osant l'exercer sans quelque forme d'administration civile, imagina de rappeler ce long parlement, qui avoit détrôné Charles I, que Cromwel avoit ensuite chassé avec opprobre. Il se flattoit de le tenir sous sa main, & de le gouverner par ses caprices. Cette assemblée ne fut que d'environ quarante personnes. On la surnomma par mépris le Rump, (le croupion.) Les presbytériens & les royalistes, également indignés contre elle, s'unirent pour la dissiper. Les premiers, malgré leurs

Le Rump, parlement ridicule.

Conspiration en faveur de la maison royale.

préventions religieuſes, ſe repentoient du zele violent qui les avoit emportés au-delà des bornes. Ils voyoient qu'en pouſſant loin l'amour de la liberté, ils s'étoient mis dans l'eſclavage. Ils déſiroient, comme les autres, de rendre à la maiſon royale une couronne qu'on lui avoit ravie, ſans devenir plus heureux. La grande & la petite nobleſſe concouroient au même deſſein. Une conſpiration générale ſe forma dans le royaume; & ſi le chevalier Willis n'avoit pas trahi l'intérêt commun, l'événement ſembloit infaillible.

Lambert ſauve le parlement & le caſſe.

Dès que le parlement républicain fut averti du complot, il chargea Lambert d'en prévenir l'exécution. Celui-ci, par ſa prodigieuſe activité, eut bientôt détruit toutes les reſſources des royaliſtes. Mais la concorde dura peu entre l'armée & le parlement. Les officiers, s'appercevant qu'on cherchoit à les réduire, uſerent de la force qu'ils avoient en main; & le Rump fut caſſé par Lambert auſſi aiſément qu'il l'avoit été par Cromwel.

Charles II ſans reſſources, à la paix des Pyrénées.

Toutes les eſpérances de Charles II s'évanouiſſoient en fumée. Sans reſſource du côté de ſes amis, il eſſaya d'intéreſſer à ſon ſort les puiſſances étrangeres. Il ſe rendit à Fontarabie, où Mazarin négocioit la paix avec l'Eſpagne. Ce cardinal refuſa même de le voir. Don Louis de Haro, le miniſtre eſpagnol, lui accorda de pures

civilités. Ce n'étoit pas encore le temps où la généroſité ſeule devoit armer un grand roi pour la cauſe d'un roi malheureux. Le traité des Pyrénées fut conclu ſans que l'on daignât y faire mention de lui. Mais tel eſt l'enchaînement des choſes humaines, que la fortune vient quelquefois de la ſource même des malheurs. Un Anglois républicain fit paſſer tout-à-coup ce prince de l'abjection ſur le trône.

Monk ſe déclare pour le parlement.

Le fameux général Georges Monk, attaché d'abord au parti de Charles I, employé enſuite par Cromwel, & chargé du gouvernement d'Ecoſſe, méritoit par ſa douceur, ſa droiture, & ſes autres vertus, l'amour des ſoldats & la confiance des peuples. Soit qu'il voulut ſeulement s'oppoſer aux vues de l'ambitieux Lambert, ſoit qu'il méditât en ſecret le rétabliſſement du roi, il ſe déclara en faveur du parlement contre ceux qui l'avoient caſſé. Sa prudence le rendoit impénétrable. Le docteur Monk, ſon frere, étant venu, de la part de Charles, l'inviter à ſervir la couronne, le général lui demanda s'il n'avoit confié à perſonne le ſecret de ſa commiſſion? A perſonne, répondit le docteur, excepté Brice, votre aumônier, pour qui je connois votre confiance. Brice étoit un homme ſur, zélé royaliſte. Cependant Monk rompit auſſitôt le diſcours & renvoya ſon frere, ſans vouloir lui découvrir ſes

Sa prudence.

intentions, perſuadé que dans une affaire de cette importance, le ſecret confié à un tiers n'eſt plus un ſecret.

Le parti de l'armée abattu.

Auſſitôt qu'on ſut que le gouvernement d'Ecoſſe prenoit le parti du parlement, pluſieurs imiterent ſon exemple en Angleterre. Des régimens entiers ſe révolterent contre l'armée.

Fleetwood ſans vigueur.

Fleetwood, qui la commandoit en chef, homme auſſi foible qu'enthouſiaſte, cherchoit dans la priere les reſſources que lui refuſoit ſon petit génie. On le voyoit ſouvent ſe mettre à genoux au milieu du conſeil de guerre; & quand on l'exhortoit à des réſolutions vigoureuſes, il répondoit que *Dieu lui avoit craché au viſage, & ne vouloit plus l'entendre.*

Lambert priſonnier.

Lambert, en le faiſant général, s'étoit bien promis de l'être ſous ſon nom. Mais il fut lui-même accablé par des forces ſupérieures. Une partie des troupes l'abandonna: le parlement s'étant aſſemblé de nouveau, envoya ordre à ſes ſoldats de ſe retirer dans leurs quartiers. Ils obéirent, & Lambert bientôt après fut enfermé à la tour.

Monk dans la capitale.

Monk traverſe l'Angleterre à la tête de ſon armée. Par-tout on accourt auprès de lui; on le conjure de rétablir le gouvernement, de mettre fin à cette funeſte anarchie, dont les déſordres ſe multiplioient de jour en jour. Il paroît d'abord zélé pour le *rump;* il entre par ſon ordre dans

la capitale ; il inſpire la frayeur aux ennemis de l'aſſemblée parlementaire. Enfin, changeant de ſyſtême, ou plutôt dévoilant ſes véritables deſſeins, il reproche au parlement ſa tyrannie & s'unit avec la ville de Londres, dans la vue de réparer les maux publics. Le peuple, qui ne connoît point de regles ni de bienſéances, lorſque les paſſions l'emportent, fit éclater ſa joie en brûlant de toutes parts des croupions. Les membres, autrefois exclus du parlement, furent invités à y reprendre leur place ; les autres ſe retirerent confus ; l'aſſemblée ſe rompit elle-même, après avoir convoqué un parlement libre qui pût remédier aux violences de l'ancien. Cet heureux événement fut le fruit de la ſageſſe de Monk. Inſenſible à toutes les offres des factieux, il ſuivit ſon objet avec autant de prudence que de fermeté ; & ſans faire couler de ſang, il vint à bout de changer la face du royaume. Ses diſpoſitions à l'égard du roi demeurerent ſecretes juſqu'au moment où il ſe vit obligé de les découvrir. Craignant que les Eſpagnols ne le retinſſent, pour ſe faire reſtituer Dunkerque & la Jamaïque, il le fit exhorter à ſortir de leur territoire. Sur cet avis, Charles partit promptement de Bruxelles. Quelques heures plus tard, on croit qu'il auroit perdu ſa liberté.

Parlement libre convoqué.

Les Anglois en général étoient ſi bien guéris

Reſtauration de la monarchie.

de leurs préjugés contre la couronne, que le nouveau parlement fut tout rempli de membres décidés en ſa faveur. La rage des républicains n'en étoit devenue que plus vive; & Lambert, échappé de priſon, raſſembloit déjà quelques troupes. Mais on ſe hâta de prévenir les progrès de cet incendie. Lambert & d'autres officiers tomberent entre les mains des royaliſtes. Tandis que le parlement déploroit les derniers troubles, & témoignoit la plus grande horreur pour Cromwel, ſans que perſonne oſât encore prononcer le nom de roi, Monk fit avertir la chambre, que Granville, envoyé de ce prince, étoit à la porte avec ſes dépêches. Toute l'aſſemblée ſe livre à la joie; Granville eſt introduit; il préſente une lettre & une déclaration de Charles. Le prince accordoit une amniſtie générale, dont le parlement ſeul devoit fixer les exceptions; une entiere liberté de conſcience, avec promeſſe de concourir à tout ce que le parlement feroit pour la maintenir; une aſſurance de payer les arrérages des ſoldats, & de leur continuer la même paie qu'auparavant. Chacun fut ſatisfait. Les conceſſions du dernier roi limitoient aſſez la prérogative, pour ne laiſſer aucune inquiétude aux zélateurs de la liberté.

Proclamation de Charles.

On proclama ſolennellement Charles II. Les deux chambres (car les pairs venoient de re-

prendre leurs droits ſans obſtacle) aſſiſterent à cette pompeuſe cérémonie. Monk alla recevoir à Douvres le prince qu'il avoit eu la gloire de remettre ſur le trône. Nulle révolution plus rapide, plus avantageuſe, ni moins violente. Tant de maux, cauſés par la diſcorde & les guerres civiles, avoient appris aux Anglois qu'un gouvernement légal eſt l'unique appui de la liberté & du bonheur des citoyens.

Mœurs; fanatiſme.

Nous avons vu le fanatiſme allumer les flammes qui ravagerent l'état. Ce fléau épidémique dominoit dans les trois royaumes. L'Angleterre ſur-tout regorgeoit de ſectes infatuées de leurs rêveries, & déterminées à ſoutenir ſans ménagement des erreurs abſurdes. Les républicains étoient d'autant plus terribles, que leurs principes de religion nourriſſoient une extrême ſévérité de mœurs. Rien ne contribua peut-être davantage à leurs triomphes ſur les royaliſtes, qu'ils nommoient *les cavaliers*; la plupart gens de plaiſir, ſoit par un effet de leur naiſſance & de leur fortune, ſoit parce que leur morale étoit commode, & qu'à force de haïr les puritains, ils ſe faiſoient gloire de s'éloigner de leurs maximes. Un parlementaire diſant un jour à un royaliſte: *Vos amis les cavaliers ſont fort diſſolus*; l'autre

Les républicains auſteres.

Les royaliſtes gens de plaiſirs.

répondit: *Oui, ils ont les foibleſſes des hommes; mais vos amis les têtes rondes* (c'étoit le ſobriquet du parti contraire) *ont les vices des démons, la tyrannie, la rebellion & l'eſprit d'orgueil.* Ces derniers pouſſoient le rigoriſme juſqu'à défendre les courſes de chevaux, les combats de coqs & d'ours, uniquement comme des plaiſirs. De tels hommes, les armes à la main, pour la cauſe de Dieu & de la patrie (comme ils le croyoient), avoient un courage & des forces au-deſſus de l'humanité.

Mœurs & opinions des Quakers.

La ſecte fameuſe des Quakers doit être diſtinguée dans la foule. Georges Fox, apprentif cordonnier, en fut le fondateur. Quoiqu'enthouſiaſtes au dernier degré, ils ne jouerent pas un grand rôle, parce qu'ils s'interdiſoient l'uſage des armes. Les pratiques de la civilité leur paroiſſoient des raffinemens mondains, indignes du chriſtianiſme. Ils tutoyoient tout le monde, ne ſaluoient perſonne, ne donnoient que le titre d'ami, même aux gens en place. Leur habillement répondoit à leurs manieres: ils rejetoient non-ſeulement toute ſuperfluité de luxe, mais les plis, les boutons qu'ils jugeoient peu néceſſaires. Suivre l'évangile à la lettre étoit leur ſyſtême de religion. Aſſurément ils le ſuivoient mieux que les puritains, puiſqu'il n'y eut jamais d'hommes plus doux ni plus pacifiques, malgré

leurs premiers emportemens de zele. Un ſerment en juſtice étoit un crime à leurs yeux : rien ne pouvoit les y obliger. Point de ſacremens ni de cérémonies eccléſiaſtiques, point d'égliſes ni de prêtres. Chacun d'eux prétendoit à l'inſpiration, & faiſoit des efforts étranges pour recevoir le Saint-Eſprit. De-là les convulſions qui leur procurerent le nom de Quakers, *trembleurs*.

Leur premier fanatiſme.

Ces fanatiques ſe jeterent quelquefois dans les temples, troublerent le ſervice divin, inſulterent les miniſtres. On les condamnoit au fouet, au pilori : c'étoit un triomphe pour eux, & le peuple admiroit leur patience inaltérable, comme un prodige ſurnaturel. Quelques-uns entreprirent de jeûner quarante jours, à l'exemple de Jéſus-Chriſt. Cet excès leur coûta la vie. Tous ſe faiſoient un devoir de tendre la joue à qui leur donnoit des ſoufflets. Enfin, à force d'outrer les devoirs, ils expoſoient leurs vertus mêmes au ridicule. Comment l'évangile, ſi propre à inſpirer toutes les vertus ſociales, a-t-il pu ſervir de prétexte à tant de fous & de frénétiques, pour rompre tous les liens de la ſociété ? Telle eſt la foibleſſe de l'eſprit humain : en voulant ſortir de la voie commune, tracée par l'auteur de la raiſon, il s'égare dans des routes obſcures & ſcabreuſes, où l'homme ne ſe reconnoît plus lui-même.

Déiſtes; littérature. Ces différentes folies contribuerent beaucoup à multiplier les déiſtes; eſprits téméraires, qui, attribuant à la religion les excès du fanatiſme, y ſubſtituerent ceux de l'incrédulité. Cromwel les appeloit païens, quoiqu'avec eux il ſe moquât de tous les ſectaires. La philoſophie étoit alors trop peu cultivée, pour qu'on puiſſe croire que le déiſme fût ſon ouvrage. Cependant

Hobbes. Hobbes ſe rendit célebre par des productions également contraires à la morale & au chriſtianiſme, quoiqu'il paſſât pour un honnête homme. Il mépriſoit le ſavoir, & diſoit que, s'il avoit autant lu que les autres gens de lettres, il ſeroit auſſi ignorant qu'eux: en quoi il avoit raiſon à certains égards, puiſqu'un ſavoir pédanteſque, ſans philoſophie, ne ſervoit qu'à perpétuer les erreurs. Il ſoutenoit que l'homme eſt méchant par ſa nature. Ce principe ne fait pas honneur au caractere du philoſophe. Auſſi, lui reproche-t-on d'avoir favoriſé la tyrannie.

Harvey. Harvey acquit une véritable gloire en découvrant la circulation du ſang, regardée juſqu'alors comme une chimere, ou du moins comme une choſe douteuſe.

Milton. Mais le plus illuſtre génie de l'Angleterre fut Milton. Miſérable déclamateur quand il écrivit pour les régicides, il s'éleva, dans le *paradis perdu*, au plus haut degré du ſublime. Les dé-

fauts énormes de ce poëme n'en éclipſent point les beautés. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que l'auteur le compoſa ſous le poids de l'infortune, pauvre, aveugle, mépriſé; & qu'un ouvrage ſi admiré en Angleterre reſta longtemps inconnu dans une boutique.

Finances. Sous le gouvernement républicain, toutes les taxes monterent, année commune, à plus de douze millions de livres ſterling. Le revenu des rois n'avoit jamais approché de cette ſomme. En 1650, des commiſſaires furent chargés de l'acciſe & des droits de douane; mais Cromwel les afferma, ſelon l'ancienne coutume, en 1657: on offrit onze cent mille livres ſterling pour ces deux impôts, qui valoient moins ſous la régie des commiſſaires. Le protecteur laiſſa deux millions de dettes, malgré ſon économie & ſa vigilance. Les difficultés du gouvernement, l'eſpionage, la guerre, une armée toujours ſubſiſtante, ne pouvoient manquer d'engloutir les revenus.

Troupes; leur paie. La république, en 1652, avoit ſur pied plus de cinquante mille hommes, dont la paie étoit ordinairement d'un chelling par jour pour l'infanterie, & de deux chellings & demi pour la cavalerie. Il n'eſt pas ſurprenant, comme l'obſerve M. Hume, que l'armée s'oppoſât au rétabliſſement du gouvernement civil, qui devoit

entraîner la chûte d'une profeſſion ſi lucrative. Les troupes parlementaires, tant milices que troupes réglées, faiſoient environ quatre-vingt mille hommes vers le temps de la bataille de Worceſter.

Commerce. Avant les guerres civiles, le commerce s'accrut beaucoup ſous Charles I. Celui des Indes orientales & de la Guinée étoit fort avantageux. Sept cent mille livres ſterling ſortoient chaque année de la monnoie. Tous les ans on envoyoit vingt mille pieces de drap en Turquie. Le gouvernement républicain rétablit cette ſource de richeſſes, altérée par les guerres civiles. Ce fut en grande partie le fruit de l'acte de navigation publié en 1652 : car les Hollandois ne faiſant plus dès-lors le commerce maritime de l'Angleterre, les Anglois s'y porterent avec ardeur. On a obſervé que ſous Charles I, il n'y avoit pas trois vaiſſeaux marchands du port de 300 tonneaux ; & qu'il y en eut plus de quatre cents ſous Charles II, qui renouvela l'acte de Cromwel, en 1660.

Nobleſſe commerçante. Une des choſes qui contribua principalement à faire fleurir le commerce, c'eſt que les principes de la démocratie affoiblirent les préventions de la vanité. On vit les enfans de la petite nobleſſe entrer en apprentiſſage chez les marchands. Cette profeſſion utile à l'état devint

honorable. La même façon de penſer s'eſt maintenue juſqu'à nos jours, & l'expérience de l'Angleterre en démontre les avantages. Pourquoi ſeroit-il honteux à un noble de s'enrichir par le commerce, plutôt que de croupir dans une oiſive & malheureuſe pauvreté?

Réduction de l'intérêt.

L'intérêt fut réduit à ſix pour cent en 1650. Nous l'avons vu à quatorze pour cent ſous le regne d'Eliſabeth. Cette différence prouve une grande augmentation d'eſpeces & un meilleur ſyſtême de gouvernement.

L'argent devenu le reſſort des gouvernemens.

Depuis la chûte du gouvernement féodal, les diverſes puiſſances de l'Europe s'étant agrandies; formant de vaſtes entrepriſes au dehors; s'uniſſant ou ſe diviſant entre elles par des intérêts d'ambition ou de politique; ne connoiſſant point les rapports de la vraie politique avec le bonheur particulier de leurs ſujets, avec le bien général de l'humanité; ajoutant le luxe & le faſte aux charges déjà ſi onéreuſes de l'état: l'argent étoit devenu le principal reſſort des grandes affaires, les finances devoient preſque décider de tout. Ce mal auroit dû faire ſentir la néceſſité d'un plan d'économie très-exact. Henri IV, Eliſabeth, Cromwel l'avoient ſentie. Plus nous avancerons dans l'hiſtoire, plus nous verrons que les fautes du gouvernement à cet égard entraînent une infinité de malheurs.

TABLE
DES MATIERES.

SOMMAIRES
DU SECOND VOLUME.

SUITE DE LA QUATRIEME PARTIE.

LES TUDORS.

HENRI VIII, p. 1.

Commencemens heureux de ce regne: mariage du roi consommé: goût des fêtes & de la littérature: Louis XII: Ferdinand: ligue de Cambrai. Jules II: Jules ennemi de la France: il gagne Henri: guerre avec la France; ruse de Ferdinand: usurpation de la Navarre: Louis perd ses conquêtes: Wolsey ministre: comment il parvient à la plus haute fortune: la France attaquée: Maximilien & les suisses ligués avec les Anglois: siége de Térouane: bataille de Guinegate: prise de Tournai: les Ecossois battus: Louis XII finit la guerre: Henri s'unit à la France par dépit: mort de Louis XII: grandeur & richesses de Wolsey: il s'attachoit les gens de lettres: François I brouillé & réconcilié avec la cour d'Angleterre: Charles, roi d'Espagne: François I gagne Wolsey: orgueil & despotisme du légat: cour ecclésiastique: Charles-quint 1509.

empereur: il gagne Wolsey: entrevue de Henri VIII & de François I: Charles réussit mieux que François: Henri se déclare contre la France: procès du duc de Buckingham: naissance du luthéranisme: Léon X: vente d'indulgences: Luther trouve matiere à des invectives, ce qui lui procure de grands succès: Henri VIII écrit contre Luther: mais le luthéranisme s'étend toujours: guerre de France: parlement qui accorde peu: événemens de la guerre: le connétable de Bourbon: Bonnivet en Italie: traité de Henri & de Charles: les Impériaux chassés de Provence: bataille de Pavie: Henri VIII mécontent de l'empereur; & Wolsey aussi: traité avec la France: impôts, despotisme: murmures: maximes de la cour sur les impôts: soulévemens: François I délivré de sa prison: ligue contre l'empereur: sac de Rome: nouveau traité avec la France: cartels de François & de Charles: duel plus commun depuis: Henri pense au divorce: Anne Boleyn: on sollicite une bulle de divorce: procès pour le divorce: opposition de la reine: malgré le roi, on évoque l'affaire à Rome: disgrace de Wolsey: le parlement lui fait son procès: Thomas Cromwel a le courage de le défendre: fin de Wolsey: le clergé attaqué au parlement: dispute d'un évêque avec un duc: le roi embarrassé du côté de Rome: Cranmer propose de consulter les universités: décisions favorables: réflexion sur le jugement des Docteurs: le roi s'en tient à ce qui le flatte: il agit contre les ecclésiastiques: opérations du parlement contre la cour de Rome: Thomas More quitte les sceaux: Henri épouse Anne Boleyn: Cranmer autorise le mariage: Clement VII menace: espérance d'accommodement: le roi excomunié: l'autorité du pape anéantie: confirmation du mariage avec Anne Boleyn: le roi, chef suprême de l'église: sentimens du roi sur la religion: hérétiques brûlés: des prédicateurs attaquent le roi: dévote fanatique employée par les mécontens: la fourberie est découverte: supplice: exécution de Fisher: exécution de Thomas More: le roi excommunié de nouveau: bulle foudroyante de Paul III: ligue de Smalkade: propositions de Charles-Quint re-

jettées: invasion des impériaux en France: projet de détruire les monasteres: reproches faits aux moines: le roi fait visiter les couvens: premier coup porté aux religieux: traduction de la bible: raisons des protestans sur cet objet: réponse des catholiques: on se décide à la traduction: disgrace de la reine Anne: on la met en prison: proces & exécution de la reine: jugemens contradictoires sur Anne Boleyn: Henri épouse Jeanne Seymour: Marie & Elisabeth déclarées bâtardes: docilité & bassesse du parlement: le clergé également docile sur la religion même: mécontentement au sujet des innovations religieuses: soulévement: pélerinage de la grace: fin de la révolte: précaution du roi en publiant la traduction de la bible: suppression totale des monasteres: abus malignement exagérés: ce que devinrent les biens des moines: colere de Paul III: le cardinal Pol: dispute du roi avec un maître d'école: elle finit par le supplice du feu: parlement esclave: les six articles, ou le statut de sang: proclamations égales aux statuts: autres fruits du despotisme: quatrieme mariage du roi avec Anne de Cleves: il pense d'abord au divorce: subsides, malgré le pillage des monasteres: procès de Thomas Cromwel: l'empereur brouille Henri avec François I: Anne de Cleves répudiée: Catherine Howard lui succede: protestans & catholiques persécutés: exécution de la comtesse de Salisbury: la reine Catherine Howard décapitée: lois absurdes & tyranniques: Henri fait des articles de foi: variations bisarres: affaires d'Ecosse: Patrice Hamilton y introduit la réforme; sa mort, regardé comme un martyre: Jacque V manque de parole à Henri: guerre d'Ecosse: mort de Jacques V: traité pour réunir les deux royaumes: le cardinal Beaton fait rompre ce traité: ligue avec Charles-Quint contre la France: le parlement moins libéral que le clergé: mais il augmente la force des proclamations du roi: Catherine Par, sixieme reine: affaires étrangeres: parlement; actes concernant les filles du roi: acte qui décharge la couronne d'une dette: nouveau serment de religion:

le roi ne demande point de subside, mais y supplée : expéditions militaires en Ecosse : en France : ex éditions navales : remarque sur l'artillerie : parlement toujours flatteur : statut en faveur de la suprématie : plaintes du roi sur les matières de religion : fin de la guerre avec la France : affaires ecclésiastiques : Cranmer en danger à la cour : exécutions pour hérésie : Anne Ascue : la reine exposée au supplice comme hérétique : elle se tire adroitement du danger : procès de Norfolk & de Surrey : accusation toute fondée sur des soupçons : condamnation inique de ces seigneurs : mort de Henri VIII : sa tyrannie, son testament : il ordonna des messes pour son ame.

Parlement de Henri VIII : lois tyranniques & absurdes : réforme ecclésiastique : tonnage & pondage : militaires : commerce : on se plaint mal-à-propos des étrangers : agriculture, intérêt de l'argent : littérature : dispute singuliere sur la prononciation du grec : nul auteur encore digne de l'immortalité : le goût en Italie.

EDOUARD VI, p. 89.

1547. Les dispositions de Henri VIII non exécutées : Somerset protecteur : il se rend absolu : il veut établir le protestantisme : conseils modérés de Cranmer : maniere dont on procede à la réforme : bornes prescrites aux prédicateurs : Gardiner pour les catholiques : matieres de la grace : troubles de religion en Ecosse : dispute singuliere de moines : le cardinal Beaton cruel & assassiné : suite de cet événement : guerre avec l'Ecosse : projet d'union : victoire des Anglois : prêtres Ecossois : retour de Somerset : lois de Henri VIII annullées : cependant l'hérésie est toujours crime capital : progrès de la réforme : cérémonies & autres pratiques abolies : la prédication interdite imprudemment : Marie Stuart en France : intrigues de Thomas Seymour, frere de Somerset : politique du comte de Warwick : procès de Thomas-

Seymour : variations dans le culte : rigueurs inconséquentes : supplices d'hérétiques : misere du peuple : ce qui l'occasionnoit : altération des monnoies : soulévemens avec fanatisme : Somerset s'adresse en vain à Charles-Quint : cabale contre le protecteur : il succombe enfin : traité avec la France : Gardiner & d'autres évêques déposés : bibliothéques détruites : Marie inquiétée sur sa religion : changement utile au commerce : procès de Somerset : parlement : loi dangereuse : confrontation des témoins : bill contre l'évêque Tonstal rejeté par les Communes : nouveau parlement : Tonstal déposé : subsides, dette de la couronne : changement dans l'ordre de la succession : Jeanne Gray préférée aux sœurs du roi : mort d'Edouard VI : tout intérêt de l'argent défendu.

MARIE, p. 115.

Droits de Marie : Northumberland veut mettre Jeanne Gray sur le trône : elle y consent malgré elle : Marie est proclamée : procès de Northumberland : acte d'indulgence : zele de Marie pour la religion catholique : elle dévoile ses sentimens : disgrace de Cranmer : faveur de Gardiner : premieres démarches pour rétablir le catholicisme : complaisance du parlement : Marie demande Pole pour légat : projet de mariage désagréable au parlement : commencement de rigueur au sujet de la religion : conditions du mariage de la reine avec Philippe II : la nation en est mécontente : soulévemens : Elisabeth persécutée : exécution de Jeanne Gray : son courage et sa vertu : autres actes de rigueur : parlement peu soumis : on refuse à la reine le pouvoir de se nommer un successeur : arrivée de Philippe III : il déplait : l'Angleterre réconciliée avec Rome : surprise de Jules : Philippe se voit haï des Anglois : il affecte plus de douceur : membres du parlement accusés au banc du roi : cruautés contre les hérétiques : raisons de Pole pour l'indulgence : raisons de Gardiner contre : on 1553.

se décide pour la persécution: martyrs de la réforme: Hooper: Sanders & Taylor: Bidley & Latimer: Hauket: barbarie d'un magistrat: combien les condamnations étoient odieuses: dissimulation do Philippe; sorte d'inquisition en Angleterre; proclamation sur les livres; combien d'hérétiques brûlés; ambassade à Rome; Paul IV demande la restitution des biens eclésiastiques; Marie croit que son salut en dépend; le parlement indocile & cassé; le chagrin rend Marie plus injuste; Charles-Quint abdique en faveur de Philippe II; sa retraite dans un couvent; Paul IV ennemi de la maison d'Autriche; exécution de Cranmer: il meurt comme un martyr de sa secte; Pole archevêque de Cantorbéry; guerre avec la France; bataille de Saint-Quentin; Calais pris par les François; mariage du dauphin avec la reine d'Ecosse; parlement; aliénation du domaine autorisée; Elisabeth en danger; sa prudence; suite de la guerre; négociation; mort de Marie; mort du cardinal Pole.

Marine; commerce; commerce avec la Russie; moyen d'équiper les troupes.

ELISABETH, p. 145.

1558. Elisabeth monte sur le trône; elle pardonne à ses ennemis; elle élude les propositions de Philippe; hauteur révoltante de Paul IV; la reine prend son parti contre Rome; mesure pour rétablir la religion protestante; premiere innovation; parlement; suprématie reconnue; cour de haute commission; le culte romain est aboli; on prie la reine de se marier; sa réponse; soumission du clergé catholique; traité de Cateau-Cambresis; Calais laissé à la France; Marie Stuart rivale d'Elisabeth; fanatisme des Ecossois; congrégation de Jésus; guerre en Ecosse; Elisabeth se déclare pour les rebelles; traité glorieux à la reine; parlement d'Ecose; abolition du catholicisme; Marie Stuart retourne en Ecosse; qualités aimables de Marie: audace du prédicant Knox; Elisabeth se récon-

cilie avec Marie Stuart; gouvernement d'Elisabeth; elle amuse ceux qui aspirent à l'épouser, & veut que sa succession soit incertaine; guerre de religion en France; conduite de Philippe II; le Havre livré aux Anglois; parlement; successeur de la couronne toujours incertain; nouveaux statuts; le Havre repris; accommodement avec la France; jalousie d'Elisabeth contre Marie; mariage de la reine d'Ecosse; mauvaise conduite de Darnley; Rizzio favori de Marie; meurtre de Rizzio; parlement; on prie Elisabeth de se marier; fautes de Marie; Botwel en faveur; assassinat du roi d'Ecosse; ce crime reste impuni; Marie épouse Botwel, l'assassin de son époux; cérémonie du mariage; révolte des Ecossois contre leur reine; Marie prisonniere des rebelles; Jacques VI proclamé; Marie se réfugie en Angleterre; politique d'Elisabeth; Marie se soumet à son jugement; conférences pour examiner la reine d'Ecosse; ses défenses; preuves contre Marie; les conférences rompues; divers jugemens sur cet objet; fermeté de Marie; Elisabeth la retient prisonniere; parti en faveur de la prisonniere; conspiration du duc de Norfolk; Cécil découvre le complot; Elisabeth fomente les troubles d'Ecosse; Pie V l'excommunie; sectes des puritains; parlement; hardiesse de quelques membres; la prérogative l'emporte; comment la reine conservoit son autorité; guerres civiles de France; la cour caresse les huguenots pour les perdre; troubles des Pays-Bas; Norfolk conspire de nouveau; massacre de la Saint-Barthélemi; sentiment d'Elisabeth sur cette barbarie; suite du massacre; la ligue sous Henri III; Elisabeth soutient les protestans; commencement de la république de Hollande; le duc d'Albe: on implore le secours de la reine; Elisabeth se ligue avec la Hollande; la reine maintient la tranquillité malgré la différence des religions; entreprise de Philippe II sur l'Irlande; Drake fait le tour du globe; plaintes du roi d'Espagne; séminaires des catholiques; Jésuites soupçonnés d'y inspirer la révolte; Elisabeth pense à épouser le duc d'Anjou; articles dont on convient; les Anglois craignent ce mariage; Sidney fait des représentations à la reine; le mariage rompu; sort du

duc; révolution en Ecosse; Jacques VI prisonnier de ses sujets; plaintes de Marie Stuart; conspiration contre Elisabeth; zele du parlement; catholiques persécutés; pétitions des Communes adressées à la chambre des pairs; cour de haute-commission; la reine n'a point d'égard aux remontrances des Communes; elle parle en chef de l'église; attentat de Parry contre la reine; doctrine du tyrannicide; le prince d'Orange assassiné; offre des Provinces-Unies à la reine; elle refuse cette souveraineté; mais se ligue avec les Etats; grande puissance de Philippe II; expédition de Drake en Amérique; mort de Sidney; intrigues en Ecosse; traité avec Jacques VI; conspiration des catholiques; Ballard & Babington; Walsingham découvre le complot; projet sur la reine d'Ecosse: procès de Marie Stuart; elle refuse de comparoître; on l'y détermine; défenses de Marie; preuves contre elle; il est vraisemblable qu'elle étoit entrée dans un complot; on lui refusa une confrontation; les juges la condamnent à mort: dissimulation d'Elisabeth; motif pour l'exécution de Marie; nouveaux artifices de la reine; fermeté de Marie; comment elle se prépare au supplice; elle signale sa foi; son exécution; caractere de Marie; conduite d'Elisabeth après l'exécution; le roi d'Ecosse se laisse calmer; expéditions maritimes contre l'Espagne; Leicester rappelé des Pays-bas; la flotte invincible; courage & prudence d'Elisabeth; elle anime ses troupes par son exemple: départ de la flotte invincible; elle est battue & ruinée; expédition contre le Portugal; parlement; droit de pur eyance. Elisabeth soutient les huguenots; révolutions en France; Henri IV succede à Henri III; mort de Walsingham; vaisseaux pris chargés d'indulgences; Elisabeth maîtrise le parlement; bill sévere contre les non-conformistes; subside extraordinaire; conversion de Henri IV conduite de la reine à son égard & à l'égard du roi d'Ecosse; elle entreprend d'attaquer l'Espagne: expédition de Cadix: parlement; affaires des monopoles; paix de Vervins entre la France & l'Espagne; Elisabeth continue la guerre; le comte d'Essex favori; la reine lui donne un soufflet: lettre d'Essex sur cet affront; état de l'Irlande; mau-

vaise politique des Anglois à cet égard ; férocité des Irlandois ; on entreprend de dompter les Irlandois ; Essex sollicite le gouvernement d'Irlande ; mauvaise conduite d'Essex en Irlande ; Essex disgracié ; il est jugé au conseil privé ; complot d'Essex ; il gagne les puritains ; ses propos contre la reine ; il se révolte ; son procès ; il est exécuté ; Bacon ingrat par ambition ; Elisabeth & Henri IV ont le même projet de politique ; les Espagnols chassés d'Irlande ; abus des monopoles ; disputes dans le parlement à ce sujet ; on exagere la prérogative ; la reine promet de remédier aux abus ; joie des Communes ; belle réponse de la reine ; mélancolie d'Elisabeth ; sa mort ; son caractere.

Observations sur le gouvernement ; étendue de la prérogative ; tribunaux arbitraires ; chambre étoilée ; haute commission ; loi martiale ; gouvernement Anglois comparé à celui des turcs ; traits du despotisme d'Elisabeth ; sa sévérité à l'égard d'un écrivain ; taxes multipliées en vertu de la prérogative ; le parlement presque sans autorité ; questions hardies d'un puritain ; désordres, brigandage dans le royaume ; finances ; emprunts faits dans le royaume, non plus à Anvers ; commerce marin ; combien les forces ont augmenté en tout genre ; changement dans les mœurs ; les barons moins riches ; les Communes plus puissantes ; itté rature cultivée par la noblesse ; Spencer négligé par la reine.

CINQUIEME PARTIE.

LES STUARTS.

JACQUES I, p. 250.

Droit de Jacques ; il prodigue les graces ; négociation de Sully ; traité en faveur de la Hollande ; Raleigh accusé ; le roi s'attache aux disputes théologiques ; conférences avec les puritains ; parlement jaloux de la li- 1603.

berté; zele inquiet des Communes; opposition à l'union des deux royaumes; refus des subsides; conspiration des poudres; comment le roi la découvre; mort des conjurés; modération du roi; le parlement veut le tenir dans la dépendance; bills contre des taxes; sentimens de Jacques sur la royauté; le roi persécute un théologien en Hollande; l'Irlande civilisée; parlement; refus de subsides; Somerset & Buckingham; profusion du roi; état de l'Ecosse; fanatisme qui y regne; Jacques y fait quelques changemens; ordonnance pour les fêtes; expéditions de Raleigh dans le Guianne; son exécution; fondement de son entreprise: l'électeur palatin dépouillé par Ferdinand II; Jacques ne le défend point; fameux parlement deux partis; foiblesse du parlement sous les Tudors; changement extraordinaire de principes: on commence paisiblement: proc s du chancelier Bacon: les Communes se mêlent des affaires d'état le roi s'y oppose inutilement: protestation: le parlement est cassé: disputes sur l'autorité royale: négociation d'Espagne: Buckingham mene en Espagne le prince de Galles: rupture avec l'Espagne: parlement: concession du roi pour l'administration des subsides: liberté civile: lois pénales désagréables au roi: Brintol rappellé de Madrid: beau trait de ce ministre: il est disgracié: mariage du prince de Galles avec Henriette de France: mort de Jacques I.

Jugemens divers sur ce prince: sa prodigalité dangereuse: étendue de la prérogative: sentimens de deux évêques sur cet objet: humanité de Jacques: sciences, littérature: peu de philosophie: la presse sans liberté: fondation pour la théologie seulement: Shakespear: accroissement de Londres: finances: subsides: mauvaise répartition des taxes: milice, commerce, colonies, &c.

CHARLES I, p. 283.

1625. Faveur de Buckingham: parlement: subsides minces: politique des Communes: second parlement: Buckingham accusé: menace imprudente du roi: les Com-

munes résistent : le parlement cassé : mesures dangereuses : emprisonnemens : Bukingham fait rompre avec la France : on arme une flotte : expédition malheureuse de Bukingham : troisieme parlement : discours du roi : cris de liberté dans la chambre-basse : pétition de droits contre la prérogative : articles principaux de cet acte : le roi s'efforce de parer le coup : tempéramment proposé par les pairs : la pétition passe en loi : sermon pour la couronne bien récompensé : Bukingham assassiné : prise de la Rochelle : sentimens républicains des huguenots : parlement rassemblé : tonnage & poudage qu'on veut enlever au roi : paix avec la France & l'Espagne : combien le gouvernement étoit difficile : cérémonies de Laud, semblables à celle de l'Eglise romaine : cris des puritains : Laud, archevêque de Cantorbéry : taxe des vaisseaux : murmures : jugemens séveres en faveur de Laud : livre d'un puritain contre les spectacles : procès d'Hambden, au sujet de la taxe des vaisseaux : on veut soumettre l'Ecosse à la religion anglicane : transports de fanatisme : le covenant : Charles ne peut adoucir les Ecossois : assemblée qui abolit l'épiscopat, &c : tout annonce la guerre civile : femmes fanatiques : Charles prend les armes contre l'Ecosse : il traite par foiblesse : la révolte recommence : quatrieme parlement : obstination des Communes : ce parlement est dissous : Progrès des rebelles d'Ecosse : dernier & long parlement : source des troubles : plaintes d'un puritain : accusation contre Strafford & Laud : nouvelles entreprises des Communes : les puritains déchaînes : pétitions séditieuses : conduite foible du roi : bill pour la durée du parlement : procès de Strafford : maniere injuste dont on l'accuse : il est condamné : artifices pour faire signer la sentence : le roi abandonne Strafford, son exécution : maximes de ce ministre sur les lois : on oublia ses services pour lui faire des crimes de tout : bill qui rend le parlement indépendant du roi : haute-commission et chambre-étoilée abolies : l'armée d'Ecosse congédiée avec récompense : soulévement en Irlande : les Anglois y sont massacrés par fanatisme : les rebelles se disent autorisés par le roi : nouveaux mouvemens en Ecosse et en Angleterre : Charles

abandonne la guerre d'Irlande aux Communes : elles publient une satyre contre son gouvernement : bill contre les enrôlemens forcés : démarche du roi contre ce bill : les Communes bravent les pairs : les évêques attaqués : ils quittent le parlement : le roi fait accuser des membres du parlement : il va lui-même dans la chambre-basse et à l'hôtel-de-ville : le roi insulté : pétitions au parlement : offres inutiles de Charles : situations de la reine : les Communes veulent désarmer le roi : il refuse de revenir à Londres : les Communes disposées à la guerre : elles nomment des gouverneurs : manifestes de part et d'autres : explication du gouvernement anglois : on se prépare à la guerre civile : secours donnés au parlement : la plupart des pairs suivent le roi : réponse ferme de ce prince : son parti moins fort que l'autre : premieres hostilités : siége de Glocester par le roi : les Communes intraitables : elles envoient au secours de Glocester : bataille de Newbury : mort de Falkland : les Ecossois pour le parlement : covenant commun : trêve du roi avec les Irlandois : parlement d'Oxford opposé à celui de Westminster : nouvelles hostilités : autres batailles : politique du parlement : secte des Indépendans : caractere de Cromwel : projet de réformer l'armée : artifice singulier des Indépendans : ordonnance du renoncement à soi-même : Fairfax général ; Cromwel sous lui : négociations inutiles : conditions honteuses que le parlement proposoit : fanatisme des parlementaires : Laud exécuté injustement : différence des deux armées : bataille de Naseby décisive contre la couronne : on publie les lettres du roi à la reine : les affaires empirent : négociation en Irlande, qui irrite encore les rebelles : le parlement change le gouvernement ecclésiastique : Presbytériens : système de tolérance rejeté par les Puritains : le roi se livre aux Ecossois : comment ils le reçoivent : insolence des ministres : les Ecossois vendent le roi au parlement : on le traite indignement : révolte de l'armée contre le parlement : parlement militaire : l'armée enleve le roi : le parlement devenu odieux : l'armée exerce à son tour le despotisme : elle domine à Londres : le roi se sauve dans

l'île de Whits : faction des Levellers : leurs principes extravagans : Cromwel les réprime : articles qu'on veut faire souscrire au roi : on perd tout respect pour lui : seconde guerre civile : négociation entre le roi & le parlement : on ne peut s'accorder sur des points de religion : entêtement insensé des sectaires : progrès de l'armée : exécution : traits de courage : l'armée veut se défaire du roi : le parlement réduit aux Indépendans : bill qui renverse la constitution : discours hypocrite de Cromwel : le roi devant ses juges : réponse du roi : il est condamné à mort : quatre seigneurs s'offrent à mourir pour lui : le roi se prépare au supplice : Fairfax trompé par les régicides : douleur de la nation : lettre de Charles I à son fils : l'Icon de Charles I : arts, littérature : Ben-Johnson dans la misere.

RÉPUBLIQUE, p. 362.

La monarchie abolie : plusieurs partis dans la nation : fanatiques : Charles II proclamé en Ecosse : son parti en Irlande : révolte des Levellers : gouvernement tyrannique : Cromwel subjugue l'Irlande : exécution du brave Montrose : parole de ce héros : Charles II en Ecosse ; il est forcé de prendre le langage du fanatisme : zele des Ecossois contre les sorciers : Cromwel est général, & marche en Ecosse : le clergé Ecossois affoiblit l'armée par bigoterie : bataille de Dunbar : Cromwel réfute les rêveries des Ecossois presbytériens : Charles à l'armée : il passe en Angleterre : Cromwel vainqueur à Worcester : fuite du roi à travers les plus grands périls : puissance de la République : soumission de l'Irlande & de l'Ecosse : rupture avec la Hollande : la comtesse de Derby : actes de navigation : hostilités : progrès étonnans de la Hollande : projet de Cromwel contre le parlement : il le casse avec outrage : ce trait donne l'idée la plus juste de Cromwel : parlement fanatique de Barebonne : harangue singuliere de Cromwel : actes dignes d'une telle assemblée : dissolution de ce parlement : Cromwel 1649.

protecteur : son autorité : suite de la guerre avec la Hollande : le protecteur fait la paix : parlement bientôt dissous : affaire de Pantaléon : son alliance avec la Suede : guerre de France avec l'Espagne : Mazarin brigue l'alliance de Cromwel : Cromwel préfere la France à l'Espagne : le zele de religion y contribue : expéditions maritimes contre l'Espagne : conquête de la Jamaïque : mort de Blake : gouvernement intérieur de Cromwel : il dompte les Puritains : il se garantit de l'assassinat : parlement voué à Cromwel : on lui offre la couronne : il la refuse : pourquoi : on regle son autorité : il casse le parlement dès qu'on l'inquiete : Dunkerque remis à Cromwel : Mazarin le courtise : Cromwel dévoré de chagrins : sa derniere maladie : il se rassure contre les remords : il prédit sa guérison : il meurt : portrait d'Olivier Cromwel : les circonstances l'entraînerent : Richard Cromwel protecteur : cabales dans l'armée : Richard se démet : il vécut heureux dans la retraite : le Rump, parlement ridicule : conspiration en faveur de la maison royale : Lambert sauve le parlement & le casse : Charles II sans ressource à la paix des Pyrénées : Monk se déclare pour le parlement : sa prudence : le parti de l'armée abattu : Fleetwood sans vigueur : Lambert prisonnier : Monk dans la capitale : parlement libre convoqué : restauration de la monarchie : proclamation de Charles.

Mœurs, fanatisme : les républicains austeres : les royalistes gens de plaisir : mœurs & opinions des Quakers : leur premier fanatisme : déistes, littérature : Hobbes : Harvey : Milton : finances : troupes, leur paye : commerce : noblesse commerçante : réduction de l'intérêt : l'argent devenu le resssort des gouvernemens.